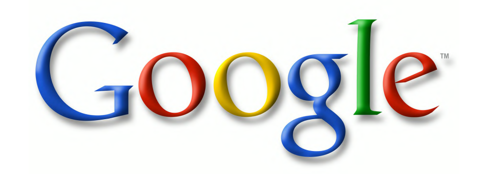
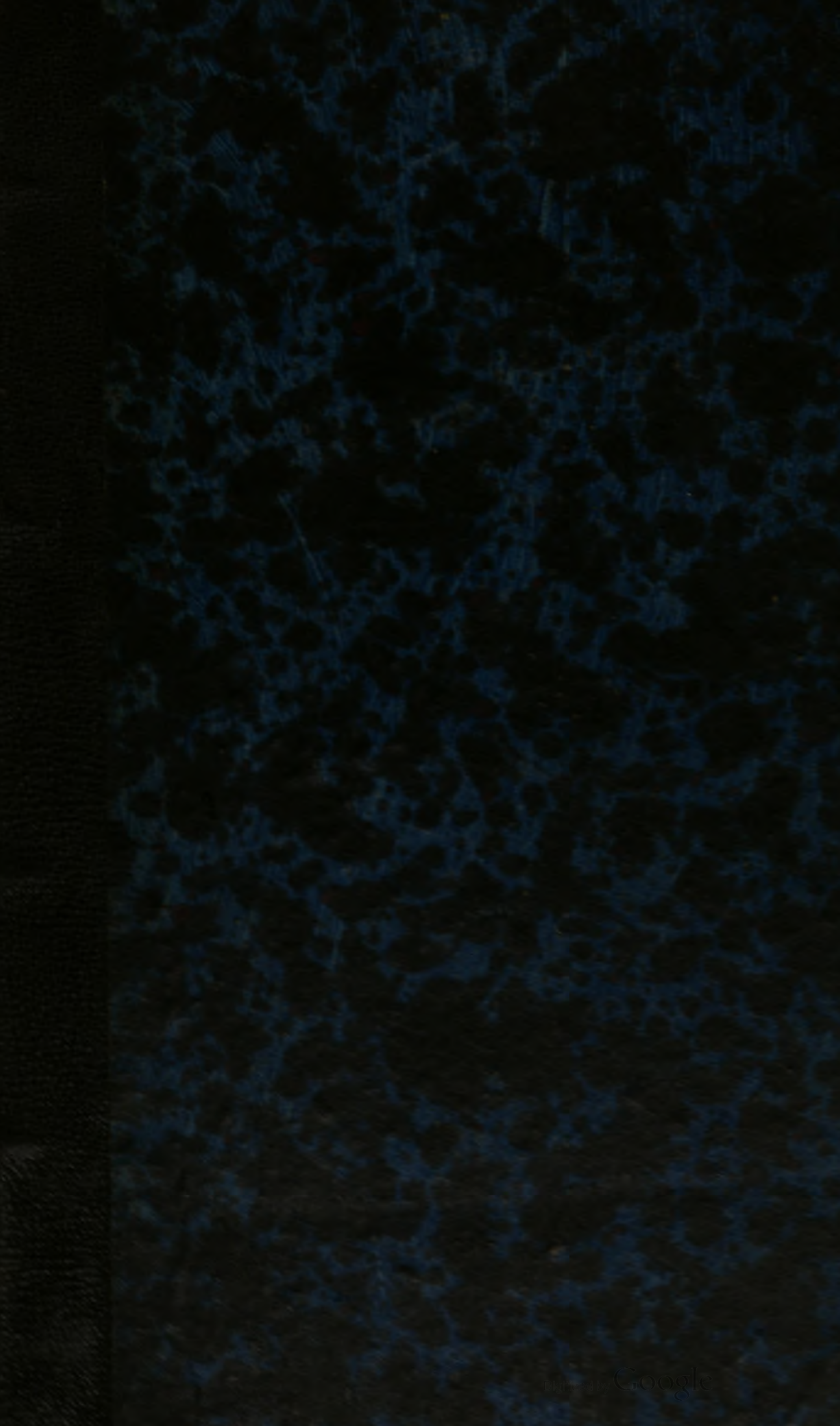





UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



JOURNAL

GRAMMATICAL,

PHILOSOPHIQUE ET LITTERAIRE.

Saint-Denis. — Imprimerie de A. Leclaire.

JOURNAL GRAMMATICAL,

PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE,

Ayant pour objet l'enseignement élémentaire et le perfectionnement progressif des langues en général, et spécialement de la langue française;

RÉDIGÉ

PAR M. F. N. BOUSSI,

Et MM. Bébian, Bescher, Boniface, Darjou, Denfert, Fellens, Garrat, de Gérando, Johnson, Laromiguière, Lemare, Lévi, A.-D. Lourmand, Armand Marast, baron Massias, Quitard, Radiguel, Rouget-Beaumont, Saphary, G. Sarrut, Serreau, etc., etc.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
Boileau, *Art Poétique.*

TOME SEPTIÈME.

PARIS.

AU BUREAU DU JOURNAL, QUAI SAINT-MICHEL,
Et chez tous les Directeurs de Postes des Départemens.

1833.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE.

RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE.

Plusieurs personnes nous demandent si nous repoussons d'une manière absolue une réforme orthographique, et nous offrent la communication de leurs systèmes. Nous leur devons une franche explication.

Tout ce qui est de nature à développer le progrès d'une partie quelconque de la science du langage, doit être accueilli dans notre journal, mais seulement à titre d'opinions personnelles, susceptibles de controverse. C'est, en cette affaire comme en beaucoup d'autres, le public qui est le seul juge, et, à notre avis, on est sûr d'échouer auprès de lui, quand on veut lui imposer une opinion, même raisonnable; c'est par voie de persuasion qu'il faut agir. Nous n'aurions donc aucun éloignement à ouvrir notre recueil à ce genre de débats; nous n'y

mettrions que des conditions raisonnables : 1° qu'ils fussent renfermés dans de justes limites; 2° que ceux qui se chargeraient de les soutenir, eussent pris la peine de lire tout ce qui a déjà été écrit sur ce sujet, et s'y fussent préparés par de longues études. Nous les prions donc, avant tout, de nous faire connaître l'ordre dans lequel ils croient utile d'engager la discussion. Ce n'est qu'après les avoir tous consultés, que nous nous permettrons de le fixer nous-mêmes; car, en toute chose, le point essentiel est de procéder avec méthode.

ARLEQUIN.

Un comédien italien, arrivé en France avec sa troupe, sous le règne de Henri III, ayant fréquenté la maison du président du Harlai, grand amateur de ses facéties, fut surnommé, dit-on, par ses camarades, *Arlechino* (*le petit Harlai*), ce qui lui donna occasion de dire un jour à ce magistrat : « Il y a parenté entre nous au cinquième degré : vous êtes » Harlai premier, et je suis Harlai quint. » Telle fut, suivant Ménage, l'origine du nom d'*Arlequin*. Mais, quoique cet auteur ait rapporté très-sérieusement une telle étymologie, on ne doit la prendre que pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pour une plai-

santerie. Court de Gébelin la rejette avec raison, parce que le fait sur lequel elle est fondée ne lui paraît point avéré, et ne s'accorde guère avec les mœurs graves et austères du président de Harlai. Il pense que *Arlequin* est un mot composé de l'article *al*, où *l* s'est changé en *r*, et de *lecchino* diminutif de *lecco*, qui, en italien, désigne un homme adonné à la gloutonnerie, défaut particulier à cet acteur et au peuple qu'il représente. En effet, il se montre constamment avec ce défaut sur la scène de sa patrie, où il semble n'exister que pour manger. Mais il s'en est un peu corrigé, en s'établissant en France . ce qu'il y avait de trop grossier dans ses goûts, a été modifié par l'heureuse influence de ce pays. Il s'est aussi amendé sur son penchant à la grotesque bouffonnerie, et il a su joindre à ses lazzi un esprit et une malice de meilleur ton, qui sont devenus les traits distinctifs de son caractère. Florian est le seul auteur qui se soit avisé de lui attribuer des qualités contraires. Il lui a prêté de la timidité et de la bonhomie; il en a fait tour à tour un bon fils, un bon époux, un bon pèrc, et il a su même le rendre inréressant dans ces divers rôles. Une pareille innovation, quoique justifiée par le succès, a été regardée justement comme une faute capitale; car il n'est jamais permis de dénaturer à ce point des mœurs consacrées au théâtre. Et d'ailleurs Arlequin a perdu

beaucoup plus qu'il n'a gagné dans cette réforme. Le sentiment fait un contraste trop bizarre avec son costume, et ne va nullement à sa figure de grillon (1). Combien est préférable la joyeuse humeur qui l'anime sur le théâtre de Gherardi ! c'est là qu'il est dans son élément véritable. Tout ce qu'il y fait, tout ce qu'il y dit, est frappé au coin de l'originalité la plus plaisante. Qui pourrait ne pas applaudir à ses nombreuses saillies ! elles feraient rire un Anglais attaqué du *spleen*. Boileau, qui se connaissait en bons mots, les a louées, en désignant le recueil dont elles font le principal mérite sous le titre de *grenier à sel*. Nous ne pouvons résister au désir d'en citer quelques-unes, dans la persuasion que nos lecteurs y trouveront leur part de plaisir.

« Hélas ! dispensez-moi de vous raconter la mort de mon père : le pauvre homme expira de douleur de se voir pendre. »

« Il n'y a dans ce monde que trois sortes de gens : les trompeurs, les trompés, et les trompettes. »

---

(1) La figure du grillon a fourni sans doute le modèle du masque d'Arlequin, et ce qui confirme cette opinion, c'est que cet insecte a été appliqué au masque d'un farceur de l'ancienne comédie que les italiens appellent encore grille. Le même nom, chez les Latins, *gryllus* signifiait précisément ce que nous entendons en français par caricature.

« Un financier est un homme qui a passé du derrière de la voiture dans l'intérieur, en évitant la roue. »

« L'amour d'une femme est un sable mouvant, sur lequel on ne peut bâtir que des châteaux en Espagne. »

« On ne fait pas l'amour à Paris : on l'achète tout fait. »

Ce dernier mot a été mis mal à propos sur le compte du spirituel marquis de Caraccioli, car il était imprimé avant que M. le marquis eût apprit à lire.

Le personnage d'Arlequin n'est point moderne comme son nom. Essayons de le prouver en établissant sa généalogie. Il descend en droite ligne d'une famille originaire du pays des Osques, et transplantée dans la cité de Romulus. Cette famille est celle des Sannions ou bouffons qui jouaient les fables *Atellanes*, ainsi nommées de la ville d'Atella, d'où ils étaient venus vers les premiers tems de la république, pour ranimer les Romains découragés par une peste affreuse. C'est sans doute en mémoire d'un tel service, que ces comédiens ne furent jamais confondus avec les autres. Ils jouissaient de tous les droits de citoyen, et les jeunes patriciens se fesaient quelquefois un honneur de s'associer à leurs jeux scéniques.

Plusieurs écrivains de l'antiquité, qui ont pris soin de nous raconter quelques-uns de leurs faits et gestes, notamment Cicéron, assurent qu'il n'y avait rien de plus divertissant. Leur costume, tout à fait étranger aux habitudes grecques et aux habitudes romaines, se composait d'un pantalon de diverses couleurs, avec une veste à manches pareillement bigarrée. Ils avaient la tête rasée, dit Vossius, et le visage barbouillé de noir : *rasis capitibus et fuligine faciem obducti.* Tous ces traits caractéristiques se trouvent retracés ou indiqués dans leurs portraits empreints sur des vases antiques, sortis des fouilles d'Herculanum et de Pompéia, et l'on peut en conclure que jamais descendant de noble race n'a offert une ressemblance de famille aussi frappante que celle qui existe entre Arlequin et ses aïeux.

Les Sannions conservèrent toujours le privilége d'amuser les maîtres du monde, et ce privilége ne fut pas même suspendu par les guerres civiles qui déchirèrent Rome, comme s'il eût dû servir de compensation à tant de désastres. Dans la suite, un tyran, qui ne voulait laisser aucune consolation à ses sujets, Tibère, entreprit vainement de le faire cesser, en bannissant des acteurs si chéris. Il se vit obligé de les rappeler pour appaiser la multitude révoltée. Les peuples tiennent encore plus à leurs amusemens qu'à leurs droits politiques, et il n'y a point de

révolution qui puisse les leur enlever entièrement. Lorsque les hordes du Nord fondirent sur l'Italie, l'empire éternel disparut, mais les Sannions restèrent. Leur gaîté pourtant sembla s'être perdue parmi les ruines. Ils ne consacrèrent point aux plaisirs des vainqueurs un talent que ces barbares étaient sans doute indignes d'apprécier, et ils se contentèrent de reparaître dans les réjouissances annuelles du carnaval et dans les farces du moyen âge. La *Comedia dell'arte* vint enfin les relever de cette décadence, et les réhabiliter dans la plupart de leurs antiques fonctions. Ils prirent alors le nom de *Zanni* qu'ils ont encore en Italie, et qui est évidemment le même que celui de *Sannions*. Ils revêtirent aussi l'habit de trente-six couleurs, affecté à ce genre de comédie qui représente des corporations individualisées, chaque losange servant à désigner quelque particularité locale. Ce que nous avons dit plus haut de l'emploi de cette bigarrure allégorique dans les fables atellanes prouve qu'elle n'est point d'invention moderne. Nous croyons que son origine remonte aux Égyptiens qui habillaient ainsi leur Dieu-Monde.

QUITARD.

LE CHOLÉRA-MORBUS.

Un bruit sourd est sorti du pied des Pyramides.
Dans un ciel rouge et chaud l'air qui brûle a sué;

Il court comme un frisson sur les faces livides ;
Trois mille ans immobile en ses sables arides,
Dans le désert le Sphinx a remué.

En ses langes de myrrhe, où nul ver ne la ronge,
La momie a levé son front ceint de bandeaux,
Et regardé l'Arabe assis sur ses caveaux,
Comme un enfant qu'éveille un songe.
Le Bédoin aux aguets, dans les tombeaux caché,
Entendit, par le creux de sa caverne sombre,
Comme s'il était mal, se retourner dans l'ombre,
En son lit de granit un Pharaon couché.

Des fondemens du globe est-ce quelque décombre ?
Est-ce le bras de Dieu secouant les tombeaux ?
Dieu veut-il des hommes nouveaux
Retrancher encore le nombre ?

L'ange exterminateur est ivre cependant !
Il dort rassasié, la tête sous son aile,
Au haut des chapitaux de la voûte éternelle,
Comme un vautour gorgé de sang.
Ah ! ne l'éveillez point, aimable et jeune troupe
De Chérubins, qui passez près de lui :
Aux tentes de Matan, sur sa tonnante poupe,
Son long glaive de flamme assez long-tems a lui !
Du sang de ces têtes qu'on coupe,
De sang de vierge et de vieillard,
(De cet ange, horrible nectar !)

Scio n'a-t-elle point assez rempli la coupe?
Et les princes riaient d'un rire criminel :
Ces Baltazars, assis au festin de Babel,
Ne voyaient point de Dieu l'arc tendu dans le ciel.

« Bayadère aux tresses d'ébène,
» Léger papillon de Lahor,
» Dont mes regards suivent à peine
» Et les caprices et l'essor :
» Fleur des fleurs sous ce ciel écloses,
» Toi dont les pieds aériens
» Ont dansé sur un champ de roses,
» Dis : d'un nabab, veux-tu les biens?

» Dis, j'ai des mines dans Golconde,
» Des diamans, purs comme toi,
» Les plus belles perles du monde,
» De l'or à satisfaire un roi ;
» J'ai mille schals dans Cachemire ;
» Bayadère, j'oublie encor,
» J'ai ce que le Mogol admire,
» J'ai dans Delhi cent colliers d'or.

» De peur qu'en pliant, un brin d'herbe
» A tes pieds sacrés fasse mal,
» Tu monteras mon char superbe
» De qui la roue est de sandal.
» Tes habits, jeune Bayadère,
» De soie et d'or seront ourdis,

» Et tu boiras dans une aiguière
» D'émeraudes et de rubis.

» En un lit d'une odeur divine,
» Entr'ouvrant deux astres d'amour,
» A travers gaze et mousseline
» Tu verras s'élever le jour.
» A mon palais manque une reine ;
» Il manque tout à mon palais,
» Viens,... du parfum de ton haleine
» Viens y remplacer l'aloès.

» A Wisnou, Brahma (que m'importe?)
» Je voue une lampe d'argent (1),
» Où des trésors que je te t'apporte
» Le feu gravera le serment.
» Non, non, sois seule mon idole !
» De l'Yémen à toi l'encens !...
» Ton œil n'est-il point un symbole
» Plus pur que ces dieux impuissans? »

Ainsi du Christ n'ayant plus souvenance,
Un nabab, un chrétien, ivre de vin de France,
A sa table oubliant sa raison et son Dieu,
Poursuit de ce doux chant, et d'un regard de feu,
Une jeune fille qui danse.

---

(1) Il y avait dans l'Inde la fête des lampes ; c'est la fête du feu ou de soleil.

Ah! Balthazar, assis aux festins de Babel,
Tu ne vois point de Dieu l'arc tendu dans le ciel!

Avec horreur pourquoi jettes-tu ce calice?
Est-ce qu'un scorpion s'y glisse?
Nabab, des Manitous est-ce un noir maléfice?
D'où vient cette sueur sur ton front qui verdit?
Mais dans ton œil vitré le jour flotte et pâlit;
Comme un câble qu'on tord, tout ton cou se roidit;
Souillé de vin, hideux, de ta bouche livide
A travers les parfums sort un souffle fétide,
Où ton corps a vomi ton âme en écumant.
L'air infecté l'emporte, elle et son vain serment;
Le vent sur les cités la promène un moment.
Vainement fuyais-tu, brillante Bayadère,
Aussi rapide que le vent:
Ravie encor de ta course légère,
L'âme, planant sur toi, t'infecta la première.

Homme toujours aveugle et toujours criminel,
Quand verras-tu de Dieu l'arc tendu dans le ciel?

« Toujours! » s'écria l'Éternel,
Dont l'arc au globe faisait ombre,
« Toujours! — Eh bien! malheur! malheur!!!
» Durant le jour et la nuit sombre,
» De mes traits épuisons le nombre,
» De mon arc lassons la fureur.
» Du silence! flèches terribles
» Qui frémissez dans mon carquois!

» Partez muettes, invisibles,
» Allez : frappez le peuple, et décimez les rois !
» Volez du couchant à l'aurore,
» Rasez les champs, plongez sous l'eau,
» Répondez au nom du fléau,
» Si ma voix vous appelle encore ! »

Le Fléau, ce géant d'un ciel chaud et vermeil,
Partit d'abord des palais du soleil,
Et tua, dans sa rage étrange,
Trois cent mille Indiens de l'Imaüs au Gange,
Autant de l'Hydaspe à l'Indus,
Autant de Persans sur l'Ormus ;
Trente mille bergers parquant sous les platanes,
Vingt mille pélerins suivant les caravanes,
Trois mille imans portant le turban vert,
Et neuf fois plus d'Arabes, au désert.
Ceux qui mouraient, souffraient des tourmens de l'enfer.
Le Fléau, déjà loin des portes de l'aurore,
Toujours marchait, allait encore
De l'Archipel à la brûlante mer ;
Enfin il tourna droit à cette belle étoile
Vers qui l'Européen aime à tendre la voile,
Lieux dont l'aube est la nuit, dont le soleil est l'air (1),
Lieux où dort la baleine au sein du flot amer.

« De l'Océan du Nord j'entends la voix sauvage »,
Dit le Fléau ; « troublons cette glace et ces eaux,

(1) Les aurores boréales, soleils factices du Nord.

» Entrons dans tous leurs ports, montons sur leurs vaisseaux,
» Au haut des mâts frappons les matelots,
» De leurs corps jonchons le rivage.
» Est-ce toi Pétersbourg? Et ces grands bruits de chars,
» De chevaux, de soldats, vomis de tes remparts,
» Serait-ce autre que toi, ville altière des czars?
» Ce lieu me plaît! restons quelque tems où nous sommes,
» Éclaircissons ces masses d'hommes;
» A la mort, dans ces rangs, faisons de grandes parts;
» De crainte que bientôt, pour contenir leur race,
» Le globe ne manque de place! »

Et le Fléau frappa : ses coups étaient si sûrs
Que la foule tombait, comme les épis murs
Tombent l'été sous nos faucilles;
Par leurs cercueils on comptait les familles!
« Entrons chez le grand duc, s'écria le Fléau,
» D'un palais faisons un tombeau. »

—Qui vive? halte là! venez à l'ordre! aux armes!
Du palais, nuit et jour, étaient les cris d'alarmes:
« Va, ton artillerie et tes murs de soldats »,
Dit le Fléau, ne te sauveront pas! »
L'épée échappe aux mains des gardes qui pâlissent;
Hommes de sang, c'est du sang qu'ils vomissent,
Tous tombent morts aux pieds des marbres qu'ils salissent;
Puis le Fléau souffla sur Constantin,
Qui ne vit pas l'aube du lendemain.
En vain le clairon sonne aux rayons du matin,

Au jour du jugement de ce globe de fange,
Il ne doit s'éveiller qu'au clairon de l'archange,
Et les hommes tombaient sous les flèches du ciel;
Et le Féau marchait disant à l'Éternel :
« Où sont des fossoyeurs pour cette immense tombe? »

Tandis qu'en butte aux traits sous qui seul il succombe,
Comme la feuille aux bois qui tournoie et qui tombe
Dès qu'octobre à la terre annonce son sommeil,
L'homme jonche le sol, dans leur force et leur joie,
Marchent les animaux ; et l'aigle suit sa proie;
Et dans les champs du jour, où son vole se déploie,
Son œil de diamant fixe encor le soleil!
Grand Dieu! quand l'homme meurt, et paisibles et belles,
Dans la mousse des bois couvent les tourterelles;
Le rossignol poursuit son hymne ravissant;
Sur le lac que blanchit la neige de ses ailes
Le cygne va voguant à des amours nouvelles;
Sur les roches traînant ses pendantes mamelles
La chèvre broute en paix l'églantier fleurissant;
Tous, jusqu'au tigre rugissant,
Du ciel qui les créa, gardent les étincelles;
Près du dernier homme expirant,
Doivent-ils donc survivre aux races criminelles?

A genoux, nations! invoquez l'Éternel!
Le front à terre, ô rois! évêques, à l'autel!...
Mais l'arc de Dieu toujours est tendu dans le ciel.

DENNE-BARON.

DES VOIX,

LEUR FORMATION, LEUR NATURE, LEURS ESPÈCES.

Nous avons considéré l'élément de la parole à son origine, et nous avons reconnu qu'il se composait de l'air chassé par les poumons; nous l'avons apprécié dans son passage à travers les organes de la vocalité, et nous avons remarqué qu'indépendamment des modifications qu'il était susceptible de recevoir, par suite de leur mouvement antérieur ou postérieur, il pouvait devenir sonore, par le fait seul de leurs dispositions particulières. Il se répand, selon l'issue qui lui est ménagée, par la bouche ou par le nez, dans les cavités supérieures ou inférieures du système vocal.

Quand l'air ne peut s'échapper que par le nez, il est *sonore* ou *insonore*, selon qu'à son passage, il en frappe ou non les parois internes. Dans l'un ou l'autre cas, ne faisant la rencontre d'aucun organe mobile, il ne peut être modifié par *disposition*, ni même par *opposition* ou *articulation*, si ce n'est, à son origne, par les inflexions du gosier; de sorte que le chanteur qui tiendra la bouche fermée, ne produira jamais que le même *son*, quelque variété de *tons* qu'il lui fasse subir; ce qui nous indique, dès-à-présent, une distinction essentielle entre la parole et le chant.

Quand le son s'échappe par la bouche, ou par la bouche et le nez à-la-fois, il est soumis à toutes les

variations constitutives de la parole, et prend plus particulièrement la dénomination de *voix*. Les voix se divisent en *orales* et en *nazales*.

Un son peut entièrement différer d'un autre, comme E, I, É, A, O, U. Deux sous peuvent être *identiques*, quoiqu'exprimés par des signes différens, comme dans *je saut*AI, *beaut*É; ils sont dits *similaires*, quand la disposition des organes qui les produit, bien que la même, éprouve cependant une légère altération, comme dans PO*tage*, POT et PÔ (rivière).

Ce que j'ai dit sur l'immutabilité de la nazalité, fait comprendre que les voix *bocales* seules sont susceptibles d'avoir des similaires.

Dans un traité fort ingénieux sur les voix de la langue française, M. Morel, adoptant et développant une opinion de Court de Gebelin, a cherché à établir une analogie entre les sept tons de la musique et les sept sons principaux qu'il reconnaît dans la langue française; il a été jusqu'à donner le résumé de son travail dans une game présentant la correspondance des sept tons *ut, ré, mi, fa, sol, la, si,* avec les sept voix A, É, I, O, U, AU, OU, en marquant les sons graves par les tons naturels, et les sons aigus par les notes dièsées (1).

---

(1) Quant aux petites chansons de M. de Laforre, elles reposent sur des données tout-à-fait arbitraires, et il est inutile de s'en occuper. (*Voy*. les Notions préliminaires, t. VI, p. 232.)

Il faut se défier de ces tours de force de l'esprit. On a dit que toutes les sciences se tiennent, et l'on a eu raison ; mais toutes les sciences ne se confondent pas, et il y a danger à transporter dans l'une d'elles les principes spéciaux d'une autre. Qui ne comprend que le son A, par exemple, est susceptible de parcourir à lui seul tous les tons de la musique? Nos paroles d'opéra, où toutes nos *voix* viennent figurer sous des tons divers, simples ou mis en groupe ; le fidèle *la la la,* avec le secours duquel nos maîtres de chant font parcourir à leurs élèves les notes de tout un morceau de musique, n'en seraient-ils pas la preuve la moins équivoque? M. Morel n'a pas remarqué que c'est aux dispositions du gosier que sont dus les *tons,* et de celles des organes postérieurs que résulte la parole. Les premiers doivent tous leur existence à un même instrument, quoiqu'ils soient tirés de diverses cordes ; les sons vocaux sont produits par autant d'instruments divers, bien que réunis pour former, en quelque sorte, un même orchestre. Le son A, par exemple, ne ressemble pas plus au son I, au son U, etc., que le son du cor ne ressemble à celui de la flûte ou du violon, bien que chacun de ces *sons* soit susceptible de parcourir également tous les *tons* d'une échelle diatonique ou chromatique. Il faut savoir faire la part de deux sciences très-diverses par leurs agents et par leurs résultats;

celle de la musique et celle de la parole, malgré les rapports généraux qui peuvent exister entre elles, c'est-à-dire quoique la musique puisse être *parlée* et la parole *chantée*.

Faut-il conclure de-là que telle *voix* n'est pas plus retentissante que telle autre, et qu'une même *voix* ne soit pas susceptible elle-même de modification à cet égard? C'est comme si l'on demandait si tel instrument ne fait pas plus de bruit que tel autre, et si deux instruments de même espèce, mais de dimension différente, produisent des sons de même volume. Certes, il ne faut point nier, il faut accueillir au contraire avec empressement, et constater avec soin, l'heureuse diversité des sons de notre langue, reconnaître une sorte d'exiguité et de gravité relatives de l'un à l'autre et en eux-mêmes, mais se garder d'établir, de créer des comparaisons tout-à-fait en dehors du sujet, et qui ne peuvent qu'y jeter la confusion. Ainsi les mots *haut* et *aigu*, *bas* et *grave* n'auront aucune synonymie à nos yeux.

Une fausse appréciation des qualités du son a encore conduit à confondre deux caractères bien distincts : la *gravité* et la *longueur*, ou *quantité*. Un son est *grave* ou *aigu* par sa nature, il est *long* ou *bref* par position. Si j'osais, je dirais même qu'un son peut perdre de son mètre, mais qu'il ne peut ja-

mais l'alonger (1). Ceci demande une explication.

Il nous arrive en lisant, en parlant, en déclamant, de nous arrêter d'une façon particulière sur certains mots, d'appuyer sur certaines syllabes, que nous voulons, par là, mettre en quelque sorte, en saillie, comme plus dignes de fixer l'attention. Ceci tient à l'intelligence des mots, et non au matériel des *voix*; c'est ce qui constitue la *quantité oratoire*, qui ne rentre pas immédiatement dans mon sujet. Mais comme les anciens avaient adopté une prosodie exactement marquée pour chaque son, ou plutôt pour chaque syllabe, par des *brèves*, des *moyennes* et des *longues*, quelques grammairiens ont pensé qu'il devait ou qu'il pourrait bien en être ainsi dans la langue française. Récemment encore les anciens rédacteurs du Journal grammatical avaient publié sur ce sujet (38e numéro) un travail manuscrit de Domergue, auquel ils semblaient attacher beaucoup d'importance. Le savant grammairien s'efforce de retrouver dans notre poésie les mètres divers employés dans la poésie latine et grecque (2) On y lit :

---

(1) Je prie de bien remarquer que je parle des *sons* et non des *syllabes*.

(2) C'est aussi l'opinion de M. Dubroca dans sa *Nouvelle prosodie française*.

« Dans *rat*, *rase*, *rasé*, le son *a* ne se prononce pas exactement de même. »

— Il se *prononce* exactement de même dans *rase* et *rasé*, parce que dans ces deux mots il est également suivi de l'articulation *s* (z).

— « Il n'a pas la même étendue. »

— La *prononciation* et l'*étendue* sont deux choses différentes.

— « Dans *rat* il est bref, dans *rase*, très-long ; et dans *rasé*, un peu moins long, à cause de l'appuide la voix sur la seconde syllabe ; dans ce cas, nous l'appelons moyen. »

— Il n'est pas plus *long* dans *rase* que dans *rasé*, et dans *rase* et *rasé* que dans *rat*. Seulement dans *rat* il n'est suivi d'aucune action de la parole ; dans *rasé*, il est suivi d'une articulation et d'un son soutenu, et une oreille peu attentive s'imagine qu'il en reçoit quelque extension ; dans *rase*, il est suivi d'une articulation, puis d'un son presque nul, lesquels semblent se confondre avec lui, et la méprise devient encore plus facile ; mais, en réalité, on retrouve toujours le même son, quant à la *dimension*. (RA...T, RA...*sé*, RA...*se*), pour peu qu'on s'applique à la bien séparer par la pensée de ce qui lui est étranger. Comment pourrait-il en être autrement ? Une seule raison peut influer sur la longueur d'un son, la facilité ou la difficulté de passer de ce son à un son sui-

vant immédiatement, ou par l'intermédiaire d'une articulation. Dans le dernier cas, l'allongement n'est qu'apparent ; le son est toujours le même, et ce qui paraît lui être ajouté, n'est que l'articulation. Quand deux voix sont successives, il ne peut arriver que deux choses : les organes après avoir formé la première, changent de disposition pour former la seconde, et l'on obtient ordinairement deux sons successifs de même dimension ; mais si ce changement se fait facilement, l'émission de la seconde voix peut suivre celle de la première avec plus de célérité, et le même temps est partagé par les deux sons ensemble ; c'est ce qui arrive dans les diphtongues qui, en conséquence, ne comptent que pour une mesure dans notre poésie. Ainsi nous avons des sons d'une mesure, d'autres, d'une demi-mesure, mais point d'une mesure et demie ; pour reprendre le langage grammatical, des longues en général, et des brèves seulement dans les diphtongues. Le *mètre* de nos sons ne doit pas être confondu avec leur *valeur*.

Nous nous garderons aussi d'appeler une voix *ouverte* ou *fermée*, sous le prétexte que la bouche s'ouvrirait plus ou moins pendant son émission : c'est à cet organe qu'il faudrait rapporter ces dénominations, ceux du son ne peuvent résulter que de son appréciation par l'ouïe, et être puisées dans sa propre nature.

Nous aurons donc pour divisions principales : voix BOCCALES OU ORALES et voix NAZALES ; pour subdivision des premières, voix IDENTIQUES et voix SIMILAIRES. Ensuite, distinguant la valeur et la longueur de son, nous reconnaîtrons, d'un côté, des voix plus graves et des vois plus aigues, puis des vois susceptibles en elles-mêmes de passer par des nuances graves, moyennes ou aiguës ; de l'autre, des voix de même longueur (quel que soit leur degré de gravité ou d'exiguité), à moins qu'elles ne concourent à former ce que les grammairiens appellent *diphtongues*.

ABANDON DÉLAISSEMENT.

M. Prosper Huguet, juge d'instruction à Châteaulin, nous adresse une lettre dans laquelle on lit :

« Je crois devoir vous soumettre un doute qu'à fait naître dans mon esprit, la lecture du nouveau *Dictionnaire des synonymes* de M. Guizot. Au mot DÉLAISSER, ABANDONNER (tome premier), on prétend que le premier ne se dit jamais que des *personnes*, et que le second s'applique également aux *choses* et aux *personnes* : si, comme je le suppose, l'abbé Girard, auteur de l'article, ne fait aucune différence dans la signification de *délaisser* et de *délaissement*, comment expliquer l'erreur des rédacteurs de nos codes qui ont écrit plusieurs fois, *délaissement de bien par hypothèque*, *délaissement de choses assurées*, etc., etc. Nos législateurs ont-ils donc commis une faute

contre la règle? Ou le principe est-il trop exclusif? Ou serait-ce encore l'usage qui aurait introduit cette extension et ce *fautif* emploi, comme il arrive au palais, où la plupart des mots sont chaque jour dénaturés, sans que personne s'avise d'y redire?

Pour connaître le sens dans lequel un mot doit être employé, on a une seule question à s'adresser : « Quel est le sens donné à ce mot par les personnes qui parlent correctement? Quel est l'usage? » Les mots n'étant que les signes conventionnels de nos idées, c'est en effet de l'usage seul qu'ils doivent tenir leurs titres de naturalité. Malgré la défiance dans laquelle nous devons nous tenir contre une habitude personnelle de termes de palais, nous n'hésiterons donc pas à donner ici raison aux législateurs contre les grammairiens. S'il nous est permis de dire toute notre pensée, les recueils de synonymes sont en partie dus à la manie du bel esprit, et il y a souvent moins de réalité que de système dans les différences qu'on y signale. La lecture des bons ouvrages, voilà la source du bon emploi des mots. Fuyons la subtilité des catégories, et laissons à l'expression l'essor et la mobilité de la pensée : la langue d'un peuple libre ne doit point être ainsi garrottée.

N. B.

Une jeune dame, fort enthousiaste du talent de M. Victor Hugo, et qui a d'ailleurs plus d'une rai-

son de se connaître en belle poésie, nous reproche un excès de sévérité dans la critique que nous avons faite dernièrement de cet auteur, ou plutôt dans le choix de la pièce qui en a été l'objet. Elle nous adresse en même tems l'analyse suivante qui ne peut manquer d'être bien accueillie de nos lecteurs.

LES FEUILLES D'AUTOMNE.

Dans ce moment, où la politiqne est une idée fixe qui agite toutes les classes de la société, bien des auteurs ont voulu vainement parler le vague langage de la poésie à cette foule tout occupée de calculs positifs, tous leurs ouvrages ont passé inaperçus; mais un livre décoré du nom de Victor Hugo, semble revêtu d'un cachet magique; il met en mouvement toutes les opinions littéraires; chacun veut le connaître: les classiques, dans le dessein de le disséquer selon les règles, et de critiquer ce jeune étourdi qui ose avoir du génie sans la permission d'Aristote et de Boileau; les romantiques, pour réchauffer leur imagination à ce foyer de pensées. Je l'examine pour en donner l'analyse, et je ne dois pas oublier la tâche que je me suis imposée.

Les sujets de ces nouvelles poésies sont simples comme la vie intérieure: ce sont des sentimens que chacun éprouve; le poète a regardé dans son âme, et s'est mis à chanter. Les douces émotions qu'éveillent

un instant dans le cercle de famille les lettres d'amour du jeune homme, relues plus tard par l'homme sage, la prière d'une petite fille, ont tour à tour trouvé place dans son ouvrage. Rien ne lui a paru indigne : il a ramassé toutes les pierres dont il a pu faire des diamans. Tous ses morceaux étincellent de beautés, dans l'ensemble comme dans les détails : ce sont des tournures de phrase nouvelles, des expressions hardies, qui donnent au style plus de mouvement et de brièveté, des hémistiches à peine indiqués, lorsque le goût l'exige, et qui n'ont pas une mesure toujours égale comme le balancier d'une pendule; ce sont des idées abondantes que contiennent à peine les cadres tracés, des sentimens exprimés avec un naturel parfait jusques dans leurs nuances les plus délicates, et quelquefois, lorsque les impressions ne peuvent être rendues par des mots positifs, des expressions vagues, qui éveillent mille pensées vraies, telles que dans ces vers adressés à un voyageur :

. . . .

Partout où vous mena votre inconstante envie,
Jetant et ramassant,
Pareil au laboureur qui récolte et qui sème,
Vous avez pris des lieux, et laissé de vous-même,
Quelque chose en passant.

On trouve enfin à chaque page de brillantes innovations et une hardiesse admirable. M. Victor Hugo n'est pas un de ces génies craintifs, qui res-

tent toujours aussi loin de la terre que des cieux, trop prudens pour tomber, mais aussi trop timides pour s'élever : c'est un grand poète qui peut tout et qui ose tout. Mais ses vers parleront pour lui avec plus d'éloquence que ma faible analyse : je vais choisir quelques fragmens de ses nouvelles poésies, non pas comme on choisit le beau parmi le médiocre, mais comme on choisit des brillans parmi les perles. Voici les premiers vers du recueil :

Ce siècle avait deux ans! Rome remplaçait Sparte;
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
Et du premier consul, déjà par maint endroit,
Le front de l'empereur brisait le masque étroit.

Après ce début sublime, l'auteur n'a pas fléchi, fatigué de sa propre grandeur. Voici d'autres vers qui me semblent un chef-d'œuvre de grâce et de naturel : ce sont des stances adressées à des enfans :

Quelquefois nous parlons, en remuant la flamme,
De patrie et de Dieu, des poètes, de l'ame
Qui s'élève en priant.
L'enfant paraît; adieu le ciel et la patrie,
Et les poètes saints! La grave causerie
S'arrête en souriant.

Enfans, dit le poète, mon âme s'épanouit à votre vue :

Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies,
Car vos petites mains, joyeuses et bénies,

N'ont point mal fait encor ;
Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange ;
Tête sacrée ! enfant aux cheveux blonds ! bel ange
A l'auréole d'or !

. . . .

Il est si beau l'enfant, avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite appaisés,
Laissant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune ame à la vie,
Et sa bouche aux baisers !

Ailleurs ce sont des conseils aux poètes, qu'il veut initier à ses secrets divins :

Partout où le couchant grandit l'ombre des chênes,
Partout où les côteaux croisent leur molles chaînes,
Partout où sont des champs, des moissons, des cités,
Partout où pend un fruit à la branche épuisée,
Partout où l'oiseau boit des gouttes de rosée,
Allez, voyez, chantez !

. . . .

Si vous avez en vous, vivantes et pressées,
Un monde intérieur d'images, de pensées,
De sentimens, d'amour, d'ardente passion,
Pour féconder ce monde, échangez-le sans cesse
Avec l'autre univers visible qui vous presse !
Mêlez toute votre ame à la création !

Je terminerai mon analyse en citant quelques regrets du poète sur le sort de ses poésies, livrées au jugement de la foule :

Moi, comme des feuilles flétries,
Je les vois, toutes défleuries,

Courir sur le sol dépouillé ;
Et la foule qui m'environne,
En broyant du pied ma couronne,
Passe et rit de l'arbre effeuillé !

Oh! qu'il ne craigne pas un tel sort! Loin de les fouler aux pieds comme les feuilles jaunies par l'automne, le passant recueillera avec soin ces feuilles brillantes de fraîcheur d'un arbre aux rameaux féconds, qui en promet encore de si belles.

Société Grammaticale et Littéraire.

(Séance du 19 juin 1831.)

Doit-on dire : *quels* sont les gens, ou *quelles* sont les gens que vous fréquentez?

M. Rey, au nom de la Commission d'examen, il est d'usage que l'adjectif prend le féminin toutes les fois qu'il précède immédiatement le mot *gens*, à moins que sa terminaison ne soit la même au masculin et au féminin; mais qu'il se met au masculin s'il ne le précède que médiatement, ou s'il est énoncé après. Il faut donc dire : *quels* sont les gens.

M. Sabatier. Si nous examinons la règle posée dans les grammaires, nous avouerons que rien n'est plus bizarre; pour moi, je la crois purement eu-

phonique. On dit, ces *bonnes* gens sont-ils heureux? parce qu'il répugnerait de prononcer ces *bons* gens; mais on dit bien, ces *bons* et braves gens. Ici l'oreille est satisfaite. Pourquoi ne dirait-on pas : *quels* gens seraient assez sots pour se conduire ainsi? quoiqu'on dise *quelles* sottes gens, et non *quels sots* gens. La Commission aurait dû motiver son rapport et l'appuyer sur des faits. Je sais qu'il est d'usage de donner le féminin à l'adjectif qui précède immédiatement le mot *gens*, et de mettre au masculin celui qui le suit : ces *bonnes* gens sont heureux, les *vieilles* gens sont soupçonneux; on ne doit pas s'exprimer autrement.

On lit dans La Fontaine :

> Quatre animaux divers, le sot Grippe-Fromage,
> Triste oiseau le Hibou, Ronge-Maille le rat,
> Dame Belette au long corsage,
> *Toutes* gens d'esprit scélérat.

Et dans une autre fable :

> *Tous* les gens lui criaient...

Ici *tous* ne précède pas immédiatement le substantif.

Mais on lit dans le même auteur :

> *Tous* gens sont ainsi faits.

Il faut donc en conclure que, par exception, l'ad-

jectif *tous* précédant immédiatement le mot *gens*, se met en rapport de genre avec le déterminatif qui le suit, comme pouvant se réunir sous une même idée. Ainsi l'on dira :

Ce sont *tous* gens instruits, et ce sont *toutes* sottes gens.

M. LEMARE. Le mot *gens* est féminin de sa nature : la *gent* trotte-menu. Après ce mot énoncé vient l'idée d'hommes qui termine l'accord de l'adjectif. Quand on dit : *la plupart* emportés d'une fougue insensée.... *la plupart* annonce le féminin, cependant l'adjectif prend le masculin : la plupart des auteurs emportés..... Il faut donc, dans ces locutions, admettre la syllepse. Au surplus, l'usage fait loi en cette circonstance.

L'Assemblée se range à l'avis des deux préopinants.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

JEU étymologique et mnémonique, ou Exercice sur les mots composés, accompagné d'un vocabulaire destiné à faciliter l'usage du jeu; par P. Millon, professeur de langues, membre de la Société grammaticale.

Chez l'auteur, rue des Martyrs, n° 10. Prix : 5 fr.

M. Millon a consacré de longues veilles à la composition d'un Dictionnaire étymologique sur un plan tout à fait nouveau. Le Jeu que nous annonçons a pour objet de mettre la science étymologique à la portée des enfants. Ce serait un cadeau d'étrennes fort bien entendu.

— MÉMORIAL encyclopédique et progressif des connaissances humaines, ou Annales des sciences, des lettres et des beaux-arts; de l'industrie, des manufactures et des métiers; de la géographie, des voyages et de l'histoire, formant un complément annuel de l'Encyclopédie portative, et une Revue mensuelle des découvertes et acquisitions de l'esprit humain; rédigé avec l'assistance des trois Comités du conseil de perfectionnement de l'Encyclopédie portative, sous la direction de M. C. Bailly de M erlieux.

L'esprit humain, à l'époque de civilisation où nous vivons, est trop avancé pour demeurer stationnaire; on ne peut éviter de rester en arrière qu'en marchant de concert avec lui. D'une autre part, le cercle des connaissances qu'il embrasse est trop vaste, pour qu'il soit permis à d'autres qu'aux hommes spéciaux de descendre dans les détails de ses découvertes journalières; mais l'homme qui prétend, de nos jours, à une bonne éducation, et le savant, pour tout ce qui ne fait pas l'objet de ses travaux particuliers, doivent avoir jeté un coup-d'œil sur l'ensemble des connaissances humaines, et, après cela, suivre à grands pas leur marche progressive : l'Encyclopédie portative est destinée à remplir le premier point de vue; le second est atteint par le Mémorial encyclopédique, qui sert de complément naturel et nécessaire à la collection dans laquelle aura été présenté, avec le plus grand soin, l'état de chaque science jusqu'au 1er janvier 1831.

Ce recueil présente le sommaire le plus complet et le plus serré de toutes les acquisitions annuelles dignes de mention faites par l'esprit humain dans toutes ses branches d'exploration. Il contient la Biographie des hommes distingués morts dans l'année, et le Catalogue raisonné des bons ouvrages qui ont vu le jour ou ont été réimprimés. Enfin, chaque année, une Table par ordre de matières classe chaque article dans le traité de l'Encyclopédie auquel il appartient, et une Table alphabétique facilite toutes les recherches.

— LES FEMMES considérées sous le rapport de leur influence sur

le bonheur des sociétés : de la nécessité de leur donner des connaissances utiles; par H. Cellier.

Paris, chez Roy-Terry, libraire, Palais-Royal, galerie de Valois, n° 185. Prix : 1 fr.

Méthode de lecture applicable à tous les modes d'enseignements, et adoptée par l'Association pour l'instruction du peuple; par M. A. Peigné. Prix : 1 fr. 25 c.; les tableaux in-plano, 3 fr. 50 c. Chez Armand Aubrée, rue Taranne, n° 14.

L'enseignement de la lecture a fait, depuis quelques années, de véritables progrès. Celui que nous annonçons a un incontestable mérite, c'est d'être d'une grande simplicité pratique. Il est divisé en quatre sections précédées d'instruction pour le maître.

La première comprend les sons simples et les mouvements simples, c'est-à-dire les signes simples des sons et des articulations : elle se divise en huit leçons.

La seconde présente les sons composés, c'est-à-dire les signes composés des sons : elle comprend cinq leçons.

La troisième, les mouvements composés : neuf leçons.

La quatrième traite des difficultés de la lecture : onze leçons.

Le suffrage de l'Association pour l'instruction élémentaire est une recommandation dont l'auteur peut se prévaloir à juste titre.

Recueil des Améliorations progressives de la grammaire française, précédé d'un chapitre sur l'ordre à suivre dans l'enseignement de la langue, d'après la méthode naturelle, et suivi d'un Traité de la tenue des livres en partie double; ouvrage contenant une Table de quatre cent cinquante questions, et approprié à tous les genres d'enseignements; par M. Pierre-Camille d'Olivier, membre de la Société grammaticale de Paris.

On souscrit à Paris, chez Garnier, libraire, au Palais-Royal cour des Fontaines. Prix : 1 fr. 50 c.

Nous rendrons compte de cet ouvrage qui va paraître incessamment, aussitôt qu'il nous sera adressé. Le nom de l'auteur est déjà une bonne recommandation.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE,

LITTÉRATURE.

DES VOIX ORALES.

L'émission de l'air par les poumons, sa sortie par la bouche, sont deux phénomènes communs aux *voix orales*, qu'ils constituent. Le premier ne pouvant varier quant à ses effets sur l'ouïe, puisqu'il n'en produit aucun par lui-même, ce n'est que dans les dispositions diverses des organes de la bouche, qu'il faut en rechercher les caractères distinctifs.

D'après l'usage le plus anciennement et le plus généralement établi, on classe ainsi les voix de la langue française :

1	2	3	4	5
a,	é,	i,	o,	u.

Cet ordre a, je crois, été primitivement indiqué par l'ouverture de la bouche, considérée du plus au moins. Ensuite il aura été adopté par habitude et sans examen; car lorsqu'on a cru devoir ajouter une voyelle aux cinq ci-dessus, le *y*, on lui a donné le sixième rang, comme si c'était un son de plus, au lieu de l'accoler au I, dont il n'est que le synonyme.

M. Morel présente son échelle diatonique ainsi qu'il suit :

1	2	3	4	5	6	7
a,	**é,**	**i,**	**o,**	**u,**	**eu,**	**ou,**

Profitant des progrès de la science, il a reconnu deux sons de plus, *eu*, *ou*.

Je me suis déjà expliqué sur le fond de son système. Si je croyais devoir considérer, non pas le ton des voix, mais la différence du volume vocal dans ses effets sur l'ouïe, je reconnaîtrais volontiers que la voix A présente un son plus plein, plus large; la voix É un son plus délié; I, plus encore. Mais arrivé à O, je m'arrêterais tout court, comme devant le son le plus retentissant de la langue; j'hésiterais peut-être à le mettre avant ou après A; mais je ne pourrais me résoudre à le placer après É et I. Il me semble ensuite que U, EU, OU, ne sont

pas de la même nature que A, É I, et ne doivent pas leur faire suite dans l'ordre progressif de l'exiguité; puis EU me paraîtrait mieux placé avant U.

M. de Laforre classe ainsi ses sept voix : (1)

1	2	3	4	5	6	7
a,	é,	i,	o,	u,	eu,	ou,

Il faut lui rendre cette justice, qu'il ne parle de chant, que comme moyen mnémonique; et si sa classification est intentionnelle, elle ne peut être basée que sur l'ouverture de moins en moins grande des lèvres. Sous ce point de vue il n'y aurait pas grand reproche à lui faire : je ne voudrais que changer E et O de place. L'erreur de M. de Laforre viendrait sans doute de ce qu'entraîné par l'habitude, il aurait, par mégarde, donné le son grave à O, tandis qu'il nous convient d'examiner d'abord les voix dans leurs conditions primitives, sans égard aux changemens qu'elles peuvent éprouver. Je mettrais donc A, É, I, O, E, U, OU, (2).

Mais je remarque que quand je prononce A, É, I,

(1) Cette classification est puisée dans Beauzée. (*Grammaire générale*, p 7).

(2) D'après un article de la *Gazette littéraire* n° 29, ce serait en effet l'ordre établi par M. de Laflore.

l'ouverture de la bouche ne diminue pas par le même procédé, que quand je prononce O, E, U, OU. Dans le premier cas, la mâchoire inférieure, la seule mobile, se soulève, sans qu'il se manifeste le moindre rapprochement de la part des deux coins des lèvres qui ne font que suivre le mouvement donné; dans le second, c'est la mâchoire qui reste immobile, et le rapprochement successif des lèvres s'opère dans tous les sens, de façon à présenter une ouverture de plus en plus *arrondie*. La nature du son n'est pas sans une sorte d'analogie avec la disposition des organes : pour la première série, il semble *s'amincir*; dans la seconde, *s'obstruer* et *s'éteindre*; I est, en quelque sorte, plus criard que A; et OU, plus sourd que O; poussés à l'extrême, le premier deviendrait un *sifflement*, et le second, un *souffle*. Ces différences se vérifient par la contre épreuve, c'est-à-dire quand on passe successivement de I à A, et de OU à O; mais elles se confirment surtout, si la comparaison s'établit d'une série à l'autre, si l'on passe de U à I, de E à É, etc. La transition de A à O ou de O à A, qui est la plus insensible, parce que la bouche conserve, dans l'émission de l'une ou l'autre voix, une ouverture à peu près égale, n'en est pas moins très-indicative de la différence essentielle de la double catégorie que je me crois en droit d'établir. Les lèvres, ouvertes pour

prononcer A, se rapprochent pour opérer le son O, dans une forme qui, dit-on, n'a pas été sans influence sur celle donnée à son signe.

Jusqu'à présent nous ne nous sommes arrêtés qu'aux manifestations extérieures des organes. C'était la marche naturelle; car on commence toujours par voir ce qui est le plus apparent; mais pour obtenir un résultat complet, nous devons porter plus loin nos investigations.

Quand je prononce successivement A, É, I, ne s'opère-t-il dans ma bouche d'autre mouvement que celui de l'élévation de la mâchoire inférieure? La langue reste-t-elle inerte, se bornant à suivre passivement le mouvement qui lui est imprimé? Ne tend-elle pas plutôt à se soulever elle-même pour réduire le méat aérien? Il y a plus : ne serait-ce point elle qui imprimerait le mouvement, au lieu de le recevoir? Il est un moyen simple de s'en assurer. Placez-vous devant un miroir, et essayez de parcourir les trois voix A, É, I, sans soulever la langue; cela vous sera impossible. Essayez au contraire de ne soulever que la langue, en maintenant la mâchoire en repos; vous réussirez très-bien : seulement vous éprouverez une gêne légère, venant de ce que la langue étant retenue par la mâchoire, doit en éprouver quelque difficulté dans son ascension. C'est donc le mouvement de la langue qui est le prin-

cipal, et celui de la mâchoire n'est qu'accessoire et d'entraînement.

La même chose arrive; quand nous prononçons O, EU, U, OU; mais d'une manière moins sensible, parce que le mouvement des lèvres est plus libre et plus indépendant de celui de la mâchoire. On l'appréciera plus facilement, si l'on passe, sans intermédiaire, du son OU au son O, ou réciproquement.

Nous pouvons donc affirmer que nous avons deux classes bien distinctes de *voix orales* : celles qui sont dues à la disposition de la langue dans ses rapports avec les autres organes de la bouche; celles qui résultent de la disposition des lèvres : les LINGUALES et les LABIALES. Cette division recevra une nouvelle confirmation des détails dans lesquels nous allons entrer, si nous reconnaissons que les modifications relatives à chacuue de ces voix, sont le résultat d'un changement dans la disposition primitive de ces deux organes.

Après avoir porté notre attention sur les caractères généraux des voix orales, nous allons les examiner en elles-mêmes dans l'ordre méthodique suivant, peu différent de celui adopté généralement :

Linguales : A, É, I;

Labiales: O, E, U, OU.

N. B.

Société Grammaticale et Littéraire.

(Séance du 17 juillet.)

TOUT, TOUTE.

M. Bescher, au nom de la Commission d'examen : on lit dans l'Avare de Molière.

Et vous êtes *toute* raison. (Ces mots s'adressent à l'Avare.)

Et, dans le Médecin malgré lui :

Dans le fond il est *tout* science.

Dans le premier exemple, l'auteur fait rapporter *toute* au substantif qui suit. Toute la *raison*, tout ce qui s'appelle *raison* est renfermé dans votre personne. Dans le second, il le met en rapport avec l'individu dont il est parlé. Toute sa personne, tout son être est *science*.

Votre Commission a jugé bonnes les deux locutions. Comme la raison n'est qu'une, Molière a pu dire : toute *la raison est en vous*. Mais les sciences sont diverses : *toute la science* n'aurait pas si bien convenu, car il s'agit dans la pièce d'une science spéciale, celle du médecin.

L'Assemblée partage cet avis.

(Séance du 24 juillet.)

AUPRÈS DE QUI OU DES QUELLES.

M. SABATIER, au nom de la Commission d'examen :

On voit cent belles ici auprès *de qui* je m'empresse.

La question est de savoir si MOLIÈRE n'aurait pas dû préférer *auprès desquelles* à *auprès de qui?*

La Commission a pensé que ces mots *cent belles,* s'offrant sous une acception vague, auraient été mieux représentés par *desquelles,* qui en eussent complété la détermination. Le relatif *qui* est propre à suivre un substantif précis et positif. En outre, cette séparation du *qui* de son antécédent, par plusieurs mots intermédiaires, nuit à la liaison des idées. L'auteur aurait donc dû écrire : on voit cent belles ici auprès *desquelles* je m'empresse. Tel a été le sentiment de la Commission.

M. TOUVENEL. Je ne vois pas sur quel principe, admis en grammaire, se fonde la Commission. C'est en l'absence des faits contradictoires qu'elle jette en avant son opinion. Est-ce parce que le *qui* est complément d'une préposition qu'elle en blâme l'emploi? Mais on dira : auprès de *qui* prendrai-je des rensei-

gnements? Je sais que lorsqu'il y a du doute, on fait usage de *laquelle* au lieu de *qui*; mais ici il ne se présente pas plusieurs antécédents. Je ne vois donc aucun motif pour préférer *desquelles* à *de qui*.

M. Vanier. La phrase citée par M. Touvenel n'a point ici d'application, elle ne renferme pas d'antécédent. *Auprès* DE QUI *prendrai-je des renseignements? Qui* peut s'entendre d'hommes, comme de femmes; voilà pourquoi *desquels* ne conviendrait pas; mais *duquel*, *de laquelle* sont faits pour déterminer le substantif, et ils le déterminent d'une manière d'autant plus précise, qu'ils en indiquent le genre et le nombre. On demande des faits; en l'absence des faits ne peut-on pas invoquer l'usage? L'euphonie a aussi son influence sur notre manière d'écrire. Je dirai : La personne auprès *de laquelle* vous avez été introduit. *Qui*, convenant aux deux genres, et aux deux nombres, laisse toujours quelqu'incertitude dans l'esprit, quand il est éloigné d'un antécédent du genre féminin. Je partage l'avis de la Commission.

M. Lemare : Lorsque la question était agitée au sein de la Commission, j'avoue que je balançais entre les deux expressions. On dira fort bien : *Ma sœur auprès* DE QUI *vous n'êtes qu'un inconséquent. Cette femme auprès* DE QUI, *dans l'esprit* DE QUI *vous êtes fort bien*. J'en conclus que si l'objet est déter-

miné d'une manière précise, il faut faire usage de *qui*. Mais dans *on voit cent belles*, BELLES est-il assez déterminé? *Les belles auprès desquelles vous êtes assis*. *Les* ne me semble pas déterminer assez. Quand la détermination est insuffisante, on complète la force qui lui manque par l'emploi de *lequel*, *laquelle*; mais si la détermination est précise, on préférera *qui*; toutefois encore si ce mot ne se trouve pas précédé de deux antécédents, entre lesquels l'esprit pourrait balancer; il rendrait alors la phrase amphibologique.

L'Assemblée consultée décide que la phrase de MOLIÈRE ne laisse aucun doute dans l'esprit, et qu'elle est régulière.

A BEAUCOUP DE SUIVI D'UN PARTICIPE.

M. SABATIER continuant son rapport.

Il faut attribuer sa maladie à *beaucoup* d'eau-de-vie qu'il *bu*.

Il s'agit de savoir si le participe *bu* doit se mettre en rapport avec l'*eau-de-vie*, ou seulement avec l'idée d'intensité. Dans la phrase écrite *bu* est au masculin. M. LEMARE a prétendu que cette manière d'écrire est irrégulière, et qu'il fallait dire *au beau-*

coup si l'on voulait regarder ce mot comme substantif.

La Commission a été d'avis que si la locution est reconnue française, *bue* doit prendre le féminin, car il y a de l'eau-de-vie *bue*, quelle qu'en soit la quantité.

M. VANIER : Entraînés par l'usage, nous supprimons l'article devant *beaucoup*, mais ce mot n'en doit pas moins être considéré comme substantif. *Beaucoup* d'eau-de-vie, c'est une grande quantité de cette liqueur. Quand cette quantité est déterminée par un substantif singulier, ce n'est point avec ce substantif, mais avec la quantité que le participe doit se mettre en rapport. *C'est* AU TROP *de soupe*, AU TROP *de viande qu'il a* MANGÉ, *qu'est due son indigestion*. Pourquoi n'écrirait-on pas de même : *C'est à* BEAUCOUP *de viande qu'il a* MANGÉ ? *Le trop d'eau qu'il a bu l'a incommodé*. C'est la quantité qui domine dans la pensée. Ici *beaucoup* exprime une idée d'intensité, parce que le substantif qui suit ne se divise point dans la pensée. Si *beaucoup* précédait un nom pluriel, il aurait une signification partitive. La quantité est déterminable et peut se compter par individus. Au surplus, on peut regarder le rapport comme sylleptique et écrire *bu* au masculin, si l'on veut arrêter son idée sur la quantité, de même qu'on peut l'écrire au féminin si l'on porte son idée sur la chose

bue. Cette faculté a toujours été accordée aux écrivains.

M. TOUVENEL : Si vous ne voulez signifier qu'une certaine quantité, il faut dire : *A beaucoup de l'eau-de-vie qu'il a* BUE. *Cet homme dit* BEAUCOUP *en peu de mots*. Je ne pense pas que *beaucoup* puisse être regardé comme substantif : il faudrait qu'il fût précédé de l'article. La phrase sera française, si vous faites rapporter l'action d'avoir bu à l'adverbe de quantité. C'est alors *beaucoup* qui domine dans la pensée.

M. LEMARE : On n'est pas accoutumé à mettre *le* devant *beaucoup*, comme on le place devant *peu*, *plus*, *moins*; je ne l'en regarde pas moins comme substantif. Mais *beaucoup d'eau-de-vie* semblerait signifier des eaux-de-vie de *plusieurs sortes*. Il y a une idée d'énumération, au lieu que si l'on dit : *Le trop de liqueur qu'il a bu*, alors on ne compte plus, comme dans *beaucoup d'eau, beaucoup de vin*. Je persiste à soutenir que la construction telle qu'elle vous est présentée est vicieuse.

L'Assemblée condamne la locution.

Nous partageons l'avis de la Société : M. Lemare approchait de la vérité, quand il disait 1° qu'il faudrait AU (*à le*) *beaucoup*, 2° que *le* ne se mettait pas avant *beaucoup*. Il faut dire : *A la grande quan-*

tité et *bue*, s'accordera avec *quantité*; car on dirait:

Il faut attribuer sa maladie à la grande quantité de vin qu'il a BUE.

puisque ce n'est pas parce qu'il a bu *du vin*, mais parce qu'il en a bu une *grande quantité*, qu'il est malade. N.-B.

(Séance du 31 juillet.)

PLACE DU QUI RELATIF.

M. BESCHER, au nom de la Commission d'examen :

Et plus l'amour est cher *qui* lui donne naissance...
MOLIÈRE.

Votre Commission n'a vu dans ce vers qu'une transposition. Quoique le *qui* soit éloigné de son antécédent, il peut se justifier par des phrases analogues.

BOILEAU a dit :

Il voit de saints guerriers une ardente cohorte,
Qui tous remplis pour lui d'une égale vigueur...
La déesse en entrant *qui* voit la nappe mise...

RACINE a dit aussi :

Phœnix même en répond, *qui* l'a conduit exprès
Dans un fort éloigné du temple et du palais.

Ainsi le relatif, sujet d'une proposition subordon-

née, peut être séparé de son antécédent par des mots intermédiaires. Votre Commission a donc pensé que la tournure employée par MOLIERE pouvait se justifier.

M. LEMARE : On dit : *Un homme s'est présenté*, QUI *a demandé à vous voir*. On voit que ce *qui* n'est pas là pour déterminer le mot *homme*, il est le signe d'une nouvelle proposition, et ne se rattache pas d'une manière inséparable au sujet de la première. Il n'en serait pas de même si l'on disait : *Le temps est irréparable* QUI *nous fuit ; le temps est perdu* QUI *a été mal employé*, parce que ces mots *qui nous fuit*, *qui a été mal employé* sont restrictifs de l'idée de *temps*, et ne s'en peuvent séparer sans nuire à la clarté de la phrase. Ainsi, quand le substantif est suffisamment déterminé, et que le *qui* suivant est énumératif ou déterminatif, celui-ci peut se séparer de son substantif. Le contraire arrive si le *qui* s'annonce comme le déterminatif nécessaire et indispensable du sujet.

M. SABATIER appuie la distinction qu'établit M. LEMARE. Lorsque le *qui* est restrictif du substantif qui précède, il ne doit s'en séparer que le moins possible ; mais s'il sert à développer le sens par une proposition subséquente, il est alors séparable comme dans la phrase qu'a eue à examiner la Commission.

M. Vanier ne voit pas trop le motif de la distinction qu'on veut établir. On dira également : *Un homme s'est présenté,* qui *a prétendu telle ou telle chose*, ou *un homme* qui *a prétendu telle ou telle chose, s'est présenté.*

L'Assemblée décide dans le sens de la Commission avec l'explication donnée par MM. Lemare et Sabatier.

Il nous semble que la Société grammaticale a fait deux choses contradictoires, en adoptant l'explication M. de Lemare, et en déclarant la correction de la phrase proposée. *Qui lui donne naissance* nous semble être le déterminatif *obligé* de l'*amour*; tellemeut qu'on ne pourrait pas le supprimer, et dire : *et plus l'amour est cher*, du moins sans altérer complettement le sens. Le grand nom de Molière l'aura, sans qu'elle s'en soit apperçue, conduite à la tolérance d'une véritable incorrection dont le romantisme pourrait s'emparer. Nous croyons qu'elle s'est mal à propos départie de son habituelle sévérité.

N.-B.

HIER SOIR, HIER AU SOIR.

Au Rédacteur en chef du Journal Grammatical.

Nevers, le . . . .

Je lis dans le premier volume du *Journal gram-*

matical, page 499, un article de M. Marle, ainsi conçu :

« Je ne terminerai pas cet article sans signaler une
» des cent mille bizarreries de l'usage; on dit très-
» bien : *hier matin*, *demain matin*, *lundi matin*, *mardi*
» *matin*, etc.; et l'on ne dit pas : *hier soir*, *demain*
» *soir*, *lundi soir*, *mardi soir*, etc. Dans ces quatre
» dernières locutions, il faut intercaler *au* entre les
» deux mots. »

Si quelque chose me surprend, c'est que M. Marle, dont les écrits respirent cet esprit de franchise et de liberté qui anime les écrivains du jour, ait eu tant de respect pour un usage qu'il qualifie de bizarre.

Sans doute, il est des cas où l'usage doit être respecté, mais c'est lorsqu'il consacre des locutions avouées par le bon goût et la raison. Vous direz *hier matin*, et il ne vous sera pas permis de dire *hier soir!* il faudra, sous peine de manquer à l'usage, dire : *hier au soir!*

Pourquoi, je le demande, l'article *au* est-il plus nécessaire dans l'une que dans l'autre de ces deux manières de parler?

Je laisse à un esprit plus subtil que le mien le soin de justifier la nécessité de cet article *au*; jusques là je dirai, comme j'ai toujours dit : *hier soir*, *demain soir*, etc. de même qu'on dit : *hier matin*, *demain matin*, etc. Ces locutions me semblent avoir un

air de famille, et l'usage, qui consacre *au* dans les unes et qui le rejette dans les autres, ne peut être comme le dit M. Marle, qu'un usage bizarre. Je me crois fondé à croire qu'il est ridicule.

N. BRUANDET.

Au Même.

MONSIEUR,

Je vous prie de vouloir bien répondre dans un de vos prochains numéros aux questions suivantes :

1° Comment prononce-t-on le substantif *gui* et le nom propre *Guy*, et quelle est la liste complète des mots où l'on prononce l'*u* comme dans *Guise*?

2° Faut-il écrire les noms de mois et de semaine avec une grande ou une petite lettre?

3° Peut-on dire : *très-fâché, très-craint?*

4° Peut-on dire : *gagner un rhume?*

5° *Grosse* et *grasse* se prononcent-ils différemment?

6° Est-il correct de dire : *un travail laborieux; se rappeler un souvenir?*

7° Écrit-on : *Je l'ai échappé belle*, ou *échappée?*

8° Dit-on : *C'est un homme facile, difficile à vivre?*

9° Faut-il écrire avec deux traits d'union : *Louis-le-grand, Pierre-le-Cruel?*

10° Les participes soulignés des phrases suivantes sont-ils bien écrits :

Votre tante s'était attendue à recevoir de vous plus de témoignages de tendresse que vous ne lui en avez *donné*.

(LETELLIER)

Il y a ici plus de brebis que je n'en ai *vu* dans l'étable où on les avait enfermées.

(BOINVILLIERS.)

11° Écrit-on : *livres sterling* ou *sterlings*?

12° Peut-on dire, en parlant d'un médecin, *les soins que j'en ai reçus?*

13° Comment prononce-t-on les noms propres suivans : *Agen*, *Séez*, et *Chio* (île), et quels sont les mots, provenant du grec, où le *ch* se prononce comme dans *chapeau*?

14° Comment prononce-t-on *centumvir?*

15° Dit-on *une duché-pairie, une comté-pairie?*

16° Ce vers de Racine est-il correct?

Nulle paix pour l'impie : il la cherche, elle fuit.

17° On écrit avec le signe du pluriel *un bouquet de* ROSES, ne devrait-on pas écrire de même : *un bouquet de* GIROFLÉES?

18° Peut-on dire :

Ne dirait-on pas que tous les rois s'entendirent pour être les plus hommes de bien de leur empire?

(*Hermite en prison.*)

19° Dit-on : *le moindrement du monde?* — *Il fut condamné* EN *six mois de prison?*

20° Comment écrit-on et prononce-t-on au pluriel *char-à-bans?*

21° Comment prononce-t-on *bill?*

22° Ne prononce-t-on pas différemment les deux mots *fouet* et *foi?*

23° *Repaître* a-t-il un prétérit défini? dit-on : *Je repus?*

24° Comment prononce-t-on *malachite?*

25° Cette phrase n'est-elle pas correcte :

Avec les ténèbres se dissipa l'inquiétude du comte.

Si l'on écrit *gâteau d'*AMANDES, ne doit-on pas aussi écrire *pâte d'*AMANDES, *huile d'*AMANDES?

26° Peut-on dire les *armées* russe et autrichienne, les *langues* grecque et latine, les *littératures* française et allemande?

27° Les phrases suivantes ne recèlent-elles pas des fautes?

La saisie de tous les papiers et preuves par écrit.

Plus on appuiera sur l'évidence et la gravité des crimes imputés à Berton, mieux on prouvera qu'il n'était point à craindre que l'une ou l'autre fussent atténuées par l'éloquence du défenseur.

Les massacres qui ont ensanglanté Paris les 19 et 20 novembre 1827.

Ceux-même qui n'avaient point de fils à qui transmettre leur

dignité, firent à l'intérêt de tous le sacrifice de leurs prétentions.

Un grand nombre de familles peut être dans la suite exposée à des procès interminables.

Aussitôt la présentation des projets.

Tous les fleuves et rivières portant bateau.

Sur les premier et troisième paragraphes.

Je ne dis pas qu'il existe des droits appartenans à des tiers.

C'est à vous, Messieurs, à corriger nos erreurs, si nous en avons commis.

Il est facile par des faits et calculs positifs de prouver que, etc.

Sous la concurrence des bons et mauvais principes.

Vis-à-vis nos commettans.

Ce qui restera alors à la première chambre et au roi, ce sera, Messieurs, vos lumières, votre patriotisme et votre dévouement.

Le président et les secrétaires ne pourraient pas dire, à quinze ou vingt personnes près, quels sont ceux qui prennent part à une délibération.

Lorsque la France a été divisée en départemens et arrondissemens.

Il ne présente aucunes vues qui puissent fixer vos déterminations.

(*Ces phrases sont extraites des discours prononcés par MM. les députés dans la session de* 1829.)

Si vous avez la bonté de répondre dans vos prochains numéros aux questions que je viens de vous faire, vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être, etc.

BOURLET,

un de vos abonnés.

Nous donnerons la solution de ces questions dans

nos prochains cahiers. Nous regrettons de n'avoir pu le faire plus tôt : à l'avenir, nous indiquerons ainsi à l'avance les difficultés qui nous seront proposées, afin que chacun soit admis à les traiter ou du moins à nous fournir son opinion. Nous l'avons déjà dit : le *Journal grammatical* est une espèce de tribune d'enseignement mutuel, auquel chacun est admis à participer. N. B.

POGONOLOGIE OU HISTOIRE DE LA BARBE CHEZ LES ANCIENS ET LES MODERNES.

Plusieurs savans, qui ont écrit sur la barbe, font remonter son origine jusqu'à la création du monde. Dieu, disent-ils, la suspendit au menton d'Adam comme une glorieuse prérogative de la virilité, et il lui recommanda, ainsi qu'à toute sa descendance masculine, de la conserver avec soin, par ce précepte transmis de patriarche en patriarche, et consigné depuis dans le Lévitique : *non radetis barbam*. Ce fut peut-être, ajoutent-ils, le seul des commandemens divins que les hommes ne transgressèrent point avant le déluge ; car, dans l'énumération des crimes qui amenèrent cette grande catastrophe, il n'est point question qu'ils se soient jamais fait raser. Quoi qu'il en soit, Noé et ses enfans étaient prodigieusement bar-

bus, lorsqu'ils sortirent de l'arche, et les peuples issus de leur race, mirent long-tems leur gloire à leur ressembler. Les Assyriens renoncèrent les premiers à ce noble usage; mais qu'on ne s'imagine point que ce fut de gaîté de cœur: leur reine Sémiramis les y força : elle fit tomber en un jour, sous les ciseaux de la tyrannie, toutes les barbes de ses sujets.

C'est ainsi que s'opéra, par la volonté d'une femme orgueilleuse, cette étrange révolution qui devait changer la face de tous les peuples. Elle s'étendit rapidement de l'Assyrie jusqu'en Égypte, où elle trouva de puissans promoteurs parmi les prêtres, caste très jalouse de faire la barbe aux autres. Ces prêtres novateurs introduisirent dans les temples de nouvelles effigies des dieux représentés chauves et rasés, et ils fascinèrent tellement les esprits par la superstition, que chaque Égyptien s'empressa de se débarrasser, non-seulement du poil du menton, mais de celui de tout le corps, comme d'une superfluité impure. Dès-lors une loi religieuse assujétit toute la nation à une tonte générale, à l'instar d'un troupeau de moutons. Il faut pourtant observer qu'une pareille loi ne devint rigoureusement obligatoire que dans les cas où l'on était en deuil de la mort du bœuf Apis : on pouvait, dans tous les autres cas, rester velu, en toute sureté de conscience, pourvu qu'on eût la précau-

tion de se couper de très-près la barbe, qu'il n'était point permis de laisser pousser deux jours de suite, excepté lorsqu'un nouvel Apis avait reparu.

Mais pendant que les Égyptiens traitaient la barbe avec tant de mépris, le ciel, sans cesse attentif à placer le bien à côté du mal, appela chez eux les Israélites qui savaient apprécier ce qu'elle valait. Ce peuple, quoique esclave de l'autre, ne cessa jamais de la porter en présence de ses oppresseurs, et il est probable que sa persévérance à cet égard contribua beaucoup, dans la suite, à le soustraire à la captivité; car Moïse et Aaron auraient-ils pu opérer sa délivrance, s'ils eussent été des blancs-becs? Non, non : croyons-en le témoignage d'un docte rabbin, qui nous assure que le Seigneur avait communiqué une vertu divine à leurs barbes, comme il attacha depuis une force prodigieuse à la chevelure de Samson, et ne nous étonnons plus, d'après cela, qu'Israël, malgré l'inconstance de son caractère, ait toujours considéré la barbe, soit comme un gage de salut, soit comme un objet de vénération, et qu'il ait même entrepris une guerre d'extermination pour en venger l'honneur outragé. David mit à feu et à sang le pays des Ammonites qui avaient eu l'insolence de couper la moitié de la barbe à ses ambassadeurs. O ciel! qu'eût fait ce roi dans son indignation, s'ils eussent osé la leur couper tout entière?

C'était alors l'époque brillante de la barbe. Quel éclat elle répandit, depuis les rives du Jourdain jusqu'aux bords de l'Eurotas! Nommerait-on une gloire qui ait été séparée de la sienne? (1) Les Grecs enthousiastes lui décernèrent les honneurs de l'apothéose. Elle flotta majestueusement sur la poitrine de leurs dieux comme un attribut de la puissance céleste; elle s'arrondit avec grace autour du menton de Vénus, adorée sous le nom de Vénus barbue; elle fut consacrée à la miséricorde, en mémoire de l'usage des supplians, qui la pressaient dans leurs mains pieuses pour s'attirer la compassion; elle figura dans plusieurs lois au même titre que les choses saintes et inviolables; elle para les héros, plus redoutables avec elle, d'un lustre non moins beau que celui des trophées (1); elle devint une décoration glorieuse portée par les femmes d'Argos qui, sous la conduite de la noble Télésilla, avaient chassé de leur ville les armées de deux rois de Sparte; elle se joua parmi les cordes de la lyre des poètes jaloux de chanter ses

(1) Les femmes d'Argos, commandées par Télésilla repoussèrent deux rois de Sparte, Démocrate et Cléomène, qui assiégeaient leur ville, et qui s'étaient déjà emparés du quartier nommé pamphiloque. Une loi d'Argos portait que les veuves de cette ville qui s'étaient mariées avec des voisins auxquels ont avait donné le droit de cité pour réparer les pertes de la guerre, auraient des barbes feintes au menton quand elles entreraient dans la couche nuptiale.

louanges, et elle devint le signe distinctif des philosophes, dont le mérite se mesurait sur sa longueur. On disait avec raison : *tant vaut la barbe, tant vaut l'homme*; et il est à remarquer que, pendant le tems où cet adage fut en honneur, la Grèce occupa le premier rang parmi les nations. On peut même croire qu'elle n'en aurait point été dépossédée, si elle n'avait point adopté la sotte coutume de se raser. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que son asservissement par les Macédoniens, date de cette innovation, introduite par un mauvais citoyen, dont le nom s'est perdu dans le ridicule sobriquet de Korsès, qui signifie *tondu* ou *rasé*....

Oui, c'est un fait digne de la plus sérieuse considération, que la barbe se montra constamment auprès du berceau des empires, et le rasoir auprès de leur tombeau. L'histoire universelle, qui offre tant de contradictions sur d'autres points, n'a varié jamais sur celui-ci ; je pourrais en rapporter mille preuves irréfragables, mais il serait trop long de les chercher au milieu des matières diverses qu'elle embrasse, matières dont la totalité, suivant l'abbé Langlet, ne formerait pas moins de trente mille volumes de mille pages chacun. Je prierai mes bénévoles lecteurs de m'en croire sur parole, et je me bornerai à leur citer l'exemple des Romains. Ils portaient la barbe, lorsqu'ils expulsèrent les Tarquins; et l'on sait que,

dans la suite, les sénateurs aimèrent mieux se faire massacrer sur leurs chaises curules, que de la laisser profaner par les mains des Gaulois. L'attachement qu'elle inspirait, accru par un trait si sublime, dura quatre siècles et demi. Ce ne fut que vers l'an de Rome 454, que des barbiers y pénétrèrent, arrivés de Sicile à la suite de Ticinius Ménas. Des barbiers! Quel cortége pour un consul? Les ombres héroïques des vieux Romains en frémirent d'indignation dans leurs sépulcres; mais leurs enfans dégénérés applaudirent à la nouveauté insensée, et livrèrent avec empressement l'honneur de leurs mentons au tranchant du rasoir, qui n'avait été encore employé dans Rome qu'à couper un caillou (1). Cependant, afin de détourner le courroux des dieux barbus de l'Olympe, qu'une telle conduite ne pouvait manquer d'irriter, ils eurent soin de leur consacrer les poils abattus. Cet acte religieux, nommé *Officium barbæ positæ*, fut renouvelé depuis par tous ceux qui se firent raser pour la première fois, et chacun se piqua d'y joindre autant de luxe et de magnificence que son rang le lui permettait. Quelques historiens rapportent que Néron, en pareille circonstance, monta

(1) C'est Accius Nuvius qui coupa le caillou avec le rasoir que Tarquin-l'Ancien tira de dessous sa robe, lorsque cet augure lui soutenait que toute innovation dans les corps de cavalerie formés par Romulus, était sacrilège.

les cent degrés du Capitole, à l'instar d'un triomphaphateur, pour y déposer sur l'autel de Jupiter, les premiers poils de sa barbe, enfermés dans un vase d'or entouré de perles du plus grand prix. Espérait-on compenser la perte de la barbe par un appareil si pompeux? Il eût été bien plus avantageux de la conserver que de la faire figurer parmi les dépouilles opimes. Plusieurs empereurs le sentirent, et ils s'efforcèrent de la rétablir. Les plus célèbres réformateurs furent Adrien et Julien, surtout ce dernier, qui signala son avènement au trône en chassant mille barbiers du palais impérial, et qui accabla les Misopogons (1) des traits de la satyre. L'empire alors s'embellit d'un reflet de son antique splendeur, mais hélas! ce n'était que l'éclat d'un flambeau prêt à s'éteindre : les Misopogons et les barbiers reparurent, et, peu de tems après, les soldats du nord qui portaient de longues barbes, vinrent soumettre les Romains rasés. *Tantæ molis erat romanam* RADERE *barbam.*

Les Francs, qu'on vit briller parmi ces conquérans et fonder une monarchie qui ne tarda pas à s'élever au-dessus des autres, les Francs vouèrent une espèce de culte à la barbe; elle était chez eux

(1) Misopogon: nom composé des deux mots grecs μισός (Misos) *haine* et πωγον (pôgon) *barbe*, qui signifie ennemi de la barbe.

l'attribut de la liberté, et il n'y avait presque point de relations sociales ni d'affaires importantes où elle ne fût appelée à figurer. S'agissait-il de témoigner des égards ou de l'amitié à quelqu'un, de s'engager à le protéger, de le recevoir en adoption, de lui accorder une investiture? Tous ces actes se validaient par l'attouchement de la barbe, qui les rendait plus sacrés. Aimoin et d'autres historiens rapportent que Chloris envoya des ambassadeurs à Alaric pour le prier de venir lui toucher la sienne, afin de conclure ensemble une bonne paix par ce moyen. Il existait alors une alliance indissoluble entre le diadème et la barbe, et l'on sait que la première formalité pour opérer la déchéance des rois, consistait à les raser. Charlemagne eut soin d'ordonner dans ses capitulaires, qu'aucun de ses descendans ne fût exposé à cet outrage régicide, et certes une telle précaution était très-digne d'un monarque qui fesait trembler tout l'Occident devant sa barbe, surtout lorsqu'il *jurait par sa barbe et par Saint-Denis*. Les paladins qui, sous son règne, se signalèrent par tant d'exploits, attachaient la plus grande gloire à conserver intact le poil de leur menton, et à couper celui de leurs adversaires. L'un d'eux portait, dit-on, sur ses épaules comme trophée, un manteau tissu de ce poil moissonné par son glaive; un autre couchait sur un lit d'honneur dont les matelas en étaient garnis, et

cela paraissait mille fois plus beau que de reposer sur des lauriers. Mais on doutera peut-être de la vérité de ces deux traits parce qu'ils ne sont consignés que dans des livres de chevalerie. Eh ! quand même ils auraient été imaginés à plaisir, ce que je suis loin de penser, ils serviraient du moins à prouver de quelle haute considération la barbe jouissait en ce tems héroïque. Ses honneurs et ses prérogatives se maintinrent jusqu'au douzième siècle. Les ecclésiastiques qui, par leur état renonçaient aux vanités du monde, étaient alors les seuls qui se fisent raser. Un archevêque de Rouen trouva mauvais que les séculiers possédassent un privilége que n'avait pas le clergé; il fulmina des mandemens contre la barbe, et il défendit de la laisser croître, sous peine d'excommunication. Les dévôts obéirent, les autres furent indignés. On se disputa, on s'arma des deux côtés, et l'on vit naître la guerre civile de la barbe. Enfin Louis VII, dit le jeune, docile aux ordres des évêques, coupa la sienne, malgré les représentations d'Éléonore, sa femme, qui s'écria, dans son dépit, qu'elle avait cru épouser un roi, et qu'elle n'avait épousé qu'un moine. Les courtisans, toujours singes du prince, imitèrent Louis, et l'on n'aperçut plus que des mentons rasés. Une des plus belles actions de Philippe de Valois est d'avoir restauré la barbe. Sous son règne, on poussa le luxe jusqu'à l'orner de pail-

lettes d'or et à la *galonner*, c'est-à-dire à y suspendre des glands dorés, nommés *galands*; ce qui pourrait bien avoir introduit le terme de *galantérie*, car les dames se montraient fort jalouses de caresser des barbes si bien arrangées. François I[er], qui aspirait à tous les genres de gloire, n'oublia pas celle de la barbe, honteusement négligée après Philippe de Valois. Les détracteurs de ce roi chevalier ont prétendu qu'il ne laissa croître le poil de son menton, que pour déguiser une cicatrice qui le déparait; mais il est certain qu'il agit ainsi par un sentiment plus noble. La barbe d'ailleurs ne méritait-elle pas de couvrir les blessures, aussi bien que le laurier?

Sous Henri IV on vit paraître des barbes de toutes les espèces; il y en avait de façonnées en toupet, en éventail, en feuille d'artichaut, en queue d'hirondelle. Mais aucune d'elles ne valait la barbe grise du bon Béarnais, *sur laquelle le vent de l'adversité avait soufflé!*... O la plus vénérable des barbes, maudite soit la langue qui ne proférera point tes louanges!

Quel dommage qu'un aussi grand monarque que Louis XIV, n'ait pas eu pour la barbe les mêmes égards que pour la perruque! C'est le plus grand reproche qu'on puisse lui adresser.

Tel fut le sort de la barbe chez les principales nations de l'univers. Il serait trop long de raconter celui qu'elle éprouva dans les autres pays. J'ajoute-

rai cependant qu'aucun peuple n'eut jamais pour elle un plus grand amour que les Espagnols et les Portugais. C'était une passion qui conservait quelquefois sa force après le trépas. Je n'exagère point : voici ce que rapporte à ce sujet don Sébastien de Cobarruvias : « Cid-Roi-Dios, gentillhomme castillan, » étant mort, un juif, qui le haïssait d'une manière » extraordinaire, se glissa furtivement dans la cham» bre où son corps reposait sur un lit de parade. Il se » mettait déjà en posture de lui tirer la barbe, lors» que le corps se leva soudain, et dégaînant à moi» tié son épée qui se trouvait près de lui, causa une » telle frayeur au juif, qu'il s'enfuit, comme s'il eût » eu cinq cents diables à ses trousses. Le corps se » remit ensuite sur le lit, comme auparavant. »

La barbe avait alors autant de prix que les diamans et l'or. Un moyen sûr de se procurer de l'argent, était d'emprunter sur sa barbe, ou sur ses moustaches, comme fit le grand Albukerque. Une pareille hypothèque offerte aux usuriers les plus intraitables, fesait sur eux l'effet d'un talisman. Oh! pourquoi sa vertu fut-elle chez nous si long-tems méconnue? Ces maudits barbiers avaient tout gâté, et ce sont eux sans doute qui, pour engager tout le monde à se faire raser, ont inventé le proverbe *prêter sur la barbe d'un capucin*, pour dire un prêt sans garantie. Mais son règne va renaître avec la gravité de nos

mœurs modernes, et nos jeunes barbes républicaines sont l'incontestable symptôme de la régénération politique qui doit assurer le triomphe de la liberté.

QUITARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

EXERCICES GRAMMATICAUX, ou Cours Pratique de langue française principalement appliqué à la grammaire française de l'auteur, adoptée par le conseil royal de l'Université pour les colléges et les écoles normales.—Tome 1er, contenant un questionnaire sur toutes les parties de la grammaire, des exercices gradués sur la classification ou des mots analyse grammaticale et de nombreux exercices texigraphiques, c'est-à-dire sur les inflexions ou désinences grammaticales des mots, par Alexandre Boniface, instituteur, à Paris, chez Johanneau, libraire rue du Coq-St-Honoré, n. 8, (1832).

Nous rendrons compte de cet ouvrage de l'un de nos plus savans collaborateurs, aussitôt que le second volume aura été imprimé, et nous sera parvenu.

—Parmi les nombreux journaux élémentaires, scientifiques ou littéraires qui naissent dans une prodigieuse quantité, nous devons signaler le *Mémorial Encyclopédique*, annoncé dans notre précédent cahier. C'est un recueil fait avec *science et conscience*, deux qualités si rares dans ce tems de spéculation et de charlatanisme. Nous regrettons de ne pouvoir donner à notre opinion assez d'étendue pour dire de ce journal tout le bien que nous en pensons.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE,

LITTÉRATURE,

Nous devons signaler le morceau suivant à l'attention de nos lecteurs : c'est tout un traité sur la formation de la pensée. L'auteur a désiré n'être pas connu, et ses écrits peuvent certainement se passer de la recommandation de son nom ; toutefois, la profondeur de la pensée et le bonheur de l'expresion, trahiront promptement l'anonyme qu'il a voulu garder, et, en reconnaissant le *faire* de l'un de nos plus savans collaborateurs, chacun ne peut manquer de s'écrier : « Encore une excellente *Leçon de philosophie!* »

DES IDÉES RELATIVES OU IDÉES DE RAPPORT.

L'idée sensible nous montre un corps, un *objet* extérieur à l'âme, ou quelqu'une des qualités de cet objet ; l'idée d'une faculté de l'âme nous fait connaître une faculté de l'âme ; une idée morale nous fait connaître un acte moral, un acte produit par la volonté d'un agent libre, quand nous jugeons cet acte conforme ou contraire aux lois.

Ainsi aux idées sensibles, aux idées des facultés de l'âme, aux idées morales, correspondent des réa-

lités, des choses réelles qui sont en nous, ou hors de nous, et que ces idées nous font connaître.

Mais quelle est en nous, et hors de nous, la réalité qui correspond à une idée de *rapport*, à une idée de ressemblance, à une idée d'égalité? il n'y en a aucune.

Toutes les lettres qui entrent dans la composition d'un mot font impression sur mon œil; tout est confus, rien n'est distingué. Si le regard vient à se fixer sur une seule de ces lettres, à l'instant, la sensation produite par cette lettre se démêle des autres sensations, et j'ai une idée sensible. De la même manière, j'en obtiendrai une deuxième, une troisième, etc.

Plusieurs idées sensibles sont à la fois présentes à l'esprit; il arrive souvent que nous sentons, entre ces idées, des ressemblances ou des différences. Si l'action de l'âme se porte sur ce sentiment, ce sentiment se démêle de tout ce qui n'est pas lui, et nous avons une idée de ressemblance ou de différence.

Il n'en est pas de cette nouvelle idée comme de l'idée sensible : l'idée sensible dérive d'une sensation qui suppose la présence d'un objet extérieur ; l'idée de ressemblance ou de différence dérive d'un sentiment qui suppose la présence de deux idées existant à la fois dans l'esprit, et comme souvent il a fallu, par la comparaison, rapprocher ces deux idées, les porter en quelque sorte l'une sur l'autre, les *rappor-*

ter l'une à l'autre, on a donné au sentiment qui naît de leur présence, le nom de SENTIMENT *de rapport*.

Tant que le rapport est senti confusément, on lui laisse le nom de *sentiment de rapport*. Lorsque, par l'effet de l'action de l'âme, ce sentiment, de confus qu'il était, devient un sentiment distinct, on l'appèle IDÉE *de rapport*, PERCEPTION *de rapport*.

Ce que la sensation est à l'idée sensible, le sentiment de rapport l'est à l'idée de rapport.

L'idée sensible suppose deux choses : sensation préexistante, action de l'âme sur cette sensation.

L'idée de rapport suppose également deux choses : sentiment de rapport préexistant, action de l'âme sur ce sentiment de rapport.

Les sensations sont les matériaux des idées sensibles. Les sentimens de rapport sont les matériaux des idées de rapport ; et c'est l'action de l'âme qui met tous ces matériaux en œuvre.

Les idées de rapport, considérées sous le point de vue de leur formation, c'est-à-dire de leur origine et de leur cause, ont donc la plus grande analogie avec les idées sensibles ; mais elles en diffèrent essentiellement sous un autre point de vue.

Deux objets extérieurs A et B agissent sur vous, ou l'un après l'autre, ou à la fois ; vous éprouvez deux sensations, l'une après l'autre, ou à la fois.

Si les deux sensations, éprouvées à la fois, sont

suivies de deux idées sensibles, vous avez simultanément deux idées sensibles.

Ces deux idées sensibles et simultanées amèneront un sentiment de rapport.

De ce sentiment de rapport enfin naîtra ou pourra naître une *idée de rapport*, du rapport entre A et B, lequel sera un rapport de ressemblance ou de différence, si les deux objets vous ont affecté semblablement ou différemment.

Par la double action des deux objets A et B, vous avez donc obtenu trois idées : l'idée de l'objet A, l'idée de l'objet B, et de plus, l'idée de leur ressemblance, ou de leur différence.

L'idée occasionée par l'objet A, correspond à un être placé hors de vous, ou à quelque qualité réelle de cet être; elle a hors de vous un type, un modèle. L'idée occasionée par l'objet B, a également un modèle hors de vous, l'objet B. Mais l'idée de ressemblance ou de différence, où a-t-elle son modèle? Quelle est, hors de vous, la réalité qui lui correspond? Ce n'est pas l'objet A tout seul; ce n'est pas l'objet B tout seul. Seraient-ce les deux objets réunis? Les deux objets réunis ne sont pas une troisième réalité distincte de A et de B; il n'y a pas trois choses réelles, dont l'une soit A, l'autre B, et l'autre la réunion.

Ainsi, les idées de rapport supposent, il est vrai, des réalités, des objets; mais elles n'ont pas d'objet

qui leur soit propre, et qui soit distinct des deux objets qui ont donné lieu à cette idée de rapport.

Cependant on a voulu réaliser cet objet, et l'on a dit que les rapports existaient dans les êtres, ou dans les qualités des êtres, et qu'ils en partageaient la réalité. Dans les êtres se trouvent les fondemens des rapports, les termes des rapports, objets qui occasionnent les idées d'où naissent les rapports; mais les rapports eux-mêmes ne sont pas dans les êtres.

Le mot *rapport* signifie deux choses. Quelquefois *comparaison*, comme lorsque nous disons qu'on peut, ou qu'on ne peut pas *établir un rapport* entre deux objets. Presque toujours, il exprime le résultat de la comparaison, c'est-à-dire, l'idée qui provient du rapprochement de deux objets. Or, ni la comparaison de deux objets, ni l'idée qui résulte de cette comparaison, ne peuvent se trouver ailleurs que dans un esprit, dans une intelligence. C'est donc là exclusivement, et non dans les objets, que peuvent se trouver les rapports.

Nous ne pouvons affirmer qu'il y a des rapports entre les êtres, qu'autant et de la même manière que nous affirmons qu'il y a des rapports entre les idées que nous représentent ces êtres.

Or sur quel fondement disons-nous qu'il y a un rapport entre deux idées? Ce n'est pas que le rapport existe dans ces idées; c'est qu'il se montre à leur

suite, comme une idée nouvelle, comme une idée d'une espèce nouvelle.

L'idée de rapport naît immédiatement d'un sentiment de rapport, quand, par un acte d'attention, nous démêlons ce sentiment de tous les autres sentimens; et, comme nous n'avons pu avoir ce sentiment de rapport que par la comparaison de deux idées, il s'ensuit que pour obtenir une idée de rapport il faut deux actes de l'esprit, un acte d'attention et une comparaison; tandis qu'on obtient, ou que l'on peut obtenir, l'idée absolue par la simple attention.

Il y a donc, entre les idées absolues et les idées de rapport, non pas une seule différence, mais deux différences très-remarquables. Les idées absolues ont toujours un objet qui leur est propre, et on les acquiert, ou du moins on peut les acquérir, par la simple attention. Les idées de rapport exigent une comparaison, et elles n'ont pas d'objet qui leur soit exclusivement propre, et distinct des deux objets qui ont donné lieu à l'idée de rapport.

DE LA PAROLE,

PAR M. DE CARDAILLAC, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

(1er article.)

Comment entrons-nous en possession de la parole?

1. L'habitude d'exprimer nos pensées par la pa-

role, et de saisir, par ce moyen, la pensée de nos semblables, nous a rendu si familière l'union intime de ces deux phénomènes de l'homme, qu'elle nous paraît la chose du monde la plus simple, et le résultat de leur nature. Par suite de cette habitude, penser n'est autre chose que se parler à soi-même, et parler n'est autre chose que penser tout haut, ou penser pour les autres.

2. Cependant, si l'on examine attentivement ces deux modifications, on verra bientôt qu'elles diffèrent tellement de nature, qu'il n'y a entre elles aucune analogie. La pensée est une modification de l'âme, et de l'âme seule; en soi, elle est indépendante de toute modification matérielle. Elle embrasse tous les êtres de la nature, leurs rapports, les abstractions de toute espèce; tandis que la parole n'est qu'un son, une modification de l'air, qui, à la vérité, produit en nous une sensation, mais rien qu'une sensation. Les sons reçoivent sans doute mille modifications différentes, par les diverses articulations; mais ces articulations n'en changent point la nature, et leur variété ne fait que modifier la sensation que nous éprouvons. Or, entre ces sensations, quelque variées qu'elles soient par les combinaisons dont est susceptible le petit nombre d'articulations, et les pensées de toute espèce qui enrichissent l'intelligence, quel rapport trouvons-nous, je dirai même, pouvons-nous ima-

giner? Aucun : cette assertion est démontrée par la diversité des idiomes qui expriment identiquement les mêmes pensées, au moyen d'articulations toutes différentes ; et nous pourrions ajouter qu'il nous arrive souvent d'exprimer des pensées différentes, au moyen des mêmes articulations, ce qui ne nous empêche pas d'être compris.

3. Ainsi, point d'analogie, point de rapport entre la pensée et la parole. Le lien que nous trouvons entre ces deux modifications, qui au premier aperçu nous paraît si naturel et si simple, est cependant inexplicable dans sa nature, comme nous le verrons après en avoir étudié la formation. Et cette formation elle-même serait encore un mystère pour nous qui avons perdu de vue les procédés que nous y avons employés, si nous ne pouvions observer les enfants, dans la manière dont ils apprennent à parler.

4. Je dis, lorsque les enfants apprennent à parler ; car il y aurait erreur à croire que c'est nous qui le leur apprenons. Nous ne leur apprenons rien de ce que nous avons l'air de leur enseigner ; dans cet art, comme dans tous les autres, nous sommes leurs guides et rien de plus. Nous leur indiquons le travail qu'ils doivent faire : ils s'instruisent, s'ils le font bien ; ils restent dans l'ignorance, s'ils le font mal. Toujours et en tout, l'influence des maîtres se borne à diriger et à guider ceux qu'ils appèlent leurs élèves.

5. Comment les enfants apprennent-ils à parler? Question beaucoup plus importante, en métaphysique, qu'elle ne le paraît. Si l'on y répond avec exactitude et par des observations bien faites, on trouvera, dans ces observations mêmes, le moyen d'expliquer comment, dans un âge plus avancé, nous donnons, à l'aide de la parole, un plus grand développement à l'intelligence, en ajoutant de nouvelles idées à celles que nous avons déjà.

6. Remarquons d'abord que, dans tous les temps de la vie, l'homme est porté à l'imitation, et qu'il y est surtout souverainement enclin dans son enfance. Combien de choses ne faisons-nous pas, même dans un âge avancé, uniquement pour les avoir vu faire aux autres! D'où vient que nous prenons avec tant de promptitude les inflexions de voix, l'accent, les manières, en un mot les habitudes de toute espèce des personnes avec lesquelles nous vivons? Or si, même avec des habitudes toutes formées, nous ne pouvons résister au penchant qui nous porte à imiter, que devons-nous attendre des enfants qui n'en ont encore aucune? Il fallait qu'il en fût ainsi : l'homme est destiné à être formé par l'éducation. Or, comment est-il élevé par ses parens qui sont ses premiers maîtres? On s'attache à faire devant lui ce qu'on veut qu'il apprenne, et il imite aussi bien qu'il le peut. Veut-on le faire parler? quoique les sons qu'il entend

ne soient pour lui que du bruit, il s'efforce de les reproduire. En cela, comme en tout, il est d'abord maladroit, et ce n'est qu'après des tentatives réitérées qu'il parvient à émettre une articulation plus ou moins semblable à celle qu'il a entendue. A-t-il un peu réussi? on y applaudit, on l'encourage; il jouit de ses succès; il prend plaisir à la reproduire à volonté. C'est ainsi que se forme l'organe de la voix, et qu'il contracte l'habitude de la parole. Mais celle-ci n'est pas encore, pour l'enfant, le signe et l'expression de la pensée. Le passage est difficile; il s'explique cependant, de la manière la plus naturelle, par le principe de la liaison des idées.

7. Présentez à un enfant un objet qui paraît l'intéresser, et prononcez-en le nom. L'idée qu'il se fait de l'objet présent, se lie avec le son qu'il entend; et désormais la présence de l'objet réveillera le souvenir du son articulé, et réciproquement.

8. Or, qu'une circonstance, quelle qu'elle soit, réveille en lui l'idée de cet objet; que par suite de la liaison établie, il prononce le son articulé qu'il y attache, et qu'on s'empresse de le lui présenter (c'est là ce qui arrive ordinairement), il voit alors que la liaison qui s'est établie en lui, entre l'idée de l'objet et l'idée du son, est également établie dans les autres. La même expérience répétée sur un grand nombre d'autres objets, ayant amené des résultats semblables, il a bientôt

senti les avantages qu'il peut retirer de cette liaison. Et ce que, dans l'origne, il n'avait fait que par hasard et sans intention, il le fait volontairement; il l'applique à tout. Les mots prononcés deviennent pour lui les noms des choses qu'on lui montre en même temps. Il en fait le signe et l'expression de l'idée qu'il s'en forme en les étudiant. Une fois ce premier pas fait, tout le reste s'explique naturellement.

9. C'est par le même procédé qu'il apprend à nommer les qualités. Il fait, des mots qu'il entend quand on les nomme, le signe et l'expression d'idées abstraites; et par une voie qui lui devient de plus en plus facile, au moyen des mots qu'il prononce en imitant, il parvient également à exprimer ses plaisirs, ses douleurs, les sentimens qui l'affectent, en un mot toutes les idées tant sensibles qu'intellectuelles qu'il est capable de former. Ainsi, toujours par imitation, il se fait une langue fort imparfaite d'abord, mais qui peu à peu se perfectionne: car ce qu'il en possède, lui donne de la facilité pour l'étendre et l'enrichir.

10. C'est donc dans ce penchant, et dans la liaison qui s'établit entre toutes les modifications simultanément répétées, qu'est le principe de l'éducation que l'homme reçoit dans l'art de parler; c'est-à-dire qu'il apprend à donner un sens aux mots, et à faire des mots le signe, l'expression et le corps de la pensée.

Nous verrons plus tard les usages divers auxquels l'homme peut employer la parole, lorsqu'elle a une fois reçu ce caractère spécial ; les fonctions qu'elle remplit, et, par suite, la nature et le degré d'influence qu'elle exerce sur la formation, le développement et la direction de l'intelligence. Il faut, auparavant, chercher quelle est la nature du lien qui unit la parole à la pensée.

DES VOIX LINGUALES.

A.

De toutes les voix, c'est celle dont l'émission exige le plus de liberté. Le soulèvement de la luette, le repos de la langue sur la mâchoire inférieure naturellement abaissée, concourent à la faciliter ; et sa gravité ne s'obtient que par un affaissement central de la langue, cet agent principal de sa formation, dont la concavité sonore vient ajouter à son volume naturel.

On s'est borné jusqu'à présent à reconnaître deux sorte d'A : l'*aigu*, comme dans *papa*, *carnaval*, et le *grave*, comme dans *pâtre*. Ma répugnance naturelle à admettre des exceptions qui ne font que compliquer les difficultés, ne va pas jusqu'à rejeter des variétés réelles et bien marquées : car la science n'est pas l'œuvre du caprice, mais la simple consta-

tation méthodique des faits. Comment se résoudre à confondre les trois sons A dans : *créa*, *création*; nous *crédmes*, dans *table*, *accable*, *câble*, etc. Un Parisien mal appris ne verrait dans ces six mots, que le son *aigu*, et dirait : *nous crédmes*, comme il dirait : *il créa*. Dans certaines provinces, ce serait tout le contraire, et l'on prononcerait il *créâ*, comme nous *créâmes*. Mais ces jargons prétentieux ou grotesques sont également réprouvés par l'usage et le bon goût; et les personnes instruites et bien organisées sentiront partout l'avantage de marquer et de conserver des nuances prosodiques qui répandent sur le langage tant de grâce et de variété.

Je ne puis résister au plaisir de m'appuyer de l'opinion de M. Dubroca qui s'exprime ainsi (nouveau Traité de Prosodie française, p. 218.) :

« On estropie bien souvent les mots au point de les rendre méconnaissables; comme cela se voit dans ceux qui disent : *piălle*, *Versăille*.... Cette manière de prononcer joint le ridicule à l'incorrection; c'est celle de gens qui, voulant donner un air de mignardise à leur langage, se font une prononciation à part, remplie d'affectation, par conséquent d'erreur. Je ne sais si, dans l'alternative des fautes qui se commettent contre les règles de la prosodie, je n'aimerais pas encore mieux entendre ceux qui font longues des syllabes brèves, comme ceux qui

prononçent *aimâble* comme *fâble*.... Lorsque j'entends prononcer : *mon ăme.* — *Il est de ce cŏté là.* — *Il a fait une grande faŭte*, et *c'est le nŏtre.* — *Prenez à gauche.* — Pour dire *mon âme, il est de ce côté là*, etc. je ne puis m'empêcher de me récrier contre cette prononciation vicieuse. Si elle est le résultat de la vanité et de l'affectation, elle est souverainement ridicule ; si elle vient de l'ignorance, c'est une honte de ne pas chercher à la rectifier par l'étude.

Ainsi trois sortes de sons A : *aigu*, *moyen*, *grave*, comme dans *patte*, *occupation*, *pâté*.

N. B.

CE SUIVI DU VERBE ÊTRE.

Les grammairiens qui ont traité de l'emploi du substantif indéterminé *ce* suivi du verbe *être*, n'ont point considéré l'alliance de ces deux mots dans tous les rapports qui leur sont propres. Les uns semblent avoir trop généralisé les points de vue sous lesquels on peut les envisager, les autres (et c'est le plus grand nombre) ont émis des opinions divergentes.

Je ne prétends point ici établir une théorie nouvelle : je veux seulement opérer, s'il est possible, une fusion de ces différens sentimens sur une question qui doit occuper tout esprit jaloux de voir la

science grammaticale se développer et grandir comme les autres connaissances.

Après un mûr examen de la question considérée sous tous les points, j'ai pensé qu'elle pouvait se présenter sous cinq formes différentes que je qualifie de règles.

1° Le verbe *être*, ayant *ce* pour sujet, se met à la troisième personne du pluriel, quand il est suivi d'un substantif pluriel.

Ce sont les bonnes lois qui peuvent faire le bonheur d'un État.

C'étaient des tyrans ceux qui persécutaient leurs concitoyens.

Ce furent des ennemis de leur pays ceux qui proscrivirent Camille.

Ne peut-on pas dire :

Les lois qui peuvent faire le bonheur d'un État sont de bonnes lois.

Ceux qui persécutaient leurs concitoyens, étaient des tyrans.

Ceux qui proscrivirent Camille furent des ennemis de leur pays.

M. Boniface qui, en grammaire, est une autorité, me semble errer, lorsqu'il consacre ce vers de Racine, que n'ont point approuvé MM. Noël et Chapsal, Girault-Duvivier et beaucoup d'autres.

Ce n'*est* pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.

L'esprit, observe M. Boniface, est détourné du substantif pluriel, pour se porter, ou sur le verbe, ou sur un autre substantif singulier.

Je regrette de ne pouvoir être de cet avis, et voici mes motifs. Si je scinde ma phrase, et que je fasse cette première question : *quel est celui qu'on poursuit?* c'EST *Hector*, j'amène nécessairement cette seconde question : *Quels sont ceux qu'on ne poursuit pas?* CE SONT *les Troyens*. Il est évident que je ne puis pas écrire c'EST *les Troyens*, parce qu'alors je renverserais, de fond en comble, la règle du nombre. Si dans *c'est* et *ce sont* il y a deux idées bien distinctes, je conçois difficilement qu'on puisse les peindre toutes les deux avec la même forme du verbe. Mais disons-le franchement : *ce n'est pas les Troyens*, etc. est tout au plus une licence que les poètes peuvent se permettre ; et n'allons pas chercher, dans cette locution, un sens qui n'y existe pas, et en déduire des motifs qui ne sont qu'une pure subtilité.

2° Le verbe *être* ayant *ce* pour sujet, se met, quoique suivi de plusieurs substantifs, à la troisième personne du singulier, si chaque subtantif est au singulier.

C'est la probité et la délicatesse qui font l'homme vertueux.

M. Boinvilliers combat cette règle ; il veut qu'on écrive :

Ce sont Voltaire et Rousseau qui, par leurs écrits, ont le plus contribué à la révolution française.

Peu de grammairiens partagent cet avis, et l'on doit s'en féliciter, car une pareille manière de s'exprimer n'est pas toujours agréable à l'oreille. L'harmonie est le vernis des langues, et l'écrivain plein de goût et de délicatesse saura toujours en respecter les lois.

Mais on devra dire avec M. Boniface : *Quelles sont les parties du monde*? CE SONT *l'Europe, l'Asie*, etc., et non pas C'EST *l'Europe, l'Asie*; parce qu'ici le verbe *être* ayant pour sujet réel *ces parties* (sont l'Europe...), il est évident que le singulier serait un vice de concordance.

3° Le verbe *être* ayant *ce* pour sujet, doit être mis au même temps que le verbe qui le suit, lorsque, toutefois, il y a coïncidence dans l'affirmation.

C'étaient des braves que ces Romains qui savaient défendre leur patrie.

Ce furent les Perses et les Crétois qui, les premiers, cultivèrent.....

Et l'on ne dirait pas :

Ce sont des braves que ces Romains qui savaient....

Ce sont les Perses et les Crétois qui, les premiers....

Parce que l'affirmation marquée par les verbes *c'étaient* et *ce furent* coïncide parfaitement avec l'affirmation qu'expriment les verbes *savaient* et *cultivèrent*.

4° Le verbe *être* ayant *ce* pour sujet, doit être mis à la troisième personne singulière, quand il est suivi d'une première ou d'une seconde personne plurielle.

C'est nous qui avons combattu pour la patrie.
C'est vous qui avez bien mérité de vos concitoyens.

Ici la raison d'euphonie fait préférer cette tournure à toute autre. Il serait ridicule de dire, *ce sommes nous qui.... c'êtes vous qui...*

5° Dans les phrases interrogatives, le verbe *être* doit se mettre à la troisième personne du singulier, quel que soit le substantif ou le pronom qui le suive.

Est-ce des hommes sur lesquels on puisse compter?
Sera-ce nous qui oserons nous opposer à vos projets?
Fût-ce les meilleures raisons du monde que vous me donniez, je tiens sérieusement à mon opinion.
Eût-ce été vos parens qu'on a persécutés au mépris des lois?
Était-ce des sages que ces philosophes qui s'abandonnaient aux écarts d'une vie molle et efféminée?

Les grammairiens sont peu d'accord sur ces locutions. M. Boniface dit, dans son excellente grammaire, que, par raison d'euphonie, le singulier, dans ces phrases, est préférable au pluriel. L'Académie, Girault-Duvivier, semblent autoriser le singulier et le pluriel: néanmoins ils ne s'expliquent pas d'une

manière positive. Il serait pourtant à souhaiter que nos bons grammairiens, ces autorités puissantes en fait de langage, examinassent cette question à fond pour que chacun sût à quoi s'en tenir.

N. Bruandet.

Nous avons donné cette opinion de M. Bruandet, non que nous l'approuvions en tous points, mais parce qu'indépendamment du talent avec lequel elle est développée, elle s'applique à l'une des notables difficultés de la métaphysique grammaticale. Nous en gageons les personnes qui se proposeront de l'étudier ou de la traiter, à consulter le *Journal Grammatical*, t. 1, p. 321; t. 2, p. 24; t. 3, p. 6, et *La Grammaire ramenée à ses principes naturels*, p. 55 à 61.

JUSQU'A CE QUE.

Jusqu'à ce que demande-t-il toujours le subjonctif?

Pour résoudre cette difficulté, il faut consulter les écrivains, examiner les motifs qui les ont déterminés à faire usage de tel mode préférablement à tel autre, et si ces motifs sont fondés, établir une règle certaine.

JUSQU'A CE QUE

Avec l'indicatif.	*Avec le subjonctif:*
Ces trois grands hommes commencèrent à demeurer dans la terre de Chanaan, mais comme des étrangers, *jusqu'à ce que* la famine ATTIRA Jacob en Egypte. BOSSUET, Hist. un. II, 2.	Le sceptre ne sortira point de Juda.... *jusqu'à ce que* VIENNE celui qui doit être envoyé. BOSSUET, Hist un. II, 2.

Existe-t-il une liaison, une dépendance entre le verbe qui précède *jusqu'à ce que* et celui qui suit cette conjonction? L'action exprimée par le second verbe est-elle le but auquel tende volontairement ou nécessairement le sujet? employez le subjonctif. Cette action, au contraire, est-elle fortuite, imprévue, indépendante du premier verbe? employez l'indicatif.

Voici de nouveaux exemples avec ce dernier mode. Ils sont plus communs qu'on ne le pense.

On ne voit plus que carnage; le sang enivre le soldat, *jusqu'à ce que* ce grand prince..... CALMA les courages émus. (BOSSUET, *Or. fun. de Condé.*)

Les Juifs osèrent s'y défendre contre l'armée de Titus, *jusqu'à ce qu'un* soldat romain ayant jeté une solive enflammée, tout PRIT feu à l'instant. (VOLTAIRE, *Ess. s. l. mœurs*. Int. XXXIV.)

Ce pays est toujours resté sous la domination de l'Angleterre, mais inculte, pauvre et inutile, *jusqu'à ce qu'*enfin, dans le dix-huitième siècle, l'agriculture, les manu-

factures, les sciences, les arts, tout s'y est perfectionné. (VOLT. *Ess. s. l. mœurs.* L.)

Lucain fut d'abord ami de Néron, *jusqu'à ce qu'il* EUT la noble imprudence de disputer contre lui le prix de poésie. (ID. *Ess. s. l. Poés. ép.*)

D'ailleurs on voit qu'il venait joindre ce guerrier, et qu'il l'accompagne, *jusqu'à ce qu'il* PÉRIT en combattant. (*Note* 52 *sur le* 11e *liv. de l'Enéide.*)

DESSIAUX.

Observation sur le mot GENS.

Boniface, page 99 de sa grammaire (2e édition), dit : *toutes gens* sensés, *tous gens* de bien ; *certaines gens* vous approuvent ; ce sont *certains gens* d'affaires.

Il explique ainsi cette bisarrerie sanctionnée par l'usage.

L'adjectif déterminatif se met au féminin pluriel, à moins que le substantif *gens* n'éveille spécialement l'idée d'*hommes*.

Il ajoute, à la page suivante, en note, que La Fontaine a dit, en parlant du chat, du hibou, du rat et de la belette, *toutes gens* d'esprit scélérat. Il l'approuve.

M. Sabatier, dans la séance du 19 juin 1831, dont le dernier numéro contient le résultat, s'appuie aussi des mêmes vers de La Fontaine pour exposer son opinion.

Il me semble que ces deux grammairiens ont tort d'approuver ce poète dans cette circonstance, et que celui-ci s'est exprimé incorrectement. Il devrait dire *tous*, parce que cet adjectif ne se rapporte point à *gens*, mais au substantif *animaux*, sous-entendu. Voyons les vers :

Quatre animaux divers, le chat Grippe-fromage,
Triste-Oiseau le hibou, Ronge-Maille le rat,
Dame Belette au long corsage,
Toutes gens d'esprit scélérat.

Toutes gens ne peut se dire que dans une signification vague, générale; ici, au contraire, le sens est restreint aux quatre animaux. Cette phrase me paraît une distraction, ou une négligence du Bonhomme; l'analyse amène naturellement : ANIMAUX *qui sont* TOUS *des gens d'esprit scélérat.*

Au surplus nous opposerons La Fontaine à La Fontaine, si l'on veut nous contester la justesse de cette observation : en effet, le même auteur a dit dans la fable du Jardinier et son Seigneur :

Chiens, chevaux, valets, TOUS gens bien endentés.

Individus qui sont *tous*....

J. DESSIAUX.

Ces deux articles de M. Dessiaux ne peuvent manquer de donner lieu à des réponses intéressantes, que nous nous empresserons d'accueillir.

ANALOGIE DE L'ÉCRITURE ET DE L'ARCHITECTURE DU MOYEN AGE.

Tout est si homogène et si conséquent dans le moyen âge, que chaque siècle a non-seulement son architecture et tous ses autres arts, mais aussi son genre d'écriture; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'écriture de chaque siècle reproduit et réfléchit, pour ainsi dire, les caractères généraux de l'architecture et des arts, dont elle est contemporaine. Il existe une harmonie merveilleuse entre les monumens en pierre et les monumens de parchemin, entre le travail de l'architecte, du sculpteur, du ciseleur, et celui du calligraphe. Ainsi, depuis le 5e siècle environ jusqu'à Charlemagne, l'écriture se compose presque entièrement de grandes lettres dites *capitales*, dans le genre des majuscules qui figurent sur les titres de nos livres imprimés, terminées carrément par le haut, solides, simples et sévères; les lettres plus petites, quand on les emploie, participent de ces mêmes caractères, et l'on peut dire qu'il y a dans l'aspect général de cette écriture je ne sais quoi de la physionomie des monumens romains; on y retrouve encore, en quelque sorte, le respect de l'architrave et des vieux débris des ordres antiques.

Sous le règne de Charlemagne, l'architecture orientale commence à se substituer au style romain dégénéré, jusqu'à ce qu'enfin, au 11e siècle, elle soit définitivement naturalisée dans l'Occident. Or,

l'écriture, pendant cette période, se modifie de son côté; les grandes lettres droites, carrées et monumentales disparaissent, ou du moins elles prennent alors un caractère plus capricieux; on trouve dans l'écriture une certaine rondeur élégante, comme dans les arcades et les voûtes. Au 12e siècle l'écriture, aussi-bien que les monumens, est encore à *plein-cintre;* mais de même que les plein-cintres commencent à se couvrir d'ornemens et à se *fleurir*, les lettres, tout en restant arrondies, prennent une physionomie moins régulière; les jambages, au lieu d'être droits, ressemblent à des colonnes torses; les lettres se surchargent d'ornemens, de *fioritures*: à mesure que le siècle avance vers sa fin, les *fioritures* croissent et deviennent peu à peu légèrement anguleuses.

Enfin, avec le 13e siècle, le règne de l'*ogive* commence, et sur-le-champ l'écriture devient aiguë; vous ne trouvez plus alors une seule lettre arrondie, plus un seul trait de plume qui ne se termine en pointe. Cette écriture, dite *gothique*, comme l'architecture de l'époque, s'est conservée dans les imprimeries d'Allemagne presque sans altération, et la plupart des livres s'y impriment encore en caractères de cette sorte.

Au 14e siècle, l'écriture devient un peu moins sévère; mais sa décadence, comme celle de l'architecture, est encore à peine sensible. Au 15e, au contraire, l'anarchie triomphe ouvertement; toutes les lettres ont des queues courtes et contournées; elles

sont à la fois aiguës et écrasées, raffinées et disgracieuses, reflét exact de l'architecture alors à la mode. Enfin, au 16e, l'écriture est indéchiffrable; mais il se prépare à la cour et chez les grands une sorte de renaissance dans le genre de celle des arts, c'est-à-dire l'écriture, italienne et tant soit peu bâtarde; je parle des premiers essais de cette grande écriture qui finit par devenir si majestueuse sous Louis XIV, écriture toute monarchique, qui, dégénérant peu à peu, est morte avec l'ancien régime. »

(Extrait d'un rapport adressé par M. Ludovic Vitet au ministre de l'intérieur.)

ORIGINE ET AFFINITÉS DES LANGUES DE L'EUROPE ET DE L'ASIE.

Pendant long-temps, l'opinion que les langues de la Grèce et de Rome, et même celles des nations teutoniques, avaient des relations évidentes avec celles de l'Inde, a été regardée comme une théorie vague qui n'était appuyée d'aucunes preuves. Plus récemment, une étude comparative et philosophique des langues a donné plus de poids à cette opinion, et l'a élevée au rang des vérités historiques. Le colonel Vans Kennedy, s'appuyant sur les témoignages des historiens et des poètes anciens, avance que la plupart des langues de l'Asie et de l'Europe sont toutes dérivées d'une seule et même langue, celle que parlaient les Chaldéens. Comparant ensuite les savantes investigations des philo-

logues et des érudits, et profitant de sa profonde connaissance des langues de l'Asie et de l'Europe, il établit que la langue qu'on parlait à Babylone, était le sanscrit, ou une langue qui avait avec celle-là les plus grands rapports; que l'empire de Ninus s'étant étendu jusque dans l'Inde et dans une partie de l'Asie mineure, cette langue a dû être parlée dans tous les pays de la domination de ce prince, et même dans ceux qui avoisinaient son empire; mais que par la suite, elle a fait place dans l'Inde à différentes langues dérivées, et est devenue elle-même une langue morte et sacrée; qu'en Europe elle a donné naissance à la plupart des langues qu'on parlait dans les temps anciens. Pour prouver cette assertion, il développe un grand nombre de considérations historiques qui tendent à prouver que la Grèce avait reçu son langage, ses mœurs et sa religion de l'Asie mineure, occupée alors en partie par les Pélasges qui, à l'époque où eut lieu la communication entre l'Europe et l'Asie, parlaient probablement la langue du peuple babylonien. Ces Pélasges passèrent depuis dans la Thrace et se répandirent en Grèce, puis dans une partie de l'Europe et sur les deux rives du Danube. On voit ainsi que, non seulement la langue babylonienne devint la langue mère du grec, mais fut encore la source de toutes les langues teutoniques qui ne dérivaient pas l'une de l'autre, ainsi qu'on l'a publié, mais qui toutes étaient

des dialectes d'une mère-langue. D'un autre côté, si l'Étrurie et le Latium ont été peuplés par des colonies de l'Asie mineure ou par des Pélasges grecs, il est clair que la langue osque et le latin doivent avoir pour origine la langue de Babylone ou le sanscrit. Le zend, le pehlwi et le persan moderne, sont des langues grammaticales particulières qui n'ont aucune analogie avec le sanscrit.

Il en est de même de la langue sceltique. Ainsi le sanscrit, par les migrations des peuples, a donné lieu, indépendamment des langues qui en dérivent directement, à trois autres langues particulières et éteintes dont sont dirivées une foule d'autres. Voici le tableau de cette filiation :

LE BABILONIEN OU SANSCRIT.	*Grec, Latin*	Le français. L'italien. L'espagnol, etc.
	Langue éteinte des *Thraces*.	L'anglo-saxon. L'allemand. Le suédois, etc.
	Langue dérivée et éteinte parlée dans l'*Arabie*, la *Syrie*	L'hébreu. L'arabe. Le syriaque, etc.
	Langue dérivée et éteinte qu'on parlait au nord de la riv^re^. de *Krishna*.	Le marathe. Le guzjarate. L'hindi. Le bengali. Le pinjabi.
	Langue dérivée et éteinte qu'on parlait au sud de la Krishna	Le tamil. Le malayalam. Le telinga. Le canava. Le tulava.

Langues distinctes et sans affinités { Le persan en Asie.
Le sceltique en Europe.

(*Asit. Journ.*)

LA JEUNESSE.

Tendre fleur, qu'en fuyant chaque minute effeuille,
Qui brilles pour mourir dans la main qui te cueille,
Beau songe au teint de rose, au corps vain et léger,
Que les ans fugitifs emportent sur leur aile,
Doux rayon du matin, qui luis sur la nacelle
D'un nouveau passager.

Jeunesse, vision de longs regrets suivie,
Vive et belle aujourd'hui tu parais dans ma vie,
Avec ton front orné de folie et d'amour,
Avec ton vol rapide et tes mille chimères,
Ton parfum de bonheur, tes couleurs printanières,
Ton sourire d'un jour.

Que je t'aime, brillante et fugitive idole !
J'aime tes jeux badins, j'aime ta gaîté folle,
Tes frivoles atours si souples et si frais,
Ces perles, ces bijoux, cette gaze fragile,
Que tu changes vingt fois, comme un enfant futile
Joue avec ses hochets.

J'aime tout le fracas de tes bals éphémères,
Leurs quadrilles remplis de sylphides légères,
En tuniques de tulle, en bandeaux de saphir,
Et l'orchestre sonore et ses cordes bruyantes,
Qui semblent, au milieu de nos danses riantes,
Une voix du plaisir.

Puis le riche salon orné pour la soirée,
La foule qui se presse à sa pompeuse entrée,

Le banc de la danseuse, où l'or pend en réseau,
Et le parquet flexible, aux glissantes surfaces,
Le lustre qui m'éclaire, et reluit dans les glaces,
Comme un soleil dans l'eau.

Oh! comme je voudrais prolonger ton passage!
Mais les jours purs s'en vont comme les jours d'orage:
Si le fleuve écumant, aux lugubres rumeurs,
S'engloutit dans les mers par un ordre suprême,
Le beau ruisseau d'argent n'y court-il pas de même,
En coulant sur des fleurs?

Sur l'heure du plaisir l'aiguille diligente
N'arrête pas sa course, et du bal qui m'enchante,
Le moment fortuné bientôt s'envolera,
Et tous ceux qui suivront la folâtre journée,
Formeront promptement la chaîne d'une année
Qu'une autre effacera.

La jeunesse est semblable à nos fêtes charmantes:
D'abord des ris joyeux, des guirlandes brillantes;
Après que reste-t-il?.... Comme de vains débris,
Quelques sons affaiblis, qui vibrent dans l'oreille,
Echo triste et lointain des plaisirs de la veille,
Quelques bouquets flétris.

Oh! puisque la jeunesse est une ombre qui passe;
Tandis qu'elle apparaît dans un étroit espace,
Jouissons, traversons le chemin en dansant,
Nous le verrons subir bien des métamorphoses;
Pendant qu'il est fleuri, cueillons toutes ses roses,
Et chantons en passant!

L'hiver viendra glacer notre joyeux cortège ;
Vers la fin du trajet s'étend un sol de neige,
Ses arbres dépouillés forment un blanc cordon ;
Les voyageurs tardifs, à la marche incertaine,
Tout frissonnant de froid, s'avancent avec peine
Courbés sur un bâton.

Avant de nous traîner sur cette route obscure,
Enivrons-nous de jeux, de gaîté, de parure !
Nous règnons maintenant, hâtons-nous, ô mes sœurs !
Des groupes enfantins pressent leurs pas agiles,
Pour nous ravir bientôt nos couronnes fragiles
E nos sceptres de fleurs.

Mme Anaïs Ségalas.

NOUVELLES ESQUISSES POÉTIQUES.

Aimez-vous les jolis livres, bien imprimés, sur papier vélin ? Aimez-vous aussi les vers faciles, mais négligés ? Achetez les *Nouvelles Esquisses Poétiques*. Mais si la poésie n'a pour vous de charme, que quand elle donne à la pensée une forme hardie et nouvelle, fermez votre bourse. — Aussi-bien, n'est-ce pas pour vous que M. Rénal écrit : *Il ne fait ses vers que pour ses amis*. — Pourquoi donc les fait-il imprimer? — Je hais tous ces semblans d'auteurs, et il s'en faut peu que l'humeur qu'ils me donnent, ne m'entraîne à une sévérité qui pourrait devenir injuste.... Je me hâte de citer quelque pièce du *joli* livre. Je choisis LE PRÉFÉRÉ : c'est la plus courte et la meilleure; elle peut donner une idée exacte du talent de l'auteur.

Le préféré, redisait Isabelle,
En regardant le chien de son troupeau;
Le préféré, c'est toi, c'est toi, Fidèle,
Toi, le meilleur des chiens de ce hameau.
En vain on dit notre âme un peu légère;
En grandissant, jamais je n'oublirai
Le compagnon, l'ami de la bergère;
Toi seul toujours seras le préféré.

Ne remarquez-vous pas d'abord qu'il est heureux pour la rime que la bergère se nomme *Isabelle*, et le chien préféré *Fidèle*? Cela me rappèle ce vieux rondeau qui a bien eu sa célébrité aussi :

Ma foi, c'est fait de moi, car *Isabeau*
M'a conjuré de lui faire un *rondeau*.

Puis *troupeau* va tout naturellement avec *hameau*, *légère* avec *bergère*, etc.; de vrais bouts rimés.—*Le chien de son troupeau*. Est-ce que le troupeau d'Isabelle *a* un chien? En prose on aurait dit tout simplement : *en regardant* SON *chien;* mais en vers, on dit, *le chien de son troupeau :* voilà la différence.

C'est toi, c'est toi. Voilà une figure de réthorique qui, si je me souviens bien, se nomme répétition. Elle fait sans doute ici un merveilleux effet; tout ce que je regrette, c'est qu'elle ne se reproduise pas deux fois au lieu d'une; on y aurait gagné la pompe majestueuse de l'Alexandrin :

Le préféré, c'est toi, c'est toi, c'est toi, Fidèle.

On dit bien qu'une bergère est *légère*, ou qu'elle

a l'esprit, le cœur *léger;* mais l'âme, je ne sais trop, à moins qu'on ne parle de cette partie de nous-mêmes qui est censée nous survivre après notre mort. C'est ainsi que les anciens, quand ils descendaient aux enfers, y voyaient voltiger des *âmes légères*. Poursuivons.

Isabelle préfère Fidèle à sa houlette, à sa plus belle toilette. Puis vient la réflexion philosophique.

> Tout change, hélas! bientôt la jeune fille
> Se plaint, soupire auprès d'un vieil ami.

Pourquoi pas toute seule? Vous allez voir.

> Et de ses yeux, où déjà l'amour brille,
> Tombent des pleurs sur Fidèle endormi.
> Fidèle en vain recherche une caresse,
> On le repousse. Alors seul, ignoré,

Comment! ignoré!

> Au fond d'un bois il cache sa tristesse,
> Et voit venir un autre préféré!

Un autre préféré! Comment s'appèle-t-il, celui-là? Ah! je comprends : c'est là le trait saillant; tant pis pour qui n'en comprend pas toute la finesse.

Je sais bien qu'on peut me dire qu'on prône tous les jours des ouvrages qui ne valent pas mieux que celui de M. Rénal. Eh! mon dieu, je le sais bien, et c'est pour cela qu'on ne peut avoir trop de sévérité pour cette foule de rimailleurs qui, parce qu'ils ajustent des syllabes, s'imaginent que le ciel les a *fait poètes*. Je regrette seulement que ce soit justement M. Rénal qui me soit tombé sous la main.

N. B.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE,

LITTÉRATURE.

DES DÉFINITIONS.

Le sucre est doux : voilà une proposition. *Un triangle est une surface terminée par trois lignes:* voilà encore une proposition.

Toute proposition se compose donc de deux termes qu'on appèle *sujet* et *attribut*, et d'un troisième signe qu'on nomme *verbe*. Dans le premier exemple, *le sucre* est le sujet, *doux* l'attribut, et *est* le verbe.

Or, l'attribut d'une proposition peut être, avec le sujet, dans deux rapports différents. Dans l'exemple: *le sucre est doux*, l'idée de l'attribut n'est qu'une partie de l'idée du sujet. L'idée de *sucre* se compose de plusieurs idées partielles, la forme, la pesanteur, la couleur, le goût, etc.; et l'idée de *doux* est une idée simple, une idée unique. Dans : *un triangle est une surface terminée par trois lignes*, l'attribut, *surface terminée par trois lignes*, exprime toutes les idées

du sujet *triangle*. Aussi peut-on, dans une bonne définition, mettre l'attribut à la place du sujet, et le sujet à la place de l'attribut. Je puis dire : *une surface terminée par trois lignes est un triangle*, *s'appèle un triangle*. Mais ne croyez pas que ce renversement de termes suffise pour s'assurer qu'une définition est bonne ; on dit également bien : *Louis-Philippe est le roi des Français*, et *le roi des Français est Louis-Philippe*, et pourtant, personne ne regardera cette proposition comme une définition.

Définir un mot, c'est lui substituer un certain nombre d'autres mots dont la réunion exprime toute la nature de la chose dont le mot à définir est le signe.

L'HOMME *est un animal raisonnable* ; UN GLOBE *est un corps rond* ; UNE ÉTOILE *est un astre qui brille de sa propre lumière* ; UN PARISIEN *est un Français natif de Paris* : voilà autant de définitions. L'idée d'*animal* a beaucoup plus d'étendue que l'idée d'*homme* : il y a bien plus d'animaux que d'hommes. Si je me contentais de dire que l'homme est un animal, je ne le ferais pas assez connaître : on pourrait le confondre avec un lion, un éléphant, etc. Pour que cette idée puisse servir à désigner l'homme, il faut donc lui ôter son excès d'étendue ; il faut restreindre cette étendue jusqu'à ce qu'elle devienne égale à celle d'homme. Or, c'est ce qu'on fait en ajoutant à l'idée

d'animal celle de raisonnable. Ainsi l'homme n'est plus un animal quelconque, il est l'*animal raisonnable*.

L'idée d'*animal* étant une idée générale ou *générique* par rapport à l'idée d'*homme*, s'appèle *genre*, et l'idée de *raisonnable* séparant, différenciant l'animal qu'on veut désigner, de tous les autres animaux, on l'appèle *différence*.

Le *genre*, ou l'idée générale qu'on appèle de ce nom, ne doit pas être une idée trop générale, un *genre* trop éloigné. Il vaut mieux ordinairement employer le *genre prochain*. On définirait mal le *globe*, en disant que c'est une *chose* ronde, une *substance* ronde, un *être* rond. Les idées d'*être*, de *substance*, de *chose*, portent à l'esprit trop de vague; dites avec plus de précision : *un globe est un* CORPS *rond*.

Pareillement, on ne ferait pas connaître suffisamment l'*âme humaine* par la définition suivante : *l'âme est une substance capable de sensation*, parce que la *différence* exprimée par les mots *capable de sensation* convient à l'âme des animaux comme à l'âme de l'homme.

Il est bon de remarquer qu'on peut quelquefois négliger le *genre prochain :* nous n'avons pas toujours besoin de mettre, dans nos discours, une précision rigoureuse, pour avoir des idées précises, et ce serait une affectation puérile que de l'employer

où elle n'est pas nécessaire. Celui qui, dans un *homme* né en France, ne verrait pas un Français, et qui le trouverait mieux désigné par le genre prochain et immédiat *Européen*, prouverait qu'il entend la lettre du précepte ; mais on pourrait douter qu'il en eût saisi l'esprit.

Les définitions se font donc par le *genre* et par la *différence*, par le *genre prochain* et par la *différence propre* ou *spécifique*. Alors elles font connaître, disent les logiciens, la nature de la chose définie.

Mais quelle est cette chose dont les définitions font connaître la nature? Il ne faut pas croire que ce soit quelque être réel, existant hors de notre esprit; car hors de notre esprit, il n'existe que des individus, et ce ne sont pas les individus qu'on définit. La définition de l'homme n'est pas celle de Socrate ou de Cicéron; c'est celle de l'homme en général, et elle doit faire connaître, non ce qui caractérise chaque individu en particulier, mais seulement ce qui caractérise l'espèce humaine. Ainsi, par la *nature des choses* que les définitions font connaître, il faut entendre, non pas la nature des individus, ou les natures individuelles, mais les *natures universelles*, comme s'exprimaient les anciens philosophes ; et ces natures universelles sont toujours des *espèces*.

L'homme est un animal, ou une *espèce* d'animal; l'eau est une liqueur, ou une *espèce* de liqueur. Mais

les simples propositions ne déterminent pas les *espèces*, au lieu que les définitions les déterminent. Quand on définit l'homme *un animal raisonnable*, on ne dit pas seulement que l'homme est une espèce quelconque d'animal; il est une espèce d'animal qui est l'espèce raisonnable; et on voit que la différence *raisonnable*, ajoutée au genre *animal*, forme l'espèce déterminée *homme*. L'animal raisonnable, c'est l'homme.

Toutes les logiques nous parlent longuement des règles qu'il faut observer pour bien définir; elles ne cessent de nous répéter qu'une définition doit être *claire*, *courte*, *convenir à tout le défini et au seul défini*, et qu'elle est parfaite lorsqu'elle réunit ces trois conditions. Comme si la *clarté* n'était pas toujours indispensable! Comme s'il était jamais permis de mettre des choses *inutiles* dans ses discours! Les deux premières règles ne s'appliquent donc pas exclusivement aux définitions. Quant à la troisième, quoiqu'il soit évident que la définition du triangle doive convenir à tous les triangles et aux seuls triangles, quoiqu'on voie, à l'instant, que la définition d'une idée doit convenir à cette idée, prise dans toute son étendue, et ne convenir qu'à elle, il était nécessaire d'en faire un précepte exprès; parce que rien n'est plus commun que de l'oublier, ou même, plus difficile que de le mettre en pratique.

On demande si les définitons sont des principes, si c'est par des définitions qu'il faut commencer l'exposition et l'étude des sciences. Si le second membre de la définition est une notion commune, une chose que personne n'ignore, ou qu'on saisisse à l'instant, on a le droit de commencer par des définitions. Mais si le second membre ne peut être connu que par des explications subséquentes, et quelquefois par le développement entier de la science, c'est se jouer du lecteur que de lui présenter d'abord ce qu'il lui est impossible de comprendre.

Les définitions qui se font par le *genre* et par la *différence* sont-elles propres à mettre, dans nos idées, cette vérité d'où naît la certitude de nos jugemens, et cette précision d'analogie qui régularise les opérations de l'esprit, qui les facilite, qui multiplie leurs produits? Outre les abus qui en paraissent inséparables, on verra, pour peu qu'on les examine avec attention, que presque jamais elles n'atteignent leur but. On veut éclairer la nature des choses, et la lumière que les définitions répandent, ne se porte souvent que sur les effets qui dérivent, ou qui peuvent dériver de cette nature. *Une montre est une machine qui marque les heures;* une pareille définition dit-elle ce que c'est qu'une montre? vous faitelle connaître tous les rouages qui entrent dans la montre? seriez-vous en état d'en faire une, ou de

diriger l'ouvrier chargé de ce travail ingénieux? Nous serions pourtant trop heureux si, dans l'impossibilité de montrer les choses par leur nature, les définitions les montraient toujours par leurs effets.

Il serait bien à désirer qu'on pût trouver une manière de définir, autre que celle qui se fait par le genre et par la différence, c'est-à-dire, par le moyen des classes. Pour définir les choses ou les idées des choses, on peut mieux faire que de les classer, et il est possible de les connaître, telles qu'elles sont en elles-mêmes, telles qu'elles sont dans leur nature.

Dans un traité bien fait d'arithmétique, les idées dont il se compose tiennent entre elles de telle manière que toutes, excepté celle d'où l'on part, et celle à laquelle on s'arrête, se trouvent placées entre une idée génératrice et une idée dérivée. En est-il de même de la Grammaire générale? Les différentes parties dont on la compose se réunissent-elles, comme les différentes parties d'un traité d'arithmétique, pour former un tout, un tout régulier? Les idées en sont-elles déterminées au gré de tous les esprits? sont-elles prises sur le modèle de la nature? leur place est-elle marquée d'une manière fixe et invariable? Non: lisez les principales grammaires, et vous verrez que leurs auteurs partent, les uns d'un point, les autres d'un point différent ou même opposé. Quand on les voit engagés dans des routes diffé-

rentes, n'est-il pas vraisemblable, n'est-il pas sûr que la bonne route est ignorée?

Si les idées qui sont l'objet de la grammaire générale ne se montrent pas à l'esprit dans cet ordre qui les fait naître successivement les uns des autres, c'est en vain qu'on chercherait à les déterminer d'une manière qui réunît tous les suffrages. On fera des classes qui seront fondées, non sur la nature des choses, mais sur la manière de voir des grammairiens, et dans ces divisions arbitraires on placera arbitrairement les idées.

Il s'agit donc, si nous voulons avoir, en grammaire, des idées aussi bien déterminées qu'elles le sont en mathématiques, non pas seulement de les classer, ou de les définir par le *genre* ou par la *différence*, ce qui n'est qu'une manière de les classer; il faut encore les systématiser, en généraliser la suite, afin de pouvoir les expliquer les unes par les autres, ce qui est le vrai moyen de les définir, d'en faire connaître la nature. Pour bien définir une chose, il faut montrer deux idées déjà connues, savoir: l'idée qui précède immédiatement celle qu'on cherche, et la modification qui transforme cette première idée.

Pascal, pour faire sentir le ridicule de certaines définitions, cite le passage suivant, pris d'un auteur de son temps: *La lumière est un mouvement*

luminaire des corps lumineux. Comme si, dit-il, on pouvait entendre les mots *luminaire* et *lumineux* sans celui de *lumière*. Après quoi il ajoute : « On ne peut entreprendre de définir l'*être*, sans » tomber dans la même absurdité. Car on ne peut » définir un mot sans commencer par celui-ci *c'est*, » soit qu'on l'exprime, soit qu'on le sous-entende. » Donc, pour définir l'*être*, il faudrait dire *c'est*, et » ainsi, employer dans la définition le mot à définir. »

Le raisonnement de Pascal suppose ce qui n'est pas. Quand on dit : l'*être est*, etc., le mot *est*, ou le verbe, n'exprime pas la même chose que le mot *être*, sujet de la définition. Si j'énonce la proposition suivante : *Dieu* EST *existant*, je ne veux pas dire assurément, *Dieu* EXISTE *existant :* cela ne ferait pas un sens. De même, si je dis que Virgile *est* poëte, je ne veux pas donner à entendre que Virgile *existe* ; je veux dire, d'un côté, que l'idée de Dieu et celle d'existence sont inséparables ; de l'autre, que l'idée de Virgile et celle du poète se réunissent, coexistent. Mais exprime-t-il l'existence intellectuelle, c'est-à-dire, l'existence de l'idée du sujet? Non, c'est au nom du sujet qu'appartient ce rôle. L'existence de l'idée de l'attribut dans l'idée du sujet, voilà ce que le verbe exprime, et il n'exprime essentiellement que cela. Par conséquent, en disant l'*être est*, je n'explique pas un mot par ce même mot, une idée par cette même idée.

D'ailleurs, Pascal suppose que le sujet d'une définition est expliqué par le verbe ; ce qui n'est pas, et ne peut être. Le sujet d'une définition est expliqué par son attribut, et non par le verbe. L.

DE LA PAROLE,

PAR M. DE CARDAILLAC, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

(2e article.)

NATURE DU LIEN QUI UNIT LA PAROLE A LA PENSÉE.

1. De tous les rapports qui peuvent unir ensemble deux choses distinctes et différentes, il n'en est pas de plus familier à tout le monde, que celui qui unit la parole à la pensée. Il s'établit dès l'enfance, et nous en faisons un usage continuel. Ce rapport sert non-seulement à manifester la pensée, mais encore à toutes les opérations de l'esprit; et il entre tellement dans nos habitudes, qu'on s'attache peu à s'en rendre compte; aussi est-il, en général, un de ceux qui sont le moins bien exactement appréciés. Ce qu'en ont dit la plupart des métaphysiciens est ou erroné ou incomplet.

2. Les uns se bornent à présenter la parole comme signe de la pensée, fonction qu'elle remplit effectivement. Mais toute théorie qui s'arrête là, est né-

cessairement incomplète : car les rapports de la parole à la pensée sont bien plus étendus, plus importans, et surtout plus intimes, que ceux du signe en général à la chose signifiée.

3. Les autres, et notamment Condillac (*Langue des calculs*), veulent que tous les mots, exprimant des idées générales, ne soient que de pures dénominations, sous lesquelles il ne se trouverait point d'idées proprement dites; ce qui réduirait tout le travail de l'esprit à n'opérer que sur des mots, à peu près comme l'algébriste n'opère que sur des lignes dont il néglige la valeur. Car toutes les opérations de l'esprit, roulant sur des idées générales, ne peuvent se faire qu'au moyen de dénominations générales; et dès-lors, toute vérité deviendra purement nominale, puisqu'elle se trouvera réduite à des rapports de signes, et non d'idées; il n'y a de vérité proprement dite pour l'esprit humain, que les vérités générales.

4. D'autres, appréciant mieux le caractère de la parole, paraissent lui accorder, et à elle seule, le pouvoir de créer, pour ainsi dire, les idées, du moins les idées intellectuelles, et de les introduire dans l'esprit, quoiqu'il semble évident que la parole n'est rien pour l'intelligence, qu'autant qu'elle est déjà attachée à la pensée; ce qui suppose la pensée antérieure à la parole.

5. Personne ne doute que la parole ne soit un signe

de la pensée; mais ce signe est d'une nature toute particulière. Il a des caractères propres qu'il est nécessaire d'assigner, pour apprécier exactement la parole, lors même qu'elle ne serait considérée que comme signe.

6. De plus, la parole est autre chose que le signe de la pensée; elle en est l'expression, le corps, ce qui la distingue plus spécialement encore de tous les signes; et ce n'est qu'en la considérant sous ce double point de vue, et surtout sous le dernier, qu'on pourra l'apprécier, et se rendre compte de tous les phénomènes de l'intelligence, dans lesquels elle joue un si grand rôle.

7. En considérant la parole comme signe de la pensée, on trouvera que ce signe est d'une espèce toute particulière. Ses caractères propres sont tels, qu'il remplace tous les autres, et qu'il ne peut être remplacé.

8. En parlant des signes de la pensée, les métaphysiciens les distinguent en signes naturels et en signes artificiels; et ils placent la parole parmi ces derniers. C'est à la faculté dont l'homme est doué, d'attacher des idées, non pas spécialement à la parole, mais à des signes artificiels de quelque espèce qu'ils soient, qu'ils attribuent sa supériorité sur les animaux. S'il en était ainsi, on pourrait en inférer que si l'homme se sert plus généralement de la parole, pour en faire

le signe de la pensée, c'est uniquement parce qu'il a trouvé cet usage tout établi et très commode : car il aurait pu s'en passer, en y substituant un système de signes de son choix. Or dans cette manière de ranger la parole parmi les signes artificiels, sans en faire une classe à part, il y a, sinon erreur, du moins observation bien imparfaite.

9. — 1° Un signe artificiel, autre que la parole, sera toujours loin d'arriver à ce degré de précision auquel s'élève celle-ci, lorsque l'on a contracté l'habitude de s'en servir. La parole, en effet, se compose d'un très-petit nombre d'élémens, susceptibles d'un nombre infini de combinaisons, toutes faciles à distinguer; tandis que dans les autres signes, la multiplicité des élémens ne peut qu'entraîner la confusion.

10. On n'opposera pas sans doute la précision de l'écriture : car si elle est signe de la pensée, c'est parce qu'elle est signe ou copie de la parole; parole proprement dite, transmise par les yeux, comme la parole articulée est transmise par les oreilles.

11. On n'opposera pas non plus la pantomime : car à quelque degré de perfection que cet art se soit élevé, qui oserait affirmer que parmi le grand nombre de témoins de ce genre de spectacle, il s'en trouvera deux qui s'accordent parfaitement sur la traduction de ce qu'on a voulu dire? Peut-on, en effet, par le langage d'action exprimer toutes les idées possibles,

avec leurs nuances, leurs modifications, les combinaisons dont elles sont susceptibles, et tous les rapports qu'elles peuvent avoir entre elles ? Et si cet art enfin a acquis quelque degré de précision, n'est-ce pas toujours à la parole qu'il doit rapporter ses succès?

12. — 2° La parole, accompagnée de toutes les connaissances qui la rendent propre à devenir signe de toutes les idées, est toujours à notre disposition. C'est un signe que nous créons, que nous modifions à volonté, et que nous pouvons rendre sensible à tous les instans.

13. — 3° Dans le repos de tous les organes, en l'absence de tout objet extérieur, dans le silence de la réflexion, de la méditation, la parole nous sert à nous entretenir avec nous-mêmes. Quel autre signe pourrait la remplacer et produire le même effet?

14. — 4° La parole est-elle bien un signe artificiel de la pensée? N'en est-elle pas, au contraire, le signe naturel, comme le cri est le signe de la douleur, et le rire, celui de la joie; en un mot, comme tout ce que les métaphysiciens appèlent *signes naturels?* Mais afin d'éviter toute équivoque, tâchons de nous entendre sur le mot *naturel* que nous opposons à *artificiel.*

15. Par naturel, ou nature d'un être, on entend la manière dont il est né, *natus;* car c'est là l'étymologie du mot. Mais il est un grand nombre d'êtres, tous ceux dont la destinée est de recevoir un plus ou

moins grand développement, qui ne portent, en naissant, qu'une partie de ce qui, dans la suite, doit constituer leur nature. Le reste y est en germe pour se développer dans les circonstances par où il doit passer. Mais si, parmi ces circonstances, il s'en trouve qui contrarient plus ou moins ce développement, l'être sera privé d'une portion de ce qui devrait constituer sa nature. Ainsi dès sa naissance, un arbre porte en lui tout ce qui est nécessaire à la production d'un fruit; c'est là sa nature. Mais si le sol, la température de l'atmosphère, contrarient cette nature, si le caprice lui retranche constamment les branches à fruit, pour ne laisser pousser que le bois, il manquera nécessairement d'une partie de ce qui constitue un arbre de son espèce. De même à la nature de l'homme appartient, non-seulement tout ce qui résulterait du développement de son corps, tel qu'il aurait lieu, s'il eût vécu isolément, mais encore tout ce qui résulte du développement de son intelligence, tel qu'il s'opère dans la société de ses semblables, où il doit remplir sa destination. Supposez l'homme privé de cette société et de tout ce qui en dérive nécessairement, il manquera d'une portion de ce qui constitue sa nature; ce ne sera plus l'homme, l'animal raisonnable, l'intelligence servie par des organes : car, de quelque manière qu'on veuille le définir, toujours est-il que l'intelligence fait partie de sa nature; qu'il ne serait plus

l'homme, s'il en était privé. Et comme l'intelligence ne se développe que dans la société, et au moyen de la parole, il s'ensuit que l'état social est l'état naturel de l'homme, et que la parole, lien indispensable de l'ordre social, hors duquel l'individu ne peut se développer et devenir homme, lui est également naturelle; non qu'il la possède, ou qu'il puisse la posséder, sans l'apprendre; mais parce que, doué des moyens de l'apprendre avec facilité, prédisposé à s'en servir pour former son intelligence qui ne peut se développer que par ce moyen, s'il n'en fait le signe de la pensée, il est privé d'une partie de ce qui constitue l'homme, et sa nature est altérée.

16. La parole, signe, expression et corps de la pensée, est une des lois fondamentales de la nature de l'homme. Comment confondre un signe de cette importance avec ce qu'on appèle *signe artificiel*? Entre la parole et tous les autres signes de la pensée, il y a l'infini, parce qu'il y a une différence réelle de nature. Comme signe, la parole, et la parole seule, fait tellement partie de la nature de l'homme, qu'on pourrait tout aussi bien l'appeler animal parlant qu'animal raisonnable. Car la parole manifeste la raison, comme le corps manifeste l'âme. Nous n'avons pas besoin d'avertir que par le mot *parole* nous n'entendons pas seulement l'articulation, mais l'articulation, expression de la pensée.

17. Nous devons ajouter que la parole, comme signe de la pensée, se distingue des autres signes appelés naturels, parce qu'il ne peut être contrefait. Suivant la manière dont on veut paraître affecté, on peut contrefaire les signes de la joie ou de la douleur; mais si l'on exprime des opinions ou des croyances qu'on n'a pas, on ne peut au moins exprimer des idées, de quelque nature qu'elles soient, qu'autant qu'elles sont actuellement présentes à l'esprit. La parole est un signe certain d'intelligence, et de l'intelligence actuelle de ce qu'on dit. Si elle ne remplit pas cette condition, elle cesse d'avoir un sens; ce n'est plus la parole, expression de la pensée et moyen de communication entre les hommes.

18. Nous avons dit que la parole est plus que le signe de la pensée; qu'elle en était l'expression et le corps. *L'expression :* qu'un orateur nous attache, nous charme, nous éclaire, nous entraîne par ses discours, on dit qu'il s'exprime avec facilité, avec précision, avec élégance, etc., etc. On dit une expression bien choisie, une expression heureuse, une idée bien exprimée. Dans cette façon de parler, la parole est-elle seulement considérée comme signe de la pensée?

19. Un signe proprement dit indique la chose signifiée; mais il ne la porte pas avec lui, il ne la montre pas. La fumée est signe du feu; elle en indique

l'existence. L'odeur est signe de la proximité d'un corps odorant; le son, d'un corps sonore; mais ni la la fumée, ni l'odeur, ni le son, ne montrent les corps dont ils sont une émanation. La parole, non-seulement indique la pensée, mais elle la tire, pour ainsi dire, de l'intérieur de celui qui parle, pour la manifester au dehors, la montrer, et nous en rendre participans. C'est ce qu'indique le mot *exprimer, tirer de*, en *pressant*, mettre au dehors, produire.

SOCIÉTÉ GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE.

(Séance du 31 Juillet.)

QUOI CONSIDÉRÉ COMME RELATIF.

M. Rey, au nom de la commission d'examen :

Ce n'est pas le bonheur après *quoi* je soupire,

MOLIÈRE.

La commission a reconnu que notre littérature fournit beaucoup d'exemples où un substantif déterminé est suivi d'un indéterminatif qui cependant signifie *laquelle chose*.

Molière a dit encore :

Voilà les points principaux sur *quoi* j'ai cru être obligé de me défendre.

Rousseau a dit de même :

C'est encore une des raisons pour *quoi* je veux élever Emile à la campagne.

Et La Bruyère :

La philosophie ressemble à un certain jeu à *quoi* jouent les enfans, où l'un d'entre eux, qui a les yeux bandés, court après les autres.

Ainsi on peut employer *quoi* précédé d'une préposstion, à la suite d'un substantif déterminé, quand ce substantif indique un nom de chose inanimée.

M. Touvenel fait remarquer que l'avis de la commission trouve un appui dans le sentiment de l'Académie. Voici comme elle s'exprime :

Quoi tient lieu quelquefois du pronom relatif *lequel, laquelle*, dans les cas obliques, tant au singulier qu'au pluriel : Ce sont choses à *quoi* vous ne prenez pas garde. Ce sont des conditions sans *quoi* la chose n'eût pas été conclue. Voilà le sujet, la cause pour *quoi* on l'a arrêté, pour dire, le sujet pour *lequel*, la cause pour *laquelle*.

L'assemblée regarde la phrase de Molière comme correcte.

RIEN MOINS QUE.

M. Lemare, au nom de la même commission :

Mes gens à la science aspirent pour vous plaire,
Et tous ne font *rien moins* que ce qu'ils ont à faire.

Molière.

Y a-t-il une faute dans le sens de ces vers? L'au-

teur a voulu dire qu'ils ne font *rien* de ce qu'ils ont à faire. Voici comme j'ai résolu la question dans mon *Cours de la Langue française*, et votre commission a partagé mon avis.

Rien de moins.

Il ne faut rien *de moins* dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir.

LA BRUYÈRE.

La Phèdre de Racine qu'on dénigrait tant, n'était rien *de moins* qu'un chef-d'œuvre.

MARMONTEL.

Ecoutez bien cet homme, il n'est rien *de moins* qu'un sage.

Idem.

Rien moins.

Il n'aspire à *rien moins* qu'à obtenir cette place, et il ne l'accepterait pas, lui fût-elle offerte.

MARMONTEL.

Ne le craignez pas tant, il n'est *rien moins* que votre père.

ACADÉMIE.

N'écoutez pas cet homme, il n'est *rien moins* que sage.

MARMONTEL.

Dans chacun de ces exemples il y a deux phrases :

Il faut une vraie et naïve impudence pour réussir dans les cours, et il ne faut rien *de moins*.

La Phèdre de Racine était un chef-d'œuvre, et elle n'était rien *de moins*.

Ecoutez bien cet homme, il est un sage, et il n'est rien *de moins*.

Aspire-t-il à obtenir cette place? Il n'aspire à rien *moins*. C'est-à-dire : il n'y aspire pas.

Est-il votre père? Il n'est rien *moins*. C'est-à-dire il ne l'est pas.

Est-il sage? Il n'est rien *moins*. C'est-à-dire en moindre quantité.

L'Académie, au lieu d'admettre, selon la différence du sens, *rien de moins* et *rien moins*, attribue à cette dernière expression deux sens opposés; de sorte que, selon elle, *il n'aspire à rien* MOINS *qu'à vous supplanter*, signifierait, d'après la circonstance, *il aspire*, ou *n'aspire pas*, *à vous supplanter*. *Il n'est rien* MOINS *que votre père*, *il est* ou *il n'est pas votre père*. La même expression pourrait avoir deux sens contraires, dire le pour et le contre, être ou n'être pas le même signe d'idée; bien plus, être le signe de deux idées opposées. Une telle doctrine, subversive de tout principe de langage, se trouve répétée dans toutes les éditions d'un ouvrage publié par un corps institué pour être le conservateur, le régulateur de la langue française!

M. VANIER : Dans le principe, *rien moins* a été pris dans le sens négatif. Depuis on l'a entendu quelquefois dans un sens ironique; comme quand on dit de quelqu'un qui fait mal une chose : voyez comme il s'y prend bien, c'est très bien. Dans *il n'est rien moins que votre père*, *il n'est rien moins qu'un homme d'esprit*, les phrases deviennent louches, si elles ne sont suivies ou précédées de mots qui les expliquent. Parlez-vous au sérieux ou par plaisanterie, vous vous servirez des mêmes expressions dans deux sens op-

posés. C'est ce qui arrive souvent dans le discours. Il vaudrait mieux peut-être s'en abstenir.

M. SABATIER : Encore faut-il analyser. Les mêmes mots n'ont pas des significations différentes : *Il n'est* RIEN MOINS *que brave*. Il n'est *aucune chose moins que brave*. On ne peut appliquer un autre sens à cette expression. C'est donc à tort qu'on l'emploierait dans un sens opposé. Si vous laissez l'auditeur dans le doute, il vous demandera ce que vous voulez dire. Voulez-vous parler dans le sens affirmatif, dites : Athalie n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre. Alors tout le monde pourra vous entendre.

M. PERRIER : Lorsque cette manière de s'exprimer ne s'explique pas par ce qui précède, ou par ce qui suit, sur cinquante auditeurs il y en a quarante-sept qui ne saisissent pas sur-le-champ ce qu'on a voulu dire. *Rien moins* dans le sens affirmatif est une tournure de boudoir, de mignardise, de petite maîtresse, qui vous donne à entendre un sens, et qui dit le contraire. Pour moi, je pense qu'il est bon d'éviter ce genre de locution. Je ne dirai ni *rien moins*, ni *rien de moins* toutes les fois que je pourrai m'exprimer autrement.

M. VIDAL : Nous avons mille exemples où *rien moins*, dans le genre sérieux, est pris au sens affirmatif.

Il n'aspire à *rien moins* qu'à vous percer le sein.

RACINE.

Il n'aspire à *rien moins* qu'à l'empire du monde.

Idem.

Ce n'est pas là une tournure de boudoir, ni un jeu de mots. L'Académie reconnaît que *rien moins*, précédé du verbe *être*, signifie le contraire de l'adjectif qui suit : Il n'est *rien moins* que sage (il n'est pas sage); mais si cette expression est suivie ou d'un verbe ou d'un substantif, elle peut avoir le sens positif ou le sens négatif selon la circonstance; *vous lui devez le respect, car il n'est* RIEN MOINS *que votre père* (il est votre père et rien moins). *Vous ne lui devez pas le respect, car il n'est* RIEN MOINS *que votre père*. (Il n'est *aucune chose* moins.) C'est la première proposition qui explique la seconde. Quand on dit : *Il ne désire* RIEN MOINS, *il ne se propose* RIEN MOINS, *il ne prétend* RIEN MOINS, on entend qu'il désire, qu'il se propose, qu'il prétend. *Il n'est* RIEN DE MOINS, signifie : *Il est cela, et* RIEN DE MOINS. Vous ne trouvez pas ce latin élégant; *ce n'est* RIEN DE MOINS QUE *du Cicéron*. Mais cela ne résout pas la difficulté; cependant on peut se servir de cette dernière locution, pour éviter toute équivoque.

L'assemblée décide que toutes les fois que cette locution peut s'entendre sous un double sens, il est bon de l'éviter; mais que *rien de moins* s'emploie dans le sens affirmatif, et, généralement, *rien moins* dans le sens négatif.

IAMBES,

PAR AUGUSTE BARBIER.

Depuis quelque temps une réforme importante a été faite dans notre poésie. On s'avisa de songer, un beau jour, que le naturel est la base de toutes les œuvres du génie; que la poésie ne doit point se créer une langue à part, et que l'on ne contracte point l'obligation d'être prétentieux et affecté, parce qu'on écrit en rimes. On pensa donc sérieusement à introduire la vérité dans les vers. La chose était difficile: comment parler le simple langage de la nature à un public habitué au vieux clinquant de la mythologie, aux vers musqués des bouquets à Cloris, aux poëmes ampoulés, et à tout cet échafaudage de grands mots à l'usage de cette foule d'auteurs qui ont pris les défauts des maîtres célèbres de l'école classique, sans approcher de leur talent? On devait se délivrer des anciennes routines, rompre cette cadence symétrique qui ne peut se prêter aux mille nuances des sentimens divers, et déroger par conséquent à ce fameux principe :

Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Il fallait persuader au public que ce soin extrême de jeter partout de fades ornemens, de ne nommer les choses simples que par de longues périphrases; que ce style maniéré qu'on était convenu d'appeler la

belle nature, n'est autre chose que la nature fardée, tandis que la nature n'est belle que lorsqu'elle est vraie (1); il fallait se débarrasser d'une partie des anciennes règles. La tâche était immense; mais dans ces temps d'indépendance, c'était aussi une liberté à conquérir. Le siècle produisit des poètes comme il avait produit des héros, et la poésie fut bientôt délivrée de ses chaînes rouillées.

Ce beau système de vérité vient d'être poussé jusque dans ses dernières conséquences. Un jeune homme, doué d'une âme ardente, de toute la fougue de la jeunesse et du génie, M. Auguste Barbier, a lancé dernièrement dans le monde littéraire un ouvrage qui ne peut manquer de lui attirer bien des critiques et bien des admirateurs. Comme dans les recueils de nos poëtes modernes, on y remarque un naturel consciencieux; mais, avec le même système, l'auteur est arrivé à un résultat différent. Victor Hugo, Alfred de Vigny, Emile Deschamps, ont tracé leurs tableaux avec une fidélité scrupuleuse; mais il les ont pris dans la haute classe de la société.

---

(1) C'est aussi Boileau qui a dit le premier :

« Rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable. »

Les classiques et les romantiques qui ont du talent, pourraient bien se trouver plus d'accord qu'ils ne le pensent, et ce n'est peut-être pas la peine de tant disputer. (*Note du R. en C.*)

M. Auguste Barbier, peintre aussi fidèle, les a cherchés dans la classe populaire. Les vers des premiers sont simples; les siens sont rudes. La poésie telle que l'a faite Victor Hugo, est une femme belle sans ornemens; M. Auguste Barbier lui a laissé toute sa beauté; mais il l'a habillée de haillons. Est-ce un bien, est-ce un mal? En vérité, les haillons lui vont si bien, que tenter de l'en priver serait risquer de lui enlever quelque chose de son air piquant et original.

C'est dans les faubourgs que M. Auguste Barbier a été chercher des inspirations. Le peuple de Paris, ce peuple aux habits déchirés, aux bras nerveux, au visage noirci, lui a fourni des vers admirables, que nous nous empressons de soumettre à nos lecteurs :

Certes le peuple est grand, maintenant que sa tête
  A secoué ses mille freins;
Que l'ouvrage fini, comme un robuste athlète,
  Il peut s'appuyer sur ses reins;
Il est beau ce colosse à la mâle carrure,
  Ce vigoureux porte-haillons;
Ce sublime manœuvre à la veste de bure
  Teinte du sang des bataillons;
Ce maçon qui, d'un coup, vous démolit des trônes,
  Et qui, par un ciel étouffant,
Sur les larges pavés fait bondir les couronnes
  Comme le cerceau d'un enfant.
Mais c'est pitié de voir, avec sa tête rase,
  Son corps sans pourpre et sans atour,

Ce peuple demi-nu, comme ceux qu'il écrase,
Comme les rois, avoir sa cour;
Oui, c'est pitié de voir, à genoux sur sa trace,
Un troupeau de tristes humains
Lui cracher chaque jour tous leurs noms à la face,
Et ne jamais lâcher ses mains;
D'entendre autour de lui mille bouches mielleuses,
Souillant le nom de citoyen,
Lui dire que le sang orne des mains calleuses,
Et que le rouge lui va bien.

Cette citation peut donner une juste idée du genre de M. Barbier. Dans tout son ouvrage, on remarque ces vers hardis qui marchent droit à la pensée, sans reculer devant un mot commun; toujours le même génie et la même rudesse. Sa poésie, puisée entièrement dans la révolution de juillet, en a pris tout-à-fait la couleur : ce sont de grandes idées sous une enveloppe grossière. Un passage extrait du beau morceau connu sous le nom de *la Curée*, en fournira la preuve complète. C'est le portrait de la liberté; non de cette liberté de convention qui court dans le monde poétique avec une figure céleste, un sourire de vierge, une beauté toute divine et toute idéale : ce n'est pas celle-là qui naît des révolutions populaires. Celle que M. Auguste Barbier nous a peinte, la véritable liberté de juillet, s'élance dans les rues, se roule sur les pavés, parle en jurant, et jette des cris sublimes; c'est une forte femme

Qui, du brun sur la peau, du feu dans les prunelles,
Agile et marchant à grands pas,
Se plaît aux cris du peuple, aux sanglantes mêlées,
Aux longs roulemens des tambours,
A l'odeur de la poudre, aux lointaines volées
Des cloches et des canons sourds;
Qui ne prend ses amours que dans la populace,
. . . .
C'est cette femme enfin qui, toujours belle et nue,
Avec l'écharpe aux trois couleurs,
Dans nos murs mitraillés tout d'un coup revenue,
Vient de sécher nos yeux en pleurs,
De remettre en trois jours une haute couronne
Aux mains des Français soulevés,
D'écraser une armée et de broyer un trône
Avec quelques tas de pavés.

La victoire du peuple, ou les vices de Paris, tels sont les principaux sujets auxquels M. Barbier a consacré son talent, pour nous retracer toute la corruption de cet égout infect dont les fastueux habitans au ton poli, au sourire gracieux, ressemblent à des fruits veloutés qui cachent souvent un cœur pourri. Il ne craint pas de tremper sa plume dans la boue, et il revêt du langage populaire la peinture de cette masse d'ouvriers restée étrangère aux raffinemens de notre civilisation. Nous ne pouvons que l'en féliciter; mais son exemple serait dangereux à suivre. Il faut, pour oser l'imiter, avoir comme lui

du génie et du goût : du génie, parce que ces expres sions grossières répugneraient, si le talent ne venait les ennoblir ; si l'âme du poëte ne brillait au milieu de cette fange, comme une flamme divine à travers laquelle tout semble s'épurer. Que si, sans hautes pensées et sans nobles inspirations, vous allez prendre les termes de la populace, dans le seul dessein d'être original, et vous salir froidement dans les halles, vous ne serez plus qu'un homme grossier qui parle son langage, parce que cette manière ne convient pas à tous les sujets. Leur choix demande une grande circonspection. Facile à faire, à la première vue, il ne l'est cependant pas autant qu'on pourrait se l'imaginer; il est aisé de confondre les choses simples avec les choses communes. M. Barbier lui-même, qui a donné le modèle du genre, et qui en a si bien tracé la limite, a manqué de goût dans sa dernière poésie. La faute que nous y avons remarquée se trouve dans les vers suivans :

Comme tout jeune cœur encor vierge de fiel,
J'ai demandé d'abord ma poésie au ciel.
Hélas ! il n'en tomba qu'une réponse amère.
Pauvre fou, cria-t-il, que la pensée altère,
Toi qui, haussant vers moi tes deux lèvres en feu,
Cherche, comme un peu d'eau, le pur souffle de Dieu,
Oh ! de moi n'attends plus de célestes haleines :
Car le vent de la terre a desséché mes plaines ;
Il a brûlé mes fleurs, et, dans son vol fougueux,
Fait mon sein plus pelé que la nuque d'un gueux.

Voilà un vers qui forme un contraste choquant avec les précédens, qui sont doux et gracieux. Prenez vos expressions dans les rues, quand vous dépeignez le peuple avec ses haillons et son langage grossier; mais ne placez pas une guenille sur votre ciel.

Au surplus, si M. Barbier mérite des reproches dans cette occasion, le reste de son recueil ne peut lui attirer que des éloges. Tous ceux qui aiment réellement la vérité, sur laquelle est basée l'école moderne; tous ceux qui comprennent que les couleurs d'un tableau doivent imiter, et non pas embellir, le modèle; tous ceux-là, disons-nous, applaudiront à sa hardiesse, et lui décerneront le titre de véritable poète. Il ne peut rencontrer de critiques sévères, que parmi ces hommes routiniers qui blâment tout ce qui les étonnent, et ces vétérans de la littérature qui suivent en traînards la marche du siècle, et crient d'en bas contre l'essor audacieux dont se laisse emporter le génie.

LE BLUET,

APOLOGUE.

Un bluet fleurissant dans un coin ignoré,
De la gelée atteint, par une nuit funeste,
Pencha subitement son front décoloré,
Et de sa vie, hélas! près d'exhaler le reste,
Contre un destin prématuré,
Invoqua le retour de la clarté céleste.

« O toi qui dispenses aux fleurs
» Les rayons transformés en suaves couleurs,
» Doux soleil, disait-il, hâte-toi de paraître;
» Des ombres du trépas viens dégager mon être!
» Pourrais-tu dédaigner le vœu de ma douleur?...
» Ce n'est pas pour briller que j'aspire à renaître,
» Mais pour bénir encor ta divine chaleur. »

Un sansonnet du voisinage,
Que choqua du bluet la modeste oraison,
Oiseau frondeur dans le bocage
Comme le fat dans sa maison,
Lui cria d'un ton fier : « Ami, tu n'es pas sage.
» As-tu donc perdu la raison
» Pour prier le soleil de hâter son voyage?
» Crois-tu qu'il n'ait souci que de ta guérison?
» Si, comme moi t'élançant dans l'espace,
» Ton œil avait surpris, d'une savante audace,
» De l'univers les secrets merveilleux,
» Tu saurais qu'arrêté sur un autre hémisphère,
» Le soleil ne peut pas détourner sa lumière
» Pour compatir au sort d'un bluet orgueilleux,
» Et qu'il doit avoir mieux à faire
» Que d'écouter les cris dont tu troubles les cieux.
» Apprends que c'est pour lui que la nature étale
» De son sein rajeuni la pourpre végétale
» Dans sa riche variété :
» Il donne à tout la vie et la fécondité.
» Sur le sommet des monts sa puissante influence
» Des chênes révérés agrandit l'existence :
» Il prête mille attraits au vallon enchanté.

» Mais le brillant essaim des fleurs qu'il fait éclore,
» Rejette loin de soi ta présence inodore.
» Oh! quelle est de ces fleurs la grâce et la beauté!
» La plus suave odeur s'y trouve réunie
» Au plus séduisant coloris.
» C'est à la fois l'éclat de l'écharpe d'Iris
» Et le parfum de l'ambroisie.
» Quand le temps, à regret, fauche ces fleurs,
» On ne les entend point accuser ses rigueurs,
» Ni prier le soleil de prendre leur défense;
» Et toi, chétif brin d'herbe, aurais-tu l'espérance
» D'attirer à ton gré ses rayons protecteurs?...
» Tu ferais mieux, crois-moi, de périr en silence. »

Comme il disait ces mots, le soleil dans les cieux
Ramenant son char radieux,
Fit descendre le jour sur la nature entière,
Et le pauvre bluet, que la nuit meutrière
Abattait tristement sous le givre acéré,
Fut ranimé bientôt par la douce lumière,
Et releva l'honneur de son front azuré.

O vous à qui le ciel donna le rang suprême,
Vous devez du soleil imiter les bienfaits,
Et comme lui veiller avec un soin extrême
Sur les chênes et les bluets:
Vos regards sont un bien que le malheur réclame;
Offrez donc au malheur un visage riant,
Et votre image alors se peindra dans chaque âme
Comme un rayon de pure flamme
Dans les cristaux de l'Orient.

QUITARD.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE.

DES VOIX LINGUALES.

(Suite.)

é

Dirai-je, comme la plupart de nos grammairiens, (1) qu'il y a quatre sortes d'É : *e* muet, *é* aigu, *è* grave, *ê* ouvert? ou bien qu'il n'y en a que trois : *muet*, *aigu*, *grave*, lequel se subdivise en *plus grave* et *moins grave*, comme dans *sévÈre* et *évÊque?* Me traînerai-je dans l'ornière de la routine, et confondrai-je des sons différens, parce que leurs signes auront quelque ressemblance? Oh! non, certes, et je rejetterai tout d'abord le E de la classification du son É, car j'ai déjà démontré qu'ils n'étaient pas le produit des mêmes organes.

(1) Voyez notamment Dumarsais et Girault du Vivier.

J'ai long-temps hésité à considérer É, È, Ê, comme des modifications du même son. Il y a tant de différence entre le son É de *procÉdÉ* et le son Ê de *procÈs*; et même entre É de *pÉchÉ*, et È de il *pÈche*, entre celui de *bontÉ* et celui de *caractÈre*, que l'on est naturellement disposé à reconnaître trois sons différens, et à ne pas trouver plus d'analogie entre É et Ê, que entre É et I, O et A, etc.! Mais d'abord je remarque que, pour prononcer I, je suis obligé d'élever la langue, de façon à ne laisser à l'air qu'un passage étroit le long du dentier supérieur, tandis que, dans l'émission du son É, la langue se borne à se rapprocher du dentier inférieur, sans que le dentier supérieur contribue en rien à modifier l'émission. Quand je prononce È, au contraire, le passage livré à l'air reste toujours soumis à la position respective du palais, de la langue et du dentier inférieur, comme pour le son É, et n'en diffère que du plus au moins. Ces deux derniers sons doivent donc être soumis à la même classification.

Mais ne faudra-t-il pas admettre de sous-divisions, et reconnaître que le son È est susceptible de nuances; qu'il peut se rapprocher plus ou moins de É ou de Ê, qui sont les deux points extrêmes? Faudra-t-il prononcer È de *tendrEsse* exactement comme È de *pÈre*? Notterai-je, comme on le fait dans *le Traité des sons*, une différence entre le son È dans *secrET* et dans

secrETte, dans *secrEts* et dans *crÊte*? Dirai-je que ces quatre mots présentent quatre degrés différens de gravité?

On comprendra qu'il est une foule d'intermédiaires sur lesquels la voix peut s'arrêter en passant de l'aigu au grave, et qu'une large voie se trouve ouverte en ce point au capricieux et aveugle usage. Ces questions n'auraient point été faites, si, dans certaines provinces, on ne rapprochait beaucoup le son È du son É, si l'on n'y prononçait, par exemple, *trompEtte*, comme s'il y avait *trompÉte*, et si, dans d'autres, on ne le confondait presque avec Ê, en prononçant, par exemple, *mÈre* comme *mEr*; ce qui jette même une sorte d'inexactitude sur l'emploi de l'accent grave et du cir conflèxe, dans une foule de mots. De façon que l'adoption des deux systêmes amènerait bientôt la supression du véritable son È, et priverait la langue d'une de ses plus heureuses inflexions. Ma réponse sera donc : prononcez toujours É aussi aigu, et Ê aussi grave que possible, sans effort pourtant et sans grimace; prenez un juste milieu pour È, et maintenez-en constamment la sévère prononciation, quelques signes que vous lui donniez. Si je ne me trompe, ce conseil s'accorde avec l'usage, non moins qu'avec la raison, et je regrette de me trouver, sur ce point, en désaccord avec M. DUBROCA.

« È moyen, dit-il d'abord (*Art de lire à haute voix*,

p. 15), varie singulièrement, non-seulement sous le rapport du plus ou moins d'ouverture qu'il exige, mais encore sous le rapport de son caractère propre. Dans les mots *collège*, *cortège*, l'È est bien moins ouvert que dans *sectaire*, et il l'est encore moins dans *hymen*, et dans *examen*, où on le prononce presque fermé. »

Puis il ajoute que È moyen *varie* dans son caractère propre ; que *moyen* dans *appÈle*, il devient *muet* dans *il appElait*; que *moyen* dans *zÈle* et dans *procEssif*, il devient *fermé* dans *zÉlateur* et ouvert dans *procÈs*.

Cette confusion des trois sons É, È, E frappera tous les esprits attentifs. Mais, pour ne pas m'écarter de mon sujet, j'avouerai qu'en donnant aux mots *hymen* et *examen* la prononciation que M. Dubroca leur attribue, le son È m'y semble identique avec celui de *Chimène*, qui, selon lui, l'est avec celui de *collège*. Dans le mot *sectaire*, le son è est moyen dans *sec*; celui de *taire* est grave, comme dans *secrétaire*, *clairement*, *se taire*. Je pourrais accumuler une foule de raisons pour justifier mon opinion en elle-même, sans compter les avantages qu'offre son adoption.

Ainsi nous aurons un *é* aigu, un *è* moyen et un *ê* grave. Pour le former, la langue devra s'étendre largement dans la bouche, et jusqu'au dentier inférieur, où son extrémité sera un peu repliée, ou plutôt, où

viendra se terminer la concavité parallèle à la concavité palatale. Dans É, l'air, suivant cette direction arrondie, viendra, à sa sortie, frapper le dentier inférieur ; dans È la courbure linguale s'aplatira un peu vers son centre, et l'air fuira entre les deux dentiers un peu moins rapprochés ; le même phénomène sera un peu plus prononcé, ou, pour parler plus conformément au principe que j'ai émis, moitié plus prononcé, pour le son Ê.

I.

Ce son s'obtient en plaçant la langue comme pour prononcer É, mais en la soulevant vers le dentier supérieur, de façon à y diriger l'air vocal, qui n'y trouve qu'une fort étroite issue, et qui, forcé, donnerait un véritable sifflement. Le son *grave*, comme dans *gîte*, s'opère par le même mécanisme, et, de plus, par l'allongement des lèvres qui se resserrent dans le sens vertical, de façon à réduire le passage, du moins dans sa largeur, puisque sa hauteur n'est plus susceptible d'amoindrissement.

M. Morel, combattant l'opinion de Fromant, dit : « Il est difficile de comprendre ce qu'entend M. Fromant par la modification *grave* et *aiguë* de l'I et de l'U. Ces deux voix peuvent être *longues* et *brèves*, mais on ne saurait les distinguer en *graves* et *aiguës*. »

« Il est toujours *aigu*, de quelque manière qu'on

le prononce, dit M. Dubroca (pag. 17), il ne peut être que prolongé. »

« Il y a trois sortes de voix (*Manuel des Amateurs*, p. 373) : les unes suivent une ligne *ascendante*, et sont susceptibles d'*aiguité* et de *gravité*, tels sont A, É, O ; les autres suivent une ligne *latérale*, et sont susceptibles de *prolongement* et de *briéveté*, tels sont I, U, EU, OU ; les troisièmes, nommées *nazales*, etc. »

Ainsi Domergue étend aux voix EU, OU, ce que les autres grammairiens ne disaient que de I et U. Suivant ces messieurs, on prononce comme s'il y avait *güite*, *chuute*. Je demande si l'on ne prononçait pas *aage*, et si l'on ne dit pas aujourd'hui *âge*. Sans doute soutenir le son I c'est *l'allonger*; mais est-ce l'allonger que de le prononcer comme dans *gîte*? Quand on ne fait que soutenir un son, la disposition des organes se maintient ; elle se modifie dans le passage de l'aigu au grave : le son grave n'est donc pas seulement le son aigu prolongé. La réfutation de cette assertion me paraît expliquée dans ce que je viens de dire sur le son I, puisqu'il peut être le produit d'une disposition organique, et que la différence dans la cause doit en produire une dans l'effet ; elle sera bientôt confirmée relativement aux voix U, EU, OU.

N. BOUSSI.

L'appel que nous avons fait aux grammairiens, à l'occasion de la difficulté que présente l'emploi du mot *être* joint au mot *ce*, a été entendu. Deux articles remarquables nous ont été adressés en même temps par MM. Dessiaux et Serreau. Nous pouvons les donner à la fois, sans craindre une fastidieuse répétion. Le débat reste ouvert.

C'est bien surtout en de pareilles circonstances que l'avantage de la périodicité se fait sentir. Les livres sont trop stationnaires pour le temps où nous vivons; le progrès est devenu un besoin dans toutes les sciences, et c'est en journaux que l'esprit humain est désormais destiné à se formuler. N. B.

CE SUIVI DU VERBE ÊTRE.

Dans l'article donné sur cette question (t. VII, 2e partie, p. 78), M. Bruandet expose cinq règles générales, sans tenir compte des exceptions; et, cependant, les exceptions sont dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, des délicatesses, des nuances de finesse, sans lesquelles l'écrivain ne pourrait rendre sa pensée dans toute son étendue. Nous ne saurions trop le répéter : avant de condamner une locution usitée par les bons auteurs, il faut l'examiner à plusieurs reprises. S'il y a un moyen de la justifier, elle est bonne; laissez-la dans le domaine de la langue, déjà trop borné.

Première règle de M. Bruandet.

« Le verbe *être*, ayant *ce* pour *sujet*, se met à la troisième » personne *plurielle*, quand il est suivi d'un substantif *plu-* » *riel.* »

Consultons d'abord les écrivains, comparons des exemples :

Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.
(RAC., *Andr.*, I.)

C'est donc les dieux et non pas la mer qu'il faut craindre.
(FÉNÉLON, *Télém.*, VI.)

Ah! *ce n'est* pas des pleurs qu'il s'agit de répandre. (CHÉN., *Translat. d. rest. de Volt.*)

Est-ce ces momens que vous accordez à la religion? (MASSIL., *Bénéd. des drap. de Catinat.*)

Est-ce les Anglais que vous aimez? (*Académie.*)

L'*occasion* prochaine de la pauvreté, *c'est* de grandes richesses. (LA BRUYÈRE, IX.)

L'homme parle, il suffit, *ce sont* là nos oracles.
(RACINE, *Phèdre.*)

Sont-ce des religieux et des pâtres qui parlent de cette sorte? *Sont-ce* des chrétiens?
(PASCAL, 14e *Lett. Prov.*)

D'ailleurs, *ce n'est* pas eux qu'il faut punir, *ce sont* ces barbares sédentaires... qui ordonnent le massacre d'un million d'hommes. (VOLTAIRE, *Micromégas*, VII.)

Toutes les fois que le mot *pluriel* qui suit le verbe, frappe l'esprit avec force, est le mot dominant dans l'expression de la pensée, le verbe se met généralement au pluriel; mais si ce mot, au contraire, n'attire que faiblement l'attention, s'il n'occupe qu'un rang secondaire dans la phrase et dans la pensée, il

se met le plus souvent au singulier. Or, l'attention se fixe particulièrement sur le *nom pluriel*, quand il est en première ligne, quand il est suivi du relatif *qui*, sujet de la proposition subséquente, et sujet principal du discours. Le contraire a lieu, quand ce nom est en régime, et suivi du relatif *que*. Si, dans ce dernier cas, la proposition est relative ou interrogative, l'idée du substantif est encore moins saillante.

Examinons maintenant chaque exemple de la première colonne, et cherchons d'autres circonstances justificatives.

Ce n'*est* pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.

Andromaque est préoccupée d'*Hector;* elle veut dire: *c'est Hertor qu'on poursuit*, et *non les Troyens*... ces Troyens ne sont pas le premier objet de ses appréhensions.

Ah! *ce* n'*est* pas des pleurs qu'il s'agit de répandre.

Chénier ne montre point des *pleurs*, pour dire *ce sont*; il se borne à dire : *Il ne s'agit pas de répandre des pleurs*.

Fénélon frappe mieux l'esprit en disant :

C'est donc les dieux et non pas la mer qu'il faut craindre.

Ces deux monosyllabes, *c'est donc*, ont une énergie qui ne se trouverait pas dans *ce sont donc*, syllabes lourdes et traînantes.

Dans la phrase de la Bruyère :

L'occasion prochaine de la parenté, *c'est* de grandes richesses,

ce est plus en rapport avec le mot *occasion*, qui tient l'esprit en suspens, qu'avec le substantif *richesses*.

Il n'en est pas de même dans le vers de Racine, premier exemple de la seconde colonne.

Enfin la phrase de Voltaire présente les deux analogies dans tout leur jour.

Seconde règle de M. Bruandet.

« Le verbe *être*, ayant *ce* pour sujet, se met, quoique suivi
» de plusieurs substantifs, à la troisième personne du sin-
» gulier, si chaque substantif est au singulier. »

On voit par ce qui suit cette règle, qu'elle souffre une exception, comme dans cet exemple de Florian, et dans ceux qui lui sont analogues :

> *Les juges* se placèrent :
> C'*étaient* le linot, le serin,
> Le rouge-gorge et le tarin. (Le *Ross.* et la *Fauv.*)

La Societé grammaticale, consultée sur cette phrase :

Ce sont l'orgueil et la mollesse de certains hommes qui en mettent tant d'autres dans une affreuse pauvreté,

répondit que que le singulier est à la vérité plus usité que le pluriel dans de semblables cas, mais que la logique ne saurait trouver une faute dans l'emploi

du pluriel, qui d'ailleurs est conforme aux lois de l'idéologie.

Cette décision est sage, et doit plaire à tout esprit que ne rétrécit point la prévention. On pourrait trouver des exemples; en voici un, extrait des *Leçons de littérature*, de MM. Noël et de La Place (t. I, p. 365).

Ce furent donc le courage et la fierté d'un seul esprit (*Descartes*), qui causèrent dans les sciences cette révolution heureuse et mémorable.

En voici un *mixte*, de Mirabeau, séance du 9 mars 1760 :

Ce n'*étaient* ni le même homme ni les mêmes juges.

La TROISIÈME RÈGLE souffre aussi des exceptions dans l'emploi des phrases interrogatives, qui sont l'objet de la CINQUIÈME, ainsi conçue :

« Dans les phrases interrogatoires, le verbe *être* doit se » mettre au singulier, quel que soit le substantif ou le pronom » qui le suive. »

Conjugaison du verbe ÊTRE, *suivi de* CE.

INDICATIF.

PRÉSENT. *Sing. Est-ce* donc être père? (*Racine*, Iph., IV, 4.)

Plur. Sont-ce des religieux. (*Pascal*, *déjà* cité.) (1).

(1) M. Boniface trouve *sont-ce* trop dur, et va jusqu'à le

IMPARFAIT. *Sing.* N'*était-ce* pas la même analogie. (*Lemare*, Cours de L. fr., 683.)

Plur. *N'étaient-ce* pas les mêmes hommes? (*Châteaub.*, Gén. du chr.)

PASSÉ DÉFINI. *Sing.* Quoi donc! à votre avis, *fut-ce* un fou qu'Alexandre? (*Boil.*, Sat. VIII.)

Plur. *Furent-ce* ne peut se dire; le sing. sert pour le plur.

PASSÉ INDÉFINI. *Sing.* Peut-être n'*a-ce* pas *été* par hasard que les sciences se sont tenues entre le mont Atlas et la mer Baltique. (*Fontenelle*, Digr. sur les Anc. et les Mod.)

Plur. *Ont-ce* est inusité; on se sert du singulier, qui lui-même est peu usité. On supplée à ce temps par le présent : SONT-CE *des fièvres qui vous ont pris?* (Mém. de Sévigné). *N'a-ce pas été* se trouve aussi dans La Fontaine, préface du livre II de ses Contes.

FUTUR ABSOLU. *Sing.* Qui jugera ce grand procès? *sera-ce* la raison?
(VOLT., *Dict. philos.* SUPERSTITION.)

Plur. *Seront-ce*, trop dur; inusité.

---

proscrire. Tous les écrivains, prosateurs et poètes, protestent contre cet injuste arrêt. M. Boniface lui-même, page 247 de sa grammaire, dit : SONT-CE *là vos livres?* L'exemple détruit e précepte.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT. *Sing.* Moi l'emporter! et que *serait-ce*,
Si vous portiez une maison?
(*La Font.*, le Lièvre et la Tortue.)

Plur. *Seraient-ce* ne choquerait pas, ce nous semble.

SUBJONCTIF.

IMPARFAIT. *Sing.* Il sera toujours beau de régner sur soi, *fût-ce* pour obéir à des opinions fanatiques. (*J.-J. Rousseau*, Ém. V.)

Les autres temps inusités.

REMARQUE. On doit écririre *c'a* été, et non *ç'a* été; l'apostrophe dispense de la cédille qui dénature le pronom *ce*. J. DESSIAUX.

NOTA. Cet article est extrait d'un ouvrage qui paraîtra incessamment, et qui nous paraît de nature à piquer la curiosité des amis de la science grammaticale. N. B.

DU MOT CE JOINT AU VERBE ÊTRE.

Le *Journal grammatical* offre, sur l'emploi du mot *ce* joint au verbe *être*, un article intéressant de M. Bruandet, qui semble réclamer l'opinion des grammairiens sur une difficulté d'autant plus grande, qu'elle se représente sous une infinité de formes. Je n'ai pas la folle présomption de me croire appelé à

établir des règles fixes sur une matière si délicate; je me bornerai à présenter quelques aperçus, étant d'ailleurs privé de mettre à profit les décisions antérieures du *Journal grammatical* sur cette matière. Espérons que, chacun apportant à ce travail le résultat de ses méditations, nous parviendrons à établir enfin une doctrine qui fasse disparaître toute incertitude. Voici mon opinion sur chaque point de difficulté que j'ai cru découvrir.

1er *Point de difficulté.*

Je crois que le verbe *être*, précédé du mot *ce*, et suivi *d'un nom pluriel* identique avec le mot *ce* considéré comme nom abstrait, doit se mettre au *pluriel* ou au *singulier*, suivant que ce *nom* est rappelé par le pronom conjonctif *qui* ou par le pronom conjonctif *que*; car le pronom conjonctif *qui*, devenant le sujet de la proposition subséquente, et rappelant *un nom pluriel*, le nom abstrait *ce* peut toujours, dans ce cas, être remplacé *par un nom pluriel*, suivant cette analyse :

Ce sont les vices *qui* dégradent l'homme.	*Ces choses* qui dégradent l'homme, *sont* les vices.
Ce sont les bonnes lois *qui* font le bonheur des peuples.	*Ces choses* qui font le bonheur des peuples, *sont* les bonnes lois.
C'étaient des contrebandiers *qui* fuyaient.	*Ces hommes* qui fuyaient, *étaient* des contrebandiers.
Ce furent des hommes égarés *qui* donnèrent ce conseil.	*Ces hommes* qui donnèrent ce conseil, *furent* des hommes égarés.

Cependant on dira par exception : C'EST *onze heures qui viennent de sonner*, C'ÉTAIT *quatre heures qui sonnaient*.

Mais si le même verbe, précédé du mot *ce* et suivi d'*un nom pluriel* ou de *plusieurs noms au singulier*, est rappelé par le pronom conjonctif *que*, l'emploi du verbe *être* peut devenir embarrassant et donner lieu à différentes interprétations. Voici bien quelques exemples que je crois entièrement applicables à la seconde division que je viens d'établir.

C'est de bonnes lois *qu'*il faut aux peuples. — *C'est* la dîme et la corvée *que* l'on imposait au peuple. — *C'est* l'oisiveté et l'intempérance *qu'*on doit éviter.

Ici, il ne me semble pas qu'on puisse s'exprimer autrement, parce que le premier exemple est idiotisme, et que les deux derniers nous offrent chacun deux noms de la 5e personne au *singulier*, à la suite du verbe *être*. L'analyse sera donc : CE QU'*il faut aux peuples* EST *de bonnes lois*. CE QUE *l'on faisait peser sur le peuple* EST *la dîme et la corvée*. CE QU'*on doit éviter* EST *l'oisiveté et l'intempérance*.

Mais ne peut-on pas dire :

C'est ou *ce sont* de bons pâturages *que* fournit le pays.

C'est ou *ce sont* de bons livres *qu'*il faut mettre aux mains des enfans.

Ce n'est pas ou *ce ne sont* pas mes fermiers *qu'*on poursuit

Car l'analyse sera :

Ce que le pays fournit *est* de bons pâturages.

Ou *les choses que* le pays fournit *sont* de bons pâturages.

*Ce qu'*il faut mettre aux mains des enfans *est* de bons livres.

Ou *les choses qu'*il faut mettre aux maius des enfans *sont* de bons livres.

*Ce qu'*on poursuit *n'est pas* mes fermiers.

Ou *ceux qu'*on poursuit *ne sont pas* mes fermiers.

Cependant il faudra dire :

C'étaient de bons exemples *que* ceux donnés par nos pères à leurs enfans.

Car ici le *que* n'est plus l'*objet direct* d'un attribut actif; c'est *l'attribut corrélatif* du nom *exemples*. Voici l'analyse qui reproduit le mot ellypsé :

C'étaient de bons exemples *qu'étaient* ceux donnés par *nos* pères à leurs enfans.

Autrement :

Ces exemples (*ceux donnés par nos pères à leurs enfans*, *étaient* QUELS), étaient de bons exemples.

D'après ces considérations, je crois que c'est à tort que quelques grammairiens, d'ailleurs fort estimables, condamnent ce vers de Racine :

Ce n'est pas les Troyens, *c'est* Hector *qu'*on poursuit.

Parce qu'ici *ce* est rappelé par le pronom conjonctif *que*, qui devient l'*objet d'action* de *poursuit*, et qu'il me semble qu'on peut dire : CE ou CET OBJET *qu'on pour suit n'*EST *pas les Troyens*, CET OBJET EST *Hector*. En effet, que dit autre chose le vers de Racine, si

ce n'est : *l'objet* de la poursuite des Grecs *n'est* pas les Troyens, mais Hector? car le redoublement du mot *ce* se rattache directement à l'attribut actif *poursuit* par le pronom conjonctif *que*.

Sans doute à cette question que pose M. Bruandet, dont je combats ici l'opinion : QUELS SONT CEUX *qu'on ne poursuit pas?* il est clair qu'on ne peut répondre que de cette manière : CE SONT *les Troyens;* mais conservons la tournure du poète, et posons ainsi la question : QU'EST-CE *qu'on ne poursuit pas?* nous serons autorisés à répondre : C'EST *les Troyens*. Je persiste donc à penser que le mot *ce*, identique avec le pronom conjonctif *que*, devenant l'objet direct de *poursuit*, il serait étrange qu'on voulût nous astreindre à cette analyse : CEUX *qu'on poursuit ne* SONT *pas les Troyens;* CELUI *qu'on poursuit* EST *Hector*, ou autrement : LES ENNEMIS *qu'on poursuit ne* SONT *pas les Troyens*, L'ENNEMI QU'*on poursuit* EST *Hector*. En effet, ne serait-il pas choquant que le même mot *ce* imposât au verbe *être* le pluriel et le singulier dans le même vers, et qu'il signifiât tantôt les *ennemis* et tantôt *l'ennemi*?

Au surplus, la même distinction à faire entre *qui* et *que* se trouve applicable aux pronoms de la troisième personne du pluriel; car vous direz bien : CE SONT EUX QUI *ont défendu nos droits*. C'ÉTAIENT EUX QUI *suivaient le convoi*. CE FURENT EUX QUI *dénon-*

cèrent les coupables. CE SONT ELLES *qui ont réuni tous les suffrages.* C'ÉTAIENT ELLES QUI *faisaient*, CE FURENT ELLES QUI *firent les honneurs.*

Mais vous direz : C'EST EUX QUE *l'on craint.* C'EST ELLES QU'*on désigne.* C'ÉTAIT EUX QU'*on attendait.* CE FUT ELLES QU'*on couronna.*

Or, si dans : C'EST EUX QUE *l'on craint*, on est forcé d'analyser ainsi : CE QU'*on craint* EST *eux*, pourquoi n'analyserait-on pas de même : CE N'EST *pas les Troyens qu'on poursuit* : CE QU'*on poursuit* N'EST *pas les Troyens ?*

Cependant je crois qu'on doit écrire : *si* C'ÉTAIT *eux qui* EUSSENT *fait cela.*

Si j'établis qu'on a l'alternative du singulier et du pluriel avec le pronom conjonctif *que*, je reconnais cependant qu'il est des cas où l'un est préférable à l'autre ; une oreille délicate saura toujours éviter ces consonnances désagréables.

C'est les vins de Bourgogne que je préfère.
C'est des égards qu'on se doit réciproquement.

Je dirai dans ce cas : CE SONT *les vins*, CE SONT *des égards*, etc., parce que, dans l'analyse, je remplacerai *ce* par *les vins* : LES VINS *de Bourgogne sont les vins que je préfère.*

2e *Point de difficulté.*

Le verbe *être* ne reçoit jamais la forme du pluriel

au *futur*, soit du mode *absolu* (indicatif). soit du mode *subjonctif;* ainsi l'on doit dire :

Ce sera ou *sera-ce* nos descendans qui jouiront d'un bien si précieux?

Je suppose que *ce fût*, ou *fût-ce*, mes propres fils qui se fussent rendus coupables.

3e *Point de difficulté.*

Le verbe *être*, précédé du mot *ce*, mais suivi de plusieurs noms, quoique rappelés par le pronom conjonctif *qui*, doit se mettre au singulier, si chacun de ces noms est au singulier. Ainsi nous ne pouvons pas dire :

Ce sont Voltaire et Rousseau qui ont le plus contribné à la révolution.

Ce sont la pluie et la chaleur qui fécondent la terre.

Il faut dire :

C'est Voltaire et Rousseau qui ont le plus contribué à la révolution

C'est la pluie et la chaleur qui fécondent la terre.

Si cependant on demandait :

Quels sont les *écrivains* qui ont le plus contribué à la révolution?

Alors on pourrait, comme le fait observer M. Bruandet, relativement à un exemple de M. Boniface, on pourrait, dis-je, répondre :

Ce sont Voltaire et Rousseau.

Parce qu'alors *ce* tiendrait la place de *ces écrivains*. Je crois même qu'à cette question :

N'est-ce pas Voltaire et Rousseau qui ont le plus contribué à la révolution?

On doit répondre : CE SONT *eux*.

Mais un doute s'élève ici dans mon esprit, et je me demande si, d'après le principe que je viens d'exposer, l'emploi du verbe *être* au singulier ne doit pas être astreint au temps présent, car je crois qu'on peut dire :

C'étaient Racine et Molière qui faisaient les délices de la cour.

Ce furent le duc et son épouse qui ouvrirent le bal.

C'étaient la décence et le bon ton qui régnaient dans ces assemblées.

Je sens que je pourrais écrire autrement ; pourquoi ne puis-je démêler la cause de cette différence? Je laisse ce soin à de plus habiles.

4e *Point de difficulté.*

Le verbe *être*, précédé ou suivi immédiatement de *ce* et d'un pronom de la première ou de la seconde personne, tant du singulier que du pluriel, se met toujours au singulier.

C'est moi qui ai, *c'est toi* qui as donné ce conseil.

C'est nous qui avons, *c'est vous* qui avez planté ces arbres.

Est-ce nous qui avons, *est-ce vous* qui avez comblé ce fossé?

On dira également :

C'était moi, *c'était toi*, *était-ce moi*, *était-ce toi* qui montais la garde?

C'était nous, *c'était vous* qui commandiez ; *était-ce nous* qui commandions ; *était-ce vous* qui commandiez?

C'est mon frère et *moi* qui *avons*, ou qui *avions* donné ce conseil. *C'est* votre *frère* et *vous* qui *avez*, ou qui *aviez*, ouvert cet avis.

Parce qu'ici, le sujet partiel *votre frère*, qui est de la 3e personne, étant réuni à *vous*, qui est de la 2e; devient un sujet composé de la *seconde personne*. On dira également :

Si c'était nous qui *eussions*, si *c'était vous*, monsieur, qui *eussiez* fait cela.

5e *Point de difficulté.*

Le verbe *être*, ayant *ce* pour sujet, doit être mis au même temps que le verbe qui le suit, pourvu qu'il y ait coïncidence de rapports entre l'époque de l'action et le temps auquel se rapporte l'existence des auteurs de l'action ; ainsi vous direz :

Ce sont les bons comptes qui *font* les bons amis.

C'étaient alors les vieillards qui *présidaient* les assemblées.

Ce furent les Phéniciens qui *inventèrent* l'art d'écrire.

Cependant si l'on demande :

Quels sont les peuples qui *inventèrent* l'art d'écrire?

Il faudra dire : CE SONT *les Phéniciens*, parce que la réponse doit énoncer les mêmes rapports de temps que la demande. Mais on ne pourrait pas dire :

Ce furent les ministres du gouvernement *actuel* qui rendirent telle ordonnance *sous tel règne*.

Parce qu'alors ils n'étaient pas les ministres du gouvernement *actuel*; il faudra donc dire : CE SONT *les ministres*, etc.

6e *Point de difficulté.*

Dans l'interrogation, on ne peut employer la 3e personne du pluriel des formes du présent avec un pronom, ni du passé défini avec un nom ou un pronom. Ainsi nous ne pouvons pas dire : *sont-ce eux* ou *elles*, quoique nous disions : *ce sont eux*, *ce sont elles*. On doit dire : EST-CE *que* CE SONT *eux?* EST-CE *que* CE SONT *elles?* Et nous ne pouvons dire : *furent-ce eux*, *ni furent-ce mes amis*; il faut dire : EST-CE *que* CE FURENT *eux*, ou *nos amis qui nous protégèrent?* EST-CE *que* CE FUT *eux ou nos amis* QU'ON *chargea de notre défense?*

7e Point de difficulté.

Le verbe *être*, précédé du mot *ce* et suivi d'une préposition et d'un nom devenant le complément d'une proposition subséquente, s'emploie toujours au singulier, comme dans ces exemples :

C'est des contraires *que* résulte l'harmonie du monde.
C'est à ces dieux *que* nous sacrifions.
C'est par de faux bruits *qu'*on sème l'alarme parmi le peuple.
C'est avec des soins et des prévenances *qu'*on se fait aimer.

Sur quoi je crois pouvoir faire observer que, dans ces exemples, le mot *que* est une espèce de conjonction indiquant une transition; car il n'est guère possible de faire une autre analyse que celle-ci :

Ce ou *ceci; savoir* (traduction de *que*) : l'harmonie du monde résulte des contraires. *Cette action*, savoir : *Nous sacrifions*, est due à ces dieux.

8e Point de difficulté.

Le verbe *être*, séparé du mot *ce* par le pronom *en*, se met toujours au singulier, comme dans la réponse à ces questions :

Est-ce ces hommes que je vois? *c'en est.*

Était-ce des soldats? *c'en était.* ...

On ne peut dire : *c'en sont* ni *c'en étaient*, parce que le pronom composé *en* ne tient ici la place que d'une préposition et un nom qui sont le complément

d'un antécédent ellipsé, et que le verbe *être* ne peut recevoir d'influence que du mot *ce*, qui est identique avec le mot ellipsé, toujours censé du nombre singulier. C'est comme s'il y avait :

C'est un certain nombre d'hommes; — c'était une
(antécédent ellipsé.) (trad. de *en*.) (antécédent

troupe de soldats.
ellipsé (trad. de *en*.)

SERREAU.

SOCIÉTÉ GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE.

(Séance du 31 juillet.)

EMPLOI DU QUE.

M. BESCHER, au nom de la commission d'examen :

Et quand, charmante Elise a-t-on vu, s'il vous plaît,
Qu'on cherche auprès des grands *que* son propre intérêt?

MOLIÈRE.

Votre commission a trouvé cette phrase obscure. La traduction du *que* par *autre chose que* ne semble pas naturelle ; cependant cette manière de s'exprimer, qui a vieilli, était anciennement usitée. La commission reconnaît seulement qu'on ne s'exprime plus ainsi.

M. TOUVENEL : Pour dire qu'une tournure n'est plus en usage, il faut avoir fait des recherches, et s'être

---

(1) V. t. 6, p. 215.

assuré que ce qu'on dit a quelque fondement. Pour moi, la phrase est claire, si vous remplacez l'ellipse, la locution n'a plus la même énergie, ni la même précision. L'esprit peut la suppléer de suite ; donc elle ne manque pas de clarté. La construction peut pécher contre l'usage, mais elle ne blesse en rien la grammaire. *On a vu de tout temps qu'on ne cherche auprès des grands* QUE *son propre intérêt.* Si l'interrogatif ou le dubitatif forme une nouvelle valeur qui remplace le *ne*, on n'a plus besoin de l'employer, et le sens n'en est pas moins clair.

M. SABATIER : Cette construction me semble bizarre, elle est louche. J'avoue que si je la lisais, je reviendrais sur ma lecture, pour tâcher de la comprendre.

M. LEMARE : Si la phrase était bonne, on la comprendrait sur-le-champ. Laissons *a-t-on vu. Cherche-t-on auprès des grands que son propre intérêt ? — Jamais a-t-il voulu que le bien de la France ?* De telles phrases ne peuvent s'entendre. Si on les admettait, il faudrait en admettre des milliers ; on parlerait par énigmes, par logogriphes.

M. QUITARD : Il est des cas, où de telles locutions peuvent se justifier. On dira : *Que trouvez-vous auprès de cette femme ?* QUE *peines*, QUE *tribulations*, QUE *contrariétés* ? Mais la tournure n'est pas tolérable dans les vers de MOLIÈRE.

M. DE LA VINGTRIE : Je ne trouve aucune obscurité

dans la phrase. Je supplée facilement les mots sous-entendus. M. LEMARE soutient que de telles locutions ne peuvent être admises aujourd'hui. Avec ce moyen d'attaquer, on pourrait bannir de notre langue toutes les tournures du vieux temps. Ce serait une espèce de démonétisation de l'ancienne nomenclature. Laissez aux modernes la faculté de faire circuler ces vieilles pièces de monnaie qui ont bien leur valeur, et même de les rajeunir. En établissant ce système, il ne nous resterait qu'à brûler nos anciens auteurs. Voyez SALLUSTE, il rajeunissait les vieux mots latins, lui en a-t-on fait un reproche? La Société ne peut proscrire une tournure, par cela seul qu'elle a vieilli.

M. SABATIER : Il n'y a pas d'analogie entre la locution reconnue bonne par M. QUITARD et celle qui nous occupe; sans doute on dira : que trouvez-vous auprès de cette femme, que peines et tribulations? Parce que vous commencez la phrase par un pronom : QUELLE CHOSE *trouvez-vous si ce n'est que*.... Mais dans la phrase de MOLIÈRE, les deux *que* sont conjonctions : *quand a-t-on vu qu'on cherche* QUE.... La tournure qu'offre M. QUITARD peut être bonne, sans pour cela que celle de MOLIÈRE puisse se justifier.

M. LEMARE appuie cette observation, et reconnaît que l'interrogation est dans *quand a-t-on vu?* et non dans *on cherche*. On pourrait donc dire : *que cherche-t-on auprès des grands*, QUE *son propre intérêt?*

et non : *quand a-t-on vu qu'on cherche* QUE.........

M. MARION : Lorsque nous émettons nos opinions, nous constatons seulement l'état actuel de la langue. Les langues vont en se perfectionant, elles gagnent en clarté ; mais aussi elles peuvent perdre sous le rapport de la naïveté et de la vivacité. Si nous constatons un fait, nous ne proscrivons pas, et même nous pouvons exprimer le désir de voir renaître des expressions aujourd'hui surannées. HORACE disait :

Multa renascentur quæ jam cecidêre, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula.

L'assemblée décide que la locution est française, mais qu'elle n'est plus usitée.

ORTHOGRAPHE DE MILLE.

Dans la supputation ordinaire des années, *mille* perd sa dernière syllabe : *l'an mil sept cent quarante*. Cette règle, qui ne devrait souffrir aucune exception, est cependant modifiée par Domergue.

En fait de *millésime*, dit ce grammairien, le mot *mille* reste tout entier, quand il s'agit d'un *millésime* rarement employé, comme *l'an cinq mille huit cent vingt* de la création.

La raison de cette exception est pauvre et mesquine ; et Domergue, qui occupe l'un des premiers rangs parmi nos grammairiens modernes, n'aurait pas dû appuyer, de l'autorité de son nom, une pa-

reille exception, qui se trouve reproduite dans l'ouvrage de M. Girault-Duvivier, et dans l'excellente grammaire de M. Boniface.

Dans mon opinion, *mil* doit toujours s'écrire avec un seul *l* quand il signifie la date des années, soit que l'on compte de la création du monde, soit que l'on ne remonte qu'à l'ère chrétienne. Diminuer les difficultés et les embarras de la langue, c'est rendre un vrai service à notre science grammaticale : c'est là que doivent tendre tous les efforts des hommes qui se dévouent à son culte.

N. Bruandet.

SYNONYMIE.

Choquer, Blesser.

Dans le sens propre, ces deux termes signifient *pousser, porter un coup plus ou moins rude*, avec cette différence que peut emporter avec soi l'idée de contusion, de fracture, de plaie. On dira : Ces deux personnes se sont choquées en passant l'une à côté de l'autre; elles se sont porté un coup si rude qu'elles se sont même *blessées*.

Dans le sens figuré, *choquer* et *blesser* offrent la même gradation dans les idées. Comme dans le sens propre, *blesser* l'emporte sur *choquer*. On dit d'une expression qu'elle *choque* l'oreille, lorsqu'elle est rude ou qu'elle est contraire aux lois du bon goût; que cette expression *blesse* l'oreille, lorsqu'elle est tout-à-fait hors des convenances soit sociales, soit

grammaticales. On dira bien encore : Ce propos l'a *blessé* au cœur, c'est-à-dire qu'il y a porté un coup terrible ; mais on ne dira pas : Ce propos l'a *choqué* au cœur, parce que, dans le sens propre, on ne *choque* pas le cœur, mais on peut le *blesser*.

Profaner, *prostituer*.

Ces deux termes ont, avec une couleur plus prononcée, le sens et la valeur de *déshonorer*, *d'avilir*, *d'entacher*. Seulement le premier conserve encore un certain caractère de pudeur que le second a totalement perdu. *Profaner*, c'est abuser ; *Prostituer*, c'est souiller. L'écrivain *profane* son talent, lorsqu'il en fait un mauvais usage ; mais il le *prostitue*, lorsqu'il le vend bassement au pouvoir, à un parti ; lorsqu'il le fait lâchement servir à ses intérêts.

On emploie encore *profaner* et *prostituer* dans des cas où les nuances qui les distinguent sont beaucoup plus sensibles. Par exemple, on dira qu'un homme *profane* un temple, quand il y commet des actions contre la pudeur ; qu'une femme *se prostitue*, lorsqu'elle fait un honteux trafic de ses faveurs.

C'est dans ce sens qu'on a dit :

> Oui, ma main a saisi l'harmonieuse *lyre*
> Qui n'a point des neuf sœurs *prostitué* l'encens.

En substituant *profaner* à *prostituer*, non-seulement la pensée ne serait plus la même, mais elle perdrait beaucoup de sa force et de son énergie.

N. BRUANDET.

LA JEUNE FILLE MOURANTE.

Comment me délivrer de cette fièvre ardente?
Mon sang court plus rapide, et ma main est brûlante,
Je souffre!... dites-moi, je suis mal, n'est-ce pas?
Souvent, le front penché, l'œil baissé vers la terre,
Vous rêvez tristement; puis, d'un air de mystère,
J'entends parler bien bas.

Et si je fais un bruit léger, si je respire,
Des larmes dans les yeux on essaie un sourire,
On se rend bien joyeux, mais j'entends soupirer;
Sur les fronts tout brillans passe une idée amère,
Et ma petite sœur, qui voit pleurer ma mère,
Près du lit vient pleurer.

Ces larmes me l'ont dit votre secret terrible,
Je vais mourir... déjà!... mourir!... oh! c'est horrible!
Mon Dieu, pour fuir la mort n'est-il aucun moyen?
Quoi! dans un jour peut-être immobile et glacée!
Aujourd'hui l'avenir, le monde, la pensée;
Et puis demain... plus rien!

La robe que j'avais dans ma dernière fête
Est fraîche encor, les nœuds rattachés sur ma tête
Ont gardé ces couleurs et ces reflets changeans,
Dont j'admirais l'éclat dans une folle extase;
Et moi, je vivrai moins que ces tissus de gaze
Et ces légers rubans!

Comme une frêle plante un souffle m'a brisée.
Vous, mes sœurs, vous avez cette teinte rosée
De jeunesse et de vie; oh! votre sort est beau!
Et j'ai les yeux ternis, je suis pâle, abattue;
On dirait, à me voir, une blanche statue
Pour orner un tombeau.

On m'admirait pourtant, moi fantôme, ombre vaine;
La foule m'entourait comme une jeune reine;
Mon pouvoir tout nouveau semblait encor bien long;
Quelques bijoux formaient ma parure suprême,
Et puis mes dix-huit ans, comme un beau diadème,
Rayonnaient sur mon front.

A vous encore, mes sœurs, cet avenir qui brille;
A vous tous ces plaisirs bruyans de jeune fille;
Puis cet anneau d'hymen, ce mot dit en tremblant,
Et ces grains d'oranger, couronne virginale!
Moi, pour voile de noce et robe nuptiale,
J'aurai mon linceul blanc.

Lugubre vêtement, jeté sous une pierre,
Qui tient ensevelis dans une étroite bière
Bien des illusions, bien du bonheur rêvé,
Qui tombe par lambeau sous la terre jalouse,
Et que les battemens d'un cœur de jeune épouse
N'ont jamais soulevé.

Moi, dans un long cercueil étendue, insensible,
Morte !!... quoi, je mourrais !!.. oh non, c'est impossible !.
Quand on a devant soi tout un large avenir ;
Quand les jours sont joyeux, quand la vie est légère ;
Quand on a dix-huit ans, n'est-ce pas, bonne mère,
On ne peut pas mourir ?

Je veux jouir encor de toute la nature,
De la fleur dans les prés, du ruisseau qui murmure,
Du ciel bleu, de l'oiseau chantant sur l'arbre vert ;
Je vais aimer la vie, et de toute mon âme,
La voir dans le soleil briller en jets de flamme,
La respirer dans l'air.....

Le lendemain, la cloche appelait aux prières ;
Des cierges éclairaient de leurs pâles lumières
La nef et l'autel saint ; quelques prêtres en deuil,
Disaient le chant des morts ; et sous les voûtes sombres,
Des vierges à genoux, blanches comme des ombres,
Pleuraient près d'un cercueil.

Mme Anaïs Ségalas.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE.

DES VOIX LINGUALES.

(Suite.)

§. II. *Labiales*.

O.

Le son o est le correspondant du son A. Comme pour l'émission de celui-ci, tous les organes restent dans leur état habituel, et la bouche s'ouvre naturellement. La seule différence vient de ce que l'ouverture des lèvres est plus rétrécie, ce qui fait que l'air, trouvant un moins libre passage, résonne davane tage dans la capacité du palais. C'est ce qu'on vérifie successivement et avec facilité, en passant du son A au son o, et réciproquement.

De l'*aigu* on obtient le *grave* par l'allongement des lèvres.

Me bornerai-je à signaler deux espèces de sons o, comme tous les grammairiens l'ont fait jusqu'à ce

jour? La réponse n'est pas difficile pour moi, qui ne connais d'autre autorité que celle des faits. Je recherche donc hardiment la vérité, sans redouter le reproche banal de novation.

N'y a-t-il pas la même différence prosodique entre *o* de *hotte* et *o* de *hôte*, qu'entre *a* de *battre* et *a* de *pâtre*? J'en conclus la possibilité, la nécessité même d'un intermédiaire; car si l'oreille a trouvé une distance trop éloignée dans la transition du son *a* au son *á*, et a commandé ou indiqué une voix intermédiaire, il serait contraire à ses dispositions et à celles des organes vocaux de ne pas s'arrêter avec la même complaisance à l'audition et à la formation d'une nuance moyenne dans le son *o*. Voyons si les faits sont d'accord avec ces inductions analogiques.

Je lis dans l'ouvrage d'un laborieux écrivain (1):

« O est *long* dans *rose* et *bref* dans *rosse*. »

Je ne m'arrête point à la confusion des termes (c'est un reproche qui s'applique à tous les grammairiens), et je prends la phrase comme si elle était ainsi conçue :

« O est GRAVE dans *rose* et AIGU dans *rosse*. »

O est *aigu* dans *rosse*, o est *grave* dans *grose*. Je ne suis pas tout-à-fait de cet avis; car o dans *rose* n'est pas identique avec *ó* de *apôtre*; et si o est *grave* dans

(1) *Grammaire française*, par Alex. Boniface, p. 8.

le premier, que sera-t-il donc dans le second? Mais je conviens que dans *rose* et *rosse* les sons o ne se ressemblent pas davantage, et je prends acte de la manifestation instinctive du consciencieux auteur.

L'excellent dictionnaire de Catineau marque du trait de gravité le même son suivi de l'articulation *r*, ou exprimé par *au*, comme dans *auberge*, ou par *eau*, comme dans *château*.

Je pourrais multiplier les citations, mais j'aime mieux en appeler à la bonne foi de mes lecteurs, et me contenter de leur demander s'il n'y a pas trois nuances bien différentes dans les sons o des exemples suivans : un *motet*, un *mot*, *deux mots*; *botté*, *BEAU-té*, *BEAUX*; *trotter*, *trop*, *trône*?

J'espère donc que cette division naturelle sera adoptée, ou plutôt reconnue, et qu'elle triomphera des préjugés des savans et des mauvaises habitudes des gens du monde. Dans ce siècle de transactions, le provincial consentira à n'employer le son *grave* que quand l'exigera le bon goût, et le Parisien à faire le sacrifice de cette prosodie étriquée en vertu de laquelle il prononce : *J'ai mal au* COTÉ *pour avoir monté la* COTE *qui conduit au chateau*, comme on dit : *un registre* COTÉ *et paraphé; la* COTE *des contributions; j'ai pris le* CHAT AU *piège*. Il est bon que chacun apprenne à se faire justice.

e.

J'ai dit que, par suite de la confusion des sons et de leurs signes, on avait mal à propos rangé le son *e* avec les sons *é*, *è*, *ê*, et qu'il fallait le restituer à sa véritable classe. Pour le former, les organes intérieurs restent dans leur état naturel, et il reçoit son existence de la simple disposition des lèvres, qui sont un peu plus fermées que pour le son *o*, bien que d'après le même mode. Une autre différence, c'est que l'air se porte directement à l'ouverture, et ne se répand pas dans la cavité palatale, comme pour la formation du son *o*, ce qui fait qu'il est moins retentissant.

Ce son, le plus simple de tous, se rapproche quelquefois tellement de l'expiration insonore, qu'il serait facile de les confondre. C'est sans doute ce qui a porté les savans à lui donner le nom de *e muet*, comme si un son pouvait parler, ou, pour ne pas exagérer la méprise, comme si un son pouvait n'être pas un son. On pourrait penser aussi qu'il ne serait autre chose que la terminaison d'une articulation, ce qui est la même idée reproduite en d'autres termes, puisqu'il n'y a point d'articulation sans émission d'air sonore ou insonore. Il est bon de se former sur ce point des idées exactes.

Si le son *e* n'était que l'expiration nécessairement

terminative de l'articulation, on ne le trouverait jamais qu'à sa suite : pourquoi donc le retrouve-t-on à celle des sons? Dans le mot *vie*, par exemple, l'expiration s'opérant fort bien sur le son *i*, inutile de l'exprimer par un autre signe.

Si *e* n'était pas un son véritable, à quoi bon lui donner un signe spécial? Il devrait être également supprimé après les voix, qui n'ont pas besoin d'expiration supplémentaire, et après les articulations, qui impliquent par elles-mêmes l'existence de l'expiration insonore.

Je le demande : prononce-t-on : *il envoie*, comme *un envoi*, *amie* comme *ami*, *il essaie*, comme *un essai*, etc.?

Je le demande encore : prononce-t-on : *cos*AQUE, comme *sac*, *il se p*ARE, comme *il part*, *am*ÈNE, comme *am*EN? Ne sent-on pas que quelque chose est ajouté au son ou à l'articulation qui sont suivis de *e*? Un exemple, tiré de notre poésie burlesque, doit convaincre les moins disposés; je le prends dans le charmant recueil de notre Béranger :

J'suis né Paillasse, et mon papa,
Pour m'lancer sur la place,
D'un coup d'pied queuqu' part m'attrapa,
Et m'dit : Saute, Paillasse!
T'as l'jarret dispos,
Quoiqu' t'as l'ventre gros
N'saut'point z'à demi,
Paillass', mon ami,
Saute pour tout le monde.

DE LA PAROLE,

PAR M. DE CARDAILLAC, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

NATURE DU LIEN QUI UNIT LA PAROLE A LA PENSÉE.

(Suite.)

20. Il semble que la parole est en nous, où elle s'imprègne de la pensée, et en sort en l'emportant tout entière avec elle, afin qu'elle soit saisie par tous ceux qui l'entendent. Effet admirable que la parole seule peut produire, parce qu'elle est le corps de la pensée. Quoiqu'elle soit de nature différente, elle devient, par l'union qu'elle contracte avec elle, ce que, dans l'homme, le corps est à l'âme. C'est l'union de la pensée à la parole, modification d'une nature différente, qui constitue l'intelligence, comme l'union de l'âme avec le corps, substance également de nature différente, constitue l'homme. C'est sous ce dernier point de vue que nous allons examiner la parole. De tous ceux qu'elle présente à l'observation, c'est sans doute le plus mystérieux; mais c'est aussi le plus admirable, le plus propre à nous dévoiler la nature du langage, ses caractères spécifiques, surtout le rôle important qu'il joue, et les fonctions diverses qu'il remplit dans l'intelligence humaine.

21. L'homme est un composé de deux substances de nature différente, l'ame et le corps. Cette diffé-

rence est telle, que nous ne pouvons saisir aucune analogie, aucun rapport de nature entre les modifications de l'une et les modifications de l'autre. Cependant elles sont unies par un lien, à la vérité incompréhensible, mais de la réalité duquel il ne nous est pas possible de douter. Si d'une part la raison nous démontre la diversité et l'opposition de leur nature, de l'autre le sentiment nous prouve l'intimité de leur union. L'effet principal de cette union, dont tous les autres effets ne sont que des conséquences, est de fondre ces deux substances dans une existence tellement commune, que nous ne saurions, non-seulement les diviser, mais même les distinguer.

22. Or, en y faisant attention, nous trouverons qu'il en est de l'intelligence de l'homme comme de l'homme lui-même. L'intelligence se compose de deux modifications de nature opposée, entre lesquelles nous ne trouvons rien de commun, qui ne nous présentent aucune analogie ; et cependant une fois que l'habitude les a unies, le lien qui les attache l'une à l'autre, devient en tout semblable à celui qui unit l'âme et le corps, et produit exactement les mêmes effets.

23. Par l'union de la pensée à la parole, deux modifications de nature différente sont fondues en une seule et même modification. La pensée se fond dans

la parole, la parole s'imprègne de la pensée, et le résultat de cette fusion les prive l'une et l'autre d'une existence propre et indépendante, pour les faire jouir d'une existence commune. Elles ne font plus alors qu'une seule modification, composée de deux parties inséparables que nous ne pouvons même plus distinguer l'une de l'autre. Cette union donne la vie à une modification matérielle et inerte de sa nature, et un corps sensible et pour ainsi dire palpable à une modification purement intellectuelle : car, privée de ce corps dont elle se revêt, la pensée, non-seulement ne pourrait être saisie par les sens, mais elle échapperait au sentiment lui-même.

24. Si nous comparons l'union de la pensée avec la parole à l'union de l'âme avec le corps, phénomènes aussi mystérieux et aussi admirables l'un que l'autre, nous serons frappés de la parfaite analogie, de la ressemblance absolue qui se trouve entre eux ; et si nous écoutons le sentiment qui accompagne toujours, soit l'émission, soit l'audition de la parole, il nous sera facile d'y trouver une notion exacte et précise du caractère propre de la parole, et le moyen de nous rendre compte de tous les phénomènes de l'intelligence.

25. — 1° L'essence constitutive de l'homme consiste dans l'union de l'âme avec le corps ; l'essence constitutive de l'intelligence consiste dans l'union de la pensée avec la parole. La vérité de cette assertion

sera mieux sentie, lorsqu'en étudiant les effets de cette union, nous verrons que l'intelligence sans la parole serait et demeurerait nulle.

26. —2° L'union de l'âme avec le corps est indissoluble, tant que dure la vie. L'union de la pensée avec la parole est aussi indissoluble; car la parole ne peut se présenter qu'accompagnée de la pensée, et la pensée ne peut être sensible sans la parole à laquelle elle est attachée.

27.—3° C'est l'union de l'âme avec le corps qui fait la vie de ce dernier; c'est la pensée qui donne la vie à la parole. La séparation de l'âme entraîne la mort du corps; la parole, séparée de la pensée, n'est plus qu'un son, une sensation pure, une modification morte, c'est-à-dire sans vie intellectuelle.

28.—4° L'âme participe à tout ce qui est du corps, le corps à tout ce qui est de l'ame; de même la pensée participe à tout ce qui est de la parole qui l'exprime, et la parole à tout ce qui est de la pensée qui l'anime.

29. 5° Les modifications de l'âme ont leur principe dans les modifications du corps, et les mouvemens du corps dans la volonté de l'âme; de même les modifications de la pensée ont leur principe dans l'emploi de la parole, et les mouvemens de la parole dans les mouvemens de la pensée. Toute modification de la parole en apporte nécessairement dans la

pensée, et toute modification de la pensée en nécessite une dans la parole.

30.—6° Le corps est la seule manifestation possible de l'âme, et la parole est la seule manifestation possible de la pensée.

L'âme et la pensée n'ont rien de sensible : ni l'une ni l'autre ne peuvent agir sur les organes de nos semblables, ni par conséquent leur être manifestées, qu'autant qu'elles sont réunies à quelque chose de matériel que les organes puissent saisir. C'est sous ce point de vue particulier que beaucoup de métaphysiciens se sont contentés de considérer la parole. Aussi nous nous permettrons de faire quelques observations à cet égard.

31. D'abord la parole n'est pas le seul moyen par lequel nous puissions communiquer avec nos semblables, et leur manifester notre pensée. Il est, en effet, un certain nombre d'idées que nous manifestons sans elle; mais il faut remarquer que ces idées sont en très-petit nombre; qu'elles sont les moins importantes pour l'intelligence, et la manifestation en est toujours imparfaite.

32. En second lieu, ce n'est pas dans la parole que se trouve le premier moyen de manifestation de la pensée; il faut que quelqu'autre le précède, sans quoi nous n'apprendrions jamais à parler, c'est-à-dire à rattacher la pensée à la parole. Cette assertion,

évidente par elle-même, a été rendue plus sensible encore par ce que nous avons dit de la manière dont nous entrons en possession du langage. Mais la parole une fois acquise, tous les autres moyens de la manifestation de la pensée disparaissent; ils sont négligés; nous ne nous en servons plus, ou si nous les employons par hasard, ce n'est plus que comme traduction de la parole, et quelquefois comme ses auxiliaires; par exemple, lorsque nous ajoutons le geste pour peindre plus vivement les objets sensibles, ou que nous modifions le ton pour mieux exprimer les affections du coeur. En analysant les fonctions diverses que la parole remplit, dès qu'une fois elle est devenue signe, expression et corps de la pensée, nous aurons à faire quelques observations de la plus haute importance sur ce moyen de la manifestation de la pensée, et sur les effets qu'elle produit. Continuons notre parallèle.

33. — 7° C'est par le corps que l'âme se manifeste à elle-même, et elle ne sent que par les divers sentimens qui lui viennent du corps; c'est par la parole que la pensée se manifeste à l'intelligence, et c'est du sentiment de la parole que le sentiment de la pensée vient à l'âme. Ceci paraît un double paradoxe; mais ce n'en est pas moins une vérité que nous reconnaîtrons, si nous nous examinons avec attention.

34. L'âme sent par le corps et dans le corps; c'est

au corps qu'elle rapporte tous les sentimens qu'elle éprouve, et c'est au corps tout entier qu'est rapporté le sentiment d'existence. Il est tellement fondu dans le sentiment d'existence du corps, que ces deux sentimens n'en font qu'un, que nous ne saurions diviser, et dans lequel il nous est impossible de distinguer deux élémens différens. Si la raison le reconnaît comme double, c'est parce qu'il nous avertit de deux existences distinctes en soi, mais fondues en une seule.

35. De même c'est par la parole et dans la parole, que nous sentons la pensée. Le sentiment de la pensée et celui de la parole sont tellement fondus l'un dans l'autre, que le sentiment de la pensée est en même temps celui de la parole, et réciproquement. L'un et l'autre ne sont qu'un sentiment unique; et si dans ce sentiment unique nous en reconnaissons deux, ce n'est pas parce que nous pouvons les distinguer, c'est que nous le trouvons, quoique unique, destiné à nous avertir de deux modifications de nature différente. D'où il résulte que ces deux modifications, unies en nous par un sentiment commun, ne sont qu'une seule et même modification, que la pensée est réellement dans la parole, et que la parole est proprement pensée.

36. C'est sans doute l'analogie de cette double union qui se trouve dans l'homme entre l'âme et le corps d'une part, et entre la pensée et la parole de

l'autre, qui a inspiré à un écrivain de notre époque (Portalis) l'expression ingénieuse par laquelle il caractérise si bien la parole, lorsqu'il dit qu'elle est une véritable *incarnation de la pensée.*

37. Cette union de deux modifications de nature différente, et par laquelle chacune participe à la nature de l'autre, est sans doute un phénomène inexplicable; mais la réalité en est si clairement démontrée par le sentiment, qu'il est impossible de la contester. Nous remarquerons cependant qu'il ne faut pas s'étonner que la modification principale de l'homme, que la propriété qui fait le fond de son essence, et qui à elle seule le distingue de tous les êtres qui nous sont connus, participe à la nature de l'être auquel elle appartient, et nous présente le même mystère.

38. Ce n'est que par l'union de deux substances, fondues en une existence commune, qui constituent l'homme, que nous pouvons rendre raison de tous les phénomènes qu'il présente à nos observations. C'est par ce moyen qu'on comprend les modifications qu'il éprouve, les effets qu'il produit, l'influence que l'organisation exerce sur l'âme, et celle que l'âme, à son tour, exerce sur l'organisation.

39. De même cette union de la pensée à la parole, fondues par là en une seule modification, nous fournit le moyen d'expliquer l'intelligence, et de rendre

raison de tous les phénomènes qu'on observe en elle. Elle sert encore à expliquer l'influence immense de la parole sur la pensée, et de la pensée sur la parole. Il faut croire que c'est pour avoir négligé de les considérer l'une et l'autre sous ce point de vue, que les manières diverses dont on a parlé de l'intelligence manquent de vérité et de clarté.

DE CARDAILLAC.

DU MOT GENS.

NOTA. On emploiera dans cet article les dénominations d'*attributs simples* ou *passifs* adoptées dans *la Grammaire ramenée à ses principes naturels*, pour désigner ce que les grammairiens ont appelé *adjectifs* et *participes passifs*.

Le mot *gens* semble tiré du latin *gens ou genus*, ou du mot grec *genos*.

Il est censé du genre masculin dans deux cas différens :

1° Quand il est *suivi* d'un attribut simple ou passif : *les gens sages, instruits, prudens*, etc., et alors il ne s'entend pas des *individus*;

2° Quand il est *précédé* d'un attribut de tout genre, avec lequel il semble ne former qu'un *mot composé*; et alors il désigne des *classes particulières*; comme : *les jeunes gens, les honnêtes gens, les braves gens, les pauvres gens*; car on dira bien :

TOUS *les* JEUNES GENS *aiment le plaisir*; il faut que TOUS *les* HONNÊTES GENS *s'entendent*; TOUS *ces* BRAVES GENS *ont vu le feu*; *il faut secourir* TOUS *ces* PAUVRES GENS.

Autrement il est rare qu'un attribut *précédant* le mot *gens* ne soit pas un attribut *variable* quant au genre ; car il semble qu'on ait voulu faire le mot *gens* tantôt *masculin*, tantôt *féminin*, suivant qu'il s'applique aux classes un peu élevées de la société, ou aux classes inférieures sous le rapport de la fortune, des lumières, des facultés, des mœurs, des inclinations, des penchans, des habitudes, du caractère, de l'éducation. Dans le premier cas, il peut être variable ou non dans sa terminaison; mais il suit presque toujours le mot *gens*. Dans le second, il est toujours *variable* et le *précède* toujours. Ainsi l'on dira : *les* GENS *sensés*, *riches*, *aimables*, *gais*, *estimables*, *humains*, *capables*, *titrés*, *vertueux*.

Ainsi on emploiera la terminaison féminine pour les attributs qui *précéderont* le mot *gens* pris dans une signification abjecte. C'est ainsi qu'on dit : *ce sont de* VIEILLES *gens*, *de* SOTTES *gens*, *de* VILAINES *gens*, *de* SINGULIÈRES *gens*, TOUTES *les* PETITES *gens*, TOUTES *ces* BONNES *gens*, *ce sont les plus* MÉCHANTES *gens*; il est vrai qu'on dit aussi : *ce sont d'*EXCELLENTES *gens*, *de* GRANDES *gens*; mais ces expressions, unies au mot *gens*, ne détruisent pas la distinction

que j'ai voulu établir, car on ne dit que par dérision : *ce sont de grandes gens*, autrement on dirait : *ce sont de grands personnages*. De même quand on dit : *ce sont d'excellentes gens*, on entend parler de gens qu'on croit au-dessous de soi, autrement on dirait : *ce sont d'excellentes personnes*.

Quant au mot *tous*, que nous voyons quelquefois précéder immédiatement le mot *gens*, il faut bien remarquer qu'il n'est applicable au mot *gens* que quand celui-ci est *sujet* d'une proposition, comme dans ces exemples : TOUS *gens sensés agiront ainsi*, TOUS *gens sont ainsi faits*. Mais, comme l'a fait observer très-judicieusement M. DESSIAUX, La Fontaine, dans sa fable intitulée : *le Chat, le Hibou, le Rat et la Belette*, n'a pas eu raison de dire, en parlant de ces animaux : TOUTES *gens d'esprit délicat*, parce qu'ici l'article collectif *tous* se rapporte à un antécédent (quatre animaux divers) qui précède immédiatement. Il observe mieux la règle quand il dit, dans la fable du *Jardinier et son Seigneur* :

> Chiens, chevaux et valets, *tous* gens bien endentés.

Car ici on doit sous-entendre : *qui sont*, en sorte que c'est comme s'il y avait : *qui sont* TOUS, c'est-à-dire, sans exception, *gens bien endentés*.

C'est, il faut en convenir, une chose assez bizarre que de voir un mot prendre le *genre masculin* ou

féminin, suivant qu'il est précédé d'un attribut de tout genre (tous les *honnêtes* gens) ou suivi d'un attribut variable ou non variable : *les gens* SAGES, *les gens* INSTRUITS, ou suivant qu'il est précédé d'un attribut variable : *les* SOTTES *gens*.

Mais ce qu'il y a de plus bizarre encore, c'est que si le mot *gens*, ayant déjà imposé le genre féminin à l'attribut qui le précède, est rappelé par un *pronom*, ou modifié par un *attribut* quelconque venant après lui, le *pronom* et l'*article* se mettront au *masculin*, suivant ces exemples que nous fournit LA FONTAINE :

> *Telles* gens n'ont pas fait la moitié de leur course,
> Qu'*ils* sont au bout de leurs écus;
> Plus *telles* gens sont *pleins*, moins *ils* sont *importuns*.

SERREAU.

SOCIÉTÉ GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE.

(Séance du 28 Août 1831.)

SOLUTIONS DU MOT LE.

M. REY, au nom de la commission d'examen :

Les époques des révolutions *le* sont encore des révélations.
(GARAT.)

Tu verras. Les méchans nous apprennent à *l'*être.
(GRESSET.)

Voyez Aigues-Mortes, Fréjus, Ravennes, qui ont été des ports, et qui ne *le* sont plus. (VOLTAIRE.)

La plupart des savans *le* sont à la manière des enfans. (*Id.*)

Votre commission a reconnu que, dans ces phrases, le pronom *le* se trouve avec des substantifs, que cependant il prend l'invariabilité; ce ne sont donc point les grammaires qu'il faut ici consulter, car elles veulent que cette invariabilité n'ait lieu que lorsque le pronom se rapporte à un adjectif ou à un participe passé. Mais le substantif peut se présenter sous une acception plus ou moins générale ou plus ou moins spéciale. *Le, la, les,* signifiant *lui, elle, eux, elles,* représentent un nom détourné d'une manière précise. Par exemple on dira, dans un sens général : *Êtes-vous d'honnêtes gens, de braves gens? Oui, nous* LE *sommes.—Seriez-vous hommes à prendre ce parti? Nous* LE *sommes.* Et dans le sens spécial : *Êtes-vous les honnêtes gens, êtes-vous ces braves gens dont on m'a parlé? Nous* LES *sommes.—Seriez-vous ces hommes qui sont déjà venus? Nous* LES *sommes.*

Ainsi l'accord ou l'invariabilité du pronom dépend du point de vue plus ou moins spécial sous lequel le substantif est considéré. C'est ainsi que votre commission a envisagé la question.

M. FELLENS : Lorsque le substantif présente une idée indéterminée, le pronom se rapporte moins au substantif qu'à l'idée générale, il doit donc conserver son invariabilité. Mais s'il rappèle seulement l'idée du substantif, on emploie *la* ou *les;* mais la ques-

tion serait de savoir si les phrases qu'on nous a citées sont françaises.

M. Vanier : Les grammairiens ont établi des règles sèches, arides, qu'ils auraient dû peut-être développer en les mettant d'accord avec les faits. Cependant ici je ne les trouve pas en défaut; ils ont dit : Mettez l'invariabilité si l'idée se porte sur la qualité plutôt que sur la substance. Dans : *Ne fréquentez point les malhonnêtes gens, de peur de le devenir;* ce ne sont pas les êtres, c'est leur qualité qui frappe l'esprit.

M. Bescher : Il serait difficile d'attribuer le titre d'adjectif à un port de mer, à une époque, etc.; ces mots sont des substantifs, et le *méchant*, le *savant*, le *riche*, le *pauvre*, etc., sont des mots pris substantivement, mais un terme employé substantivement doit être accidentellement considéré comme substantif. L'idée de qualité se confond avec la substance, elles ne font qu'un.

Lorsque Corneille dit :

Les objets de nos vœux *le* sont de nos plaisirs,

il n'attribue aucunement l'idée de qualité au mot *objet*.

Marmontel a dit de même :

Vous ne partirez pas sans avoir reçu des marques de reconnaissance d'un homme qui hait les ingrats, et qui ne *le* sera jamais.

Thomas :

Il est des grands hommes qui ne *le* sont que par les ver-

tus, DAGUESSEAU était destiné à *l'*être encore par les talens.

J.-J. ROUSSEAU :

Pourquoi les riches sont-ils si durs envers les pauvres? C'est qu'ils n'ont pas peur de *le* devenir.

RACINE :

Vous n'êtes pas d'humeur à quitter des dames pour aller voir des prisonniers. Dieu vous garde de *l'*être jamais.

Ainsi je m'en réfère entièrement à l'avis de la commission.

M. FELLENS : J'établirai ainsi la règle : voulez-vous rappeler spécialement l'idée des êtres, employez *le*, *la*, *les*. Voulez-vous rappeler une manière d'être, ou des êtres pris dans un sens abstrait, rendez le pronom invariable.

L'assemblée, considérant que *le* invariable est un terme vague qui ne peut rappeler l'idée d'un ou de plusieurs êtres que sous un rapport d'abstraction ou de modification, adopte la distinction établie par M. FELLENS.

Séance du 4 Septembre.

M. BESCHER, rapporteur :

Va, je ne te hais point. — Tu *le* dois. — Je ne puis.
(CORNEILLE.)

Le pronom *le* renferme une ellipse qui offre un sens opposé à ce qui précède, qui par conséquent ne signifie pas *cela*, *cette chose*. *Tu* LE *dois*, c'est-à-

dire tu dois me haïr. Ni VOLTAIRE dans ses *Commentaires*, ni l'Académie, n'ont blâmé cette locution. Votre commission est d'avis qu'elle doit être approuvée.

M. PERRIER : L'inflexion de la voix et le geste de l'acteur qui répond *tu le dois*, à ces mots, *va, je ne te hais point*, en expliquent le sens, et ne doivent lui laisser aucune obscurité. *Tu le dois* exprime le contraire de ce qui a été dit. *Je ne te donne pas cela.* — *Tu* LE *dois; tu dois me le donner; tu dois faire ce que tu ne fais pas. Tu le dois* exprime un sens positif. Ni l'Académie ni RICHELIEU lui-même n'auraient osé blâmer cette manière de s'exprimer.

MM. MICHEL et VANIER trouvent l'expression concise et conforme au génie de la langue.

L'assemblée adopte l'avis de la commission.

M. BESCHER :

J'aime donc sa victoire, et je *le* puis sans crime.

(*Idem.*)

Ici *le* tient lieu de l'infinitif *aimer*, précédé du pronom qui représente la victoire. La commission reconnaît que la phrase est régulière.

L'assemblée est du même avis.

Même décision pour cette phrase :

S'il vous a accordé sa confiance, vous *le* devez à votre bonne conduite. (FLORIAN.)

Vous devez *cela*, qu'il vous ait accordé sa confiance.

M. Bescher :

Est-ce que nous sommes la cause qu'ils s'en éloignent? — Oui, nous *le* sommes. (Marmontel.)

La commission a reconnu que le pronom *le* ne représente point le substantif seul, mais qu'il joint, dans la pensée, tous les mots qui sont accessoires. Nous sommes *cela*, c'est-à-dire *la cause qu'ils s'en éloignent*. Elle a trouvé bonne la locution.

M. Perrier aurait préféré que l'auteur n'eût pas déterminé le mot *cause*, et qu'il eût dit : *Est-ce que nous sommes cause;* alors, dans la réponse, le pronom *le* se présenterait naturellement. Marmontel n'avait pas en vue une cause déterminée, la première cause, la deuxième cause, mais une idée vague de *cause*, un motif indéterminé d'un effet quelconque.

M. Touvenel : Pour juger de pareilles phrases, consulterons-nous les grammairiens? ouvrirons-nous les livres de nos bons auteurs? cela ne suffit pas, car la langue resterait stagnante, ce qui serait écrit, serait écrit. Il est un troisième poids que nous devons mettre dans la balance, c'est notre jugement. Peut-on élever le plus léger doute sur la clarté de l'expression? Qu'importe que vous ne puissiez pas la justifier par les grammaires? le sens est clair, il est vif. Le mot *le* peut se rapporter au substantif comme à un adjectif, de même qu'à un verbe ou à une partie de phrase. Je partage l'avis de la commission.

M. Michel condamne la locution par les mêmes motifs qu'a développés M. Perrier.

M. Lemare : Que le mot *cause* soit déterminé, qu'il soit indéterminé, vous devez également employer *le*. *Vous êtes tous la cause innocente de cet accident. Il est vrai, nous* LE SOMMES. *Êtes-vous les* SUJETS *du monarque? Nous ne* LE *sommes pas*. Il n'est pas possible de s'exprimer autrement.

M. Fellens : Je prends la parole pour appuyer l'opinion de M. Lemare. On a proposé de supprimer *la* devant *cause :* si vous enlevez cette idée précise, vous faites disparaître celle de l'écrivain, car le mot *cause* seul est beaucoup plus vague. Il s'agit de savoir ce qu'il avait en vue. Voulait-il rappeler le mot isolément, ou bien le motif et l'effet à la fois? C'est la proposition entière qu'il a eu dessein de rappeler. La phrase est correcte.

L'assemblée, adoptant les motifs de la commission, juge la phrase régulière.

ÉTYMOLOGIES, PROVERBES, ET LOCUTIONS PROVERBIALES.

Maitre Aliboron ou Aliborum.

Ignorant qui fait l'entendu, et qui se croit propre à tout, *mestrus Aliborus omnia scire putans*, comme dit Antoine de Arena, dans son poème macaronique intitulé : *Modus de chorcando benè*.

Ce mot est plus ancien que ne l'a cru Court de Gebelin, qui en a attribué le premier emploi à Rabelais, car l'auteur de la Passion à personnages s'en était servi antérieurement dans ce vers ingénieux que le diable Gadifer adresse au Messie (feuillet 207 de l'édition in-4° gothique de 1532).

Sire roy, maistre Aliborum.

Pour expliquer son origine, on a fait beaucoup de conjectures, dont la plus ingénieuse est celle du savant Huet, évêque d'Avranches. D'après lui, ce terme, né au barreau, fut primitivement un sobriquet donné à un avocat qui, plaidant en latin selon l'ancien usage, et qui, voulant détourner les juges d'admettre les *alibi* allégués par sa partie adverse, s'était écrié sottement : *Non habenda est ratio istorum Aliborum*, comme si *alibi* eût été déclinable.

Le docte Le Duchat a imaginé une espèce de généalogie d'Aliboron qu'il fait descendre d'Albert-le-Grand. Cet Albert, regardé comme alchimiste et magicien, est, dit-il, le prototype d'Alboron, Auberon ou Oberon, roi de férie, dont le pouvoir opère des choses tout-à-fait merveilleuses dans le roman de Huon de Bordeaux, et d'Alberon est venu Aliboron, qui, on doit l'avouer, ne fait pas grand honneur à la famille.

Sarazin et La Fontaine ont vu tout simplement un

âne dans Aliboron. Le premier a dit, dans le testament du Goulu :

> Ma sotane est pour maistre Aliboron,
> Car la sotane à sot âne appartient.

Et le second, dans la fable 13e du livre Ier (les Voleurs et l'Ane) :

> Arrive un troisième larron
> Qui saisit maître Aliboron.

Sarazin et La Fontaine, en donnant un tel nom à cet animal, n'ont fait, à mon avis, que lui rendre ce qui lui appartient. Je crois qu'Aliboron est tout simplement le mot patois *Aribourou*, francisé avec le changement de *r* en *l*, si commun en lexicologie : et *aribourou*, composé de *ari*, *va*, et de *bourou*, *baudet*, comme qui dirait : *va*, *baudet!* est, dans nos idiômes méridionaux, un cri dont les âniers se servent pour faire marcher leurs bêtes, et dont les mauvais plaisans font une espèce de *macte animo* ironique, qu'ils adressent aux sots qui extravaguent.

DE MAUVAIS CORBEAU MAUVAIS ŒUF.

Le fondement de ce proverbe est une aventure plaisante de Corax le Syracusain, qu'on regarde comme l'inventeur de la rhétorique, parce qu'il fut le premier qui en traça par écrit certaines règles. Ce rhéteur avait mis à prix l'enseignement de son art, qu'il faisait consister principalement dans l'emploi d'une argumentation captieuse et sophistique. Un

jeune Sicilien, nommé Tisias, jaloux d'étudier ces subtilités oratoires, au développement desquelles il consacra dans la suite un ouvrage didactique plus étendu que celui de Corax, se fit recevoir dans son école, moyennant une somme dont il compta la moitié en y entrant : quant à l'autre moitié, il promit de la remettre après avoir gagné la première affaire qu'il aurait à plaider. Cependant, lorsque ses études furent terminées, au lieu d'aviser aux moyens d'accomplir sa promesse, il affecta de ne se charger d'aucun procès. Le maître alors, pensant que la conduite de l'élève était un parti pris d'éluder le paiement, le cita en justice et l'attaqua par ce dilemme où il avait ramassé toute la cause : « Jeune homme, » tu n'es pas moins insensé qu'ingrat de vouloir retenir » mon salaire, car tu ne saurais y réussir, soit que » tu gagnes, soit que tu perdes; vainqueur, tu paie- » ras aux termes de la convention, et vaincu, tu » paieras encore en vertu de l'arrêt du tribunal. »

Un pareil argument semblait sans réplique, mais e rusé Tisias avait réponse à tout; il le rétorqua de cette manière :

« Sage maître, vous vous trompez : il est évident » que je ne paierai dans aucun cas, puisque, si je » perds, la dette n'existera point d'après notre ac- » cord, et si je gagne, elle sera annulée par le ju- » gement. » A ces mots, la foule des curieux que la

renommée des deux plaideurs avait attirés à l'audience, se récria d'admiration; les juges eux-mêmes applaudirent, et, n'osant résoudre une question qui présentait un véritable apore, ils prononcèrent pour toute sentence ces paroles grecques passées depuis en proverbe: *Kakou kôrakos kakòn ôon*, *de mauvais corbeau mauvais œuf;* par allusion au nom de Corax, qui veut dire *corbeau*, et peut-être à celui de *Tisias*, signifiant *qui paie ou qui punit.*

Servez monsieur Godard! sa femme est en couches.

Godard, dont on a fait ici un nom propre, et dont on fait aussi quelquefois un nom appellatif en disant un Godard, comme on dit un Sans-Gêne, est un vieux mot qui signifiait un homme habitué à prendre toutes ses aises; et le proverbe où il figure est une ironie qu'on adresse à un fainéant, qui s'imagine que chacun doit le servir, ou à un impertinent qui se donne les airs de vouloir commander. Ce proverbe, qu'on trouve cité dans l'Encyclopédie sans aucune explication, est venu sans doute de ce qu'autrefois, dans le Béarn et dans quelques provinces limitrophes, le mari d'une femme en couches se mettait au lit pour recevoir les visites des parens et des amis, et s'y tenait mollement plusieurs jours de suite, pendant lesquels il avait soin de se faire servir les mets les plus succulens. Une telle étiquette, dési-

gnée par l'expression *faire la couvade*, qui en indique assez clairement les motifs, se rattachait probablement à quelque tradition du culte des dieux *géniales*. Elle n'était pas moins ancienne que singulière. Strabon et Diodore rapportent qu'elle régnait de leur temps en Espagne, en Corse, et en plusieurs endroits de l'Asie, où elle s'est conservée jusqu'à présent parmi quelques tribus chinoises. Les premiers navigateurs qui abordèrent au Nouveau-Monde l'y trouvèrent établie, et elle y est encore observée par les naturels du Mexique, des Antilles et du Brésil.

La locution populaire *faire l'accouchée*, c'est-à-dire *se tenir au lit par oisiveté et mollesse, prendre ses aises, se délicater*, n'est-elle pas également une allusion à l'usage de la couvade?

FAIRE COLLATION.

Le mot collation, employé pour exprimer le léger repas que font les catholiques le soir d'un jour de jeûne, a une origine curieuse qu'on regrette de ne pas voir consignée dans nos dictionnaires étymologiques, et qu'on ne sera pas fâché sans doute de trouver ici. Formé du latin *collatio*, *conférence*, il servit d'abord à désigner un exercice pieux des couvens, qui consistait à lire les Conférences des pères de l'Eglise, *collationes patrum*; et, pendant long-

temps, *faire collation* ne signifia pas autre chose que vaquer à cet exercice, pour lequel on se réunissait, vers la fin de la journée, dans le cloître ou dans le chapitre. J'indique ces localités, parce que le sens de notre expression resta le même tant qu'elles furent consacrées à la conférence. Le nouveau sens qu'on y attacha depuis prit naissance au réfectoire, où les moines trouvèrent plus commode de se rassembler, lorsque, sous prétexte de l'épuisement que leur causait le travail des mains, qui leur était expressément recommandé, ils eurent obtenu la permission de prendre un verre d'eau ou de vin, auquel ils ajoutèrent, bientôt après, un petit morceau de pain, afin que leur santé ne fût point altérée pour avoir bu sans manger, *frustulum panis ne potus noceat*, comme dit la règle des Chartreux : ce simple rafraîchissement des jours de jeûne ayant passé des monastères dans le monde, et s'étant accru de quelques friandises, à mesure qu'on avança l'heure du dîner (1), finit par devenir plus considérable que l'unique réfection qu'il était autrefois permis de prendre ce jour-là. Et voilà comment l'acception ascétique du mot collation se perdit dans une acception gastronomique.

(1) Le dîner fut avancé jusqu'à neuf heures, même jusqu'à huit heures du matin ; et il paraît, d'après un passage des Essais de Montaigne, que cela avait lieu de son temps.

FAIRE UNE LESSIVE.

C'est-à-dire une grande perte au jeu.

Cette expression, qui est une allusion à la lessive hermétique, fut primitivement usitée en parlant des alchimistes réunis à la recherche de la pierre philosophale qu'ils prétendaient se procurer au moyen de cette lessive. Elle s'appliqua ensuite aux malheureuses victimes de la passion du jeu, autre espèce d'alchimie qui conduit aussi à la misère en promettant des monts d'or; et l'application fut très naturelle, non-seulement en raison de l'analogie que je viens de signaler, mais parce que les cartes à jouer passaient alors pour un emblème des procédés du grand œuvre, ce qui probablement les fit consacrer à l'usage de dire la bonne fortune.

J'ai trouvé dans un vieux bouquin des vers latins peu connus sur la lessive hermétique. Je pense que les lecteurs me sauront gré de les rapporter et de les traduire.

> Calcinat in cinerem res ignis quaslibet; indè
> Junctus aquæ cinis est nobile lexivium;
> Lexivium benè concoctum sal fiet, at hic sal,
> Si dissolvatur, mox oleasus erit;
> Hoc oleum arcanâ si consolidabitur arte,
> Laudatus sophies nascitur indè lapis.

Le feu réduit tout en cendres; les cendres, mêlées avec de l'eau, font une lessive excellente; cette lessive bien cuite produit un sel qui se change en huile

en se dissolvant ; et cette huile, rendue solide par les procédés mystérieux de la science hermétique, devient la pierre philosophale si renommée.

C'EST LA DANSE DES DINDONS.

Cette métaphore proverbiale, qu'on emploie en parlant d'une chose qu'on a l'air de faire de bonne grâce, quoique ce soit à contre-cœur, est fondée sur l'historiette suivante, qui est d'une tradition fort ancienne. Un de ces hommes, dont le métier est de spéculer sur la curiosité publique, fit annoncer à son de trompe, un jour de foire, dans une petite ville de province, qu'il donnerait un ballet de dindons. La foule s'empressa d'accourir à ce spectacle extraordinaire, la salle fut remplie, des cris d'impatience commandèrent le lever de la toile, le théâtre se découvrit enfin, et l'on vit paraître les acteurs de basse-cour qui sautaient précipitamment, tantôt sur un pied et tantôt sur l'autre, en déployant leur voix aigre et discordante sur tous les tons, tandis que le directeur s'escrimait à les diriger avec une longue perche, pour leur faire observer les règles du *chassez* et du *croisez*. Cette scène burlesque, regardée comme un phénomène, produisit sur les assistans un effet difficile à décrire. Les uns se récriaient de surprise, les autres applaudissaient avec transport ; ceux-ci trépignaient des pieds, ceux-là poussaient

des éclats de rire immodérés, et l'engouement général était tel, que personne ne soupçonnait que les dindons se donnaient tout ce mouvement pour soustraire leurs pieds au contact d'une tôle brûlante sur laquelle ils étaient posés. Cependant le secret de la comédie ne pouvait rester long-temps caché. Quelques étincelles, échappées d'un des tuyaux placés sous la tôle, afin d'entretenir la chaleur, servirent à le faire connaître pendant la représentation même; mais cet incident jeta dans l'assemblée l'effroi subit d'un incendie, et les spectateurs et les acteurs, se précipitant pêle-mêle, se sauvèrent comme ils purent, les premiers avec un pied de nez, et les seconds avec des pieds à la Sainte-Ménéhould.

BATTRE L'ANTIFFE.

Antiffe est un terme d'argot par lequel les gueux et les filoux désignaient autrefois les églises, lieux qu'ils fréquentaient de préférence comme les plus commodes pour l'exercice de leur industrie, à cause de la foule qui s'y rend. C'est dans ce sens que l'auteur du poème de Cartouche l'a employé; et l'expression populaire *battre l'antiffe*, dont on se sert au figuré, pour dire *battre le pavé des rues*, *courir de côté et d'autre*, signifie, au propre, *battre le pavé des églises*, acception qui n'est point usitée aujourd'hui.

QUITTARD.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE,

LITTÉRATURE.

M. le docteur Ledain veut bien nous communiquer un travail philosophique qui ne peut manquer de jeter une grande clarté sur l'étude de la science de l'entendement, et de fixer l'attention de nos lecteurs.

IDÉOLOGIE POSITIVE.

(1er article.)

Depuis des siècles on dispute sans s'entendre sur l'origine des idées, sur les sensations, sur les facultés intellectuelles, sur l'âme, etc. Cette pitoyable logomachie a donné naissance à un assemblage bizarre de rêves creux, tristes conséquences de l'esprit de système. La métaphysique, telle que l'ont faite nos philosophes de collége, n'est qu'un roman tissu de sublimes visions tout au plus bonnes à amuser les oisifs. Parmi les milliers de volumes qu'ont écrits les métaphysiciens (et l'on connaît la prodigieuse fécondité de ceux du moyen âge), peut-on trouver une seule vérité profitable au genre humain?

Tant que l'on a voulu étudier l'homme intellectuel, en faisant abstraction de son organisation et des effets produits sur elle par les agens multipliés qui l'influencent et la modifient, les métaphysiciens ont erré dans le vague des hypothèses. Les systèmes les plus erronés sur la cause, le développement et le siège de l'entendement humain, ont été enfantés. Les observations, ne s'appuyant sur aucune base réelle, ont été perdues, ou interprétées au gré de l'imagination. L'orgueil de l'homme, se refusant à l'évidence des faits, a reculé devant l'idée de soumettre à la matière la plus noble prérogative de l'espèce humaine. Des préjugés politiques ou religieux entravant la marche des sciences d'observation, l'imagination créa, de toutes pièces, des entités insaisissables, pour expliquer ce que la physiologie peut seule positivement démontrer; de là sont nées les visions chimériques du spiritualisme, sous quelques formes qu'elles se soient présentées depuis *Platon* jusqu'à nos jours.

Il s'est cependant trouvé, de temps à autre, quelques génies supérieurs qui, secouant le joug imposé à la raison par les prêtres et les despotes, ont cherché à ramener l'idéologie aux faits de l'observation physiologique. Sans parler de quelques philosophes de l'antiquité, qui déjà avaient entrevu les vérités émises et développées plus tard par ceux du 18[me]

siècle, nous citerons *Tracy*, surtout *Cabanis*, qui, marchant d'un pas hardi dans la route déjà tracée, aborda franchement la question depuis si long-temps débattue. Une grande impulsion venait d'être donnée à l'esprit humain par une de ces révolutions qui changent tout à coup la face des choses, et qui a enfanté, depuis, tant de prodiges. *Cabanis*, dans ses *Rapports du physique et du moral de l'homme*, ouvrage aussi bien écrit que profondément pensé, fit justice du système physiologique de la vieille école.

Faisant une heureuse application de sa théorie de *l'irritation* à l'étude de l'homme moral, M. *Broussais*, avec toute l'autorité qu'inspirent de vastes connaissances en physiologie et un nom rendu célèbre par tant de travaux utiles, a poursuivi le spiritualisme jusque dans ses derniers retranchemens. Il a démontré le peu de solidité des principes sur lesquels s'appuie l'école philosophique moderne. Les *kanto-platoniciens*, retranchés derrière les *illuminations* de leur *conscience* intuitive, ont trouvé un redoutable adversaire dans l'auteur du traité de *l'Irritation* et de la *Folie*, ouvrage remarquable par l'analyse des faits et la solidité des raisonnemens.

Une science ne peut et ne doit être que l'expression générale de faits positifs bien observés et résultant d'expériences suivies sur des objets appréciables aux

sens : hors de là, tout n'est que confusion, erreur et mensonge. C'est au milieu du cahos, et à l'aide d'un jargon mystique et incompréhensible, que se débattent encore les *doctrinaires*, en proclamant gravement comme vérités de fait les rêveries qu'ils prétendent imposer comme article de foi : ce n'est point dans leurs élucubrations que l'on peut acquérir des connaissances en idéologie.

La physiologie a réduit la métaphysique à tout ce qu'elle doit être. L'analyse des faits qui résultent de l'observation et des expériences faites sur l'homme, tant en santé qu'en maladie, démontre que la pensée, que les sentimens moraux et instinctifs, que l'intelligence, que les facultés morales, en un mot, ne sont que la conséquence physique de l'organisation et du jeu des fonctions qu'exécutent les instrumens qui les composent. Voilà la véritable *idéologie*; voilà toute la *métaphysique*; ce ne peut pas être autre chose. Ce mot est incompréhensible même ; car il n'y a rien *au-dessus de la nature*, rien qui ne soit pas de son domaine. *Physique* est tout ce qui existe : corps organisés, corps inorganiques, tout ce qui sent, tout ce qui pense, tout ce qui résulte des rapports multipliés de ces divers objets entre eux. On ne peut admettre en saine philosophie des êtres de raison, des entités qu'on ne voit pas, qu'on ne touche pas, qui ne manifestent leur existence à aucun de nos sens ;

de pareilles créations sont du domaine de la poésie. La raison qui préside aux sciences veut des choses réelles, et non des mots ; elle s'arrête et doute devant ce qui n'est pas démontré par des faits.

C'est en adoptant cette marche rationnelle que nous exposerons les vrais principes de l'idéologie, dont l'étude est inséparable de celle de la physiologie ; nous ferons voir que les facultés intellectuelles ne sont que le résultat des fonctions du cerveau et du système nerveux ; que le cerveau est le grand instrument de la pensée, et le centre principal auquel se rapportent les sensations et les idées ; que des circonstances d'organisation sont la cause des perceptions, des sensations et des idées auxquelles ne participent point les sens externes ; qu'il existe enfin des sens internes qui sont la cause de sensations et de déterminations.

Pour traiter ces diverses questions, nous serons obligés d'entrer dans quelques détails d'anatomie et de physiologie comparées. Mais nous serons sobre d'expressions qui ne sont pas familières à tout le monde, et qui appartiennent au langage sévère de ces deux sciences ; nous expliquerons d'ailleurs les termes qui pourraient présenter quelque obscurité.

LEDAIN, D. M. P.

SECTION II.

Des voix nazales.

Leur formation, leur nature, correspondances.

Ces voix sont *an*, *in*, *on*, *un*, comme dans m*an*, l*in*, b*on*b*on*, cha*cun*. J'ai dit qu'elles n'étaient point susceptibles de varier, parce que la position de l'organe où elles se forment, est immobile et invariable. L'étude en paraît donc plus simple que celle des voix orales; elle a cependant été la source de plus d'une erreur. Je n'en cite que quelques exemples.

« A est oral et grave dans *pâte*, oral et aigu dans » *pate*, nazal dans *pante*.

» È est oral grave dans *jeûne*, oral aigu dans *jeune*, » nazal dans *à jeun*.

» O est oral grave dans *côte*, oral aigu dans *cote*, » nazal dans *conte*. »

(BAUZÉ, *Grammaire générale*, p. 9 et 10.)

« A *aigu*, comme dans A*mi*;
» *grave*, comme dans c*âble*;
» *nazal*, comme dans *b*ANC.
» O aigu, comme dans *loto*;
» grave, comme dans *grossier*;
» nazal, comme dans *bonté*.
» É aigu, comme dans *caf*É;
» grave, comme dans *succ*ÈS;

» nazal, comme dans *vENt*.
» EU faible, comme dans *jEton*;
» long, comme dans *crEuse*;
» nazal, comme dans *à jEUn*. »
(DOMERGUE, *Prononciation française*, p. 180.

M. Girault-Duvivier s'exprime ainsi, pag. 17 *de la Grammaire des Grammaires* (1).

« Les combinaisons des voyelles *a, e, i, o, u* avec les lettres *n*, *m* finales, forment ce qu'on appelle les voix ou voyelles nazales *an, en, in, on, un*. »

On voit que les mots *voix* et *voyelles* sont pris comme identiques; que les sons et leurs signes sont tout-à-fait confondus, et que les voix ne sont considérées que comme de pures combinaisons de lettres. Cette manière d'envisager la science n'est point faite pour l'avancer; on ne peut trop se prémunir contre ses erreurs.

M. Lafore, qu'il faut bien citer, par égard pour les prôneurs de sa méthode, n'admet point la division des voix orales et nazales. Il divise les sons en simples et composés; les premiers sont les voix orales; les seconds sont : *am, em, an, en, im, in, en, ein, ain, ail, un, eil, euil, œil, on, oin, oi.*

(1) Je cite cet ouvrage avec une sorte de préférence, d'abord à raison de sa réputation, ensuite parce qu'il présente le résumé à peu près exact des opinions de tous les grammairiens de l'ancienne méthode.

Il faut d'abord lui rendre cette justice, qu'il n'est pas tombé dans l'erreur que nous venons de signaler. Par *sons composés* il n'entend point *combinaisons de lettres :* car parmi les sons simples, il range toutes les voix simples, quelle que soit la réunion des signes destinés à les représenter. Ainsi, le son AN, par exemple, n'est point pour lui un *son composé*, parce qu'il s'écrit avec deux lettres, puisque le son OIENT dans *ai*mOIENT est par lui considéré comme *son simple*, quoiqu'il soit représenté par cinq. Dans quelle circonstance puisera-t-il donc ce caractère?

Je remarque que les sons composés de M. Laffore ne comprennent pas seulement nos voix nazales; j'y trouve deux agrégations de sons que les grammairiens sont convenus d'appeler diphtongues, OI, OIN; puis quatre sons *consonnés*, AIL, EIL, EUIL, OEIL. J'en conclus qu'un son est composé, pour M. Laffore, quand il n'est pas seul et isolé, mais accompagné soit d'un autre son, comme dans OI, où l'on distingue O et A, soit d'une articulation, comme dans EUIL, où l'on distingue *eu* et *il* (fauteuil); AN serait donc un son composé du son A et de l'articulation N. Mais l'erreur est palpable; car, dans ce cas, *an* se prononcerait comme *a-ne*. Puis si les diphtongues sont des sons composés, il faut admettre comme tels toutes les diphtongues; et il n'y aura pas de raison non plus de rejeter de cette catégorie toute combinaison résultant

d'une voix et d'une articulation finale. On voit que M. Laffore n'est pas heureux dans ses innovations, ce qui importe peu ; mais on remarque aussi que les voix nazales sont un phénomène simple comme les voix orales, et nullement le résultat de la combinaison d'une voix et d'une articulation.

M. Morel dit que les voix nazales sont celles dont le son est modifié par le nez ; que ce sont *a*, *e*, *o*, *eu*, dont il compose *an*, *in*, *on*, *un* (1).

D'après ce système, les voix nazales ne seraient que des voix orales *modifiées*. Tâchons de nous entendre sur la valeur des mots. Toutes les voix ne sont que des modifications de la parole ; dans ce sens il n'y aurait qu'une voix en tout ; mais c'est dans une signification plus restreinte que doit être compris le mot *modification* ; et si nous considérons chaque son comme une espèce, les modifications ne pourront plus s'appliquer qu'à leurs variétés secondaires. Ainsi, par exemple, *á* n'est qu'une modification de *a* pour le produit oral et pour la disposition organique : ce sont deux nuances d'un même phénomène et d'un même son. En est-il ainsi pour les voix nazales? *an* n'est il que le son *a* modifié par l'effet de son passage par le nez ? ces deux sons se ressemblent-ils plus que

---

(1) C'est aussi l'opinion de Domergue (*Prononciation française*, p. 179 et suivantes.)

e et *i*, par exemple ? le passage de l'air vocal par le nez n'est-il pas *constitutif* et non simplement *modificatif* de la nazalité? Ce sont des questions que je ne puis me décider à résoudre entièrement comme M. Morel.

Dans le *Traité des sons de la langue française*, on me paraît approcher davantage de la vérité. J'y lis, pag. 22 : « Ces voyelles (voix) s'appèlent nazales, parce qu'elles se prononcent du nez.» Ici, il ne s'agit plus d'une simple modification, mais de l'effet d'un organe constitutif : *elles se prononcent du nez*. L'intention est ensuite expliquée par ces expressions : « Ces quatre voyelles nazales *répondent* chacune à une de ces quatre voyelles *a*, *e*, *o*, *eu*. » Ainsi *an* n'est plus *a* modifié par la nazalité ; ce ne sont plus que des sons différens qui seulement se correspondent, comme nous avons vu que *o* et *a* se correspondaient, bien que différens entre eux et placés sous l'impulsion d'organes divers. Mais l'auteur se borne à une simple indication instinctive, dont il ne se rend pas à lui même un compte exact ; car il explique sa pensée par ces mots : « se prononcent du nez ; c'est-à-dire, que la voix ou l'air qu'on pousse de la poitrine s'engouffre dans la cavité intérieure du nez *avant que de sortir par la bouche*. » Il suppose donc que l'air ne sort pas par le nez, et comme il est indispensable qu'il y arrive pour produire la nazalité, il rebrousse apparemment chemin, et revient sur sa route pour s'é-

chapper par un autre passage. Examinons un peu par nous-mêmes toutes ces difficultés.

Une condition essentielle de la vocalité, c'est l'ouverture de la bouche : autrement le son est purement musical; c'est de cette ouverture que dépend le retentissement de l'air dans les cavités palatales. Pour les voix nazales comme pour les voix orales, cette ouverture est donc indispensable ; mais il n'en faut pas conclure qu'elle ait une influence immédiate sur leur production, elle n'y concourt que comme cause efficiente de la voix en général; la différence entre les deux espèces de phénomènes, oral et nazal, vient de la sortie de l'air par la bouche ou par le nez, et si les différences produites par les dispositions diverses des organes, lors de l'émission orale, sont assez tranchantes pour nous engager à établir des subdivisions et des sous-variétés, comment pourrions-nous être amenés à confondre deux systèmes aussi distincts que l'émission orale et l'émission nazale, et à ne considérer la seconde que comme une simple modification de la première? En supposant gratuitement que le véhicule du son nazal s'échappe par la bouche, tandis qu'il s'échappe en effet par le nez, sinon en totalité (ce que je suis disposé à penser), du moins en si notable quantité que rien n'indique qu'il ne passe pas autant d'air par le nez dans l'émission orale, qu'il en passerait par la bouche dans l'émission nazale.

Quand on part d'un faux principe, on ne peut que s'égarer dans les conséquences. Selon la plupart des grammairiens, *an, en, in, on, un,* seraient formés de *a, e, i, o, u,;* selon M. Morel *a, e, o, eu,* seraient la base de *an, in, on, un*; d'après le *Traité des Sons,* les quatre nazales ne font que répondre au quatre voix *a, e, o, eu.*

La première opinion est la plus fautive, même en en adoptant le principe; car, 1° *en* se confond avec *an* ou *in,* selon sa prononciation; 2° *i* et *u* n'ont aucun rapport avec *in* et *un.* En effet, si l'on passe des sons *i* et *u* aux sons *in* ou *un,* on s'aperçoit qu'il s'opère un changement notable dans l'extrémité des organes qui concourent à former *i* et *u*, et dont la position est nulle pour la prononciation des voix qui se forment dans la partie antérieure du palais.

La seconde et la troisième se rapprochent progressivement de la vérité, et si l'on remarque que plus les voix sont graves, plus le siége de leur retentissement se rapproche de la naissance du palais, où se trouvent ménagées les issues nazales, on demeurera convaincu que les voyelles correspondantes des nazales ne sont pas *a, é, o, eu,* mais bien les graves *â, ê, ô, eû.*

Ce n'est pas sans défiance, au surplus, que je donne mon opinion sur ces relations; mais ce qui me paraît moins sujet à contestation, c'est que l'identité, ou même l'analogie qu'on voudrait établir entre les voies

nazales et *á*, *é*, *ó*, *eû*, est si éloignée, qu'elle ne peut décider à les faire rentrer dans la même classe. N. B.

PRONONCIATION ANGLAISE (1).

La prononciation est incontestablement la plus grande difficulté que l'on rencontre dans l'étude de la langue anglaise, langue si belle, si riche, si énergique, si utile aujourd'hui, et que tant d'hommes célèbres dans les arts, les sciences et les lettres, ont employée pour exprimer leurs idées et propager leurs découvertes.

Cependant la plupart des difficultés (qui n'ont qu'une réalité apparente) disparaissent par l'étude d'un très-petit nombre de règles, exposées méthodiquement.

Celles que renferment la plupart des grammaires sont extrêmement imparfaites; je ne puis même excepter la grammaire de Siret, qui est la plus répandue.

La langue anglaise a quarante-trois sons primitifs, et seulement vingt-six lettres pour les représenter; de là, la difficulté de la prononciation; car on est obligé, dans la lecture, de donner trois ou quatre sons différens à chaque voyelle.

(1) Nous nous proposons de publier des cours pratiques et élémentaires de langues vivantes par les professeurs les plus distingués. M. Johnson veut bien ce charger du cours de langue anglaise.

Apellation des lettres.

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n
è	bi	ci	di	i	eff	dji	aitch	ai	djé	ké	ell	emm	enn

o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y
ô	pi	qiou	arr	ess	ti	iou	vi	dobliou	ex	ouail

(comme dans *Bayard*, *Blaye*) z oï oü.
zède oè aou.

Tableau des sons primitifs.

mots anglais.	prononciation.	mots anglais.	prononciation.
1 f$\overset{1}{a}$te.	*fête.*	10 m$\overset{2}{o}$ve.	*mouve.*
2 f$\overset{2}{a}$r.	*fare.*		
3 f$\overset{3}{a}$ll.	*fôl.*	11 n$\overset{1}{o}$r.	*nor*
4 f$\overset{4}{a}$t.	*fatt.*	12 n$\overset{2}{o}$t.	*nott.*
5 m$\overset{1}{e}$.	*mi.*		
6 m$\overset{2}{e}$t.	*mett.*	13 t$\overset{1}{u}$be.	*tioube.*
		14 s$\overset{2}{u}$m.	*somme.*
7 f$\overset{1}{i}$ne.	*faïne* (1).	15 b$\overset{3}{u}$ll.	*boul.*
8 s$\overset{2}{i}$n.	*sinn.*	16 oil.	*oèl.*
9 n$\overset{1}{o}$te.	*nôte.*	17 pound.	*paounde* (2).

On voit par ce tableau, qu'il y a dix-sept voyelles;

(1) Passer légèrement sur l'*i*, car l'*a* et l'*i* forment diphtongue.
(2) Même observation pour *a* de *paounde*.

et pour que l'alphabet fût parfait, il faudrait qu'il y eût dix-sept lettres ou signes, pour les représenter.

Quelques-uns de ces sons ne sont pas parfaitement rendus ici, parce qu'il n'y a pas de sons qui y correspondent en français.

Ce sont le 3e son de l'*a*, qui se rapproche beaucoup de l'*ô*; le 2e son de l'*i*, qui est entre l'*i* et l'*é*; et le 3e son de l'*o*, qui est presque celui de l'*a*. Il faut prononcer les signes 16 et 17 avec une forte élévation de la voix avant de terminer le son.

a.

I. La lettre *a*, comme les autres voyelles, conserve le premier son tel qu'on le prononce dans le mot *fate*, 1er son du tableau, quand elle est suivie, dans un monosyllabe, d'une seule consonne et d'un *e* muet, comme:

mots angl.	traduct.	prononc.	mots angl.	traduct.	prononc.
made,	*fait,*	mède.	same,	*même,*	sème.
fate,	*destin,*	fète	lame,	*boiteux,*	lème,
late,	*tard,*	lète.	blame,	*blâme,*	blème.
bare,	*nu,*	bère.	frame,	*cadre,*	frème.
brave,	*brave,*	brève.	hate,	*haine,*	hète.
name,	*nom,*	nème.	state,	*état,*	stète.

Exceptions. *To have*, *avoir;* *are* du verbe *to be*, *être;* *bade*, *ordonné;* lesquels se prononcent *have*, *are*, *badde*.

La voyelle *a* conserve son premier son, 1° lors-

qu'elle termine une syllabe accentuée ; 2° avant *nge*, 3° avant *ste ;* 4° avant la terminaison verbale; 5° avant *ble* et *tion* ; le *t*, dans ce cas, se prononce comme *ch*.

mots anglais.	traduct.	prononciation.
paper,	*papier.*	pèperr.
tàper,	*bougie,*	tèperr.
làter,	*plus tard,*	lèterr.
spectàtor,	*spectateur,*	spectètorr.
dictàtor,	*dictateur,*	dictètorr.
to-taste,	*gouter,*	toutèste.
taste,	*goût,*	tèste.
haste,	*hâte,*	hèste.
paste,	*pâte,*	pèste.
able,	*capable,*	èble.
cable,	*câble,*	kèble.
table,	*table,*	tèble.
fable,	*fâble,*	fèble.
to change,	*changer,*	toutchènge.
to range,	*parcourir,*	tourènge.
to derange,	*déranger,*	touderènge.
strange.	*étrange,*	strènge.
danger,	*danger,*	dèngeur.
to meditate,	*méditer,*	toumèditète.
to dedicate,	*dédier,*	toudédikète.
to vindicate,	*justifier,*	touvindikète.
to hesitate,	*hésiter,*	touhésitète.
nation,	*nation.*	nècheunne.
creation,	*création,*	krièchenne.
relation,	*relation,*	rélècheunne.
station,	*station,*	stècheunne.

II. Cette voyelle prend le 2[e] son, dans les monosyllabes, lorsqu'elle est suivie de *r*.

mots anglais.	traduction.	prononciation.
bar,	*barreau*,	bâre.
car,	*char*,	kâre.
far,	*loin*,	fâre.
tar,	*goudron*,	târe.
star,	*étoile*,	stâre.

III. L'*a* prend le 3[e] son lorsqu'il est suivi, dans la même syllabe, de *ll, ld ou lk*. Ce son est très-grave et se rapproche du son du mot français *pôle*.

mots angl.	traduct.	prononc.	mots angl.	traduct.	prononc.
all,	*tous,*	ôle.	bald,	*chauve*,	bôlde.
ball,	*bal,*	bôle.	chalk,	*craie*,	tchôlk.
call,	*appeler*,	kôle.	to talk,	*parler*,	tou tôke.
fall,	*tomber*,	fôle.	to walk,	*marcher*,	tou ouôke
tall,	*grand,*	tôle.	stalk,	*tige,*	stôke.
wall,	*muraille*,	ouôle.	scald,	*échauder*,	skôde.

IV. L'*a* prend le 4[e] son (son très-aigu) lorsque la syllabe est terminée par une ou plusieurs consonnes.

mots angl.	traduct.	prononc.	mots angl.	traduct.	prononc.
hat,	*chapeau*,	hatt.	hannd,	*main,*	hannd.
fat,	*gras*,	fatt.	happy,	*heureux,*	hapi.
mad,	*fou*,	madd.	grant,	*don*,	grannte.
lad,	*jeune homme,*	ladd.	grass,	*herbe*,	grace.
bad,	*mauvais,*	badd.	glass,	*verre*,	glace.
sade,	*triste,*	sadd.	advance,	*avancement.*	advannce.

Il faut excepter les terminaisons qui se trouvent dans les règles précédentes où l'*a* est suivi de *ll*, *ld*, *lk*, *lm* et de *r*, ainsi que du double *rr* dans les adjectifs dérivés des substantifs où l'*a* conserve le 2e son : *tar*, goudron ; *star*, étoile ; *starry*, étoilé ; *tarry*, goudronné.

N. B. Les personnes qui se piquent d'avoir une prononciation élégante, prononcent l'*a* comme s'il y avait un *i* placé avant, toutes les fois qu'il se trouve précédé de *c* ou *q* durs, comme dans *card*, carte ; *cart*, charrette ; *candle*, chandelle ; *guard*, garde ; *regard*, considération, qui se prononcent : k*i*arde, k*i*and'le, gu*i*arde, regu*i*arde, à peu près comme le *g* ou *q* mouillé des Français dans *guetter*, *quêter*, *gueux*, *queue*, etc. (JOHNSON.)

LE, LA, LES. (1)

Notre article inséré au numéro précédent a donné occasion de nous demander des règles qui embrassent tous les cas où l'on fait usage du pronom *le*, *la*, *les*, ou de *le* équivalent à l'*illud* des latins. Nous allons classer les difficultés par séries, en nous appuyant, comme d'usage, sur l'autorité de nos bons écrivains.

---

(1) Voyez *la Grammaire ramenée à ses principes naturels*, p. 82.

Première série.

Depuis trente ans et plus n'êtes-vous pas ma femme?—Oui, je *la* suis. (LA CHAUSSÉE.)

Ne me trompé-je point en vous croyant ma nièce?—Oui, monsieur, je *la* suis. (*Idem.*)

Miracle! criait-on, venez voir dans les nues
Passer la reine des tortues.
— La reine! vraiment oui, je *la* suis en effet.
(LA FONTAINE.)

Lorsque le pronom *le, la, les* se rapporte exclusivement à un substantif déterminé, qu'il en rappèle l'idée, qu'il en tient la place, il en prend l'accord. Alors il y a rapport d'identité entre le pronom et le nom.

Deuxième série.

La chose alla comme on *l'*avait *prévue*. (LA FONTAINE.)

Cependant la famine arriva comme Joseph *l'*avait *prédit*. (VOLTAIRE.)

S'il vous a accordé sa confiance, vous *le* devez à votre bonne conduite. (FLORIAN.)

Si le public a quelqu'indulgence pour moi, je *le* dois à votre protection. (CONDILLAC.)

Est-ce que nous sommes la cause qu'ils s'en éloignent?—Oui, nous *le* sommes. (MARMONTEL.)

Il est des cas où l'auteur a la faculté de mettre le pronom en rapport avec le substantif déterminé, ou

de le rendre elliptique, en lui faisant signifier une proposition sous-entendue.

En écrivant *prévue*, LA FONTAINE a entendu qu'on avait prévu *la chose* comme devant aller de telle ou telle manière. S'il eût écrit *prévu*, la prévision aurait porté sur la manière et non sur la chose : il avait le choix de l'un et de l'autre rapport.

Il en est de même des quatre autres exemples. Ils prouvent cependant que, dans ce cas, le genre neutre convient mieux au pronom.

Troisième série.

L'affaire paraissait plus sérieuse qu'on ne *l'*avait *pensé* d'abord. (DE VERTOT.)

Sa vertu est aussi pure qu'on *l'*avait *cru*. (*Idem.*)

Triomphez, hommes lâches et cruels, votre victoire est plus grande que vous ne *l'*avez *cru*. (LA HARPE.)

Lorsqu'il nous eut fait comprendre que la chose était plus sérieuse que nous ne *l'*avions *pensé*... (LE SAGE.)

Cette querelle fut, comme nous *l'*avons *vu*, l'unique cause de la mort d'Henri IV. (VOLTAIRE.)

Avec cette loi plus sage et plus profonde que le ministère ne *l'*a *soupçonné*, la puissance nationale est là où elle doit être. (B. CONSTANT.)

J'aime donc sa victoire, et je *le* puis sans crime. (P. CORNEILLE.)

Il faut obliger les autres autant qu'on *le* peut. (FÉNÉLON.)

Les dieux me punissent comme je *l'*ai mérité. (FÉNÉLON.)
Il ne laisse pas d'obliger ceux qui *le* méritent. (*Idem.*)

Dans ces dix exemples, le genre neutre du pronom est de rigueur. Il ne peut se mettre à la place d'aucun des substantifs; il est nécessairement elliptique, et remplace toute une proposition. Or, il est de principe qu'un verbe ou qu'une proposition n'est d'aucun genre. Quand *le* suppose l'énonciation d'un verbe, d'une phrase, ou d'une partie de phrase, il est invariable.

L'affaire était plus sérieuse qu'on n'avait pensé *qu'elle était sérieuse.*

Sa vertu est aussi pure qu'on avait cru jusqu'alors *qu'elle était pure.*

Votre victoire est plus grande que vous n'avez cru *qu'elle était grande*, etc.

Quatrième série.

Les époques des révolutions *le* sont encore des révélations. (GARAT.)

Les objets de nos vœux *le* sont de nos plaisirs. (P. CORNEILLE.)

Voyez Aigues-Mortes, Fréjus, Ravenne, qui ont été des ports, et qui ne *le* sont plus. (VOLTAIRE.)

La plupart des savans *le* sont à la manière des enfans. (*Idem.*)

Pourquoi la plupart des riches sont-ils si durs envers les pauvres? C'est qu'ils nont pas peur de *le* devenir. (J. J. ROUSSEAU.)

Si l'on pouvait être poète en prose, trop de gens voudraient *l'*être. (LA HARPE.)

Plus on est honnête homme, plus on a peine à soupçonner les autres de ne *l'*être pas. (D'OLIVET.)

Tu verras, les méchans nous apprennent à *l'*être. (GRESSET.)

Dans ces huit exemples, l'idée du substantif n'est point rappelée par le pronom d'une manière spéciale. La pensée se porte plutôt sur la qualité que sur la substance, et le pronom se rapporte moins au nom qu'au point de vue général sous lequel il est considéré. C'est ce qui détermine son invariabilité.

Cinquième série.

On sait que les bonnes lois sont rares, mais que leur exécution *l'*est encore davantage. (VOLTAIRE.)

J'ai fait des souverains, et n'ai pas voulu *l'*être. (*Idem.*)

Qui ne fait des heureux, n'est pas digne de *l'*être. (DES BOULMIERS.)

Les forces seraient égales, si l'éducation *l'*était aussi. (MONTESQUIEU.)

Vous ne partirez pas sans avoir reçu des marques de reconnaissance d'un homme qui hait les ingrats, et qui ne *le* sera jamais. (MARMONTEL.)

Il est des grands hommes qui ne *le* sont que par les vertus; DAGUESSEAU était destiné à *l'*être encore par les talens. (THOMAS.)

Vous n'êtes pas d'humeur à quitter des dames pour aller voir des prisonniers. Dieu vous garde de *l'*être jamais. (RACINE.)

Moins le sujet est grand, plus ma gloire va *l'*être.
(DELILLE.)

Dans ces huit exemples, non-seulement les vues de l'esprit se portent sur le sens indéterminé, mais encore, dans les sept premiers, les auteurs passent du pluriel au singulier, et dans le dernier, du masculin au féminin. Tous ces rapports sont sylleptiques, et exigent l'invariabilité.

Sixième série.

Va, je ne te hais point. — Tu *le* dois. — Je ne puis.
(P. CORNEILLE.)

Il y a là une forte ellipse. Par ces mots, *tu le dois*, le second interlocuteur se met évidemment en opposition avec la personne qui lui adresse la parole. A un sens négatif, il répond par un sens affirmatif, et dit : Tu dois me haïr. On reconnaît encore ici la vertu de la syllepse.

Septième série.

Cependant GOURVILLE tâche de réparer la perte de VATEL. Elle *le* fut. (MADAME DE SÉVIGNÉ.)

Je n'ai vécu, dit-elle, que pour venger mon époux. Il *l'*est.
(THOMAS.)

L'intention de ne jamais tromper nous expose souvent à *l'*être. (LA ROCHEFOUCAULT.)

Instruisez-le comme vous voudriez que *le* fût l'ami d'un monarque. (MARMONTEL.)

Je ne l'aimerais pas, si je ne croyais *l'*être.

(MOLIÈRE.)

On ne peut disconvenir que dans ces cinq phrases la concision ne donne beaucoup de force à l'expression; mais ce passage de la voix active à la voix passive est généralement condamné par les grammairiens. Il n'est pas permis, selon eux, dans une seconde proposition, de faire l'ellipse d'un adjectif passif qui n'est pas exprimé dans la première. La syllepse ne peut avoir la vertu d'offrir une modification à laquelle l'esprit n'est nullement préparé; cependant, de nombreuses autorités s'élèvent contre la règle grammaticale.

GOURVILLE tâche de réparer la perte de VATEL; elle fut *réparée*.

Je n'ai vécu que pour venger mon époux; il est *vengé*.

L'intention de ne jamais tromper nous expose souvent à être *trompés*.

Instruisez-le comme vous voudriez que fût *instruit* l'ami d'un monarque.

Je ne l'aimerais pas, si je ne croyais être *aimé*.

Voilà qui serait régulier; mais avouons qu'ici la régularité nuit à l'énergie. Le sens n'a plus de vigueur, il est énervé. C'est le cas de dire qu'il faut savoir faire usage de la syllepse avec goût et discernement, et que, dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, la règle se trouve en défaut, quand elle est trop rigoureuse. BESCHER.

Nous extrayons l'article suivant d'un long travail qui nous a été adressé par M. Guillebault, de Dijon, ex-professeur à l'École spéciale de commerce et d'industrie.

Réfutation d'un paradoxe grammatical de Bernardin de Saint-Pierre sur la nature du prépositif IN.

Lebrun a dit :

. . . .
A *Bernardin* il a fait avanie ;
Mais, à vrai dire, on riait aux éclats
De voir ce nain mesurer un atlas ;
Et redoublant ses efforts de pygmée,
Burlesquement roidir ses petits bras,
Pour étouffer si haute renommée.

Le temps a peut-être fait plus d'à moitié justice de ce bienveillant éloge ; mais l'auteur de *Paul et Virginie* peut être un fort bon écrivain, sans prétendre au titre de bon grammairien, si l'on en juge du moins par le passage suivant des *Harmonies de la Nature*, tom. III, pag. 32.

« Ce qu'il y a de plus embarrassant, c'est que ces particules adjectives ont souvent des significations opposées. Ainsi IN, privatif et exclusif dans *infidèle*, *insensible*, etc., est positif et collectif dans *incorporé*, *incarcéré*. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il signifie à la fois *dedans* et *dehors* dans les mêmes dérivés. *Incorporé* veut dire *entré dans un*

corps et *incorporable, qui n'y est pas encore entré.* Il en est de même d'*incarcéré* et d'*incarcérable.* »

La formation de la plupart des mots, comme celle de la plupart des corps, s'effectue par la combinaison de principes constituans : d'où la nécessité de recourir à l'analyse, quand on veut déterminer leur signification. Si Bernardin de Saint-Pierre eût soumis à cette épreuve les mots qu'il cite, il eût vu dans ceux de la 2me classe, c'est-à-dire, dans *incorporé, incorporable, incarcéré, incarcérable,* la préposition *in* exprimant un rapport d'*intériorité* aussi bien dans l'un que dans l'autre des dérivés de la même racine ; car

INCORPORÉ donne : *mis dans un corps*

et

INCORPORABLE, *habile à être mis dans un corps.*

Il en est de même d'*incarcéré* et d'*incarcérable*, dont la racine *carcer* (prison) n'existe qu'en état de combinaison dans notre langue.

Il est bon de remarquer que les Anglais semblent avoir reconnu, dans leurs mots terminés en *able, ible, uble,* l'*habilis* des latins, joint tantôt à une forme verbale, et tantôt à la simple idée fondamentale d'un verbe. Entre mille exemples que j'en pourrais fournir, je n'en citerai qu'un ; c'est l'adjectif *solvable.* Commun aux deux langues, il exprime une

idée que nos voisins d'outre-mer rendent encore par cette circonlocution *able to pay*; or, je le demande, même aux plus difficiles en fait d'étymologies, pourrait-on, dans l'adjectif anglais, ne pas voir l'*habilis* des latins?

Il ne nous paraît point hors de propos de faire connaître l'opinion des grammairiens sur ces finales.

M. Lebel, à qui nous devons l'*Anatomie de la langue latine*, affirme que la désinence *bilis* est un composé; mais il avoue avec ingénuité que pour en faire connaître les élémens, *il faudrait s'être trouvé dans la tête* des Romains, lors de la formation des adjectifs en *abilis*, *ibilis*, *ubilis*.

« La désinence *abilis* et ses variétés, *ibilis*, *ubilis*, paraissent être un composé dont *ilis* est un élément. » (Bulet, *Lexicologie latine et française*, page 232.)

La terminaison adjective *able*, *ible*, *bile*, *ble*, vient du mot primitif *bal*, *bel*, *bil* qui marque la puissance, la force. Elle désigne la puissance, la capacité d'être, de devenir; ce qui est propre, habile à être fait. (L'abbé Roubaud, *Dictionnaire des Synonymes français*, aux mots *détestable*, *abominable*.)

Domergue, à la page 224 du 7me n^{o} de la 3me année de son journal, cite l'opinion de l'abbé Roubaud, et paraît la partager. Ces deux savans grammairiens

ne nous ayant pas montré les pièces de conviction, je vais tâcher de les produire.

Les finales adjectives *able*, *ible*, *uble* ont été calquées sur la désinence latine *bilis* : *ama-bilis*, *solu-bilis*, *eligi-bilis*, *aima-ble*, *solu-ble*, *éligi-ble*. Celle-ci ne se retrouvant dans aucun idiôme antérieur au latin, il est raisonnable de supposer que les Romains l'ont tirée du fond même de leur langue. Cherchons donc dans la langue latine le mot qui, *exprimant l'aptitude à*, *la puissance de*, offre en outre une ressemblance matérielle avec la désinence *bilis*. Hé bien ! l'adjectif *habilis*, pris dans sa signification primitive, présente ces deux particularités. Longtemps, sans doute, on l'aura employé avec une forme verbale ou substantive pour exprimer deux idées que, dans la suite, on aura rendues par un seul mot. Nous-mêmes nous l'employons avec un infinitif, quand l'adjectif en *able* manque : *habile*, *inhabile à régner*, *à gouverner*.

Admettons maintenant l'étymologie de l'abbé Roubaud, dans *habilis*, nous verrons les initiales de *habere* (avoir) et le primitif *bil* (puissance), revêtu de la désinence *is* qui appartient aux adjectifs de la 3me déclinaison *ha-bil-is*, qui a la puissance de, habile à.

Bien que M. Lemare n'ait rien dit de positif touchant l'étymologie des adjectifs en *bilis*, cependant, à

la traduction qu'il en donne, on voit qu'il ne serait pas éloigné d'y reconnaître la présence d'*habilis*. (*Voyez* son excellent *Traité de la langue latine*, à la page 31.) GUILLEBAULT.

SOLUTION DE QUESTIONS PROPOSÉES.

On nous demande si les phrases suivantes sont correctes.

1° J'en susciterai une autre dont elle n'est qu'un symbole qui sera *invincible* à toutes les attaques et *invulnérable* à tous les traits.

2° Il demeure sous la malédiction d'Adam, à laquelle il ajoute *toutes celles* que méritent ses propres crimes.

3° Voilà ce que leur père leur dit en donnant à chacun d'eux la bénédiction qui *lui* était propre.

4° Il vous faudra payer six années *à* l'avance.

5° Votre père a tant de choses dont j'ai besoin.

6° Je t'enverrai *de suite* ce qui est à toi.

7° J'ai pensé que si tu dois venir à Saint-Étienne, et *moi aller* à Annonay, nous ne nous verrons qu'au retour.

8° Je suis d'accord avec toi, que les fidèles *chantent* beaucoup plus les louanges de Dieu qu'ils *ne pleurent* sur leurs misères.

9° Il n'est plus permis à mon ami de me venir visiter comme il le faisait *ci-devant*.

10° M. G., *auparavant* directeur des douanes, est devenu préfet.

11° Mais tu sais mes occupations. C'est la cinquième et même la sixième lettre que j'écris aujourd'hui.

12° Mais pour le moment, il a fixé les heures *de* 2 *à* 3 et *de* 7 *à* 8 *du soir* (au choix des souscripteurs), comme convenant le plus généralement.

Toutes ces phrases nous paraissent correctes sous le rapport grammatical. Il faut convenir pourtant que le style n'en est pas généralement fort élégant. Quant au sens, celles des n°s 2 et 3 nous paraissent à peu près insignifiantes.

Dans le reste des phrases, écrites sans indication de numéros, voici celles qui nous ont paru incorrectes.

1. La saisie de tous les papiers et *preuves* par écrit. *Tous* ne convient pas à la fois à *papiers* et à *preuves*, il fallait dire *et des preuves* par écrit.

2. On ne dit point : l'un ou l'autre *fussent* atténués. Il y a alternative, il fallait *fût atténué*.

3. On dit *tous les fleuves* et *les rivières*, ou *tous fleuves* et *rivières*. La détermination du premier substantif demande celle du second, c'est la même chose que *tous les papiers* et *preuves* (n° 1.)

4. Il fallait dire sur le premier et *troisième paragraphe*.

5. Des droits *appartenants* à des tiers. Voy. t. I, pag. 400.

6. C'est *à vous à* corriger. Voyez t. I, p. 395.

7. Il faut dire : la concurrence des bons *et des* mauvais principes.

8. On dit, *devant* nos commettans, et non *vis-à-vis*.

9. Ce qui restera, *ce sera* vos lumières. Voyez t. II, p. 24, t. III, p. 6 ; t. VI, p. 135 et 141.

LES ÉCHOS DE L'ILE MAURICE.

Béranger vient d'adresser la chanson suivante aux habitans de l'île Maurice, en réponse à une pièce de vers, accompagnée d'une balle de café, que les créoles lui avaient envoyée.

Quoi ! vos échos redisent mes chansons,
Bons Mauriciens ! ils sont Français encore !
A travers flots, tempêtes et moussons,
Leur voix me vient d'où vient pour nous l'aurore.
De tant d'échos résonnant jusqu'à nous,
Les plus lointains nous semblent les plus doux.

Mes chants joyeux de jeunesse et d'amour
Ont donc aussi fait un si long voyage !
Loin de vos bords leur bruit vole à son tour,
Et me revient quand je suis vieux et sage.
De tant d'échos résonnant jusqu'à nous,
Les plus lointains nous semblent les plus doux.

On m'a conté qu'aux bords du Gange assis,
Des exilés, gais enfans de la Seine,
A mes chansons, là, berçaient leurs soucis :
Qu'ainsi ma muse endorme votre peine !
De tant d'échos résonnant jusqu'à nous,
Les plus lointains nous semblent les plus doux.

Si mes chansons vont encore voyager,
Accueillez-les, ces folles hirondelles,
Comme un bon fils reçoit le messager
Qui d'une mère apporte des nouvelles.
De tant d'échos résonnant jusqu'à nous,
Les plus lointains nous semblent les plus doux.

Et vous aussi célébrez vos amours;
Dieu permettra que nos voix se confondent;
Mais en Français, frères, chantez toujours,
Pour que toujours nos échos se répondent.
De tant d'échos résonnant jusqu'à nous,
Les plus lointains nous semblent les plus doux.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE,

LTTÉRATURE.

CHAPITRE II.

DES ARTICULATIONS.

LEUR FORMATION, LEUR NATURE, LEURS ESPÈCES.

On ne peut acquérir une idée juste d'une chose, qu'en la distinguant de toutes celles avec lesquelles elle pourrait être confondue ; et je crois en avoir assez dit, en parlant de la différence des *voix* et des *articulations*, pour vous faire comprendre que celles-ci ne sont autre chose que l'effet de l'action de l'expiration sur la résistance qui lui est opposée par les organes du système oral. Pour donner plus d'évidence à cette vérité fondamentale, il me paraît curieux de vérifier un instant avec vous la façon dont elle a été envisagée et traitée par les grammairiens.

Je choisis la *Grammaire des grammaires*, comme l'ouvrage qui a le plus de réputation, et qui présente le résumé le moins incomplet des doctrines les plus

généralement adoptées. Voici ce qu'on y lit *page* 27 :

Les consonnes n'ont pas de son par elles-mêmes, elles ne se font entendre qu'avec l'air qui fait la voix ou voyelle.

J'ai déjà prévenu de la confusion des signes et des choses. Ce passage, dans lequel on appèle les *articulations consonnes*, et l'on considère les mots *voix* et *voyelles* comme synonimes, vient justifier mon assertion. Vous avez plus d'un moyen de la vérifier vous-même, et je ne la répète que pour vous prémunir, une fois pour toutes, contre les équivoques qui pourraient en résulter. Reprenons :

1° Si les *consonnes* ou plutôt les *articulations* avaient un *son* par elles-mêmes, elles ne seraient plus des *articulations*, mais des *sons*.

2° Elles se font entendre avec autre chose qu'avec la *voix* : nous avons reconnu qu'elles s'appliquaient également à l'air *insonore*.

C'est en quoi leur son diffère de celui des voyelles, qui n'est formé que par une seule émission de voix et sans articulation.

Comment *leur son* peut-il différer de celui des *voyelles*, ou plutôt des *voix ?* vous venez de dire qu'elles n'avaient pas de *son*.

Ce son des *consonnes* diffère encore du son des *voyelles*, en ce que le son de celles-ci est permanent, c'est-à-dire qu'on peut faire un port de voix sur toutes les voyelles ; au lieu que le son propre des consonnes ne peut se faire entendre que dans

un seul instant, c'est-à-dire qu'il est impossible de faire un port de voix sur aucune *consonne*.

D'abord, je conviens qu'il n'est guère possible de faire un port de *voix* avec une *articulation;* mais je demande, pour me servir des termes de M. Girault du Vivier, s'il lui serait très-facile de faire un port d'*articulation* avec un *son*. Comment a-t-il pu lui venir dans l'esprit qu'une chose d'une nature pût se prolonger par une chose d'une autre nature?

Ensuite, l'effet de plusieurs des articulations est aussi susceptible de se soutenir que celui de la voix : je puis, par exemple, soutenir, à l'aide de l'émission muette, l'articulation s (dont on trouve un exemple dans le sifflement du serpent), et l'articulation s toute seule, non suivie du son *eu* faible (comme dans SE *tromper*), aussi long-temps qu'il soutiendra par exemple le son A. Que signifie d'ailleurs une différence de durée pour déterminer les espèces? A prolongé ne serait donc pas la même chose que A prononcé brièvement? Un LA musical cesse-t-il d'être un LA, parce qu'il devient une ronde ou une croche? Voilà le danger de ne pas distinguer les qualités modificatives, des qualités essentielles et constitutives d'un fait.

Voici qui paraîtra plus raisonnable, ou du moins exprimé avec une inexactitude moins marquée.

De tout cela il résulte que la voyelle est le son qui provient

de la situation où les organes de la parole se trouvent, dans le temps que l'air de la voix sort de la trachée-artère...

Je ne m'arrête point à l'*air de la voix*, comme si la voix produisait de l'air; lisez l'*air vocal;* mais je ne puis convenir (car le point est essentiel), que le *son provient* de la situation des organes pendant l'émission de l'air : c'est dans cette émission, au contraire, qu'il prend sa source, et dans l'effet de la disposition des organes qu'il trouve son complément.

... et que la *consonne* est l'effet de la modification passagère que cet air reçoit de l'action momentanée de quelque organe particulier de la parole.

Cet air! — Je prie qu'on relise la phrase entière : *l'air de la voix*, *l'air vocal.* Ainsi, l'auteur (et il ne fait que partager et reproduire l'erreur générale) ne tient nul compte, pour la formation de l'*articulation*, pas plus que pour celle de la *voix*, de la simple émission de l'air, ce fait primitif du phénomène de la parole! On y a si peu songé jusqu'ici, que je lis, par exemple, dans la meilleure grammaire élémentaire que je connaisse, celle de MM. Noël et Chapsal :

« Les consonnes sont ainsi nommées, parce qu'elles ne peuvent exprimer un son qu'avec le secours des voyelles. »

Déjà il avait dit que les *voyelles* sont ainsi appelées parce que *seules* elles forment une *voix*, un

son. Les voyelles qui *forment* un son!... Mais enfin, si *seules* elles forment un son, il n'est pas bien étonnant qu'elles forment encore un son, quand elles sont de plus accompagnées d'une consonne; autrement, qu'il y ait un son dans l'union de la consonne et de la voyelle. Mais, enfin, quel rôle y joue la consonne? y forme-t-elle la moitié, le quart, le vingtième du son? Non, puisque la voyelle (je me sers des expressions des auteurs) le forme à elle seule tout entier. La consonne est donc là de nul effet?

Je lis dans la *Petite grammaire analytique* de M. Leterrier :

« Les articulations sont des modifications apportées dans la voix par le *mouvement* des lèvres, des dents ou de la langue. »

Ceci approche de la vérité, mais ne l'atteint pas encore tout-à-fait: la cause est prise pour l'effet. Quand je prononce *b*, ce n'est pas l'ouverture de mes lèvres qui fait que j'opère cette articulation; c'est le fait de l'articulation qui commande l'ouverture des lèvres. En effet, l'air est chassé de mes poumons, et arrive à mes lèvres qu'il trouve closes, puis il force le passage; les lèvres s'entr'ouvrent, et l'articulation est produite. Ce n'est donc pas l'ouverture des lèvres, leur *mouvement*, qui excite, qui produit l'émission de l'air; c'est cette émission qui obtient l'ouverture des lèvres : voilà l'ordre successif des faits. Peut-on conclure

y aurait *voix;* ce seraient tout au plus des explosions d'*air insonore*. L'expiration peut s'opérer, 1° sans obstacle et sans sonorité, c'est le souffle; 2° sans obstacle avec sonorité, c'est la *voix;* 3° avec obstacle et sans sonorité, c'est l'*articulation;* 4° avec *obstacle* et *sonorité,* et il y a alors *articulation* et *voix;* 5° ou avec sonorité et obstacle, et il y a *voix* et *articulation*. L'*articulation* peut donc être définie, l'expiration modifiée par une opposition organique, antérieure ou simultanée.

Maintenant, quel est le point de vue sous lequel on doit envisager les articulations, pour en opérer la classification?

Beaucoup de personnes considérant que les classifications ne peuvent changer la nature des choses, s'embarrassent peu de l'ordre et de la façon dont les choses sont présentées à leur esprit; ne reconnaissant que des individus, tous les groupes leur paraissent également arbitraires; et leur préférence, quand elles l'accordent, ne peut être déterminée que par la simplicité. Je ne puis partager cette opinion; et les individus ont pour moi deux modes d'existence inséparables : l'une absolue, qui leur est propre et les constitue, et l'autre relative, qui résulte de leurs rapports forcés, naturels, avec d'autres individus. De cette dernière qualité résulte un ordre immuable, nécessaire, indépendant de notre volonté. Tirez au hasard les com-

de là que c'est l'expiration qui constitue l'articulation? Non, certes, car l'émission à elle seule peut avoir lieu sans articulation; c'est donc parce que la bouche est obligée de s'ouvrir, qu'il y a *articulation*. Mais pourquoi est-elle obligée de s'ouvrir? Parce que fermée, elle s'oppose à l'émission. Vous voyez maintenant la cause secondairement constitutive de l'articulation : c'est l'obstacle opposé par la disposition antérieure d'un organe, forcé de livrer une issue plus ou moins facile. La résistance provoque l'articulation; l'expiration la produit; mais le mouvement subséquent de l'organe n'en est que la manifestation secondaire et ultérieure. Ceci deviendra plus sensible encore par la vérification que nous aurons occasion d'en faire sur chacune des articulations en particulier.

Beauzée dit (*page* 46 de la *Grammaire générale*) que « les articulations sont les différentes sortes d'explosions que reçoivent les voix, par le mouvement subit et instantané des différentes parties de l'organe. »

Les différentes sortes d'explosion que reçoivent les voix! Les *articulations* sont donc de simples modifications des voix! elles n'existent donc pas par elles-mêmes? C'est l'erreur commune.

Les articulations ne sont pas des *explosions de voix*, car il y aurait *articulation* à chaque fois qu'il

partimens d'une carte découpée; vous pouvez certainement les placer tous sur une ligne, en long, en carré; les étudier par ordre alphabétique, etc. : voilà l'individualité soumise à l'arrangement arbitraire. Mais regardez : voici une ligne qui en appelle une autre; ce département est fait pour aller avec celui-ci, celui-là avec tel autre : voilà l'individualité placée dans l'ordre naturel; vous saurez chaque partie et l'ensemble. Il en est ainsi pour toute espèce de combinaison scientifique; il n'est point d'objet dont un autre ne possède le point de contact, et l'un et l'autre ne sont complètement connus que quand on les a rapprochés. Le choix, ou plutôt la reconnaissance de la véritable classification, n'est donc pas sans importance. Pour nous éclairer sur celle que nous devons adopter, examinons d'abord celles admises par nos principaux maîtres. La méthode historique n'est pas sans avantages : elle donne l'expérience.

Dans le *Traité des sons de la langue française* on compte cinq classes de consonnes (articulations) :

Labiales,
Sifflantes,
Linguales,
Gutturales,
Mouillées.

Je ne m'occupe pas pour le moment de savoir si la nature de chaque articulation a été exactement reconnue ; il ne s'agit que de la classification adoptée, et non du soin avec lequel elle peut avoir été opérée. Mais je remarque que ces dénominations sont tirées de deux choses diverses : celles de *labiales*, *linguales* et *gutturales* sont empruntées aux organes actifs ; celles de *sifflantes* et de *mouillées*, à l'effet particulier des articulations sur l'ouïe, organe passif.

Voici la catégorie de Dumarsais :

Labiales,
Linguales,
Palatales,
Dentales ou sifflantes,
Nazales,
Gutturales,
Aspirées.

Vous voyez qu'il y a progrès, car les dénominations ne sont plus empruntées qu'à un système unique, celui des organes actifs ou *supposés* tels.

L'abbé Sicard, qui regarde comme synonimes les trois mots : *consonnes*, *tons*, *articulations* (voy. *Grammaire générale*, tome 1[er], page 50), établit la division suivante :

Labiales,	Sifflantes,
Dentales,	Chuintantes,

supérieure, l'autre inférieure, également terminées par deux ouvertures. Le palais, par suite de son immobilité, est de lui-même inagissant sur l'expiration; la langue, au contraire, attachée à un siège mobile, se prête avec une flexibilité merveilleuse aux mouvemens les plus divers sur tous les points de son étendue. L'orifice interne, compris entre la naissance de la langue et celle du palais, ne peut devoir qu'à l'action de la langue les variations qu'il éprouve; mais l'extérieur, formé par des organes indépendans de la langue et du palais, peut être, par la mobilité qui leur est propre, soumis à diverses modifications. Nous avons donc seulement deux organes actifs, et d'un effet appréciable sur l'émission de l'air, la *langue* et les *lèvres;* et nous diviserons par conséquent les articulations en deux classes principales, *linguales* et *labiales*.

Jusqu'ici, nous sommes d'accord avec Beauzée et M. Destutt-Tracy; mais diviserons-nous en *orales* et *nazales* chacune de ces deux classes? autrement, considérerons-nous la *bouche* et le *nez* comme organes secondairement constitutifs de l'articulation?

Si l'on entend par bouche l'ouverture extérieure de l'instrument vocal seulement, comme dans cette partie il n'y a que les lèvres de mobiles, et par conséquent susceptibles d'action pour s'opposer à l'ex-

ARTICULATIONS.

	CONSTANTES ou ISOLÉES.	VARIABLES ou JUMELLES. FAIBLES.	VARIABLES ou JUMELLES. FORTES.
ORGANIQUES. LABIALES. NAZALE.	*m* mort.		
ORGANIQUES. LABIALES. ORALES. MUETTES.		*b* baquet.	*p* paquet.
ORGANIQUES. LABIALES. ORALES. SIFFLANTES.		*v* vendre.	*f* fendre.
ORGANIQUES. LINGUALES. NAZALE.	*n* nord.		
ORGANIQUES. LINGUALES. NAZALE MOUILLÉE.	*gn* règne.		
ORGANIQUES. LINGUALES. ORALES. MUETTES. Dentales.		*d* dôme.	*t* tôme.
ORGANIQUES. LINGUALES. ORALES. MUETTES. Gutturales.		*g* gale.	*k* calle.
ORGANIQUES. LINGUALES. ORALES. MUETTES. Liquides *.		*l* loi.	*r* roi.
ORGANIQUES. LINGUALES. ORALES. MUETTES. Mouillées.	*ill.* paille.		
ORGANIQUES. LINGUALES. ORALES. SIFFLANTES. Dentales.		*z* zélé.	*s* scellé.
ORGANIQUES. LINGUALES. ORALES. SIFFLANTES. Palatales.		*j* Japon.	*ch.* chapon.
ASPIRÉES.		*h* amour.	*h.* héros.

* Je me détermine, contre l'avis de Beauzée, à mettre les *liquides* parmi les variables, parce qu'elles ont presqu'autant d'analogie ensemble que toutes les autres.

Les nazales et les mouillées sont les seules articulations isolées, parce que des nazales, l'une est labiale et l'autre linguale; et des mouillées, quoique toutes deux linguales, l'une est nazale et l'autre liquide; ce qui fait qu'on ne peut les réunir.

J'ai reproduit ce travail dans son entier, moins encore à raison de l'autorité que lui donne le nom de son auteur, que parce qu'il est ce que je connais de plus complet sur le sujet. Il a plus d'un avantage sur ceux qui l'ont précédé : 1° il parle d'*articulations* et non de *consonnes;* 2° il les ramène à deux organes principaux, la *langue* et les *lèvres;* 3° ses divisions secondaires en *nazales* et *orales* rentrent encore dans le même système. Tout est bien jusque-là (sauf la justesse de l'appréciation des articulations, de laquelle je m'occuperai plus tard); mais, bientôt le savant phylologue tombe dans le défaut que j'ai déjà signalé; et l'on éprouve un véritable dépit de voir l'harmonie d'un travail si rationnellement commencé, compromise par une terminaison désordonnée, où viennent figurer confusément les dénominations de *muettes*, *sifflantes*, *dentales*, *gutturales*, *liquides*, *mouillées*, *dentales* et *palatales*.

La *Grammaire des grammaires*, qui n'est au fond qu'une laborieuse compilation, restant plus fidèle au système des dénominations organiques, signale bien des articulations *labiales*, *linguales*, *palatales*, *dentales*, *nazales*, mais d'une manière indépendante et sans subordination des trois dernières espèces aux trois premières; de sorte que la découverte de Beauzée, recueillie par Destutt-Tracy, est tombée en pure perte pour tous leurs successeurs.

Des deux systèmes de classification admis confusément par les grammairiens, sur lequel fixerons-nous notre choix?

Vous avez déjà pressenti que je donnerais la préférence à celui qui se rapporte aux organes *actifs*. Ce n'est pas qu'il ne soit souvent fort utile de considérer un fait dans ses effets, tout aussi bien que dans sa cause; mais comme on ne peut sans inconvénient lui donner plus d'un nom, qu'il faut opter et avoir une base unique, mieux vaut alors que la dénomination soit caractéristique et indicative de la façon dont le phénomène est opéré, que de celle dont il est senti. Du reste, si l'on s'arrêtait aux effets produits sur l'ouïe, il faudrait, à raison de leurs diversités, autant de noms que d'articulations, et la classification deviendrait impossible ou très-compliquée. Prenons-donc la voie la plus sûre, la plus simple, la plus naturelle, de l'avis même de tous ceux qui s'en sont écartés le plus. « C'est, dit Dumarsais, relative-» ment à chacun de ces organes, que dans toutes les » langues, on divise les lettres en certaines classes » où elles sont nommées du nom de l'organe par-» ticulier qui paraît contribuer le plus à leur for-» mation. »

Quels sont donc les organes principaux qui contribuent à la formation de l'articulation?

L'organe vocal se compose de deux parties, l'une

Gutturales,	Labio-dentales,
Nazales,	Gutturo-sifflantes.

Celui-là rétrograde et retombe dans la confusion des systèmes des organes actifs de la parole et de l'organe passif de l'audition, en admettant des articulations *sifflantes* et *chuintantes*, mot qui signifie, je crois, que l'articulation *ch* produit ordinairement l'effet qu'elle a dans le mot *chuintante*, c'est-à-dire ce qui ne signifie rien du tout. Pauvre Sicard !

M. Destutt de Tracy, admettant avec quelques corrections le travail de Beauzée, présente le tableau suivant :

piration, la dénomination de *labiales* paraît s'appliquer plus heureusement aux modifications qui en peuvent résulter. Mais ce n'est pas là ce qu'a entendu M. Destutt-Tracy; car 1° sa première division distingue les articulations en *linguales* et *labiales*; et ce dernier mot, ou tout autre équivalent (comme le serait *oral* pris dans le sens restreint que nous supposons), ne peut se retrouver dans une division secondaire; 2° la *linguale-orale* ne se subdiviserait pas ensuite en *dentales*, *palatales*, et surtout *gutturales*.

Cette dernière observation met même en plein jour sa véritable intention : il est évident que celui qui réunit sous la même dénomination les articulations qui se forment dans le *gosier*, dans le *palais* et près des *dents*, ne peut entendre par *bouche* que l'ensemble de l'organe vocal, et doit donner la signification la plus étendue aux mots *articulations orales*. Mais alors il n'y a point d'articulation qui n'ait cette qualité, et il n'y a pas jusqu'à l'articulation *nazale* dans laquelle on ne soit obligé de la reconnaître. Bien plus, même dans celle-ci, c'est la bouche, ou l'un de ses organes accessoires (la langue), qui remplit la fonction principale dans l'acte de sa production; tandis que le nez, organe inactif et frappé d'immobilité, n'y joue qu'un rôle très-secondaire. Étrange interversion d'idée! La langue, organe secondaire et

partitif de la bouche, donnerait son nom à la division principale! et la bouche, organe principal et composé, donnerait le sien à une division secondaire!

Il faut procéder par des voies plus simples et plus rationnelles. La langue et les lèvres sont les seules parties mobiles de l'organe général qui compose la bouche; ce qui nous a donné lieu d'admettre, en première ligne, des articulations *linguales* et *labiales*. Où puiserons-nous maintenant les motifs de nos sous-divisions, sinon dans les divers organes que la langue ou les lèvres feront concourir à la formation des articulations? Je dis *feront*, car il ne faut jamais perdre de vue qu'elles seules sont véritablement *actives*, et que tous les autres ne peuvent que servir à délimiter l'étendue de leur action. Ainsi, la langue peut s'opposer à l'émission de l'air, 1° à la naissance du palais, connu vulgairement sous le nom de *gosier;* 2° ou vers la partie postérieure du *palais*, qui en retient plus particulièrement le nom; 3° ou vers la partie extrême du *palais* dans le voisinage de *dents;* 4° ou enfin près des *dents* seulement : les linguales se subdiviseront donc en *gutturales*, *palatales*, *palato-dentales*, et *dentales*.

De même, l'occlusion des lèvres peut céder à l'action de l'expiration, 1° sans autre circonstance que leur ouverture; 2° ou bien de façon à la forcer de se diriger

en partie vers le nez; 3° ou bien après s'être rapprochées du *dentier* supérieur ; et il nous faudra reconnaître des labiales *pures* ou *spontanées*, *nazales*, et *dentales*.

Telle est la classification simple et naturelle à laquelle on peut, je crois, ramener toutes les articulations de la langue française. Je l'ai long-temps méditée sans pouvoir rien trouver de mieux; c'est pourquoi, après de longues hésitations, je crois pouvoir la présenter comme la seule exacte, sauf à en reconnaître les erreurs qui m'en seraient démontrées dans le seul intérêt de la vérité.

Les articulations de même nature peuvent être *fortes* ou *faibles*, selon l'intensité de l'obstacle et celle de l'expiration nécessaire pour le vaincre; elles sont dites, dans ce cas, *similaires*.

Et l'*aspiration !* me direz-vous, vous n'en parlez aucunement. Comptez-vous la comprendre dans la classe des *labiales* ou dans celle des *linguales ?* en ferez-vous une espèce à part, comme Beauzée et M. de Tracy?

Voici ce que je lis, page 28 de la *Grammaire des grammaires*.

« Il y a des grammairiens qui mettent la lettre *h* au rang des *consonnes;* d'autres, au contraire, soutiennent que ce signe ne marquant aucun son particulier analogue au son des autres consonnes, ne doit

être considéré que comme un signe d'aspiration ; mais, comme dit Dumarsais, puisque les uns et les autres de ces grammairiens conviennent de la valeur de ce signe, ils peuvent se permettre réciproquement de l'appeler ou *consonne* ou signe d'*aspiration*, selon le point de vue qui les affecte le plus. »

J'avoue que je ne professe pas une si large tolérance : j'aime l'exactitude dans les termes, parce qu'elle sauve de la confusion dans les choses. Entre deux opinions contradictoires, il ne peut y en avoir qu'une de vraie, et il faut la choisir. Il peut se faire aussi qu'elles soient toutes deux fausses, et il faut les rejeter également ; ou qu'elles soient identiques et qu'elles ne diffèrent que par les termes, et alors elles n'en font qu'une, qu'il faut examiner en elle-même avant de l'admettre ou de la condamner. Ici, par exemple, pour savoir si *un signe d'aspiration* ne serait pas la même chose qu'une *consonne*, nous n'avons plus, sachant qu'une *consonne* est un *signe d'articulation*, qu'à rechercher si une *aspiration* ne serait point une *articulation*.

Il est évident d'abord (et cela abrège beaucoup notre travail) que l'*aspiration* ne peut être une *voix*, car elle est insonore ; et si c'est quelque chose, ce ne pourra être qu'une *articulation*.

Je lis dans la grammaire de Sicard, page 43 :

« Ajoutons-y la lettre *h* qui n'appartient à aucune

touche, et qu'on peut regarder comme une sorte d'*aspiration* dans certains mots, etc. »

Une *aspiration* peut-elle n'appartenir à aucune touche? Quelle en est donc la nature? appartiendrait-elle aux sons? est-ce une voix? Devine qui pourra; mais ce signe H *peut être regardé comme une sorte d'aspiration*. Voilà bien du vague et de l'indécision. Toujours est-il qu'*une sorte d'aspiration* est quelque chose, et que pour savoir ce que c'est *qu'une sorte d'aspiration*, il faut nécessairement connaître ce que c'est que l'*aspiration*. Celui-là, comme vous voyez, ne nous avance pas beaucoup. Pauvre Sicard!

« Quand *h* est aspirée, dit M. Girault du Vivier, page 46, elle donne au son de la voyelle suivante une articulation gutturale. »

Ainsi, voilà notre auteur moins timide, quand il parle par mégarde et par simple énonciation, que quand il s'explique avec réflexion et par voie de critique, et qui, au mépris de l'approbation donnée à la circonspecte tolérance de Dumarsais, se décide, entraîné par l'élan de la majorité grammairienne, à déclarer que l'*aspiration* est une *articulation*, et même une articulation *gutturale*. On croit ne pouvoir manquer d'avoir raison en approuvant successivement des opinions contraires, et souvent on admet une double erreur : la vérité est impérieuse de sa na-

ture; on n'y arrive jamais par voie de transaction.

Destutt-Tracy va plus loin encore, et ne pouvant admettre qu'il existe des voix sans articulations et des articulations sans voix, il soutient que toutes nos voix sont précédées d'une aspiration véritable, et divise cette sorte d'articulation en *faible* et en *forte*, comme dans *Amour* et *Héros*.

J'ai prouvé que si l'expiration était l'élément constitutif de la voix et de l'articulation, elle ne pouvait être confondue ni avec l'une ni avec l'autre. Si l'on veut à toute force l'appeler *articulation*, elle n'est point de la même nature que les phénomènes connus sous ce nom, pour lesquels il faudra chercher une dénomination nouvelle, destinée à remplacer celle que l'aspiration leur aura usurpée. Mais ne compliquons pas la difficulté.

L'*aspiration faible* n'étant évidemment que l'*expiration*, ne peut être considérée comme une *articulation*; mais l'*aspiration forte* est tout autre chose que l'*aspiration faible*, il ne faudrait pas conclure de l'une à l'autre. Si M. Destutt-Tracy considère la *faible* comme une *articulation*, que sera-ce pour la *forte?* Son opinion rentre donc ici dans celle de ses devanciers, et vient y ajouter le double poids de son autorité personnelle et d'une conviction géminée. — Voyons un peu de nos propres yeux.

Aspirer, c'est attirer l'air dans les poumons; *ex-*

pirer, c'est l'en chasser; *respirer*, c'est faire successivement l'un et l'autre. Dans aucune langue, on n'a pu modifier la voix en attirant l'air extérieur, parce que la seule expiration est constitutive de la parole; et ce ne peut être là l'origine du mot *aspiration*, dans le sens grammatical. Ce mot vient d'*asper*, *rude*, *dur*, et exprime la rudesse que l'on donne à l'expiration dans certains mots de quelques longues septentrionales particulièrement. L'expiration ordinaire est alors modifiée à sa source par l'agent même qui l'a produit (1), et l'articulation qui en résulte pourrait prendre le nom de *pectorale*, à plus juste titre encore que celui de *gutturale*, l'action qui la produit partant directement de la poitrine.

L'aspiration a-t-elle été originairement admise dans la langue française, pour les mots tirés de dialectes étrangers qui en étaient eux-mêmes modifiés? Cela est d'autant plus croyable : 1° qu'un langage peu avancé admet facilement, et en quelque sorte de préférence, des formes âpres et heurtées; 2° qu'un mot adopté conserve long-temps sa prononciation origi-

(1) L'articulation *aspirée*, dit Beauzée (*Gramm. gén.*, *p.* 59), est celle qui naît de l'affluence extraordinaire et accélérée de l'air qui sort des poumons, et qui donne aux voix, à la sortie de la trachée-artère, une explosion telle que nous entendons dans les mots *hameau*, *héros*, *hibou*, etc.

nelle; 3° qu'il n'y a point de signe sans chose signifiée, et que l'emploi du *h* est une attestation qu'il a eu autrefois pour objet d'exprimer un mode quelconque de la parole. Mais de ce qu'une chose fut, est-ce une raison pour qu'elle soit encore? Je sais que nous prononçons différemment, d'une part, *un héros*, et de l'autre, *un habit*; mais, pris *isolément*, *héros*, *habit*, ont une prononciation également dénuée d'articulation. Or, c'est ainsi qu'il faut les considérer, pour les soustraire à toute influence étrangère, et les juger en eux-mêmes, indépendamment de ce qui les précède ou de ce qui les suit. Commencez une phrase par un mot à *h* aspiré, et vous le prononcerez comme si le *h* n'y était pas. Il faut donc le reconnaître, l'articulation aspirée, si elle fut employée dans la langue française, s'y est entièrement perdue, et le *h*, quand il n'est pas nul, n'a d'autre objet que d'empêcher l'effet de la lettre qui le précède sur la voyelle qui le suit, c'est-à-dire la liaison et l'élision, dont nous aurons occasion de parler plus tard.

N. B.

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

THUROT (François), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de langues et de philosophie grecque au Collége de France, s'adonna dès sa jeunesse à l'étude des lettres. Versé

dans l'économie politique, l'histoire, l'étude des systèmes de philosophie, il s'occupa tour-à-tour des objets scientifiques les plus variés. Un esprit cultivé, un goût exquis, une connaissance approfondie de plusieurs idiomes, lui avaient donné les moyens de reproduire avec bonheur dans notre langue d'abord les recherches ingénieuses sur la grammaire de Harris, plus tard la morale et la politique d'Aristote, l'apologie de Socrate d'après Platon et Xénophon, les Phéniciennes d'Euripide, les Gorgias de Platon et le Manuel de l'histoire ancienne de Heeren. On lui doit aussi une bonne édition des Œuvres philosophiques de Locke, 8 volumes in-8°, etc. Dans tout ce qu'il a publié, on découvre une âme passionnée pour le bien et animée du désir d'être utile. Dans la chaire du Collége de France, M. Thurot prouva mieux que personne combien, avec un jugement solide, une grande clarté d'expression, une longue étude de la langue des Hellènes, on peut répandre de nouvelles lumières sur la littérature ancienne. L'étude approfondie qu'il avait faite des doctrines et des leçons des sages de la Grèce avait imprimé fortement dans son âme une sage modération; plein de force et de santé, il promettait au public de nouveaux travaux, lorsque l'épidémie régnante l'a enlevé le 16 juillet. La France a perdu en lui un bon citoyen, les lettres, un savant distingué, et le *Journal*

grammatical l'un de ses plus habiles rédacteurs. Sa mort est un malheur que nous aurons long-temps à déplorer.

EXAMEN CRITIQUE

DE LA GRAMMAIRE DES GRAMMAIRES;

Par M. Dessiaux (1).

La *Grammaire des grammaires*, par M. *Girault-Duvivier*, ne pouvait que donner lieu à un grand nombre de critiques, à raison de la nature de l'ouvrage. L'auteur ne s'en émut pas assez peut-être; et, malheureusement, elles auront été inutiles pour lui, puisque la science vient de perdre récemment cet estimable grammairien. Une conception heureuse, un grand succès, peuvent étourdir un auteur; mais tout cela ne saurait prescrire contre des imperfections réelles et fondamentales qui choquent tous les esprits.

Un examen critique de la *Grammaire des grammaires* devait donc, tôt ou tard, devenir le complément de cet ouvrage. L'auteur, avantageusement

---

(1) Un vol. in-8°; Paris, 1832. A la librairie classique de L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12.

connu par des travaux de critique grammaticale dont ce journal a plus d'une fois été l'écho, M. Dessiaux, publie un volume on ne peut plus nourri de faits et de critiques en général bien fondées ; il suit son auteur pied-à-pied, l'attaque, lutte avec lui, le redresse souvent, et toujours lui donne de la précision. La polémique de M. Dessiaux est vive ; il n'est pas mauvais qu'il en soit ainsi, la vérité ne fait qu'y gagner.

C'est à ce titre que moi aussi j'essaierai de reprendre et la *Grammaire des grammaires* et M. Dessiaux lui-même dans sa critique sur les expressions : *il s'en faut* BEAUCOUP et *il s'en faut* DE *beaucoup*. (*Voyez* page 138 de l'*Examen critique*.)

Qui dirait que notre science grammaticale en est encore à nous apprendre ce que nous voulons dire par ces deux locutions? On ne sait si l'une ou l'autre est exclusivement correcte, ou si chacune a son énergie particulière. Dans la *Grammaire des grammaires*, les deux locutions sont admises ; mais c'est moins comme ayant chacune leur énergie propre, que comme s'appliquant à des choses diverses. C'est-à-dire que si l'on veut exprimer que *la quantité qui devrait se trouver dans un objet n'y est pas à beaucoup près*, on doit se servir de la dernière forme, et dire, par exemple : *Vous*

croyez m'avoir tout rendu? il s'en faut DE *beaucoup :* s'il s'agit, au contraire, *de spécifier une grande différence entre deux personnes ou entre deux choses*, on dira, selon la première locution : « *Le cadet n'est pas si sage que l'aîné; il s'en faut* BEAUCOUP. »

M. Dessiaux combat avec un grand succès cette distinction formulée dans la *Grammaire des grammaires*. Les exemples qu'il cite pour prouver que l'une et l'autre de ces locutions sont employées dans les deux cas, sont des moyens incontestables ; mais lui-même n'a pas senti que si cette distinction est vaine entre les deux locutions, il existe néanmoins entre elles une différence intime, propre uniquement à leur forme simple ou complexe. Méconnaissant donc cette nuance qui les distingue toutes les deux, il en est réduit à expliquer la plus complexe comme si c'était un pléonasme tout gratuit. Pléonasme! syllepse! véritables boucs émissaires de nos grammairiens embarrassés ! C'est là, avec je ne sais quelles autres entités grammaticales, le *fil d'Ariane* qui nous a dirigé jusqu'à présent dans le labyrinthe de nos locutions difficiles. Mais tâchons de délier ce nœuf gordien, sans le trancher.

N'est-ce donc pas que dans l'expression *il s'en faut beaucoup*, le mot *beaucoup* n'est et ne peut être qu'un *adverbe*, tandis que dans celle de *il s'en*

faut de beaucoup, le même mot ne se comporte plus et ne peut plus se comporter que comme un *nom mis en régime? de beaucoup* n'est là qu'une expression adverbiale. Mais alors ces deux expressions n'ont-elles pas chacune leur énergie propre? au moyen de la première, n'énonce-t-on pas *en bloc*, et *plus universellement*, l'excès de la quantité dont l'absence se fait sentir? tandis qu'en se servant de la seconde, on énonce *nommément*, plus spécialement par conséquent, cet excès lui-même? Cette différence est importante à saisir, et elle est de même nature que celle qui existe entre les expressions suivantes et leurs semblables : se conduire *sagement* et se conduire *avec sagesse*, deux locutions non synonimiques, bien que nos rudimenteurs ne s'avisent pas de nous en avertir. Les expressions qui nous occupent ne devant plus être considérées *qu'en elles-mêmes*, peuvent donc s'appliquer l'une ou l'autre à toute différence entre toutes sortes d'objets ; ce qui est contre l'énoncé de la *Grammaire des grammaires*.

M. Dessiaux a prouvé que nos bons écrivains l'avaient bien senti. Mais quelle n'est pas son erreur en ne faisant nulle différence entre l'énergie de ces deux locutions, et surtout en ne considérant la dernière que comme un *pléonasme?* M. Dessiaux a commis cette erreur pour avoir fait usage du procédé encore unique, il est vrai, transmis par la routine, dans l'a-

nalyse des propositions dont *le sujet est un nom indéfini par lui-même, mais se trouvant toujours subséquemment déterminé dans la phrase*. M. Dessiaux a donc dit : « Vous croyez m'avoir tout rendu, il s'en faut *de beaucoup*, c'est : BEAUCOUP DE CELA *manque* ; puis, cherchant l'emploi du *de*, qui se trouve ainsi tout-à-fait explétif, il a rejeté son introduction dans l'expression comme uniquement due à l'inadvertance, à l'*inattention*. Cela sera en effet, si l'on dénature ainsi l'expression, si l'on tient aussi peu de compte du sujet IL, indéterminé par lui-même, que si la proposition était construite sous une tout autre forme que celle qu'exige l'emploi de cette sorte de *sujet*. Mais, évidemment, ce n'est pas de cette façon que l'on doit opérer. On ne saurait sans conséquence substituer le *régime* au *sujet*, comme on le fait par ce bizarre procédé d'analyse qui corrompt d'ailleurs toutes nos grammaires, et dont en vérité nous devrions rougir.

Vous croyez m'avoir tout rendu? IL *s'en faut* BEAUCOUP, *et* IL *s'en faut* DE BEAUCOUP. C'est également, dit-on, *beaucoup* DE CELA *manque;* mais que ne fait-on pas en cela? un *adverbe* ou *une expression adverbiale*, modifiant le *verbe* de la proposition, sont tout-à-coup transformés en *sujet* de cette même proposition! Une *syllepse* qui aurait une telle vertu pourrait transporter des montagnes. Que devient

après cela le sujet bien incontestable de la proposition *il?* on ne s'en occupe plus. Moi, je pense qu'il faut en tenir compte. *Il* exprime, il est vrai, un sujet indéterminé par lui-même; mais ce sujet se trouve déterminé dans l'expression par le mot *en* qui est un pronom relatif *en régime*, c'est-à-dire un *pronom relatif* précédé d'une préposition, de la préposition *de*. Mais à quoi se rapporte ce pronom? à *la différence qui se trouve entre ce que vous avez donné et le tout* que vous devez. Dans notre locution, *il*, ainsi déterminé, représente donc *cette différence*, et c'est *beaucoup* ou *de beaucoup* qu'elle manque, tout de même qu'on peut se conduire *sagement* ou *avec sagesse*. Donc *il* ne cesse pas d'être le sujet de la proposition en question; et c'est, il faut bien le reconnaître, à très-juste titre. Nous trouvons là encore un tour heureux, une locution pleine d'effet qui n'est pas, il s'en faut, la seule de ce genre dont il se trouve que notre langue abonde, quand tant d'autres l'ignorent ou ne peuvent facilement s'y prêter : c'est par les tournures de cette sorte qu'elle l'emporte en énergie sur la langue latine. Cependant, il ne tiendrait pas à nos grammairiens que ces propositions ne fussent bannies, tant on les méconnaît et tant on les dédaigne. Je ne peux ici pousser plus loin ces observations, que j'aurai occasion de justifier plus amplement ailleurs.

Je soumets cette critique à M. Dessiaux. Nonobstant quelques observations de ce genre qu'il serait presque impossible qu'on ne pût trouver à faire dans tout ouvrage de grammaire, surtout dans un ouvrage comme le sien, je ne saurais trop recommander celui-ci, comme étant un *errata* fort habile de la grammaire de M. Girault-Duvivier et un supplément indispensable de cet ouvrage.

AD. RADIGUEL.

LA PETITE FILLE.

Poursuis dans les jardins tes compagnes bruyantes,
Enfant, va te mêler aux rondes tournoyantes;
Tes jeunes sœurs et toi, courez, sautez, riez;
Prends ta corde à la main, et bondis intrépide;
Forme ce double tour qui passe si rapide
Sous tes deux petits pieds.

J'aime tes mouvemens si souples, quand tu joues,
Les riantes couleurs qui nuancent tes joues,
Tes yeux, où nous voyons tes plaisirs révélés,
Ta bouche qui sourit, et ta grâce ingénue,
Et tes cheveux tombant sur ton épaule nue
Tout blonds et tout bouclés.

Tout est céleste en toi, car l'enfant frais et rose,
Nouveau venu du ciel, en garde quelque chose!

Un regard d'ange luit dans tes yeux grands et bleus,
Ta voix est un écho de notre voix humaine,
Ton corps, si petit, semble appartenir à peine
A ce monde orageux!

Mais quoi! tu viens à moi tout en pleurant! ta mère
T'aura parlé peut-être avec un ton sévère.
Est-ce un jeu qu'on défend, un devoir imposé?
Est-ce un oiseau captif qui t'échappe et s'envole?
Quelque grande leçon à dire dans l'école?
Quelque jouet brisé?

Tu devrais les bénir ces larmes passagères,
Car le bon Dieu t'a fait des peines si légères!...
Qu'une image, une fleur, un rien frappe tes yeux,
Qu'une petite amie arrive et te console,
Tes pleurs vont s'arrêter.... et puis, rieuse et folle,
Tu vas courir aux jeux.

Chaque année en fuyant doit leur ôter des charmes,
Attrister à la fois ton sourire et tes larmes,
T'avancer pas à pas dans ce monde souffrant,
Apprendre quelque chose à ta jeune ignorance,
Puis enlever un peu de joie et d'innocence
A ton beau front d'enfant.....

Allons, allons, rejoins tes compagnes rieuses!
Dis en chœur les refrains de leurs chansons joyeuses,
Essaie à ta poupée un vêtement nouveau,
Ou guette ce volant qui glisse entre les branches,

Et que tu vois, dans l'air, avec ses plumes blanches,
Passer comme un oiseau.

Tu connaîtras plus tard nos amères pensées,
Les ennuis, les dégoûts de nos âmes lassées,
Nos chagrins de fortune, ou d'orgueil, ou d'amour,
Notre sommeil troublé, nos rêves fantastiques
Où passent chaque soir, sous des traits chimériques,
Tous nos soucis du jour.

Tes nuits n'ont maintenant que de rians mensonges;
De joyeux souvenirs viennent dorer tes songes;
Un doux sommeil des jeux accourt te reposer,
Lorsqu'on ne t'a pas dit quelque parole austère,
Quand ta prière est faite, et quand ta bonne mère
T'a donné son baiser.

Comme il va s'écouler ton âge d'innocence!
Adieu rire éclatant et jeune insouciance,
Et folâtres pensers rayonnant dans l'esprit!
Tout cela fuit avec nos brillantes journées;
Et, comme le visage, au souffle des années
L'âme aussi se flétrit.

Oh! cours dans les jardins! lance l'escarpolette
Jusqu'aux grands maronniers; poursuis tout inquiète
Le joli papillon qui vole sur la fleur;
Prends tes plus beaux jouets; bondis vive et légère;
Jouis du moins, enfant, dans cette vie amère,
De ton jour de bonheur!

MADAME ANAÏS SÉGALAS.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE.

PRONONCIATION ANGLAISE (1).

(Suite.)

CONSONNES.

b.

La lettre *b* ne se prononce pas, lorsque, dans la même syllabe, elle se trouve immédiatement précédée d'un *m*, ou suivie d'un *t*.

Mots anglais.	Traduction.	Prononciation.
dumb,	*domme*,	muet.
lamb,	*lamme*,	agneau.
climb,	*claïme*,	grimper.
doubt,	*daoute*,	doute.
debt	*dette*,	dette.
subtle,	*sottle*,	subtil.

c.

C se prononce comme *k*, avant les voyelles *a*, *o*, *u*.

(1) Pour bien comprendre la suite de ces leçons, on aura soin de recourir au tableau numéroté des sons primitifs, page 206.

cane,	*kène*,	canne.
come,	*komme*,	venir.
cord,	*korde*,	corde.
care,	*kère*,	soin.
cast,	*kaste*,	jeter.
cut,	*kotte*,	couper.

Il se prononce comme *s*, avant *e i*, et *y* (cette dernière est considérée comme voyelle, à la fin d'un mot ou d'une syllabe) :

certain,	*sertinn*,	certain.
centre,	*senntor*,	centre.
city,	*siti*,	cité.
cypher,	*saïfor*,	chiffre.

Cette lettre se prononce toujours comme *k*, à la fin d'un mot, et comme *ch*, avant les terminaisons *ial, iant, ient ean.*

artificial,	*artifichal*,	artificiel.
superficial,	*siouperfichal*,	superficiel.
ocean,	*ocheune*,	océan.
ancient,	*ennchiennte*,	ancien.

Elle est nulle dans les mots *to indict* (*inndaïte*), *accuser; muscle* (*mosle*), *muscle; victuals* (*vitlss*), *nourriture; arbuscle* (*arbosll*), *arbuste;* et se prononce comme *z* dans les mots *to sacrifice* (*tou sècrifaïz*), *sacrifier; to suffice* (*tou soffaïz*), *suffire.*

d.

Il est muet dans les mots *handkerchief* (hannker-

tchif), *mouchoir*; *handsel* (hannsel), étrenne; *handsome*, (hannsome); *beau*; *ribband* (ribann), ruban; *wednsday* (ouennsdée), *mercredi*; et se prononce comme *t* dans les prétérits et les participes passés des verbes, quand il est précédé de *c*, *f*, *p*, *k*, *s*, *x*, *ch*, *sh*, et le *gh*, prononcé comme *f*:

danced,	*dannstt*,	dansé.
talked,	*taktt*,	parlé.
passed,	*passtt*,	passé.
wished,	*ouichtt*,	souhaité.
preached,	*pritchtt*,	prêché.
laughed,	*laftt*,	ri.

f.

Il se prononce comme *v* dans la préposition *of*, *de*; mais il conserve son véritable son dans les mots composés de *of*; *where-of*, dont, etc.

g.

Cette lettre, comme le *c*, a deux sons : l'un doux, et l'autre dur.

Elle a le son dur, quand elle est suivie de *a*, *o*, *u*, *l*, *r*:

game,	*guème*,	jeu.
gone,	*gonne*,	allé.
gun.	*gonne*,	fusil.

glory.	*glôri,*	gloire.
great,	*grète,*	grand.
green,	*grine,*	vert.

Il est tantôt doux, et tantôt dur avant *i* et *e*. Il est toujours doux, avant les mots dérivés du grec, du latin et du français, et dur, avant les mots dérivés du saxon. Ceux-ci étant bien moins nombreux, peuvent être regardés comme des exceptions.

Il a le son dur, toutes les fois qu'il est double: *biGGer, biguaire, plus gros; daGGer, dagueur,* poignard; *druGGist, droghiste,* droguiste.

Il est muet, toutes les fois qu'il est suivi de *n*:

to sign,	*ton saïne,*	signer.
to design,	*ton dézaïne,*	désigner.
sign,	*saïne,*	signe.
to resign,	*rézaïne,*	résigner.

h.

Il n'est pas prononcé dans les mots *tHames,* TAmise; *tHomas,* Thomas; *tHyme,* thym. Prononcez: *Témz, Tomass, taïmz.*

k.

Il est muet avant *n*.

knave,	*nève,*	fripon.
knee,	*ni,*	genoux.
knowledge,	*nolèdge,*	connaissance.
to know,	*tou nô,*	savoir.

l.

Il ne se prononce pas, lorsqu'il se trouve, dans la la même syllabe, entre *a* et *k*, ou entre *a* et *m* :

to wa*l*k,	*tou ouâke,*	marcher.
to ta*l*k,	*tou tâke*,	parler.
ba*l*m,	*bâme*,	baume.
ca*l*m,	*kame*,	calme.

Cette lettre ne doit jamais être prononcée dans les signes du conditionnel, *would*, *should* et *could*. Prononcez : *ououde*, *choude*, *coude*.

m.

Il se prononce d'nne manière régulière, excepté dans le mot *comptroller*, *contrôleur*. Prononcez : *konntrôlòr*.

n.

Il a deux sons : l'un simple et distinct, comme :

man,	*mann*,	homme.
men,	*mènn*,	les hommes.
ten,	*tènn*,	dix.
name,	*nème*,	nom.
nine,	*naïne*,	neuf.
nun,	*nonne*,	nonne.

L'autre est un son composé et nazal, dans les mots où il est suivi d'un *k* ou d'un *g* :

to sink,	*tou sinnk*,	enfoncer.
link,	*linnk*,	chainon.
to bring,	*tou brinng*,	apporter.
to ring,	*tou rinng*,	sonner.

Cette lettre est muette, lorsqu'elle est précédée d'un *m*, dans la même syllabe : *hymn* (*hyme*), *hymne* ; *to condemn* (*tou conndemm*), *condamner*.

P.

Il est muet au commencement des mots, avant *s* et *t*.

Il est muet au milieu des mots et dans les syllabes finales, entre *m* et *t* :

psalm,	*sâme*,	psaume.
pshaw,	*châ*,	bah.
ptisan,	*tizane*,	tizanne.
presumptuous	*prizommtchiouos*	présomptueux.
sumptuous,	*sommtchiouos*,	somptueux.
contempt,	*conntemmt*,	mépris.

P est encore muet dans les mots *receipt*, *recette* ; *corps*, *corps d'armée*. Prononcez : *ricite*, *korse*.

Q.

Q est toujours suivie de la voyelle *u*, et se prononce *kou* :

quality,	*kuoâlité*,	qualité.
quarter.	*kuoârter*,	quartier.
quantity.	*kouanntiti*,	quantité.
quick,	*kouik*,	prompt.

Le *qu*, dans les mots dérivés de la langue française se prononce comme en français :

masque.	*maske,*	masque.
casque,	*kaske,*	casque.
antique,	*anntike,*	antique.
coquet,	*kokè,*	coquet.

R.

Il doit être toujours prononcé, mais faiblement, dans les mots où il est immédiatement précédé d'un *a*, et suivi de *m*, ou *d*:

harm,	*harme,*	mal.
warm,	*ouarme,*	chaud.
farm,	*farme,*	ferme.
card,	*kiarde,*	carte.
bard,	*barde,*	barde.
regard,	*riguiarde,*	considération.

R est souvent entièrement supprimé dans ces mots, à Londres ; mais il faut éviter ce défaut.

Le son de cette lettre est souvent transposé dans les syllabes, non accentuées, des mots terminés en *re* :

lucre,	*lioukor,*	profit.
theatre,	*thiètor,*	théâtre.
centre,	*senntor,*	centre.
sceptre,	*septor,*	sceptre.

S.

Il a deux sons: l'un dur, et l'autre doux, comme en français.

Cette lettre a toujours le son dur, lorsqu'elle commence un mot ou une syllabe; et dans les pluriels des substantifs, quand elle est immédiatement précédée de *f*, *k*, *p*, *t*, et de *c* et *g*, lorsque ces lettres ont le son dur.

some,	*somme*,	quelque.
same,	*sème*,	même.
handsome,	*hannsome*,	beau.
proofs,	*proufss*,	les preuves.
stops,	*stopss*,	les points.
hats,	*hattss*,	les chapeaux.
flocks,	*flokss*,	les troupeaux.
republics,	*repobblikss*,	les républiques.
rags,	*raggss*,	les chiffons.
cakes, *	*kèkss*,	les gâteaux.

* Cette lettre se prononce de la même manière, même quand elle est précédée de l'e muet.

II. Elle prend le son de *z* après toutes les autres consonnes, et dans les mots terminés en *ch*, *sh*, et après *c* et *g*, lorsque ces lettres ont le son doux :

minds,	*maïnndz*,	les esprits.
tables,	*tèb'lz*,	les tables.
pardons,	*pardonnz*,	les pardons.
generals,	*dgénéralz*,	les généraux.
fingers,	*finguerz*,	les doigts.
places,	*plèciz*,	les places.
faces,	*fèciz*,	les figures.
peaches,	*pitchiz*,	les pêches.
wishes,	*ouichiz*,	les souhaits.
pages,	*pèdgiz*,	les pages.

III. *S* a encore le son de *z*, dans le pluriel des mots, lorsqu'il est précédé d'une diphtongue, ou quand il se trouve entre deux voyelles :

seas,	*seize,*	les mers.
pleas,	*plize,*	les plaidoyers.
cries,	*craïz,*	les cris.
bamboos,	*bammbouz,*	les bambous.
trees,	*trize,*	les arbres.
roses,	*rosiz,*	les roses.

t.

I. Il a le son naturel, et se prononce distinctement, au commencement et à la fin des mots, à l'exception de quelques-uns tirés du français, tels que

trait,	*tré,*	trait.
gout,	*goû,*	goût.
éclat,	*écla,*	éclat.
billet doux,	*billè dou,*	billet doux.

II. Il est muet dans les mots : *christmas*, *noël;* *chestnut*, châtaigne; *mortgage*, hypothèque ; *ostler*, garçon d'écurie ; *bankruptcy*, banqueroute. Prononcez: *crismass*, *tchesnott*, *morguédge*, *osleur*, *bankropci*.

III. *T* ne se prononce pas, lorsqu'il est précédé de *s* et suivi de *en* ou *le* :

hasten,	*hès'n,*	se hâter.
chasten,	*tchès'n,*	châtier.
listen,	*lis'n,*	écouter.

castle,	*casle*,	château.
thistle,	*thisle*,	chardon.
whistle,	*houisle*,	sifflet.

IV. Il faut ajouter : *often*, *souvent* ; *soften*, *adoucir*. Prononcez : *Of'n*, *sof'n*.

T se prononce comme *ch*, quand il est suivi de *ia*, *ie*, *io*, *ou*, *iu*, et précédé de l'accent prosodique :

pārtial,	*parchal*,	partiel.
pātience,	*pèchennce*,	patience.
pātient,	*pèchennte*,	patient.
nātion,	*nècheune*,	nation.
creātion,	*criècheune*,	création.
fāctious,	*fakchios*,	factieux.

Il faut donc prononcer le *t* distinctement, dans les mots *satiety*, *sataéiti*, *satieté*; et non comme *ch*, comme le dit la grammaire de Siret : mais il faut prononcer le *t* comme *ch*, dans le verbe *to sātiate*, parce que l'accent le précède. Prononcez : *tou sèchiète*.

T prend le son de *tch*, quand il est précédé de l'accent prosodique et suivi de *u* :

nature,	*nètckioure*,	nature.
creature,	*crītchioure*,	créature.
feature,	*fītchioure*,	trait.
statue,	*statchiou*,	statue.

V.

Il se prononce toujours d'une manière régulière, à moins que ce ne soit dans le mot *twelvemonth*, touel-

monnth, *une année*, où il est souvent supprimé, ainsi que l'*e*, dans la conversation familière.

W.

I. Il est toujours muet avant *r:*

to write,	*tou raïte,*	écrire.
to wring,	*tou rinng,*	tordre.
wreck,	*rék,*	naufrage.
wretched,	*rétchtd,*	malheureux.

II. Il est muet dans les mots *sword, épée; answer,* réponse; et lorsqu'il est suivi de *ho :*

who,	*hou,*	qui.
whom,	*houme,*	que.
whose,	*houze,*	dont.
whole,	*hôle,*	entier.

III. Suivi de *h* et d'une voyelle autre que l'*o*, il se prononce comme si le *h* était placé avant :

why,	*houai,*	pourquoi?
when,	*houènne,*	quand.
where,	*houère,*	où.
what,	*houate,*	quel.

X.

I. Il a deux sons : l'un dur, et l'autre doux. Cette lettre a le son dur de *ks*, quand elle termine une syllabe accentuée, et lorsque l'accent est sur la syllabe suivante, si celle-ci commence par une consonne :

ĕxercise,	*eksersaïsse,*	exercice.
ĕxcellence,	*ekscellennce,*	excellence.
excūse,	*ekskiouss,*	excuse.
expénse,	*ekspennce,*	dépense.

II. *X* prend le son de *gz*, quand la syllabe suivante est accentuée, et commence par une voyelle.

to exĕrt,	*egzerte,*	s'efforcer.
exāmple,	*egzèmmple,*	exemple.
to ĕxist,	*egziste,*	exister.
exăct,	*egzacte,*	exact.

Z.

Il se prononce comme le *j* en français, quand il est précédé de l'accent, et suivi d'une diphtongue ou d'un û long :

glăzier,	*glèjeur,*	vitrier.
āzure,	*èjioure,*	azur.

JOHONSON.

SOLUTIONS.

PROPOSITION TRONQUÉE.

Endormi sur le trône, au sein de la mollesse,
Le poids de sa couronne accablait sa faiblesse.

(VOLTAIRE.)

On nous demande si cette manière de s'exprimer est correcte.

Les grammairiens blâment assez généralement cette

tournure. Le premier vers, disent-ils, offre une proposition incomplète : c'est un sens commencé, et non fini. A quoi attribuer *endormi?* Ne serait-on pas tenté, au premier aspect, et avant toute réflexion, de mettre ce participe en rapport avec le substantif qui forme le sujet de la seconde proposition, et qu'il semble devoir modifier? Par là, on aurait une idée fausse du sens que l'auteur a voulu attacher à son expression.

Ce raisonnement peut être juste ; mais notre littérature fournit un si grand nombre d'exemples de cette nature, qu'il faut laisser de côté la critique, pour songer à l'explication.

C'est le déterminatif possessif *sa* placé dans la seconde proposition, qui sert à éclaircir le sens de la première.

Le poids de SA *couronne. La couronne de qui? de lui* (VALOIS), *endormi sur le trône. Endormi* a donc pour corrélatif le nom exprimé précédemment et sous-entendu.

On peut aussi expliquer la phrase à l'aide de l'ellipse, et en complétant le sens de la première proposition.

Comme il (lui VALOIS) était endormi sur le trône, le poids de sa couronne, etc.

Le passage suivant du même auteur présente une

construction semblable, VOLTAIRE dit, de MAYENNE :

Vaincu, mais plein d'espoir, et maître de Paris,
Sa politique habile, au fond de sa retraite,
Aux ligueurs incertains déguisait sa défaite.

La politique habile de lui (MAYENNE), quoique vaincu, etc.

Il est clair que les adjectifs du premier vers modifient le substantif déjà énoncé, et non celui qui suit. C'est le déterminatif *sa* qui indique ce rapport.

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
(RACINE.)

C'est ainsi, qu'occupé de mon nouvel amour,
Mes yeux, sans se fermer, ont attendu le jour.
(*Idem.*)

Toujours indépendant, et toujours citoyen,
Mon devoir me suffit, et le reste n'est rien !
(DELAFOSSE.)

Cette tournure est un vrai gallicisme puisé dans la langue latine, qui a la vertu d'exprimer beaucoup en peu de mots. Nous avons voulu conserver la gradation des pensées, et indiquer la préférence que doit avoir la cause sur l'effet.

Lorsqu'il n'y a pas de déterminatif possessif dans ces phrases, elles présentent un sens équivoque. On ne dirait pas :

Assis au pied d'un arbre, un *brigand* l'assassina.

Parce qu'on ne sait si c'est l'assassin ou l'individu dont il a été parlé, qui était assis au pied de l'arbre;

De même quand il n'y aurait aucun doute, ces constructions ne seraient pas encore admises, parce qu'elles donnent toujours lieu à un travail d'esprit qui nuit à leur clarté; elles sont louches par elles-mêmes; pour les justifier, il faudrait marcher d'exceptions en exceptions.

Endormi sous un arbre, un *scélérat* l'assassina.

On sait que ce n'est pas le scélérat qui était endormi; cependant la construction n'est pas bonne. Il fallait dire: *pendant qu'il était endormi, etc. Il* suppose qu'il s'agit de l'individu dont on s'entretient.

BESCHER.

DOUBLE SUJET.

Est-il permis, nous demande un correspondant, lorsqu'un sujet est énoncé, de le reproduire par un pronom, et de donner au verbe un sujet double, comme l'a fait VOLTAIRE dans le passage suivant:

> *Louis*, en ce moment, prenant son diadême,
> Sur le front du vainqueur, *il* le posa lui-même.

Si l'auteur avait besoin d'un mot de trois syllabes pour faire son vers, ne pouvait-il pas dire: *le* DÉPOSA *lui-même*, sans se servir de *il* qui semble superflu,

et forme une redondance nuisible à la clarté du sens?

Nous répondons que, dans les phrases un peu longues, lorsque l'idée du sujet énoncé d'abord, commence à s'affaiblir, les auteurs peuvent le rappeler par *il* ou *elle*, relever ainsi l'expression, et lui donner de la vigueur. LOUIS *plaça lui-même le diadême*; il n'employa pas une main étrangère: rien de plus convenable que le pronom *il*, pour rendre cette idée, qui domine dans toute la phrase.

Nous trouvons dans BUFFON un exemple de la répétition d'un même sujet, sous cette double forme.

La terre étant partout en friche, et couverte, dans toute son étendue, d'herbes grossières, épaisses et touffues, *elle* ne s'échauffe, ne se sèche jamais.

Pour quel motif rejeter de la langue cette manière de s'exprimer, qui lui est nécessaire? Il ne faudrait pourtant pas en abuser.

BESCHER.

AUCUN A-T-IL UN PLURIEL?

Peut-on justifier la pluralité *d'aucuns* dans les vers suivans:

Dans mes lâches soupirs d'autant plus méprisable,
Qu'un long amas d'honneurs rend THÉSÉE excusable;
Qu'*aucuns* monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui,
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui.

(RACINE.)

Thésée avait dompté plusieurs monstres; un long amas d'honneurs le rendait en quelque sorte excusable dans ses faiblesses. Hippolyte n'est pas dans le même cas; il n'a pas, comme son père, vaincu plusieurs monstres. S'il eût dit : *Aucun monstre par moi dompté jusqu'aujourd'hui, ne m'a donné le droit de failli[illegible]omme lui,* il aurait mal établi sa comparaison. Cela eût signifié que, s'il avait dompté un seul monstre, il aurait acquis ce droit. La pensée n'eût plus été vraie : *aucuns* devait donc s'écrire au pluriel.

Cette pluralité, dit-on, accordée à *aucun*, est contraire à la règle des grammaires. Mais il s'agit ici, non pas des règles enseignées par de mauvais livres, mais de celles qu'approuve la science du langage, la grammaire fondée sur la logique et la raison.

Bescher.

EXPIRANT, EXPIRÉ.

Racine a-t-il dû s'exprimer ainsi :

> En achevant ces mots, ce héros *expiré*
> N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Expirer, dans son sens propre, signifie *pousser son souffle au dehors*: c'est le contraire d'*aspirer*.

La différence des propositions jointes au latin *spirare* fait la différence de sens. Nous n'avons pas *spirer* en français; mais *respirer* en est l'équivalent. Il

indique le jeu des poumons dans l'aspiration. On dit d'un mourant dont le cœur bat : il *respire* encore. *Expirer* est donc transitif de sa nature, et prend l'auxiliaire *avoir* pour désigner les époques passées : il *a* expiré l'air contenu dans sa poitrine.

Expirer, pris dans un sens absolu, indique de même une action ; mais il est considéré comme intransitif, parce que son complément reste sous-entendu, il prend donc aussi le verbe *avoir* dans ses temps composés, comme signe d'action : *il* A *expiré au milieu des tourmens ; il* A *expiré dans mes bras.* Cela signifie : il a rendu le souffle qui l'animait ; ou si l'on veut : il a rendu l'âme, il a poussé au dehors son air vital. On voit que le sens de l'intransitif est le même que celui du transitif.

Expirer se prend aussi dans un sens figuré. Il se dit d'une chose qui a un commencement et une fin, qui a une durée. Dans ses temps passés il se construit avec *être*, signe de l'état : Le délai *est* expiré. La trève *est* expirée. Il ne s'agit plus ici d'action. L'action d'*expirer* ne convient qu'aux êtres animés. On ne peut donc dire d'un homme qui vient de mourir : il *est* expiré.

Cependant on lit :

Les latins sont vaincus, CAMILLE est expirée.

DELILLE.

Faibles mortels, de remords déchirés,
Ils contemplaient leurs amis expirés.

PARNY.

Nous ne prétendons pas justifier de telles allocutions ; elles nous paraissent fautives. Mais dût-on les tolérer, celle de RACINE n'en serait pas moins inexcusable. Lorsque DELILLE dit : CAMILLE *est* expirée, il ne peint nullement l'instant où cette guerrière a rendu le dernier soupir. Ce ne peut être son intention ; car alors, il aurait exprimé une action en des termes qui ne conviennent qu'à l'état, qu'à la situation. Il en est de même dans les vers de PARNY : *Ils contemplaient leurs amis* EXPIRÉS, leurs amis qui étaient morts, dont les corps inanimés restaient étendus sur la terre. Mais, nous le répétons, d'après les acceptions du verbe *expirer*, telles que nous les avons présentées, on doit éviter de le construire avec le verbe d'*état* quand on l'attribue à des êtres qui ont été animés.

Dans RACINE, au contraire, c'est positivement l'instant où le héros cesse de vivre que le poète nous met sous les yeux. On n'est pas *expiré*, en achevant des mots, on *expire*. L'action est évidente. L'état serait en opposition avec le récit de THÉRAMÈNE ; HIPPOLYTE expire en parlant ; la mort qui le presse ne lui laisse pas même le temps d'achever le peu de mots qu'il s'efforce de prononcer. On ne dira pas qu'*ayant* est ici sous-entendu, jamais *ayant* ne se

sous-entend avant un participe passé. En effet, c'est dans ce verbe qu'est renfermée l'idée d'action; il en est le seul signe, et l'on ne peut en faire l'ellipse sans changer le sens du discours. Il n'en est pas ainsi de *étant;* les écrivains le suppriment à volonté, parce l'idée de situation est dans le participe même.

Il ne nous paraît donc pas possible de justifier l'expression de RACINE (1). BESCHER.

---

(1) Il y a peut-être bien un peu de rigueur grammaticale dans la décision de notre savant collaborateur.

D'abord le mot *expiré* a, dans les exemples cités, une signification toute spéciale. On peut dire : *il est expiré*, comme on dirait : *il est mort*, c'est-à-dire il est dans l'état résultant de l'action de *mourir* ou d'expirer. Cela nous semble justifier pleinement les vers de Delille et de Parny.

Mais Racine exprimait-il une action ou un état passif? devait-il dire *expirant*, et le besoin de la rime seul a-t-il glissé sous sa plume le mot expiré? C'est ce que pense M. Bescher, et ce que je ne me sens pas suffisamment autorisé à lui contester. Toutefois la pensée est rapide; et le style poétique surtout doit vivre de formes elliptiques. Pour l'auteur, le héros achève *ces mots*, et déjà il est est expiré; il y a peut-être là une transition rapide de l'action à l'état passif, de la vie à la mort. Cela mérite réflexion. N. B.

COURS DE LANGUE LATINE, PAR M. LEMARE.

Au 13e siècle, certains hommes, nommés *latiniers*, à cause du rôle important qu'ils exerçaient en qualité d'interprêtes de l'ancien latin, effrayés de la décadence de cette langue qui s'altérait de plus en plus par l'introduction d'une foule de mots nouveaux et de constructions barbares, s'avisèrent, pour la sauver de sa ruine totale, d'en consigner les mots dans un dictionnaire (le plus ancien est de 1409), et les règles dans une grammaire... Ils ne s'aperçurent point qu'en négligeant les modèles, ils laissaient périr l'élégance et le génie de cette langue.

C'est alors que se forma ce latin grossier que jargonne l'Allemagne, et cette autre espèce de latin que l'on a si long-temps déclamé au Palais et sur les bancs de théologie.

Dans nos universités, il est vrai, le latin a repris un peu de sa couleur et de sa forme primitive ; mais le système des latiniers subsiste toujours, et n'en produit pas moins, dans les colléges, ce latin informe qui n'a de commun avec celui de Rome qu'un radical et une désinence, uniques élemens que puissent présenter une grammaire et un dictionnaire. Mais l'art des alliances de mots, le discernement des synonimes, l'emploi des expressions voulues, le secret

des constructions et des tours usités, où l'élève pourra-t-il les puiser? et qu'est-ce qu'une langue ainsi dépouillée de son caractère et de sa physionomie?

Une langue est un composé de faits, aussi bien que l'histoire, et, de même que les faits historiques, ne se devinent point à force de syllogismes, quoiqu'ils s'expliquent par le raisonnement, de même la logique est insuffisante pour l'étude des langues.

J'approuve donc singulièrement M. Lemare d'avoir renoncé à toutes ces méthodes, à tous ces principes raisonnés, à toutes ces théories grammaticales, à tous ces rudimens, éternelles répétitions les uns des autres, et qui, sous des noms différens de Despautères, de Gouillier, de Bistac, de Tricot, de Boinvilliers, de Lhomond, renaissent toujours les mêmes pour le supplice des élèves et le malheur de leurs études. Ce que le bon sens demandait, ce que désiraient tous les professeurs distingués, c'était un *cours de langue latine;* et tel est le titre justement mérité de l'ouvrage de M. Lemare.

Tandis que les grammairiens repoussent tous les jeunes élèves par un appareil effrayant de dissertations métaphysiques, par la nomenclature si aride des cas, des modes et des temps, et par les définitions obscures de chaque partie du discours, M. Lemare, dès le premier moment, n'offre à son élève que

ce qu'il lui importe de trouver, c'est-à-dire des phrases latines qu'il peut comprendre aisément, à l'aide d'une traduction littérale, qu'il peut retenir avec facilité, à l'aide de leur brièveté, et qu'il peut employer avec assurance, puisqu'elles sont fidèlement empruntées aux meilleurs écrivains.

Voici comment débute l'ouvrage de M. Lemare :

La terre est la mère de toutes choses.	*Terrâ mater est omnium.*
C'est un fils de la terre (c'est un homme obscur.)	*Terræ filius est.*
Il s'applique à la terre.	*Terræ applicat ipsum.*

Les premières phrases dont l'enfant enrichit sa mémoire, sont empruntées à Cicéron, à Virgile, et à Plaute ; Horace, Térence, Phèdre, Ovide, tous les auteurs classiques viennent ainsi, et reviennent successivement auprès du jeune élève, lui adresser la parole, lui transmettre une pensée et se faire ses maîtres de latin.

Le *Cours de la langue* est donc un recueil de phrases, résultat précieux de recherches immenses, puisées dans la belle antiquité, collationnées et traduites avec une rare exactitude. Elles sont destinées à remplacer ces locutions si vides de sens et de latinité, qui fourmillent dans tous les rudimens : *liber petri*, *Ludovicus rex*, *pater bonus*, *ego audio;* elles offrent surtout le plus grand avantage dans la manière dont elles sont classées et distribuées par

groupes analogiques, rapprochés et coordonnés sous tous les aspects grammaticaux, dans l'intention de provoquer, à chaque pas, les observations de l'élève.

La première partie, composée de dix-sept cent soixante-dix phrases lexigraphiques, présente, dans l'ordre habituel des classifications, toutes les formes possibles de déclinaisons et de conjugaisons régulières et irrégulières, au moyen desquelles l'enfant opérera, plus tard, cette multiplication étonnante de mots destinés à exprimer tous les rapports saisis par son intelligence. Dans cette première acquisition, rien ne vient rebuter l'attention de l'enfant; l'auteur ayant eu soin d'éloigner de ses regards toute dénomination, toute définition qui aurait pu le repousser, les a reléguées d'ordinaire à l'extrémité des chapitres, où l'élève les aborde sans en être effrayé, parce qu'elles ne servent plus alors qu'à lui désigner les faits qui lui sont bien connus.

A l'étude de la lexigraphie succède l'étude de deux mille phrases syntaxiques, qui, par leur distribution et leur rapprochement, conduisent l'élève à découvrir la valeur et l'emploi des formes lexigraphiques. Tous les faits syntaxtiques sont rangés de manière que l'élève est forcé de résumer de lui-même, en une seule règle, toutes les analogies qu'il vient d'observer. Au lieu de surcharger sa mémoire d'abstractions inintelligibles, composées par ses maîtres,

c'est lui-même qui compose ses théories et ses observations; c'est lui qui déduit toutes ses règles des exemples particuliers que l'auteur a groupés, dans l'intention de le forcer à s'en rendre compte et d'exercer son jugement. M. Lemare joint, il est vrai, ses propres remarques à chaque cercle de phrases identiques, mais ce n'est plus pour empêcher l'élève de généraliser lui-même, il n'a pour but que de lui fournir les moyens de comparer ses observations et de les rectifier, s'il en est besoin, service qu'il peut rendre à cette foule d'auteurs de théories grammaticales, parmi lesquels il est si peu de grammairiens philosophes.

Toujours fidèle aux principes philosophiques qu'il a établis, c'est encore avec des faits, que M. Lemare à composé la dernière partie de son ouvrage. Cette partie, presque neuve dans l'enseignement public, a pour but d'exercer l'élève à rattacher à un petit nombre de familles les mots si multipliés de la langue; elle lui présente tous les mots dans leur affiliation, dans leur mécanisme, dans l'analyse la plus exacte des initiales, des radicaux et des terminaisons, et lui donne ainsi le moyen de les classer aisément par familles, malgré les altérations qu'ils ont pu subir par l'addition, la soustraction ou la mutation de quelques lettres.

En procédant ainsi dans chacune de ses parties,

par des phrases latines et non par des discussions grammaticales, M. Lemare se rapproche, comme il est facile de le voir, du procédé si simple de la nature, procédé dont le succès a été vérifié dans tous les siècles, par tous les peuples et dans toutes les langues. L'enfant, pour apprendre à parler, écoute et recueille des phrases toutes faites; il les répète, il se *les explique*, et il les imite; ce n'est que long-temps après qu'il arrive aux grammaires, où il n'a, du reste, rien à puiser, si ce n'est un certain nombre de classifications et de dénominations plus ou moins ridicules.

On ne s'étonnera donc point que cette marche suivie par M. Lemare, ait reçu par avance l'assentiment presque unanime des hommes les plus éclairés depuis la renaissance des lettres.

J'ai plaisir à rappeler le jugement de ces hommes illustres, pour faire rougir sous l'ancienneté du reproche l'obstination des chefs d'instruction publique. Les paroles que je vais citer sont d'ailleurs la réponse la plus satifaisante aux prétextes pour lesquel on rejète toute modification dans l'enseignement. Il serait trop imprudent, dit-on, de renoncer à une méthode qui a formé tant de grands hommes. Certes, ils sont donc bien ingrats! car il n'en est pas un seul parmi eux qui ait consenti à faire hommage de ses talens à la méthode des abstractions préliminaires; il n'en est pas un qui n'ait réclamé contre la méthode du moyen-âge.

« Si nous avons réussi, disait le célèbre M. de
» Lépée, ce n'est pas la faute des prétendus experts
» qui nous introduisaient dans les sciences ; ils ont
» pris tous les moyens pour nous empêcher de réussir ;
» si nous avons appris, c'est qu'il y avait plus de faci-
» lité que de bon sens dans nos maîtres. »

Pluche s'exprime de même : « Ne dites point que
» ceux qui ont acquis du goût et de l'éloquence, doivent
» leur succès à votre méthode : ils n'ont réussi qu'en
» quittant de bonne heure la route où ils étaient ;
» sans vous ils seraient allés et plus loin et plus vîte.
» Quant à ceux dont les études n'aboutissent à rien,
» et l'on peut sur mille en compter plus de neuf
» cents, pour ceux là, ils sont votre ouvrage ; vous
» avez droit de vous les approprier. »

Ainsi pensait Montaigne, qui regardait notre fausse manière d'étudier comme le plus grand obstacle à ce que les modernes atteignissent les anciens ; c'est encore Montaigne qui se plaignait que la méthode des colléges eût abâtardi totalement le latin, qu'ils savaient si bien avant d'y aller.

« Tous vos préceptes de grammaire, disait Vossius,
» ne sont qu'une longue torture pour les enfans ; c'est
» de Cicéron seul qu'ils devraient recevoir leurs leçons
» de latin. »

« Je voudrais bien, disait Loke, que quelqu'un me
» nommât une langue qu'on pût apprendre par des

» règles de grammaire; elle ne doit être étudiée que
» par celui qui parle déjà cette langue. »

« Quand je me souviens de la manière dont on m'en-
» seignait les langues, il me semble, dit l'auteur des
» *Entretiens d'Eugène*, il me semble qu'on me mettait
» la tête dans un sac, et qu'on me fesait marcher, en me
» châtiant cruellement, toutes les fois que, n'y voyant
» point, j'allais de travers. »

Fleury pensait aussi, que le latin serait infiniment plus facile, si on ne le mêlait pas tant avec la grammaire.

Rollin, lui-même, malgré son extrême circonspection, n'hésite pas à prononcer qu'on ne peut parvenir à connaître le tour et les locutions des langues anciennes, que par la lecture des auteurs, qui sont alors comme *un dictionnaire vivant*, *comme une grammaire parlante*.

Rousseau, Bernardin, Condillac, Beauzée, d'Alembert, se sont élevés de même contre la méthode des rudimens, des dictionnaires et des thèmes; leurs ouvrages, entre les mains de tout le monde, m'exemptent de les citer; je ne puis cependant m'empêcher de recueillir encore le passage suivant de Dumarsais: « Savez-vous, dit-il, à qui vous ressemblez, par vos
» méthodes de latin. Vous faites ce que ferait un
» homme qui, pour apprendre à parler à un enfant,
» commencerait par lui montrer la mécanique des

» organes : ou qui, pour lui apprendre à marcher, lui
» expliquerait les lois de l'équilibre. »

Comment comprendre maintenant cette fidélité et ce dévouement de l'univers à l'ancienne méthode? Mais il faut se rappeler que toutes les corporations, malgré l'esprit de leur institution, tendent toujours à rendre l'esprit humain stationnaire; elles sont condamnées à rouler et à graviter dans une orbite de préjugés.

Il faut aussi se rappeler combien la paresse, qui nous tient attachés à nos habitudes, devient insurmontable, lorsqu'elle est fortifiée par les nombreux sophismes de l'amour-propre et de l'intérêt; il est si doux de croire que l'on fait pour le mieux, et de trouver son profit dans cette douce persuasion!

Le mérite de M. Lemare est : 1° d'avoir évité les défauts si nombreux que l'on avait successivement reprochés a toutes les grammaires latines, défauts que M. Lemare a fait ressortir avec tant de justesse dans l'historique de ces méthodes ;

2° D'avoir coordonné en cinq mille exemples, avec une patience et une érudition surprenantes, toutes les formes de la langue latine ;

3° A préparer admirablement les élèves à lire facilement les meilleurs écrivains de l'antiquité, en leur faisant contracter l'habitude de ne point déplacer, pour les comprendre, les termes de chaque phrase ;

4° A offrir aux parens un moyen incontestable pour

faire apprendre le latin à leurs enfans, quand ils l'ignoreraient eux mêmes.

(Extrait du Rapport fait par M. Deshoulières, au nom de la commission d'examen de l'*Athénée des arts et belles-lettres.*)

ÉTYMOLOGIES, PROVERBES, ET LOCUTIONS PROVERBIALES.

Apothicaire sans sucre.

Le sucre, cette précieuse denrée que le vieux poète Eustache Deschamps appelait *l'auxiliaire de la civilisation*, fit son entrée dans le monde au commencement du quatorzième siècle, par l'officine des apothicaires, qui lui attribuaient toute sorte de vertus curatives, et l'employaient dans tous les remèdes. De là l'expression *d'apothicaire sans sucre*, par laquelle on désigne tout marchand mal assorti et toute personne qui manque de quelque chose d'essentiel.

Boire aux anges.

Saint Césaire, évêque d'Arles, dit, dans sa sixième homélie, que de son temps, au commencement du sixième siècle, on poussait si loin la débauche du vin, que lorsqu'on ne pouvait presque plus boire, on adressait, pour s'y exciter encore, des santés aux saints et aux anges. Cette superstition d'ivrogne, renouvelée des Grecs, qui à la fin d'un repas vidaient quelques coupes de plus en l'honneur des dieux, a donné naissance à l'expression *boire aux anges*, c'est-à-dire

boire au-delà de sa soif, ou, comme s'exprime Rabelais, *boire pour la soif à venir*.

JETER LES DETTES DERRIÈRE L'ÉPAULE.

D'après une ancienne coutume consacrée par la loi salique, titre *de chrenecruda*, ou *de la cession*, le débiteur dans l'impossibilité de s'acquitter envers ses créanciers était tenu de se présenter en justice, pour y faire la déclaration et l'abandonnement de tous ses biens, sous l'assistance de douze prudhommes qui devaient rendre témoignage de sa probité et de son insolvabilité. Reconduit ensuite à son logis, il y ramassait, aux quatre coins, un peu de poussière qu'il mettait dans le creux de sa main gauche, après quoi, se plaçant sur le seuil et tenant le poteau de la porte avec sa main droite, il jetait cette poussière derrière son épaule à son plus proche parent, pour signifier sans doute qu'il se déchargeait sur lui de ses dettes, et qu'il le rendait responsable du déshonneur qu'il y avait à ne pas les payer entièrement. C'est d'un tel usage qu'est née l'expression *jeter les dettes derrière l'épaule*, c'est-à-dire *renoncer à les acquitter*, expression employée par quelques auteurs, notamment par Hyacinthe Morel dans les vers suivans, qui forment le début d'un conte intitulé l'*Emprunteur*.

Il est à Paris plus d'un drôle
Empruntant dans tous les quartiers,
Et jetant assez volontiers
Les dettes derrière l'épaule.

QUITARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Jeu étymologique et mnémonique, ou Exercices sur la décomposition des mots de la langue française; par M. *P. Milon*, professeur de langues, membre de la Société grammaticale de Paris.

A Paris, chez Mme veuve Lelong, rue des Martyrs, n° 5, et chez le libraire, même adresse.

Cet ouvrage, ainsi que le jeu typographique du même auteur, se trouve aussi à Vaugirard, chez Me Richard-Milon, professeur d'anglais, Grande Rue, n° 71.

Guide théorique et pratique de prononciati onet de langue anglaises, par M. *Johnson*, 4e édition, un vol. in-12, chez l'auteur, rue de Richelieu, n° 10. Prix 2 fr. 50.

Le succès de cet ouvrage est sa meilleure recommandation. Nos lecteurs ont pu juger par les excellens articles que nous a fournis cet habile professeur de toute l'excellence de sa méthode que, dans ce temps de charlatanisme de toute nature, nous sommes heureux de recommander.

Cours de lecture sans épellation ni syllabisation; par *Théophile Dolley*, chez l'auteur, rue de Bussy, n° 14.

Ce livre était principalement destiné à l'enseignement des hommes du peuple, dans les cours gratuits que plusieurs citoyens, animés d'une louable philantropie; avaient ouvert dans l'intérêt des classes populaires et qui ont été subitement fermés par ordre supérieur. Il réunit toutes les qualités nécessaires pour remplir l'objet que l'auteur s'était proposé.

SAINT-DENIS, IMPRIMERIE DE A. LECLAIRE.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE.

PRONONCIATION ANGLAISE (1).

(Suite.)

DOUBLES CONSONNES.

ch.

Il se prononce généralement comme *k*, dans les mots dérivés du grec; comme *tch*, dans ceux qui sont dérivés du saxon, et comme *ch*, dans ceux qui sont tirés du français :

orchestra,	*orkestra*,	orchestre.
chemist,	*kimiste*,	chimiste.
school,	*shoul*,	école.
choler,	*koler*,	colère.
church,	*tchortch*,	église.
to choose,	*tou tchouze*,	choisir.
machine,	*machine*,	machine.
post-chaise,	*poste chaize*,	chaise de poste.

(1) Nous nous proposons de publier des cours pratiques et élémentaires de langues vivantes par les professeurs les plus distingués. M. Johnson veut bien se charger du cours de langue anglaise.

gh.

Il se prononce dans un petit nombre de mots comme *f*:

to laugh,	*tou laff*,	rire.
laughed,	*lafte*,	ri.
enough,	*énoff*,	assez.
to cough,	*tou hoff*,	tousser.

Il est souvent muet, et toujours après *i*, qui alors prend le son *grave* de *aï*.

sigh,	*saï*,	soupir.
nigh,	*naï*,	près.
bright,	*braïte*,	brillant.
night,	*naïte*,	nuit.
light,	*laïte*,	lumière.
sight,	*saïte*,	vue.
sought,	*sôte*,	cherché.
bought,	*bôte*,	acheté.

ph.

Il se prononce comme *f*: *philosophy*, *filosofi*, *la philosophie*.

Ces deux lettres se prononcent séparément, lorsqu'elles ne font pas partie de la même syllabe :

Shepherd, *shep...herde*, *berger*; *upholde*, *op...holde*, *soutenir*; *uphold* (formé de *up*, *en haut*, et

hold, *tenir*); *spherd* (formé de *sheep*, *mouton*, et *herd*, *troupeau*).

th.

L'articulation exprimée par le *th* n'a point de signe ni de similaire en français; cependant quelques personnes ont essayé de le reproduire, mais en vain, par *dz*, *vz*, etc. Tout cela ne peut servir qu'à induire l'élève en erreur. Pour le prononcer, il faut avancer le bout de la langue et le presser contre le dentier supérieur, puis faire un effort de voix avant de le retirer, comme si l'on voulait prononcer le *z* ou le *ss* français. (1) Exemple : *tha*, *then*, *the*, *this*, *thin*. Pour prononcer ces deux derniers, qu'on appèle le *th* dur, il faut placer la langue dans la même position, et pousser plus fortement la respiration avant de la retirer.

Pour le *th* final, il faut glisser la langue bien entre les dents, à la fin du mot, en la pressant de même contre les dents supérieures et faire un effort de voix pour le *th* doux, et pousser la respiration pour le *th* dur : pour le premier, *smooht;* pour le dernier, *tooth*. La diphtougue *oo*, se prononce *ou*.

---

(1) C'est exactement le vice de prononciation du *z* et du *ss*, que nous appelons, en français, *blaiser*.

(*Note du rédacteur en chef.*)

DIFFÉRENTES MANIÈRES DE PRONONCER *the, le, la, les thy, ton, ta, tes; my, mon, ma, mes; you, vous.*

Lorsque l'article *the* est suivi d'un mot commençant par une consonne, il a une prononciation très-brève. On fait presque entièrement l'ellipse de la voyelle *e;* mais cette voyelle conserve le son grave, lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muet.

the hand,	*th' hande,*	la main.
the head,	*th' hède,*	la tête.
the body,	*th' boddi,*	le corps.
the face,	*th' fece,*	la figure.
the arm,	*thi arme,*	le bras.
the eye,	*thi aïl,*	l'œil.
the ear,	*thi ire,*	l'oreille.
the hour,	*thi aoure,*	l'heure.

THY, *ton, ta, tes,* est peu usité en anglais, et se prononce ordinairemeut *thi* dans le style familier; mais il faut en général le prononcer *thaï* dans la poésie élevée.

Thou seest not theat THY *brother is* THY *rival; but imust hide it; for iknow* THY *temper.* (Caton d'Adisson.)

Tu ne vois pas que TON frère est TON rival; mais il faut que je le cache, car je connais TON caractère.

Il est nécessaire de prononcer *thaï* dans tous ces cas, pour ne pas le confondre avec l'article *the,* ce qui ferait LE *rival, frère,* etc.

MY, *mon, ma, mes,* se prononce ordinairement *my :*

My *pen and* MY *paper are bothe band.* — MA plume et MON papier sont mauvais tous les deux.

Give me MY *booc.* — Donnez-moi MON livre.

Give me MY *hat.* — Donnez-moi mon chapeau.

Lorsqu'il y a antithèse ou opposition de possession ou de pensée, il faut donner à ce mot le son grave de *mai :*

My *paper is better tan* YOURS. — MON papier est meilleur que le VÔTRE.

My *hat is prettier than* HIS. — MON chapeau est plus joli que le SIEN.

That is MY *hat, and not* YOURS.—C'est MON chapeau, et non le VÔTRE.

Il faut cependant remarquer que le son aigu de *i* et *y* de ce cas est entre celui de *i* et de *é*. YOU, *vous*, conserve son premier son, celui de *iou*, quand il est sujet du verbe, ou mis en opposition à un autre mot comme

YOU *love theat person.* — VOUS aimez cette personne.

I love YOU *more than* [illegible] — Je vous aime plus que lui.

Dans les autres cas, ce mot se prononce comme *y :*

I have told YOU *the truth.*—JE VOUS ai dit la vérité.

I sent YOU *a letter.* — Je vous ai envoyé une lettre.

I lent YOU *some money.* — JE VOUS ai prêté de l'argent.

Prononcez : *tolde yi, sente yi, lente yi.*

JOHNSON.

DES ARTICULATIONS.

(Suite.)

Articulations dentales.

Lorsque l'extrémité de la langue, gardant sa position naturelle, s'élève vers le dentier supérieur, et n'y laisse à l'expiration qu'une étroite issue, l'articulation prend le nom de *dentale*, comme dans *zéphir*, *rose*, *savoir*.

Elle ne peut être confondue avec les articulations *gutturale* et *palatale simple*, ni même avec les *palato-dentales gu*, *qu*, *ill*. Je me bornerai à indiquer les principales ressemblances et différences qu'elle a avec les *palato-dentale j*, *ch*.

Elle diffère de toutes les autres articulations linguales par un point essentiel, résultant de l'organe spécial qui concourt secondairement à sa formation. Comme les *palatales* diffèrent de la *gutturale*, par la raison que c'est le palais proprement dit, et non le gosier ou la partie du palais qui s'en approche le plus, qui est le siège de l'articulation; de même, l'articulation *dentale* se distingue, en ce que ce sont les *dents* et non le *gosier* ou le palais, qui contribuent à sa formation. Ceci est constitutif, et n'a besoin que d'être énoncé. Ce qu'il ne faut point oublier, c'est que cette différence caractéristique s'applique également aux articulations *j*, *ch*, que les enfans prononcent sou-

vent *z*, *s*, faute d'intéresser le palais à l'effet qu'ils veulent produire. C'est par suite de la même erreur, que plusieurs grammairiens les confondent dans une même classe, notamment M. Giraud du Vivier, qui prétend qu'elles s'exécutent avec la pointe de la langue appuyée contre les lèvres, ce qui donnerait (soit dit en passant) une prononciation mitigée tout-à-fait vicieuse, niaise, et connue, si je ne me trompe, sous le nom de *blaiser*. Dans l'articulation *palato-dentale*, c'est le palais qui joue le premier rôle; les dents n'ont qu'un effet postérieur au moment où l'expiration prend fin : l'articulation déjà produite, reçoit, en finissant, une modification particulière des dents qu'elle vient frapper, et voilà tout. Dans l'articulation *dentale*, le palais reste sans effet, du moins sans effet autre que celui qu'il produit dans tout phénomène oral quelconque.

Mais *j*, *ch*, d'un côté, et *z*, *s* de l'autre, ont un caractère commun qui leur est propre : c'est la façon dont ils sont produits, et, par suite, la nature de leur effet sur l'ouïe. L'obstacle opposé par les organes ne consiste pas dans l'*interception*, mais seulement dans la *gêne* de l'expiration, ce qui fait que ces articulations sont susceptibles de se prolonger. Ainsi produites par le même organe principal (la langue), en concours avec le même mode d'expiration, elles seraient identiques, sans la différence produite par

l'effet d'organes secondaires divers, les dents ou le palais; à quoi il faut ajouter, ce qui en est une conséquence, la position différente de l'organe commun, la langue.

ARTICULATIONS LABIALES.

Quand les lèvres s'ouvrent naturellement pour livrer passage à l'expiration, l'articulation prend le nom de *labiale*, comme dans *bonbon*, *ponpon*.

Mais l'expiration peut recevoir secondairement l'effet d'un autre organe: ainsi, les lèvres lui présentant une opposition plus marquée, elle peut, avant d'en obtenir l'ouverture, se diriger vers le nez, ce qui constitue l'articulation *labia-nazale*, comme dans *maman*.

Elle est *labia-dentales*, lorsque la lèvre inférieure se presse vers le dentier supérieur, et y forme un étroit orifice à travers lequel l'air est obligé de s'échapper, comme dans *vendredi*, *fifre*.

Ainsi, dans l'articulation *labiale*, l'effet de l'expiration peut être *immédiat et pur*, ou *retardé* et *combiné*. On pourrait considérer que la *labiale simple* correspond à la *palatale d, t*, eu égard à l'obstrusion complète de l'expiration, et au peu d'effort qui lui est nécessaire pour s'opérer; que la *labia-nazale* correspond à la *palato-nazale*; que la *labia-dentale* correspond à la *dentale* et à la *palato-dentale*.

Je crois superflu de signaler les différences : vous comprendrez facilement, de vous-même, que ce qui est principal dans les uns, n'est qu'accessoire dans les autres; et je me trouve heureux de penser que je n'ai pas besoin d'insister auprès de vous sur des détails fastidieux, que vous pouvez déduire vous-même des principes que j'ai posés, ou plutôt des faits principaux que j'ai constatés. Vous reconnaîtrez, j'espère, l'exactitude du tableau que je vous présente comme le résumé complet du système des articulations de la langue française; et si jamais l'envie vous vient de jeter les yeux sur ceux qui l'ont précédé, vous me tiendrez compte peut-être des peines que m'a coûtées la conquête de la vérité.

« Il me paraît mieux de mettre en regard de ce tableau celui de la *Stiquiotechnie*, de M. Montémont, afin de constater la différence tranchante des doctrines par le rapprochement immediat du résultat, ainsi que le progrès que je prétends avoir fait faire à la science. » (*Voir le deuxième tableau.*)

TABLEAU
DES ARTICULATIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE.

			VARIABLES ou SIMILAIRES.		INVARIABLES ou UNIVOQUES.
			FAIBLES.	FORTES.	
LINGUALES.	GUTTURALES		*g* âteau.	*c* adeau.	
	PALATALES.	Pures ou instantanées	*d* anser.	*t* ancer.	
		Adhérente.	. . . . . .	. . . . . .	*l* ance.
		Nazale.	. . . . . .	. . . . . .	*ñ* ager.
		Alternative ou cadencée	. . . . . .	. . . . . .	*r* aison.
	PALATO-DENTALES.	Pures ou instantanées	*gu* érir.	*qu* érir.	
		Adhérente.	. . . . . .	. . . . . .	pér *il*.
		Nazale.	. . . . . .	. . . . . .	rè *gn* e.
		Permanentes ou soutenues.	*j* ou *j* ou.	*ch* ou.	
	DENTALES.		*z* éphyr.	*s* évir.	
LABIALes.	PURES OU INSTANTANÉES.		*b* on *b* on.	*p* on *p* on.	
	NAZALES.		. . . . . .	. . . . . .	*m* a *m* an.
	DENTALES.		*v* érité.	*f* élicité	

			ARTICULATIONS.		VOIX.	
			FAIBLES.	OUVERTES.	FAIBLES.	OUVERTES.
PRINCIPALES.	LABIALES.	Fermées.	b	p		
		Sifflantes	v	f (ph)	e (es, ent)	eu (œu)
	GUTTURALES.	Douces.	j, ge	h, ch		
		Fortes	g, gu	k, qu (ca, co, cu)	é (ai, ei, æ, œ)	è ê (ai, ei, (aient) es, et, est)
	DENTALES.		d	t (th)	a	â
	SIFFLANTES.	Dentales.	z (s)	s (ss, se, ce, ci, ça, ço, çu)		
		Gutturales.	x	x	o	ô (au, eau)
SERVILES.	MOUILLÉES.		gn	ill	ou	oi
	LIQUIDES.		l	r (rh)	i, y	u, û (eu)
	NASALES.		m	n	an, in (en ain em ein am) aim im en)	on, oin, un (eun)

REMARQUE.

Les sons similaires mis entre parenthèses seront lus aussi après les sons principaux, mais seulemen lorsque l'élève saura bien ceux-ci. On insistera longtemps sur la distinction des consonnes principales et des serviles, sur celle des voyelles principales et des serviles; car c'est de là que se déduit le principe général de la coupe des syllabes. On ne fera pas apprendre à l'élève les sous-divisions de labiales, dentales, gutturales, sifflantes; il est évident que ces dénominations ne sont écrites sur le tableau que pour l'instruction du maître.

On aura soin de faire prononcer les articulations *gn* et *ill*, par le son mouillé, comme dans *monta-gne*, *pa-ille*, *compagnon*, *pavillon*.

SOLUTIONS.

1° Doit-on dire CENT UN OU CENT ET UN ?

Il y a deux choses à considérer ici. Ou les objets s'élèvent au-dessus de ce nombre, ou ils forment une collection qui ne dépasse pas ce nombre.

Dans le premier cas on supprime généralement la conjonction; et c'est avec raison, car *cent* forme une série complète, le nombre qui vient ensuite appartient à une nouvelle série; il n'existe pas entre les deux mots une liaison assez intime qui nécessite l'emploi de *et*. On dit donc; *sur les deux cents hommes que nous espérions avoir, il n'en vint que* CENT UN. En comptant, on doit dire, *quatre-vingt-dix-neuf*, *cent*, CENT UN, *cent deux*, etc. Il a acheté CENT UN moutons qu'il a payés SIX CENT UN francs, etc.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand il s'agit d'une collection déterminée, la conjonction est de rigueur, parce qu'elle arrête l'attention d'une manière toute particulière, et marque l'union intime des deux nombres. C'est donc avec raison que l'on a nommé le livre des *cent et un* la compilation connue sous ce titre. Delà encore *les Mille et une Nuits, les Mille et un Jours*. (Car ce que nous disons ici de de CENT est applicable à MILLE.) C'est sans doute dans l'intention de frapper l'esprit de son lecteur

avec plns de force que Voltaire a dit : DEUX CENT ET UN *témoins* accusèrent les Templiers de renier Jésus-Christ. (*Essai sur les mœurs*, LXVI.) Autrement, on dirait : DEUX CENT UN témoins déposèrent, etc... Les témoins étaient au nombre de *deux cent un*.

2° Dans quels rapports sont entre eux les mots A, DE, DEPUIS, JUSQU'A ?

DEPUIS a pour corrélatif JUSQUE ; DE est le corrélatif de A.

L'intérêt ne se ralentit point ; il croît de scène en scène, *depuis* le premier vers que prononce Mérope *jusqu'au* dénouement. (La Harpe, sur Mérope.)

> *De* Paris *au* Pérou, *du* Japon *jusqu'à* Rome.
> Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.
>
> BOILEAU.

On voit par le dernier de ces deux vers que *de* peut se mettre en corrélation avec *jusqu'à;* mais, chose singulière au premier abord, *depuis* ne peut être en corrélation avec *à.* Avec un peu de réflexion on découvre le motif de cette apparente contradiction : *depuis* éveille une idée de trajet, cette idée se continue par *jusque*, au lieu que *à* marque uniquement et brièvement le point où l'on tend, abstraction faite de toute idée de trajet. *De* marque l'éloignement, mais je puis avoir envie ou besoin de peindre l'idée de trajet, delà la faculté d'employer *jusque* qui renferme spécialement cette idée. Ainsi nous croyons

fautive la phrase suivante : (peut-être est-ce une erreur typocraphique.) Les provinces *depuis* les Alpes *au* Rhin ne savaient plus à qui elles devaient obéir. (*Essai sur les mœurs*, XXIV, dernière édition. Beaudoin, revue par Léon Thiessé.)

J. Dessiaux.

J'ai lu avec beaucoup d'attention les observations de M. Ad. Radiguel sur les locutions *il s'en faut beaucoup*, et *il s'en faut de beaucoup*, elles m'ont paru aussi justes que clairement exprimées, et je partage son opinion. Dessiaux.

GENRE DE PERSONNE.

J'ai eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de *personnes* qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'*ils* en ont eu. Malherbe.

Que pouvais-je espérer de plus heureux que l'approbation *d'une personne* qui sait donner aux choses un juste prix, et qui est *lui-même* l'admiration de tout le monde.

Racine.

Il s'agit de savoir si, après le mot *personne*, employé comme substantif, précédé d'un déterminatif ou suivi d'un qualificatif, on peut dire *il* ou *lui* au lieu de *elle*.

Nous disons que le genre des substantifs étant positivement déterminé, les pronoms, qui se trou-

vent en rapport avec ces substantifs, doivent en prendre le genre.

Cependant ne peut-on pas invoquer les syllepse pour justifier le passage de Racine? L'auteur passe d'une expression générale à l'individu qui est *lui-même* l'admiration de tout le monde. S'il eût dit : qui est *elle-même* l'admiration de tout le monde ; on voit que le sens paraîtrait moins clair, on ne saurait s'il entend parler d'un homme ou bien d'une femme.

À la bonne heure ; mais qui vous force à vous exprimer ainsi? Est-il permis de passer ainsi d'un genre à un autre? Souvent un auteur, dont le style est facile, laisse courir sa plume, sans trop s'inquiéter des mots qu'il a déjà employés. Il a dans l'esprit l'homme dont il veut parler, et il ne s'aperçoit pas qui l'a désigné par le terme générique *d'une personne*, dont le genre ne cadre plus avec sa pensée. Si Malherbe, si Racine avaient relu leurs phrases avec attention, point de doute qu'ils n'eussent donné au pronom le genre que lui convenait, ou changé leur locution, si le sens n'en était pas clair.

Ce sont de ces négligences que tout grammairien ne peut s'empêcher de blâmer.

Bescher.

EXERCICES GRAMMATICAUX,

ou

COURS PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE,

Par ALEX. BONIFACE.

Nous avons eu plus d'une fois occasion de parler de la grammaire de M. Boniface; à part quelques critiques peu importantes du reste, nous avons signalé cet ouvrage comme l'un des plus complets que nous connaissions. Le conseil royal de l'Université, en mettant cet ouvrage au nombre des livres classiques, a sanctionné les éloges que nous lui avions donnés, et dans lesquels nous persistons d'autant plus volontiers, que les fautes qu'on avait indiquées à l'auteur disparaissent peu à peu, à mesure que les éditions se succèdent.

Pour servir de complément à sa grammaire, M. Boniface vient de publier des EXERCICES qu'il intitule : *Cours pratique de langue française*; c'est de ce nouvel ouvrage que nous avons à rendre compte aujourd'hui.

Ces *Exercices* se divisent en deux parties formant autant de volumes. La première se compose principalement de questions adaptées à toutes les parties de la grammaire. Au moyen de ce volume, les professeurs et les parens pourront s'assurer avec facilité si les élèves ont bien compris les principes; les élèves

eux-mêmes y trouveront l'avantage d'y voir réunis en un corps d'ouvrage tous les articles sur lesquels leur attention doit se porter, tous les problêmes dont ils auront vu la solution dans la grammaire, et le plus souvent sans la remarquer. Il est certain que celui qui répondrait sans hésiter aux douze cent vingt questions de cette première partie, non-seulement posséderait parfaitement tous les principes généraux de la grammaire, mais aussi connaîtrait veritablement les difficultés que peut offrir la langue française, et saurait les résoudre.

C'est donc avec raison que l'auteur a avancé que cet exercice, qui sert à fixer l'attention des élèves et à développer leur intelligence, est un de ceux dont on peut retirer le plus d'avantages. Au surplus, cette assertion est fondée sur les résultats d'une longue expérience, sur des applications réitérées, et nous ne craignons pas d'affirmer, d'après notre propre expérience, que tout professeur, tout père de famille qui emploiera le même système, c'est-à-dire qui fera étudier la grammaire par le questionnaire, en obtiendra les mêmes succès.

Nous soumettrons ici une observation à l'auteur : Comme les numéros de ces questions ne correspondent point aux chiffres de la grammaire, nous pensons qu'il eût été bon, pour faciliter le recours au principe ou à la régle, de marquer en tête de chaque

chapitre et même de chaque article du questionnaire, à quels numéros de la grammaire ce chapitre ou cet article se rapporte. L'omission de cette indication rend souvent les recherches longues, et occasionne par là une perte de temps toujours précieux.

Ces douze cent vingt questions sont suivies d'une vingtaine d'exercices lexicologiques, c'est-à-dire relatifs à la classification des mots ou à l'analyse grammaticale. Ces devoirs sont gradués avec méthode, simples et suffisans pour mettre l'élève en état d'analyser grammaticalement tout morceau de prose ou de poésie.

Alors commencent les exercices élémentaires d'orthographe appliqués aux diverses espèces de mots, et par conséquent divisés par chapitres. Dans ceux qui se rapportent aux verbes, M. Boniface donne seulement l'infinitif, mais il indique par des chiffres les différens temps et les personnes où le verbe doit être mis; par exemple : *il* FAIRE (7) *toutes les choses que je lui* PRESCRIRE (7); le chiffre 7 dans la liste des temps, indique que le verbe doit être mis au futur. Ici il est encore facile de s'y reconnaître, et pourtant j'aurais préféré que le temps eût été indiqué par le sens même de la phrase; par exemple : *demain il* FAIRE, etc. L'intelligence et non la mémoire aurait distingué le temps qu'il faut employer. Mais que dire des exercices où tout se trouve indiqué par des

chiffres? comme : *battre*, 1, 1. 1, 5. 2, 2. 2, 6. 3, 4. 4, 3. etc. J'avoue que cette idée ne me semble pas heureuse; je crois ces devoirs fastidieux pour les élèves, et je suis persuadé que peu de maîtres en feront usage, parce que ces exercices n'offrent guère que de vaines difficultés à vaincre.

Comme notre critique est franche, nos éloges ne seront pas suspects; ainsi il nous sera permis d'applaudir aux exercices généraux qui suivent, et dont les sujets nous ont paru choisis avec le goût le plus judicieux, car ils présentent toujours des pensées morales ou des faits curieux, soit d'histoire, soit d'histoire naturelle.

Telle est la composition du premier volume.

Le deuxième volume est un ouvrage plus important, sinon plus utile, c'est une véritable grammaire pratique, fondée sur des faits recueillis avec soin, et surtout de bonne foi, dans les meilleurs écrivains; c'est ce qu'on peut vérifier aisément, en examinant la distribution des matières.

Les exercices de cette deuxième partie se rapportant, comme ceux de la première, aux diverses espèces de mots, sont divisés en chapitres, subdivisés ensuite en sections. On comprend que tout ce qui fait l'objet de la partie purement élémentaire, des règles générales enfin, ayant été traitées dans le premier volume, il ne doit être question dans ce

deuxième, que des difficultés syntaxiques, ou de toute autre nature, qu'on rencontre généralement dans l'étude de notre langue.

Au reste, tous les chapitres étant conçus et rédigés sur le même plan, il suffira, pour en donner une idée, de faire connaître celui du substantif. Ce titre offre plusieurs ordres de difficultés : 1° Ortographe des mots invariables employés comme substantifs; 2° orthographe des substantifs propres; 3° substantifs tirés des langues étrangères; 4° substantifs composés; 5° cas où les substantifs employés complément doivent être mis tantôt au singulier, tantôt au pluriel; 6° l'emploi du genre, du nombre, etc., peut souvent embarrasser. Eh bien! chacune de ces difficultés est l'objet d'un article qui se divise en deux parties.

Premièrement, de nombreux exemples tirés des auteurs classiques, qui font autorité, et orthographiés ou construits correctement, servent à établir la règle;

Secondement, ces faits sont suivis d'exercices dans lesquels il s'agit d'appliquer le principe qu'on a pu déduire des exemples.

M. Boniface a eu soin de faire imprimer en italique, soit dans les exemples, soit dans les applications, les mots sur lesquels l'attention de l'élève doit se porter, de manière à le mettre en garde contre une orthographe ou une construction qui pourrait être vicieuse.

Le travail de M. Boniface est riche de faits, il faut en convenir; mais il serait bien plus étonnant encore, si nous n'avions pas le bel ouvrage de M. Lemare qui a dû lui servir de guide et lui offrir de nombreux matériaux

Quoi qu'il en soit, la disposition des matières et les exercices multipliés dont M. Boniface a enrichi son ouvrage, en font un livre neuf, éminemment propre à faciliter les progrès des élèves, un guide sûr et commode pour les professeurs; c'est un nouveau titre à l'estime et à la reconnaissance des amateurs de la langue française.

FELLENS.

ÉTUDES SUR LES NOUVELLES CHANSONS DE BÉRANGER.

Béranger vient de publier un recueil de chansons nouvelles. Il annonce que ce seront les dernières : il veut se retirer dans toute sa gloire, et faire retraite enseignes déployées. Il a raison.

Ce mot paraîtra peut-être sévère dans la bouche de l'un de ses plus sincères admirateurs. J'ai besoin d'expliquer ma pensée.

Je me suis souvent dit à moi-même : « Béranger est le seul poëte qui travaille pour la postérité; la postérité lui en tiendra compte. Les autres, ne voient pas plus loin que le public du jour, souvent même que

la coterie d'un salon. Chaque trait a sa portée, et arrive à son but; ils n'auront qu'une vogue d'un jour. C'est justice... »

Cette prédilection, toutefois, n'est qu'une dette envers le talent, et ne m'abuse point sur les défauts. Je les signale même avec un secret plaisir : c'est la consolation de la médiocrité. Quel bonheur de pouvoir se dire : « Le grand poëte s'est trompé! au temps où nous vivons, il n'est plus de dieux, et personne ne consent à se créer d'idole.

Quand je lis Racine ou Lafontaine, je voudrais réduire leurs œuvres au cinquième. C'est, quand je les compare, non pas aux autres, mais à eux-mêmes. Il en est ainsi de Béranger. Les mêmes différences se retrouvent dans son nouveau recueil, dont on peut citer, comme autant de petits chefs-d'œuvres :

1° *Le conseil aux Belges*, allusion piquante où se trouvent développés, avec tant de malice et d'amertume, tous les vices de la royauté, et dont chaque couplet se termine par ce vers d'une ironique bonhomie :

Faites un roi, morbleu, faites un roi.

2° *La restauration de la chanson*, dont on peut se faire une idée par le couplet suivant :

Je croyais qu'on allait faire
Du grand et du neuf;
Même étendre un peu la sphère
De quatre-vingt-neuf.

Mais point : on rebadijonne
Un trône noirci.
Chanson, reprends ta couronne,
Messieurs, grand merci !

3° *La Prédiction de Nostrodamus pour l'an* 2,000, dans laquelle la royauté en besace répète à chaque couplet :

Heureux Français, soulagez ma détresse,
Faites l'aumône au dernier de vos rois.

Elle eut été bien terminée par le couplet suivant, dont le dernier ne fait qu'affaiblir la pensée.

Le sénateur dira ; « Viens je t'emmène
Dans mon palais ; vis heureux parmi nous.
Contre les rois nous n'avons plus de haine :
Ce qu'il en reste embrasse nos genoux.
En attendant que le sénat décide,
A ses bienfaits si ton sort a des droits,
Moi, qui suis né d'un vieux sang régicide,
Je fais l'aumône au dernier de nos rois.

Puis, parmi les chansons non politiques ;

1° *Le Juif errant*, qui mériterait le titre d'ode ;

2° *Passez jeunes filles*, d'une gaillardise de si bon ton ;

3° *Les fous*, dont je ne puis me condamner à taire le dernier couplet :

Qui découvrit un nouveau monde ?
Un fou : qu'on raillait en tout lieu.

Sur la croix que son sang inonde,
Un fou qui meurt, nous lègue un Dieu.
Si demain, oubliant d'éclore,
Le jour manquait; eh! bien, demain;
Quelque fou trouverait encore
Un flambeau pour le genre humain.

Je veux en citer une toute entière, et en faire un objet d'étude; c'est le *Bonheur*.

La Fontaine a fait une fable ayant pour titre: *L'homme qui court après la fortune, et l'homme qui l'attend dans son lit*; c'est sur une idée analogue que Béranger a travaillé. Toutefois il n'y a point de comparaison à faire: La Fontaine raconte froidement, Béranger met en scène; son thême est plus large, plus varié, plus mélancolique, le voici: *L'homme court toute sa vie après le bonheur; il vieillit, et finit par reconnaître que ce n'est qu'une chimère.* Vous allez voir de quel brillant de style et de poésie cette simple œuvre est enrichie.

Nous avons quelques *jeunes grands poètes* (comme dit le chansonnier) qui dédaignent quelquefois de descendre des hauteurs du Pinde, et de faire de la poésie *en dessous*. Leur style eut sans doute été obligé de renoncer, en partie, à la pompe des mots; mais, par compensation, ils se seraient habitués à résumer leurs idées.

Le conseil est fort bon; mais ces messieurs en

font fi : il semblerait, à les entendre, que le désordre et le dévergondage seuls constituent le génie. Se sont-ils jamais avisés de remarquer la marche constante et naturelle de l'esprit humain ? ont-ils reconnu que toute composition se réduisait aux deux opérations de l'analyse et de la synthèse de la pensée ? Ils riraient bien dédaigneusement si l'on se permettait de le leur faire remarquer. Que diable aussi leur parler de méthode et d'unité ! Est-ce que le monde moral, comme le monde physique, n'est pas pur cahos ? Comment concilier les règles et la liberté ? Bon pour les petits esprits ; mais des hommes-géants, laissez-les marcher. — Oh ! bien volontiers ! car ce ne sera pas pour bien long-temps. Aussi n'est-ce pas à leur usage que j'entends mettre le petit cours de logique poétique et littéraire qui suit. Ils seraient bien fâchés d'y comprendre rien.

Si vous jetez les yeux sur un joli paysage, vous êtes frappés vaguement de l'effet d'ensemble qu'il produit sur vous. Bientôt, vous entrez dans les détails ; vous analysez ; puis, vous recomposez ; vous réunissez ce que vous avez un instant séparé ; vous ramenez les parties à l'unité. Telle, est en toutes choses, la marche de l'intelligence ; c'est violenter la nature que d'essayer de l'intervertir.

Que doit donc faire un bon écrivain, c'est-à-dire celui qui invente et arrange des faits ? en inventer

de vraisemblables, et les présenter dans l'ordre où ils se seraient naturellement trouvés placés. L'art ne consiste pas seulement à faire naître des sensations, mais à les distribuer pour un effet prévu et à l'avance arrêté. Hors de là, il n'y a que confusion.

Ces règles si simples, Béranger ne les a jamais outragées, et son principal mérite est même de les respecter. On peut en faire l'épreuve sur toutes ses œuvres. Les meilleures sont celles où il les a le plus scrupuleusement observées.

LE BONHEUR.

Le vois-tu bien, là bas, là bas,
Là bas, là bas? dit l'Espérance.
Bourgeois, manans, rois et prélats,
Lui font de loin la révérence.
C'est le Bonheur, dit l'Espéranee.
Courons, courons; doublons le pas,
Pour le trouver, là bas, là bas,
Là bas, là bas.

Voilà l'exposition. Que d'art dans les détails! Ce *là bas, là bas*, répété quatre fois, et rejeté à un autre vers, comme pour mieux peindre encore l'éloignement où l'on est du bonheur. C'est bien loin; mais chacun le salue; c'est le bonheur, c'est l'espérance qui le fait voir. Puis tout cela est mis en action: l'espérance se personnifie; elle agit, elle parle, elle court après nous, nous montre le but et nous

donne la main. Voilà ce qui anime et poétise ce joli morceau. Un simple couplet de Béranger, c'est tout un petit poëme.

> Le vois-tu bien, là bas, là bas,
> Là bas, là bas, sous la verdure?
> Il croit à d'éternels appas,
> Même à l'amour qui toujours dure.
> Qu'on est heureux sur la verdure!
> Courons, courons; doublons le pas,
> Pour le trouver, là bas, là bas,
> Là bas, là bas.

C'est bien ouvrir l'analyse des illusions humaines sur le bonheur : il était juste de commencer par celles de la jeunesse. *Les éternels appas, l'amour qui toujours dure:* charmante perspective! Puis la raison déterminante : *Qu'on est heureux sur la verdure! Courons, etc.* .... Arrive le bonheur des champs.

> Le vois-tu bien, là bas, là bas,
> Là bas, là bas, à la campagne?
> D'enfans et de grains; Dieu! quel tas!
> Quels gros baisers à sa compagne!
> Qu'on est heureux à la campagne!
> Courons, courons; doublons le pas,
> Pour le trouver, là bas, là bas,
> Là bas, là bas.

C'est le tour du bonheur par la richesse, auquel

ce vers si pittoresque, *d'enfans et de grains*, *Dieu! quel tas!* a déjà préparé.

Le vois-tu bien, là bas, là bas,
Là bas, là bas, dans une banque?
S'il est un plaisir qu'il n'ait pas,
C'est qu'au marché ce plaisir manque.
Qu'on est heureux dans une banque!
Courons, courons; doublons le pas,
Pour le trouver, là has, là bas,
Là bas, là bas.

C'est qu'au marché le plaisir manque. Comme au milieu de ces promesses de l'espérance, la philosophie du poète sait jeter, comme par mégarde, quelqu'expression désenchantante qui prépare tout doucement au résultat!

Puis vient le lot de l'ambitieux de gloire militaire, et celui du voyageur aventureux.

Le vois-tu bien, là bas, là bas,
Là bas, là bas, dans une armée?
Il mesure, au bruit des combats,
Tout le bruit de la renommée.
Qu'on est heureux dans une armée!
Courons, courons; doublons le pas,
Pour le trouver, là bas, là bas,
Là bas, là bas.

Le vois-tu bien, là bas, là bas,
Là bas, là bas, dans un navire?

L'arc-en-ciel brille dans ses mâts ;
Toutes les mers vont lui sourire.
Qu'on est heureux sur un navire !
Courons, courons ; doublons le pas,
Pour le trouver, là bas, là bas,
Là bas, là bas.

L'Espérance ne se borne pas à montrer le bonheur dans toutes les conditions de la vie ; elle promène notre imagination dans toutes les parties du monde, dans les régions soumises aux institutions et aux mœurs les plus diverses.

Le vois-tu bien, là bas, là bas,
Là bas, là bas ? c'est en Asie.
Roi, pour sceptre il porte un damas,
Dont il use à sa fantaisie.
Qu'on est heureux dans cette Asie !
Courons, courons ; doublons le pas,
Pour le trouver, là bas, là bas,
Là bas, là bas.

Qu'on est heureux dans cette Asie ! Quelle sanglante satire du despotisme, personnifié dans un roi porteur du glaive du bon plaisir ! O ! divine prérogative de l'état de siège ! On te rencontre partout.

Le vois-tu bien, là bas, là bas,
Là bas, là bas, en Amérique ?
Sous un arbre il met habit bas,
Pour présider sa république.

Qu'on est heureux en Amérique !
Courons, courons; doublons le pas,
Pour le trouver, là bas, là bas,
Là bas, là bas.

Maintenant que la pensée dominante a été retournée dans tous les sens, nous arrivons au faîte de cette chimérique félicité.

Le vois-tu bien, là bas, là bas,
Là bas, là bas, dans ces nuages?
Ah! dit l'homme, enfin vieux et las,
C'est trop d'inutiles voyages.
Enfans, courez vers ces nuages.
Courez, courez; doublez le pas,
Pour le trouver, là bas, là bas,
Là bas, là bas.

Que de grâces, et quelle profonde habileté! Les yeux du vieillard dessillés, après tant de trompeuses tentatives, il se résigne enfin. Mais il sait bien que son expérience ne profitera point à ceux qui le suivent dans la vie :

Enfans, courez vers ces nuages.

Voilà donc l'œuvre accomplie. Toutes les phases en ont été successivement parcourues jusqu'à la plus complète et la plus poétique des conclusions. Il n'est personne qui ne sente toutes les beautés de cette spirituelle et mélancolique composition; je

voudrais indiquer la source où elles été puisées. Plus on lit les vers de Béranger, plus on les médite, plus on y découvre de perfections; il semble que chaque expression soit l'enveloppe d'une pierre précieuse, qu'il ne faut que légèrement soulever. Qui l'a doué de ce brillant privilège? Son secret, c'est le génie sans doute; mais, croyez le bien, c'est le travail aussi. On rapporte qu'il répondit un jour à un confrère qui se plaignait de la rareté de ses publications: *Que voulez-vous? moi, je n'ai pas assez d'esprit pour improviser des tragédies.* C'était une malice, mais c'était aussi une vérité.

Ce volume est écrit peut-être avec plus d'esprit encore que les premiers, mais aussi avec moins d'abandon. C'est bien toujours la même voix, mais le timbre s'en est attristé. Il faut le dire: ces chansons n'ont point été faites pour être chantées; les airs n'y ont été adaptés qu'après coup; ils en écraseraient les subtiles beautés. Le poète a définitivement remplacé le chansonnier. Tout son génie n'a pu le soustraire à l'atteinte de cette puissance délétère qui opprime et décolore tous les esprits. Qui pourrait lui faire un crime d'avoir été trop bon citoyen pour conserver sa gaîté? Il n'en sera que plus puissant à remuer de patriotiques sympathies. Le peuple de France n'est plus en humeur de chanter.

N. B.

MACHINE A ÉCRIRE.

Le baron de Drais, si connu par son invention des vélocipèdes, a présenté dernièrement à la Société pour la propagation des arts utiles de Francfort, une machine dont le but est de transporter sur le papier, avec une rapidité plus grande qu'on ne peut le faire avec la plume ou tout autre moyen, un discours écrit ou débité de vive voix. Cette machine consiste extérieurement en une petite boîte de bois de la dimension d'un pied cube environ, au centre de la surface supérieure de laquelle est une ouverture où sont disposées quatre fois quatre clefs carrées; chacune d'elles, pressée comme la touche d'un piano, trace sur un papier, au moyen d'un mécanisme renfermé dans l'intérieur de la boîte, un signe qui représente une ou plusieurs des seize lettres auxquelles l'inventeur à réduit l'alphabet pour plus de célérité.

Cette machine, qui a paru ingénieuse, exige cependant, pour être employée avec succès, une assez longue pratique; mais il n'est pas douteux que, perfectionnée par son inventeur, elle ne soit appelée à rendre d'importans services, surtout si l'on parvenait à écrire les mots dans leur ortographe naturelle, et si elle pouvait fournir à la fois plusieurs copies. (*Mémorial encyclopédique.*)

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE.

IDÉOLOGIE POSITIVE.

(2e Article.)

Deux classes d'êtres se partagent le domaine de la nature : ce sont les *corps inorganiques* d'une part, et de l'autre les *êtres organisés*.

Croître par aggrégation de mollécules successives est l'attribut de l'existence des premiers : c'est la matière privée de sensibilité ; c'est la matière réduite, pour ainsi dire, à sa plus simple expression.

Des propriétés, variées dans leurs effets, des fonctions mises en jeu par des organes plus ou moins compliqués dans leur forme, dans leur structure, caractérisent la seconde classe. L'ensemble de ces propriétés, de ces lois, constitue la *vie*, aussi inexplicable, aussi indéfinissable que l'*attraction*. *Attraction*, *vie*, sont les signes représentatifs des propriétés générales qui régissent la matière *inorganique* d'une part, *organisée* de l'autre.

L'observation et l'expérience tendent à démontrer que les lois physico-chimiques influencent les corps vivans, de même que ceux privés de la vie ; c'est du

moins ce que certains actes organiques permettent d'admettre. Dès-lors, quelle que soit la nature intime des forces qui président à l'exercice de la vie, il n'est pas nécessaire de faire intervenir l'action d'une puissance *métaphysique*, d'une cause occulte, spirituelle, pour se rendre compte des phénomènes offerts par les corps organisés. Ces phénomènes ne sont réellement que la conséquence des propriétés physiques générales auxquelles obéit la matière.

Vivre, c'est *sentir*, a dit *Cabanis*. *Sentir* est donc une propriété des êtres *vivans* ou *organisés*; le mouvement spontané en est une autre : il établit une ligne de démarcation entre le *végétal* et l'*animal*. La faculté *locomotile-volontaire* caractérise la *vie animale*. Cette précieuse prérogative, qui agrandit l'existence des animaux, en multipliant leurs rapports avec les objets environnans, résulte elle-même de propriétés inhérentes à la matière : ce sont des instrumens, ce sont des organes particuliers, ce sont des muscles enfin, qui donnent aux animaux la *locomotion*.

Attachés invariablement au sol qui les voit naître et mourir, les végétaux ne peuvent fuir les agens nuisibles qui attentent à leur existence. Chez eux, pas de système musculaire, pas de cerveau instrument de la volonté, pas de nerfs chargés de la transmettre. Là où commence le mouvement volontaire,

là commence la vie de relation, là commence l'animalité.

Le cerveau, ou un système nerveux plus ou moins complet, sont donc des modifications de la matière, propres et essentielles aux animaux. Nous venons de voir que ces modifications leur donnent la faculté locomotile volontaire; nous verrons que les diverses opérations de l'instinct et de l'entendement en sont aussi la conséquence, et qu'il n'est pas besoin d'admettre d'autres causes pour expliquer ces opérations.

Veut-on remonter au principe animalisant de la matière? Veut-on définir la *vie?* veut-on l'expliquer? On entre aussitôt dans le domaine de l'imagination et des hypothèses. Nous ne nous hasarderons pas dans ce labyrinthe; nous avons déjà fait connaître, au reste, la valeur que nous attachons à ce mot *vie*.

On a jadis fort longuement disserté sur l'*âme* en général, et sur l'âme des bêtes en particulier. Il répugnait à l'esprit orgueilleux de certains sophistes d'admettre chez les bêtes des facultés intellectuelles de même nature que celles de l'homme; on avait imaginé pour elles une *âme* particulière. D'autres, fort embarassés de cette *âme* et ne sachant qu'en faire, tranchèrent la difficulté : les bêtes n'eurent plus d'*âme*, l'homme seul conserva la sienne; sans que l'existence de l'une fût mieux prouvée que celle de l'autre. On était cependant forcé de recon-

naître que les bêtes sentent ; qu'elles sont susceptibles de peines, de plaisirs, de douleurs, de chagrins, de reconnaissance, de colère, d'attachement, etc.; qu'elles ont des idées, qu'elles sont aptes à acquérir de l'éducation, qu'elles ont de l'intelligence, enfin. Tout cela, il faut en convenir, était fort embarassant pour des métaphysiciens qui, au milieu de leurs graves discussions, ne voulaient pas voir la vérité; qui reculaient devant un fait bien prouvé et aussi clair que le jour : c'est que les différences que l'on remarque dans l'*instinct* et l'*intelligence* des animaux sont précisément le résultat de leur organisation physique et toute matérielle. Et par *animaux*, nous entendrons la classe entière des êtres organisés ayant vie de relation, soit dit une fois pour toutes.

Au risque de passer pour matérialiste dans l'esprit des métaphysiciens, il est temps de proclamer haut des vérités qu'ils ne veulent pas voir, et qu'ils s'efforcent d'obscurcir à travers les ténèbres épaisses de leurs mystiques élucubrations. Le moment n'est pas éloigné, du reste, où la raison, faisant justice du spiritualisme, incompréhensible pour ceux mêmes qui en sont les fauteurs, se rangera sous la bannière du matérialisme, que tout le monde comprend ou peut comprendre, parce qu'il est dans la nature.

Qu'est-ce que l'instinct? qu'est-ce que l'intelligence? Voilà deux questions qui ont bien occupé les

animistes. Quand on a lu tout ce qu'ils ont écrit sur ce sujet, on n'est guère plus avancé après qu'auparavant. Voyons si l'étude physiologique des animaux peut fournir des données plus positives, et par conséquent plus satisfaisantes.

Le systême nerveux, directeur de l'économie animale, présente trois modifications principales qui déterminent les différences remarquables offertes ar les êtres animés, sous le rapport de leurs facultés instinctives et intellectuelles.

1° Systême nerveux rudimentaire: molécules nerveuses répandues dans une masse gélatineuse, partout sensible, mobile et capable de reproduction par partie détachée d'elle-même; point de cerveau. Telle est l'organisation des zoophytes, des polypes, des radiaires, des echinodermes, etc., etc. Ces animaux ont leur *instinct* particulier, borné à leur vie presque végétative; intelligence nulle.

2° Systême nerveux gangliforme: propre aux *mollusques* (acéphales et céphalés), aux *articulés* (crustacés, arachnides, insectes, vers); filets nerveux distincts, renflemens en quelques points; pas de cerveau; facultés instinctives plus développées, voisines de l'intelligence.

3° Systême nerveux gangliforme ou intérieur, combiné avec un système nerveux cérébral et dorsal, propre aux animaux vertébrés ou pourvus d'un sque-

lette osseux. L'homme, les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles, les poissons sont dans cette classe. Ils ont deux systèmes nerveux : un intérieur pour la vie instinctive; un destiné aux organes extérieurs des sens et du mouvement, pour la vie de relation. Chez tous ces animaux, il y a un cerveau plus ou moins volumineux; il y a instinct, et de plus intelligence, aptitude à l'éducation et à acquérir des connaissances.

L'instinct et l'intelligence ont un siége différent et des actions de nature opposée: c'est toujours le système nerveux qui est l'instrument des facultés instinctives et intellectuelles; mais il offre des modifications, suivant les espèces d'animaux.

A l'aide de cette distinction établie entre l'instinct et l'intelligence, et qui ressort, comme nous venons de le faire voir, de l'organisation même des animaux, il est facile d'expliquer les phénomènes idéologiques que les métaphysiciens ont tant embrouillés, parce qu'au lieu de s'arrêter à ce qui existe réellement, leur imagination poétique a créé, de toutes pièces, des causes occultes, des instrumens cachés et invisibles, dont ils ont rempli les pages de leurs romans.

On ne peut donc admettre, en saine physiologie, que les actions des animaux soient soumises à d'autres causes que celles qui régissent les actions de l'homme lui-même. Les animaux ont en effet, comme

l'homme, des sens pour recevoir des impressions et des idées; ils ont un cerveau pour les combiner : ceux qui en sont privés, ont des sens internes qui perçoivent les impressions, et qui sont la cause des déterminations instinctives. L'animal qui sait distinguer et la main qui le caresse et celle qui le frappe, etc., ne juge-t-il pas le rapport qui existe entre ces deux manières d'être à son égard? Si nous marchons, digérons, procréons et vivons, en un mot, comme les bêtes, quoi d'extraordinaire qu'elles pensent comme nous! Sur quels faits, sur quelles preuves peut-on raisonnablement établir une différence? Il n'y en a qu'une réelle, incontestable; elle est toute dans les modifications de la matière organisée : elle est dans un peu plus ou un peu moins de matière nerveuse, dans le cerveau, grand instrument de la pensée. Cette différence seule établit celle de l'intelligence, sauf les exceptions qui résultent de l'éducation et d'une foule d'autres circonstances, tels que l'état de santé ou de maladie, l'âge, le sexe, le tempérament, les habitudes, etc., etc. Venons aux applications. Ce sera l'objet d'un autre article.

Voici le résumé bien succinct de tout le système développé dans *la Grammaire ramenée à ses principes naturels* avec des applications. Les grammairiens philosophes comprendront toute l'importance et toute l'utilité de ce travail remarquable, que nous devons à l'obligeance de M. SERREAU.

Élémens du discours.

a		nom.		
b		pronom.		
c		attribut simple.		
d		attr. passif.		
e		verbe pur.		
f	1.	attribut composé	actif.	trans.
	2			intrans.
	3			réfléchi.
	4		inactif.	
g		attr. spécifique ou article.		
h		attr. d'attr.		
i		préposition.		
k		adjoint.		
l		conjonction.		
m		appui de proposition.		
n		interjection.		

Parties constituantes de la proposition.

a ou b	1	sujet.			
	2	objet direct d'action.			
	3	objet indirect.			
	4	3e terme identique.			
c		attr. simple.			
d		attr. passif.			
e		lien d'attr. au sujet.			
f	1	attribut composé.	actif	transitif	*voir, finir, tailler, étudier, boire.*
	2			intrans.	*rire, parler, marcher, dormir.*
	3			réfléchi	*se douter, se repentir, se souvenir.*
	4		inactif.		*devoir, pouvoir, savoir.*
h	1	modif. de l'attr.		simple	*dignement.*
	2			comp.	*avec dignité.*
k	1	idée accessoire.		*simple*	*ici.* *bientôt.*
	2			*comp.*	*dans ce lieu, dans un instant.*
m	1	appui de proposition		simple	*indubitablement.*
	2			comp.	*sans doute.*
n		proposition elliptique			*oui, non, si,* et les interjections.
o		fragm. de proposit.			*voici, voilà.*
p	1	forme verbale	active		*il pleut, il vente.*
	2		inactive		*il faut, il importe.*
q		complém. du sujet, de l'attr. ou de l'objet. dir. ou indir.			

Analyse de la proposition grammaticale par les lettres et les numéros indicateurs de ses parties constituantes.

LETTRE D'UN PÈRE A SON FILS.

b1 b3 f1 *que* b1 b3 f1 a2
Je vous avais promis — je vous enverrais un peu

g k2 *si* b1 r f4 *mais*
d'argent par votre cousin, — vous en manquiez ; —

b1 f3 r m1
je me repens de ma promesse. — Malheureusement —

b1 f4 k2 *que* b1 f1 a2 q
je sais de bonne part — vous avez la passion du

q a1 e a4 b1 b2 f1 q
jeu ; — c'est un vice — qui vous couvrira d'opprobre

q m1 b1 f1 *que* b1
et de misère — infailliblement. — J'espère — vous

q f1 h1 b1 b2 f1 *si* b1 f1
y songerez sérieusement ; vous le devez, — vous avez

k1 a2 q *si* b1 f1
encore quelque sentiment d'honneur, — vous tenez

q q b1 b2 f1 h2
à l'estime d'une famille — qui vous aime avec ten-

h2 a1 e c k2
dresse. — Votre mère est malade depuis quelques

k2 o a2 p1 k1 a1
jours. — Voilà l'hiver : — il gèle déjà ; — ce temps

q e h1 c n b1 e h1 d
lui est bien contraire. — Hélas ! — elle est bien acca-

n b4 f2 k1 q
blée, — oui ! — Elle mourrait bientôt de douleur.

si b 1 f 1 a 2 b 1 f 1 a 3
— elle connaissait votre inconduite. — J'écris à votre
a 3 b 1 e q a 4 p 2
oncle — qui est pour vous un ami. — Il importe que —
b 1 b 2 f 1 m 2 b 1 b 3 f 1
vous le voyiez. — Sans doute — il vous donnera les
a 2 b 2 b 3 f 1 a 1 b 1 b 2
conseils — que lui suggérera sa sagesse; et — il vous
f 1 q
instruira de mes volontés.

Le loup devenu berger.

(Fable de Lafontaine.)

Un loup qui commençait d'avoir petite part
Aux brebis de son voisinage,
Crut qu'il fallait s'aider de la peau du renard
Et faire un nouveau personnage.
Il s'habille en berger, endosse un hoqueton,
Fait sa houlette d'un bâton,
Sans oublier sa cornemuse.
Pour pousser jusqu'au bout la ruse,
Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »
Sa personne étant ainsi faite,
Et ses pieds de devant posés sur sa houlette,
Guillot le cycophante approche doucement.
Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
Dormait alors profondément.
Son chien dormait aussi, comme aussi sa musette;
La plupart des brebis dormaient pareillement.
L'hypocrite les laissa faire;

Et pour pouvoir mener vers son fort les brebis,
Il voulut ajouter la parole aux habits,
Chose qu'il croyait nécessaire.
Mais cela gâta son affaire.
Il ne put du pasteur contrefaire la voix:
Le ton dont il parla fit retentir les bois
Et découvrit tout le mystère.
Chacun se réveille à ce son :
Les brebis, le chien, le garçon.
Le pauvre loup, dans cet esclandre,
Empêché par son hoqueton,
Ne put ni fuir, ni se défendre.
Toujours par quelqu'endroit fourbes se laissent prendre.
Quiconque est loup agisse en loup;
C'est le plus certain de beaucoup.

Analyse de cette fable par propositions grammaticales.

a1 b1 f1 *de* b1 f1 a2
Un loup (qui commençait — lui avoir petite part
q q f1 *qu'* p2 b1
aux brebis de son voisinage), crut —'il fallait — lui
f1 b2 q q *et* b1 f1 a2
aider lui de la peau du renard — lui faire un per-
a2 b1 f1 b2 q b1
sonnage nouveau. — Il habille lui en berger : — il
f1 a2 b1 f1 a2 q
endosse un hoqueton, — il fait sa houlette d'un bâton;
sans b1 f1 a2 b1 f1 h1
— lui oublier sa cornemuse. — Il aurait écrit vo-
h1 a3 *pour* b1 f1 a2
lontiers sur son chapeau, — lui pousser la ruse

. k2 a1 e a4 b1 e a4 c
jusqu'au bout : — C'est moi — qui suis Guillot, ber-
c q a1 e d h1
ger de ce troupeau. — Sa personne étant faite ainsi,
et a1 q e d q
— ses pieds de devant étant posés sur sa houlette, —
a1 f2 h1
Guillot le cycophante approche doucement. — Guil-
a1 b1 e d q
lot, le vrai Guillot (lequel était étendu sur l'herbette)
f2 k1 h1 a1 f2
dormait alors profondement. — Son chien dormait
k1 a1 f1 h2 k1 a1
aussi ; — sa musette faisait de même aussi ; — la plu-
a1 q f2 h1 a1
part des brebis dormaient pareillement. — L'hypo-
a1 f1 b1 f1 *et* b1 f1 b1 f1
crite laissa — elles faire ; — il voulut — lui, ajouter
a2 a3 a1 e a4 b1 f1
la parole aux habits : — c'était une chose — il croyait —
b1 e c *pour* b1 f4 b1 f1
laquelle être nécessaire — lui pouvoir — lui mener
a2 a3 *Mais* a2 f1 a2
les brebis vers son fort. — cela gâta son affaire. —
b1 fh b1 f1 a2 q
Il ne put — lui, contrefaire la voix du pasteur : —
a1 b1 f2 q f1 a1 f2 *et*
le ton (il parla duquel) fit — les bois retentir, —
a1 f1 a2
cela découvrit tout le mystère. — Les brebis, le chien,
a1 b2 f1 k1 a1
le garçon, chacun se réveille à ce son. — Le pauvre

a 1 b 1 e d q f 4
loup (lequel était empêché par son hoqueton) ne put
ni b 1 f 2 *ni* b 1 f 1 b 2 k 2
— lui fuir — lui défendre lui dans cet esclandre. —
a 1 f 1 k 1 a 1 f 1 b 2
Fourbes laissent toujours — quelqu'un prendre eux
k 2 p 2 *que* 4 a 1 b 1 e
par quelqu'endroit. — Il faut — celui (qui est
a 4 f 2 h 2 a 1 e a 4
loup) agisse en loup — ce parti est le plus certain de
q
beaucoup.

Exercice sur l'emploi des différentes sortes de QUE.

a nom indéterminé.
b pronom simple conjonctif.
c pronom composé conjonctif.
d conjonction.
e attribut corrélatif.
f attribut d'attribut indéterminé.
g attribut d'attribut corrélatif.
h adjoint.
i pronom composé adjonctif.
k forme transitoire.
l forme restrictive.

QUE[a] désirez vous? Voilà le vin QUE[b] je bois de préférence. Voulez-vous QU'[d]on vous en serve? Pour moi je le trouve aussi bon QUE[g] le meilleur vin de Bourgogne. — Oh! QUE[f] j'en fais une grande différence! — Hé bien! QUE[h] n'en demandez-vous? — Ah! voilà le vin tel QUE[e] je l'aime. Nous en emportâmes de pareil le jour QUE[i] nous fîmes cette grande chasse dans la forêt : aussi les gardes du duc, qui sont bien les meilleurs tireurs QUE[c] j'aie jamais vus, en burent tant QU'[k]ils ne firent QUE[l] dormir après la halte.

SOCIÉTÉ GRAMMATICALE. (Rapport de M. Palla.)

La commission a eu à examiner ce vers de Corneille :

« Vous ne connaissez point ni l'amour, ni ses traits. »

Ce vers, a-t-on dit, d'une part, présente une phrase incorrecte par la réunion de ces deux mots *point* et *ni*, dont l'un ne devait être employé qu'à l'exclusion de l'autre. Pour parler purement, il fallait dire : *Vous ne connaissez ni l'amour, ni ses traits;* ou : *Vous ne connaissez point l'amour ni ses traits. Point ni* sont deux négations qui forment ici double emploi; il résulte d'ailleurs de leur union un effet désagréable pour l'oreille!

Voici ce qu'on a répondu :

« Tout serait bien, dit-on, si Corneille avait dit : *Vous ne connaissez ni l'amour, ni ses traits*. Mais qu'ajoute donc à la phrase le mot *point*? Point n'a, en quelque sorte, aucune signification par lui-même, et n'apporte dans le vers aucune idée nouvelle; il n'est là que pour donner plus de force et de précision à la négation *ne* dont il est le complément. Son introduction dans la phrase ne peut donc logiquement la rendre vicieuse. On dit qu'il forme double emploi avec la négation *ni*; mais comment ferait-il double emploi, s'il n'est pas lui-même une véritable négation? On dit encore qu'il blesse l'euphonie par sa rencontre avec *ni*. Mais qu'on remarque bien qu'il se trouve précisément à la césure du vers, et que le repos déterminé par cette césure empêche sa liaison immédiate avec le mot suivant.

» Veut-on prendre l'autre phrase : *Vous ne connaissez point l'amour ni ses traits?* Il n'y a qu'à retourner l'argument pour justifier ici l'introduction du mot *ni*, comme on a justifié dans la première l'introduction du mot *point*. Il est clair que la répétition du mot *ni* ne change pas le fond de la pensée. Seulement, quand vous dites : *ni l'amour ni ses traits*, au lieu de : *l'amour ni ses traits*, vous rendez plus vive et plus saillante cette énumération négative qui présente successivement à la pensée l'amour et ses traits comme deux choses distinctes. Quant à la considération d'euphonie, elle est encore ici toute à l'avantage de Corneille; car, après ce premier hémistiche : *vous ne connaissez point*, il semble que l'oreille serait moins flattée si le poète avait dit, sans redoubler la négation : *l'amour, ni tous ses traits*. »

Telles sont les deux opinions qu'a soulevées la question proposée. La dernière ayant prévalu, la commission vous propose d'approuver le vers de Corneille.

La société a adopté cette opinion.

N° 61.

JOURNAL
PHILOSOPHIQUE, GRAMMATICAL ET LITTÉRAIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

PRÉFACE DU VOLUME VII.

Au commencement de cette année nous éprouvons le besoin de soumettre à nos lecteurs quelques-unes des difficultés que nous avons éprouvées dans l'accomplissement de notre tâche, et les moyens d'amélioration que l'expérience nous a indiqués, et que nous nous proposons d'utiliser pour l'avenir.

La part que l'ancien rédacteur en chef de ce Journal (*M. Armand Marrast*) avait prise à la révolution, et les embarras d'administration qui en étaient résultés, avaient entraîné une suspension totale, pendant plusieurs mois. C'était un accident auquel tout le zèle de son successeur ne pouvait

qu'imparfaitement remédier. D'abord, il avait songé à combler un arriéré commencé depuis long-tems, en publiant vingt-quatre numéros dans une année; mais, outre que le concours des abonnés, dont les obligations se seraient trouvées doublées, eût pû lui manquer, nos lois fiscales s'opposaient à l'exécution de ce dessein. Il a pensé alors à faire disparaître un vice notable de la publication, en la faisant concorder avec chaque année, et c'est à l'exécution de cette résolution qu'il faut attribuer les retards apparens qu'elle semble avoir éprouvés.

Faire paraître le journal deux fois par mois eût encore été une chose avantageuse. On ne négligera pas cette amélioration, aussitôt que des réformes sur la législation financière de la presse la rendront possible.

Au fond, après avoir recueilli les conseils de la plupart de nos lecteurs, nous nous sommes aperçu que quelques-uns désiraient des enseignemens plus simples; que d'autres appelaient plus de variété, et que la littérature viendrait à propos délasser des discussions métaphysiques. Nous avons donc cru devoir abandonner la division, d'une logique peut-être trop absolue pour un Journal, que nous avions adoptée, et en choisir une autre, qui se prêtât davantage aux besoins divers de nos lecteurs, et laissât plus de latitude et de facilités à la rédaction.

Dans l'accomplissement d'une tâche entreprise dans le seul intérêt de la science du langage, et qui n'est rien moins qu'une spéculation, nous serons heureux si nous continuons à obtenir le suffrage et les encouragemens de nos lecteurs.

CLASSIFATION DES PARTIES DU DISCOURS, PAR M. DARJOU.

(Suite.)

SECTION TROISIÈME.

Des touts syllabiques considérés comme moyens de communication, comme signes.

DES NOMS.

1. Les touts syllabiques sont les signes principaux que les hommes emploient pour communiquer entre eux. Considérés ainsi, je les appèle *noms*. Les *noms* sont donc des touts syllabiques considérés comme signes (1).

Différentes espèces de noms.

CHAPITRE PREMIER.

DES AFFECTIFS.

2. Les sentimens de douleur, de joie, de sur-

(1) *Nom* vient du latin *nomen*, qui veut dire *men quod notat*, signe qui fait connaître, ou *notans men*, et par syncope *notamen*, puis *nomen*. (*Encyclopédie méthodique.*)

prise, etc., dont nous sommes subitement affectés, ont leurs signes dans toutes les langues, tels sont, en français, *aïe! ah! oh!* etc. *Aïe! vous me blessez! — Ah! que vous me faites plaisir! Oh! oh! je n'y prenais pas garde!*

Ces signes sont des cris, des sons vocaux, des touts syllabiques, des noms, enfin, que j'appèle *affectifs*. Les *affectifs* sont donc les noms des affections subites de l'âme.

3. *Courage! Ciel! Dieu! Paix!* etc., n'ont été inventés que pour désigner des substances; mais, prononcés avec le ton, l'accent du sentiment, ils sont employés comme affectifs.

4. Les expressions *Grand Dieu! Plût au Ciel! Tout beau!* etc., qui sont composeés de plusieurs noms, s'appèlent *expressions affectives,* parce qu'elles désignent des émotions subites de l'âme.

5. Les affectifs reçoivent, dans la prononciation, autant de modifications, de tons, que les sentimens qui les provoquent ont de degrés d'intensité.

Mais comment rendre sensible à l'œil ce grand nombre de nuances que l'oreille distingue? Aussi a-t-on renoncé à les exprimer dans l'écriture.

6. Les affectifs ont servi de fondement à toutes les langues; ils en sont le point de départ. C'est pour cela que nous avons commencé par cette partie du discours.

EXERCICE.

Quels sont les signes principaux que les hommes emploient pour communiquer entre eux? (1)
Comment appèle-t-on les touts syllabiques considérés comme signes? (1)
Qu'est-ce que les *noms?* (1)
D'où vient le mot *nom?* (1 note)
Les sentimens dont nous sommes subitement affectés n'ont-ils pas leurs signes dans toutes les langues? (2)
Ces signes que sont-ils? (2)
Comment les appèle-t-on? (2)
Qu'est-ce que les *affectifs?* (2)
Courage! Ciel! Dieu! Paix! etc., sont-ils des affectifs? (3)
Grand Dieu! Plût au ciel! Tout beau! comment les nomme-t-on? (4)
Qu'appelez-vous *expression affective?* (4)
Les affectifs sont-ils modifiables? (5)
De quoi ont-ils servi? (6)
Que sont les affectifs par rapport aux langues? (6)

CHAPITRE II.

DES SUBSTANTIFS.

1. *Étienne, Julie, lune, soleil,* sont des noms de substances réelles, on les appèle *substantifs. Blancheur, odeur, vertu, vice,* sont des noms de substances fictives, c'est-à-dire de qualités considérées comme des substances : ce sont aussi des substantifs. Les *substantifs* sont donc des noms de substances.

Deux espèces de substantifs.

2. *Alexandre*, *César*, *Adour*, *Seine*, *Dax*, *Grenoble*, sont des signes d'individus réels, les deux premiers de la classe *homme*, les deux suivans de la classe *rivière*, et les deux derniers de la classe *ville*, s'appèle *individuels* les substantifs qui les représentent. Les *substantifs individuels* sont donc des noms d'individus réels.

3. Le nombre des individus réels est immense. Si nous n'avions que des substantifs individuels, leur multitude surchargerait la mémoire, et nous ferait tout confondre. Pour éviter cette confusion, on a fait les classes; un nom a été imposé à chacune, et, par le moyen de certains mots, on applique ce nom à un nombre, plus ou moins grand, des individus de la classe. On dit : *cet* homme, *un* homme, *tous* les hommes, *quelques* hommes, etc. *Cet* et *un* désignent chacun un individu, *tous* la totalité des individus, *quelques* une partie seulement. S'appèle *substantif commun* tout nom de classe, exemple : *être*, *substance*, *animal*, *homme*.

Résumé.

4. 1° Un substantif est *individuel*, lorsqu'il représente un individu réel; 2° pour qu'un substantif soit *commun*, ce n'est pas assez qu'il serve à nommer plusieurs objets, il faut de plus qu'il soit signe de leurs

qualités communes. Ainsi le substantif *Jean*, par exemple, ne cesse pas d'être individuel, quoiqu'il se trouve dans plusieurs familles, parce qu'il n'exprime rien de commun entre les personnes qui portent ce nom; il ne sert qu'à les faire distinguer de *Jacques*, de *Paul*, de *Pierre*, etc.; 3° la classe *homme* est une espèce et non un individu réel de la classe *animal*; il en est de même de toutes les espèces par rapport aux genres, puisqu'elles ne sont que des substances fictives; 4° les substantifs individuels et les substantifs communs sont également *propres* aux objets qu'ils désignent, c'est-à-dire qu'ils leur appartiennent en propre, sans partage. En effet, *Paris* ne se dit que de la capitale de la France; *homme* ne convient qu'à la classe des animaux raisonnables et à chacun de ces animaux. Ainsi tous les substantifs sont *propres*, mais ils ne sont pas tous *individuels* : il y en a qui sont *communs*.

EXERCICE.

Qu'est-ce que les *substantifs* ? (1)
Combien y a-t-il d'espèces de substantifs ? (2, 3)
Qu'est-ce que les *substantifs individuels* ? (2)
substantifs communs ? (3)
Suffit-il qu'un substantif représente un individu réel pour qu'il soit individuel ? (4)
Est-ce assez qu'un substantif serve à nommer plusieurs objets, pour qu'il soit commun ? (4)

La classe *homme* est-elle un individu réel de la classe *animal ?* (4)

En est-il de même de toutes les espèces par rapport aux genres ? (4)

Les substantifs individuels et les substantifs commun sont-ils également *propres* aux objets qu'ils désignent? (4)

Tous les substantifs sont-ils *propres ?* (4)

Tous les substantifs sont-ils *individuels ?* (4)

CHAPITRE III.

DES MODATIFS.

1. *Dur*, *mou*, *bon*, *méchant*, sont signes de modes, considérés comme ne fesant qu'un avec les substances qui en sont les sujets; ils portent le nom de *modatifs* (1). Si l'on considérait ces modes d'une manière abstraite, on les appèlerait *dureté*, *mollesse*, *bonté*, *méchanceté*, qui sont des substantifs. Les *modatifs* sont donc des noms de modes, considérés comme ne fesant qu'un avec leurs sujets.

2. Ainsi, pour qu'un tout syllabique soit modatif, il faut que le nom du sujet et le nom du mode, pris ensemble, ne présentent qu'un seul et même objet modifié, et non pas deux objets différens : dans *un savant français*, *français* est évidemment modatif;

---

(1) Le 7 août 1831, la société grammaticale a adopté cette dénomination que j'avais proposée.

dans *un savant de France*, quoique ces noms *de France* modifient *savant*, ils ne sont point dans la classe des modatifs, parce qu'ils présentent des individus différens, *savant* et *France*.

3. Remarquez que les modatifs sont signes de la perception et non de l'existence des modes dans les objets.

Deux espèces de modatifs.

4. Dans un tout réel, il n'y a qu'un individu et ses manières d'être; dans un tout fictif, dans une classe, il y a un nombre indéterminé d'individus et leurs qualités communes. Les touts réels ne peuvent donc être modifiés que dans leur compréhension, et les touts fictifs, les classes, peuvent l'être dans leur extension et dans leur compréhension (1). De là deux espèces de modatifs, les uns relatifs à l'extension, je les appèle *extensifs*, et les autres relatifs à la compréhension, je les nomme *compréhensifs*. *Blanc, bon sage*, *battant, battu*, sont compréhensifs; *le*, *tout*, *chaque*, dans l'*homme, tout homme, chaque homme*, sont extensifs.

Deux espèces de compréhensifs.

5. Comme tous les modes sont ou des qualités ou des modifications (2), il y a deux espèces de com-

---

(1) Voy. l'*Introduction*, parag. 47. (t. VI, p. 250).
(2) Voy. l'*Introduction*, parag. 9, 10, 11. (t. VI, p. 243.)

préhensifs, les *qualificatifs*, signes de qualités, et les *modificatifs*, signes de modifications. Dans *j'ai vu Paul tourmentant chaque jour sa femme et ses enfans; cet homme détestable est abhorré de tout le monde*, *détestable* est qualificatif, *tourmentant* et *abhorré* sont modificatifs.

EXERCICE.

Qu'est-ce que les *modatifs?* (1)
Que faut-il pour qu'un nom soit modatif? (2)
Les modatifs expriment-ils que les modes existent dans les objets? (3)
Qu'y a-t-il dans un tout réel? (4)
Qu'y a-t-il dans un tout fictif, dans une classe? (4)
Dans quoi les touts réels peuvent-ils être modifiés? (4)
Et les touts fictifs, les classes? (4)
Combien y a-t-il d'espèces de modatifs? (5)
Qu'est-ce que les *extensifs?* (4)
compréhensifs? (4)
Combien y a-t-il d'espèces de compréhensifs? (5)
Qu'est-ce que les *qualificatifs?* (5)
modificatifs? (5)

CHAPITRE IV.

DES PERSONNATIFS.

1. Pour un entretien, il faut un individu qui parle et un autre à qui l'on parle. Le premier peut parler de lui, de celui à qui il adresse la parole, ou de

tout autre objet. Alors on dit que ces individus sont acteurs, ou, ce qui est la même chose, qu'ils jouent un rôle, un *personnages*.

2. Il y a donc trois rôles ou *personnages* dans l'acte de la parole, dans un entretien. Le premier est le rôle de celui qui parle de lui-même ; le second, le le rôle de celui à qui l'on parle ; et le troisième, le rôle de tout autre individu dont on parle. Ces rôles sont nommés, en grammaire, *personnes*. J'appèle *personnatifs* les noms qui les désignent.

3. Dans la langue française, *je*, *me*, *moi*, *nous*, sont signes de la première personne ; *tu*, *te*, *toi*, *vous*, de la seconde ; *il*, *elle*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *eux*, *se*, *soi*, etc., et toute espèce de substantifs, sont signes de la troisième.

4. Il est important de remarquer 1° que les personnatifs ne sont point les noms des individus qui jouent un rôle dans l'acte de la parole ; chacun d'eux a son nom spécial. Les personnatifs ne sont donc pas des substantifs ; mais ils sont pris substantivement.

2° Que la troisième personne n'est qu'un rôle secondaire pour les noms qui en sont les signes ; car la fonction principale de *il*, *elle*, etc., est de remplacer des noms, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, et la fonction principale des substantifs est d'exprimer des substances.

5. Les *personnatifs* sont donc les noms des rôles, des personnages qu'on joue dans les entretiens.

EXERCICE.

Pour un entretien que faut-il ? (1)
Celui qui parle de qui peut-il s'entretenir ? (1)
Que dit-on alors de ces individus ? (1)
Que signifie le nom *acteur* ? (1)
Combien y a-t-il de rôles ou personnages dans les entretiens ? (2)
Comment appèle-t-on ces rôles en grammaire ? (2)
Comment nommez-vous les noms qui en sont les signes ? (2)
Combien distingue-t-on de personnes ? (2)
Qu'appelez-vous première personne ? (2)
seconde personne ? (2)
troisième personne ? (2)
Quels sont, en français, les noms signes de la première personne ? (3)
de la seconde personne ? (3)
de la troisième personne ? (3)
Les personnatifs sont-ils les noms de ceux qui jouent un rôle dans l'acte de la parole ? (4)
Les personnatifs sont-ils des substantifs ? (4)
Les personnatifs sont-ils pris substantivement ? (4)
La troisième personne est-elle la fonction principale des noms qui en sont les signes ? (4)
Quelle est la fonction principale de *il*, *elle*, *le la*, etc. ? (4)
des substantifs ? (4)
Qu'est-ce que les *personnatifs* ? (5)

ABÉCÉDAIRE MÉTHODIQUE PAR L. BOREL.

(Suite.)

Leçon IV.

mouvemens simples représentés par deux ou trois lettres inséparables.

gn, ch, ill,

b	bb	bh	p	pp	ph	
c	cc	ch	r	rr	rh	rrh
f	fp	ph	s	ss	s'h	
p	gg	gh	t	tt	th	
l	ll	l'h	d	»	dh	
m	mm	m'h	j	»	j'h	
n	nn	n'h	»	c	qu	

ph gu ch ill gn

R. IXe bbin lla mmu nne tte cca ppe ffai rru ppeau ffi sson rrain nneau rre llai rreau bbé ccon mmi ttein llon mman ppa rrom.

ha-lle	bo-tte	lu-tte	ba-rre
go-mme	ba-llon	ca-nne	pa-tte
bo-nne	tou-ffe	a-bbé	ca-rreau
cai-sson	ra-bbin	pa-rrain	pom-meau
a-ppeau	fou-rreau	ho-nni	ba-nni

R. X^e^ l'hen rhu bho dhé thê ghi mho thym thon s'ha n'hé thé j'ha rhi j'hn m'ha l'heu rrhe l'hi tha rha s'hi j'hé d'hi

R. XIe chon cha cho chan chair ché che
chu chan chon chain

R. XIIe phan phi pho phin pha phé phe phy

l'ho-mme cha-meau man-chon chaude
rhu-me thê-me men-the ghi-lan
pha-re cho-se l'heu-re chai-se
j'a-rrhe thè-se phé-bé bâ-che
fi-chu pé-ché cha-tte nym-phe

gneu gna gneau gne gni
ille illan illou illa ille
gni gna gue qu'un qu'u
gnon ille quan illè qu'hé
qué qu'en illu gné quin

ligne digne bagne signe
mignon agneau rognon digue
teigne règne paille feuille
rouille maille bouilli mouille
feuillée caillou rouilla caille
failli caque coque bigue
piqué banque guille requin
coquin quinte phoque moqua
quine qu'une taquin quinze

sy-lla-be cha-lou-pe a-ffi-ché
é-chau-ffé a-sso-mme l'ho-mme
chau-ssu-re cham-pi-gnon co-rrom-pu
vi-gne-ron dé-bau-ché fau-sse-té

	sa-cca-gé	l'a-ffai-re	phy-si-que
	dau-phi-né	chi-ffo-nné	ad-hè-re
	j'ha-bi-llai	é-cha-ppé	j'a-rra-chai
	m'a-tta-cha	m'ho-no-re	n'hé-si-ta
	mé-tho-de	s'en-rhu-ma	cam-pa-gne
	sé-ra-phin	cai-lle-teau	cin-quan-te
	com-pa-gnon	dé-poui-lla	cha-pe-lain

R. XIIIe	bi-lle	fi-lle	qui-lle	bi-llon
	ca-ri-llon	co-qui-lle	che-vi-llé	che-ni-lle
	ha-bi-lla	pi-lla-ge	fa-mi-lle	si-llo-nné
R. XIVe	e-lle	de-tte	ve-rre	est
	est	re-nne	me-sse	be-lle
	e-ssai	de-ssein	se-rré	se-lla
	te-sson	te-rrain	go-mme	vei-lle
	le-mme	ce-tte	pe-lle	ne-tte
	est	te-lle	e-ssaim	est
	to-nne-rre	ga-ze-tte	an-te-nne	â-ne-sse
	vai-sse-lle	a-bbe-sse	fau-ve-tte	de-ssi-né
	boutei-lle	o-sei-lle	con-sei-lla	ré-vei-llé

Petites phrases.

La po-mme est bo-nne — l'ho-mme ai-me à ri-re — A-po-llon a u-ne ly-re — l'a-be-sse a chan-té la me-sse — e-lle a se-rré sa vai-sse-lle — J'a-dhè-re à ta mé-tho-de — j'ai man-gé du boui-lli — la sou-pe a é-té chau-de — le té-lé-ma-que est de fé-

né-lon — le phi-lo-so-phe de ge-nè-ve — la phi-sy-que a-mu-san-te — le pa-vi-llon se-ra ma-ço-nné — j'ai ca-ssé ma bou-tei-lle — pa-pa a a-che-té u-ne cam-pa-gne — ma tan-te a a-che-té u-ne be-lle mai-son — l'e-nne-mi pi-lle le pa-vi-llon — di-man-che j'i-rai à la cam-pa-gne — ma-man m'a do-nné u-ne po-mme — le ca-ro-sse se-ra ven-du de-main — la va-che do-nne-ra du lai-ta-ge — je me chau-ffe au feu du sa-lon — mon cou-sin m'a do-nné un se-rin — la cai-lle a en-ten-du l'a-ppeau — j'ai-me-rai qui-con-que m'ai-me-ra — le cou-teau de ma fi-lle est roui-llé — mon cou-sin a fen-du ce-tte bû-che — le men-son-ge est u-ne vi-lai-ne ha-bi-tu-de — la tai-lleu-se ha-bi-lle-ra ma-man — la fa-mi-lle de ma tan-te est ho-nnê-te — Théodore a u-ne qui-lle et u-ne bi-lle — le notaire a vendu un beau te-rrain — qui ai-me l'é-tu-de, est ré-com-pen-sé — ma-man ra-cco-mmo-de-ra sa den-te-lle — j'ai une be-lle bi-lle d'a-ca-jou — ma fi-lle est o-bé-i-ssan-te et sa-ge — pa-pa m'a don-né un beau de-ssin — la ga-ze-tte a do-nné une nou-ve-lle — le vi-gue-ron tai-lle-ra sa vi-gne — ce-tte mou-sse-li-ne est ma-gni-fi-que — j'ai vu une fi-lle qui est mau-ssa-de.



GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

CLASSIFICATION DES PARTIES DU DISCOURS, PAR M. DARJOU.

(Suite.)

CHAPITRE V.

DES PRONOMS.

I. Si quelqu'un parlait ainsi : *J'ai vu* L'IMPIE *adoré sur la terre. Pareil au cèdre,* L'IMPIE *cachait dans les cieux son front audacieux.* L'IMPIE *semblait à son gré gouverner le tonnerre, foulait aux pieds ses ennemis vaincus. Je n'ai fait que passer,* L'IMPIE *n'était déjà plus,* qui pourrait ne pas trouver ces redites ennuyeuses et fatigantes? Pour éviter ce désagrément, ou a créé des noms qui tiennent la place d'autres noms. Ces noms sont, dans la langue française, *il, elle, le, la, les, lui, leur, eux, se, soi, oui, non, ceci, cela,* etc. ; je les appèle *pronoms*. Un *pronom* est donc un nom qui tient la place d'un ou de plusieurs noms :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre :

Pareil au cèdre, IL *cachait dans les cieux*
Son front audacieux;
IL *semblait à son gré gouverner le tonnerre,*
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus.
Je n'ai fait que passer, IL *n'était déjà plus!*

Dans cet exemple, le monosyllabe *il* remplace *l'impie*, et, par ce moyen, la répétition des deux mots *le impie* a disparu.

2. L'expression des pronoms est telle, qu'ils rappèlent un nom avec tous les accessoires dont il est accompagné. *Avez-vous vu la belle maison de campagne que je viens d'acheter? Je* L'*ai vue:* LA, c'est-à-dire *la belle maison de campagne que je viens d'acheter. Voulez-vous dîner avec moi?* NON, c'est-à-dire *je ne veux pas dîner avec vous.*

EXERCICE.

Pour éviter la trop fréquente répétition des noms, qu'a-t-on imaginé? (1)
Qu'appelez-vous *pronom?* (1)
Quels sont les pronoms dans la langue française? (1)
Un pronom ne rappèle-t-il qu'un nom? (2)

CHAPITRE VI.

Du verbe.

1. *Souffrant* est signe d'une manière d'être rap-

portée à un objet; dans *Paul est souffrant*, cette manière d'être est rapportée à Paul.

2. Ce rapport suppose donc deux choses : l'objet auquel on rapporte, et ce qui est rapporté. Le premier se nomme *sujet* ou *premier terme*, et l'autre, *attribut* ou *second terme*. Dans l'exemple cité, *Paul* est le sujet, et *souffrant*, l'attribut; *est* porte le nom de *verbe*. Mais le verbe de quoi est-il signe?

3. *Paul est souffrant* signifie : *Paul est* POSITIVEMENT *avec la modifiation* SOUFFRANT ; cette modification est affirmée de Paul. Ainsi *souffrant* est dit de *Paul*, est rapporté à *Paul*, d'une manière affirmative. Le verbe *est* exprime et la manière affirmative et l'existence du rapport.

4. *Paul n'est pas souffrant* est la même chose que *Paul est* POSITIVEMENT *non souffrant*, sans la modification SOUFFRANT, *avec l'absence de cette modification*, SOUFFRANT est donc nié de *Paul*, et cette négation est affirmée. Ainsi *souffrant* est dit de *Paul*, est rapporté à *Paul* d'une manière négative, avec affirmation de la négation. *Ne* est signe de la manière négative, et le verbe *est*, de l'existence du rapport et de l'affirmation.

5 *Paul serait souffrant, s'il faisait le moindre excès*, signifie *Paul serait* POSITIVEMENT *avec la modification* SOUFFRANT, *s'il fesait*, etc. Cette manière d'être est affirmée de *Paul*, mais à une con-

dition. Ainsi, *souffrant* est dit de *Paul*, est rapporté à *Paul* d'une manière affirmative et conditionnelle. Le verbe *serait* désigne et la manière affirmative-conditionnelle et l'existence du rapport.

6. *Paul est-il souffrant?* équivaut à *Paul est-il avec la modification* SOUFFRANT? Il n'y a là ni affirmation ni négation; on demande, on interroge. Ainsi, *souffrant* est dit de *Paul*, est rapporté à *Paul*, d'une manière interrogative. Le point d'interrogation et le pronom *il* placé après le verbe, sont signes de la manière interrogative, et le verbe *est*, de l'existence du rapport, etc.

7. Dans les exemples précédens, outre l'existence du rapport entre les deux termes, le verbe exprime les idées accessoires de nombre et de personne; il n'en est pas de même dans l'exemple suivant. *Paul veut* ÊTRE *sage* signifie *uniquement: Paul veut être avec la qualité* SAGE, sans déterminer ni nombre ni personne. Ainsi, *sage* est dit de *Paul*, est rapporté à *Paul* d'une manière indéterminée. Le verbe *être* exprime et la manière indéterminée et l'existence du rapport.

8. Si, au lieu de *Paul est souffrant*, je dis: *Paul souffre*, *souffre* est signe du verbe et du second terme. Ce que je viens de dire du verbe *est* et de *souffrant*, je puis donc l'appliquer à *souffre*, et à tous les verbes analogues à ce dernier.

9. Ainsi le *verbe* est le nom de l'existence d'un rapport entre le sujet et l'attribut.

10. Lorsque j'ai dit : *Paul est souffrant*, *Paul souffre*, etc., c'est parce que je l'avais aperçu ainsi. Cette perception serait exprimée de la manière suivante : *Paul souffrant*. Le verbe n'énonce donc point cette perception ; il la suppose.

Deux espèces de verbes.

11. D'après ce que nous venons de dire, il y a deux espèces de verbes ; le *verbe simple*, qui désigne uniquement l'existence d'un rapport entre deux noms, d'une manière déterminée ou indéterminée, et les *verbes composés*, qui représentent et le verbe simple et le second terme. *Souffre* et tous ses analogues sont des verbes composés, et *est*, le seul verbe simple.

Proposition.

12. La réunion du verbe et des deux termes énoncés, voilés ou sous-entendus, est appelée *proposition*. Le verbe et les deux termes sont énoncés dans *Paul est souffrant*, *Paul n'est pas souffrant* ; dans *souffre*, le premier terme *toi* est sous-entendu, le verbe et le second terme sont voilés. La *proposition* est donc l'expression de l'existence d'un rapport entre le sujet et l'attribut, énoncés, voilés ou sous-entendus.

Phrase.

13. On nomme *phrase* une ou plusieurs propositions dont le sens est complet. Quand je dis : *l'homme est mortel; Dieu qui est juste punira les méchans*, j'énonce deux phrases et trois propositions.

Discours.

14. Par *discours*, en général, il faut entendre une ou plusieurs phrases.

EXERCICE.

Souffrant, de quoi est-il signe ? (1)
Dans *Paul est souffrant*, à qui est rapportée la modification *souffrant ?* (1)
Que suppose ce rapport ? (2)
Qu'est-ce que le *sujet* ou *premier terme ?* (2)
Qu'est-ce que *l'attribut* ou *second terme ?* (2)
Dans l'exemple cité, quel est le sujet, quel est l'attribut ? (2)
Est quel nom porte-t-il ? (2)
Que signifie *Paul est souffrant ?* (3)
Est qu'exprime-t-il ? (3)
Que signifie *Paul n'est pas souffrant ?* (4)
Ne de quoi est-il signe ? (4)
Et *est ?* (4)
Que signifie *Paul serait souffrant, s'il fesait le moindre excès ?* (5)
Que désigne *serait ?* (5)
Que signifie *Paul est-il souffrant ?* (6)
Qu'expriment le pronom *il* placé après le verbe, et le point d'interrogation ? (6)
Et le verbe *est ?* (6)

DEUXIÈME ENTRETIEN. SUR LA LECTURE.

LA MÈRE. — Ma fille, tu sais ce que c'est qu'écrire et lire, n'est-ce pas? (1)

L'ENFANT. — Oui. Écrire, c'est mettre des paroles sur le papier; lire, c'est retrouver les paroles dans l'écriture.

— Bien. Et qu'est-ce que c'est que les paroles?

---

(1) Au commencement de chaque nouvelle leçon, il faut s'assurer que la précédente a été comprise, et s'en faire rendre compte. (*Voy.* tom. IV, pag. 176.)

— C'est ce qui dit ce qu'on veut dire.

— Oui. Ce qui exprime ce qu'on a dans la tête, dans l'esprit (1). Toutes les paroles se ressemblent-elles ?

— Oh, dame non.

— Pourrais-tu dire comment tu fais, pour prononcer toutes les paroles ?

— Non : il y en a trop.

— Et pour en dire une, *ami*, par exemple ?

— Je fais comme ça : *ami*.

— Recommence plus lentement ; dis avec moi : A.

— A.

— Que fais-tu pour dire A ? Regarde dans ce miroir.

— J'ouvre la bouche.

— Ne pourrais-tu ouvrir la bouche sans dire A ?

— Si fait, vraiment ; tiens.

— Quand tu dis A, tu fais donc autre chose qu'ouvrir la bouche (2) ?

— Oui : je souffle un peu par le gosier.

---

(1) Il faut quelquefois employer des termes abstraits avec les enfans, pour les y habituer ; mais seulement lorsqu'ils ne sont que la traduction de ce qu'ils disent eux-mêmes, parce qu'on est sûr alors qu'ils les comprendront.

(2) Si l'enfant ne répond pas de suite, on pousse l'expiration un peu fort en prononçant A devant lui.

— C'est-à-dire que le vent que chassent tes poumons, qui sont comme un soufflet dans ta poitrine, passe par ton gosier, et sort ensuite par ta bouche.

— Un soufflet! (1)

— Oui: une espèce de soufflet, ou plutôt quelque chose qui produit le même effet. Tiens, mets ta main sur ta poitrine; prends ta respiration. Ta poitrine s'est grossie, comme se gonfle le soufflet, quand on en éloigne les deux branches. Recommence; laisse aller ta respiration: ta poitrine revient sur elle-même, et se désenfle, comme un soufflet.

— Oh! que c'est donc drôle!

— Assez; revenons à ce que nous disions. Quand tu prononces A, tu ouvres la bouche et tu souffles. Si tu soufflais avant d'avoir ouvert la bouche, ferais-tu A?

— Non: le vent passerait par le nez.

— Pour faire A, il faut donc commencer par ouvrir la bouche, et souffler ensuite?

— Oui.

— Ne pourrais-tu pas ouvrir la bouche et souffler sans faire A?

---

(1) Gardez-vous de donner des explications complexes, si vous ne voulez pas être écarté de votre sujet; mais répondez toujours aux questions qu'elles provoquent, si vous voulez obtenir l'attention de votre élève.

— Oui : je pourrais faire I, U, O.

— Mais ne pourrais-tu ouvrir la bouche et souffler, sans faire aucun bruit ?

— Si fait ; tiens, c'est comme si je ne faisais que respirer.

— Ainsi, quand on a la bouche ouverte, on peut souffler sans faire de bruit, et souffler en faisant du bruit, comme A, I, IN, ON, OU, etc. Dans le second cas, le bruit qu'on fait, se nomme un *son*, une *voix*. Que fais-tu donc quand tu fais A ?

— Eh bien ! une *voix*.

— C'est fort bien. Que fais-tu quand tu dis MI ?

— Encore une voix, je crois, puisque c'est un son.

—Et si tu disais I, que ferais-tu ?

— Encore un son, une voix.

— Il n'y a donc aucune différence entre I et MI ?

— Je crois que si.

— Voyons : prononce I.

— I.

— Que fais-tu ?

— J'ouvre d'abord la bouche, et je souffle en faisant le son I.

— Quand tu dis MI, tu fais aussi le son I ?

— Eh bien oui.

— Mais le fais-tu de la même manière ? Ouvres-tu la bouche avant de souffler ? Ou bien.....

— Non : il me semble que je souffle avant d'ouvrir la bouche.

— Du moins tu *essaies* de souffler, et tes lèvres, qui s'opposent au passage du *son*, finissent par s'ouvrir, et le laissent échapper. Encore !

— M... I, M... I, MI.

— Ainsi, dans MI, il y a le son I; et avant le son I, quelque chose qui fait comme ME très-faible de *dame*, et qui est causé par l'obstacle des lèvres qui accompagne le son I; cela s'appelle une *articulation*.

— Une articulation !

— Oui. Sais-tu pourquoi ?

— Non, puisque tu ne me l'as pas encore dit.

— Tiens, regarde tes doigts. Ils sont divisés en trois parties. Ce qui joint ces trois parties, leurs *jointures*, s'appellent *articulations*.

— Ah !

— Oui, et comme l'effet de l'obstacle M de *ami*, se trouve placé entre le son A et le son I, on est convenu de le nommer aussi *articulation*. Sans lui, on prononcerait A-I et non pas AMI.

Ainsi donc, quand tu dis AMI, tu fais le son A, l'obstacle M et le son I. Deux *voix* et une *articulation*.

— Oui, maman.

— Souviens-toi bien de cela.

TROISIÈME ENTRETIEN SUR LA LECTURE.

— Eh bien, ma petite, sais-tu ce que tu fais maintenant, quand tu parles ?

— Des *voix* et des *articulations*.

— Et quand on écrit, que fait-on ?

— On met sur le papier des paroles.

— Et les paroles sont ?...

— Des *voix* et des *articulations*, peut-être.

— Sans doute. Pourrais-tu écrire les deux voix et l'articulation qui composent le mot *ami* ?

— Non, puisque je ne sais pas écrire.

— C'est juste, tu ne connais pas les signes qu'on est convenu d'employer pour les peindre. Nous verrons cela plus tard. Souviens-toi seulement que ceux qui représentent les *voix*, s'appellent *voyelles*, et que ceux destinés à représenter les *articulations*, se nomment *consonnes*.

— *Voix*, *voyelles*, c'est bien ; mais *articulations* et *consonnes*, ça ne va pas ensemble.

— Tu as raison ; mais force est bien de prendre les choses telles qu'elles sont. Il ne faut d'ailleurs qu'un peu de mémoire pour les retenir. N. B.

ABÉCÉDAIRE MÉTHODIQUE PAR E. BOREL.

(Suite.)

Leçon V.

Sons simples modifiés.

a	ab	ac	ad	af	ag	al	ap	ar
e	eb	ec	ed	ef	eg	el	ep	er
i	ib	ic	id	if	ig	il	ip	ir
o	ob	oc	od	of	og	ol	op	or
u	ub	uc	ud	uf	ug	ul	up	ur
au				auf	aug	aul		aur
eu				euf		eul		air
ou	oub	ouc		ouf	oug	oul		our
œu				œuf		œul		eur

l'ad	gar	nal	car	mal
char	ssac	tal	pal	cap

R. XV•	her	chef	vec	mer	sce
	vel	tel	quel	ber	nef
	dic	tif	ssif	nif	pir
	roc	jor	cor	zof	sol
	duc	sul	cul	sub	tur
	saur	paul	maur	sauf	veuf
	seul	peur	l'air	gneul	chair
	doub	pouf	joug	toul	bouc
	pour	cheur	sœur	bœuf	cœur

n'aug	queur	pair	lheur	qu'il
nheur	cour	neuf	tour	meur

mé-tal	au-tel	ci-vil	si-gnal	che-val
sul-tan	pal-me	her-be	sol-de	vel-te
han-gar	a-mer	sou-pir	ma-jor	a-zur
tur-ban	cor-don	gar-çon	cir-que	ber-ceau
ca-nif,	mo-gol	a-zof	ma-roc	re-chef
da-tif	ac-tif	mé-doc	é-chec	fi-lleul
cal-cul	con-sul	ti-llac	ha-mac	a-vec
syn-dic	bi-ssac	ca-duc	ac-te	sec-te
doc-teur	va-ccin	sub-til	cap-tif	dog-me
ap-te	ag-de	ed-me	soup-çon	par-fum

char-don	tur-quin	quin-tal	rhé-teur
vau-tour	ho-rreur	ré-chauf	four-mi
bon-heur	con-tour	hon-neur	lin-ceul
mal-heur	ra-doub	pour-ceau	im-pair
vain-queur	el-beuf	quel-qu'un	ti-lleul
pé-cheur	len-teur	quin-tal	jour-nal
tor-chon	or-meau	mal-sain	ur-bain
cer-tain	pour-tour	dic-té	san-té

hor-lo-ge	a-ni-mal	i-nep-te
au-ber-ge	vé-gé-tal	ad-ver-be
ver-mi-llon	noc-tur-ne	tes-ta-teur
j'aug-men-te	op-ti-que	tour-ne-sol
car-na-val	sur-no-mmé	é-pa-gneul

	fé-rai-lleur	col-por-teur	car-re-four
	bour-go-gne	rem-bour-sé	cour-ti-san

R. XVI.	ail	eil	euil	ouil
	eil	ouil	ail	euil
	bail	veil	deuil	nouil
	vail	mmeil	feuil	cail

R. XVI*	co-rail	con-seil	fe-nouil	cer-feuil
	so-leil	fau-teuil	pa-reil	dé-tail
	ré-veil	ber-cail	au-teuil	por-tail

é-ven-tail	ap-pa-reil
gou-ver-nail	nom-pareil

Petites phrases.

l'or est un mi-né-ral — le chou est un vé-gé-tal — le bœuf est un a-ni-mal — le con-seil du ju-ge est bon — l'a-mi-ral a do-nné la ba-tai-lle — j'ai un che-val de car-ton — le for-ge-ron a ba-ttu le fer — le car-di-nal ma-za-rin gou-ver-na — le ba-zar a été fer-mé — le ma-jor a été cap-tif un an — le char-don est la nou-rri-tu-re de l'â-ne — ma mè-re a ve-illé à mon ber-ceau — l'em-pe-reur ru-sse rè-gne au-jour-d'hui sur la mer d'a-zof et sur le cau-ca-se — le vau-tour est un oi-seau ron-geur —

le coq chan-te-ra per-ché sur le mur — j'ai man-gé un œuf de pâ-que — l'ho-mme tou-che a-vec la main — le tur-quin est une cou-leur — il a é-té doc-teur en sor-bo-nne — le pi-lo-te di-ri-ge son gou-ver-nail — ma sœur a fer-mé son é-ven-tail — le fau-teuil est pa-reil à la chai-se — j'ai de-ssi-né un su-per-be châ-teau — vol-tai-re a com-po-sé za-ï-re et al-zi-re — ma sœur a un bon cœur.

ERRATA

DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

Page 6, ligne 6 au lieu de *s'appèle*, lisez : *j'appèle*.

Page 6, ligne 19, au lieu *s'appèle* lisez : *j'appèle*.

Page 11, ligne 19, au lieu de *les personnatifs ne sont donc pas des substantifs ; mais ils sont pris substantivement*, lisez : *ce nom est signe d'une substance, c'est à dire, d'une collection de qualités, qui n'a pas besoin comme les modes, d'un sujet pour exister ; il est donc substantif. Mais les personnatifs ne désignent que les rôles qu'on joue dans les entretiens, et ces rôles ne sont que des manières très-passagères qui ne peuvent exister à part ; ils ne sont donc pas des substantifs. A la vérité, comme sujets de prépositions, ils sont pris substantivement.*

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

CLASSIFICATION DES PARTIES DU DISCOURS, PAR M. DARJOU.

(Suite.)

CHAPITRE VII.

DU RELATIF-EXTRINSÈQUE.

1. La proposition : *Alexandre est fils* ne présente point un sens complet, achevé : *fils* fait attendre un autre nom ; car on demanderait : de qui Alexandre est-il fils ?

2. Si je dis : *Alexandre est fils de*, DE est destiné à faire rapporter *fils* à un autre individu ; c'est un complément qui en appèle un autre. Cet autre complément est *Philippe* : *Alexandre est fils de Philippe*. Dans cette phrase, *fils* est rapporté à *Philippe*, et DE, qui est signe de ce rapport, de cette relation, est un nom *relatif*.

3. Mais *fils* et *Philippe* sont deux individus distincts ; ils existent l'un hors de l'autre. Le rapport

qui est entre eux vient donc du dehors ; il est *extérieur*, et le relatif DE est aussi appelé *extrinsèque*. DE exprime le même rapport dans *l'éloquence de Cicéron*, *le verso d'un feuillet*. *Eloquence* désigne une qualité abstraite et envisagée comme un tout ; c'est un *tout fictif*. *Verso* est le nom d'une classe qui comprend toute seconde page d'un feuillet ; c'est aussi un tout fictif ; et *verso* est distinct de *feuillet*, comme *éloquence* l'est de *Cicéron*.

4. Ainsi le *relatif-extrinsèque* est le nom d'un rapport extérieur entre deux idées énoncées par deux signes ; tels sont *à*, *avec*, *de*, *par*, *pour*, etc.

5. Les deux termes de ce rapport se nomment : le premier, *antécédent*, et le second *subséquent* ; dans *le livre de Pierre*, *livre* est l'antécédent, et *Pierre*, le subséquent.

6. On peut comparer l'emploi du *relatif-extrinsèque* à celui d'une planche qu'on met sur un ruisseau, et qui sert à passer de l'une à l'autre rive.

Il y a des substantifs et des modatifs qui sont employés comme *relatifs-extrinsèques* ; tels sont, en francais, *derrière*, *devant*, *attenant*, *attendu*, *durant*, *excepté*, *pendant*, *vu*, etc.

EXERCICE.

Si l'on se contentait de dire : *Alexandre est fils*, le sens serait-il achevé ? (1)

Si je dis : *Alexandre est fils de,* DE à quoi est-il destiné? (2)

Quel rapport exprime DE dans *fils* DE *Philippe, l'éloquence* DE *Cicéron, le verso* D'*un feuillet?* (3)

Quel nom doit-on donner encore au relatif DE? (3

Qu'est-ce que le *relatif-extrinsèque?* (4)

Comment se nomment les deux termes du rapport exprimé par le *relatif-extrinsèque?* (5)

A quoi peut-on comparer l'emploi du relatif-extrinsèque? (6)

N'y a-t-il pas des substantifs et des *modatifs* qui sont employés comme *relatifs-extrinsèques?* (7)

CHAPITRE VIII.

DE L'ADMODATIF.

1. Les modatifs sont signes de modes. Mais les modes sont eux-mêmes susceptibles de modifications: ils n'ont pas toujours lieu avec le même degré, dans les mêmes circonstances. Il a donc fallu des noms pour désigner ces différences. Ces noms sont les relatifs-extrinsèques et leurs compléments.

2. Cependant au lieu de *César voyage de nuit et d'une manière désagréable,* je puis dire : *César voyage nuitamment et désagréablement.* Ces noms

nuitamment, *désagréablement* sont appelés *admodatifs* (1).

3. L'*admodatif* est donc un nom qui désigne une modification ou quelque autre circonstance d'un mode.

4. L'*admodatif* est *un nom*. Il y a des *admodatifs* originairement formés de plusieurs noms, comme *aujourd'hui*, *dorénavant*, *enfin*, *ensuite*, etc.

5. J'ai ajouté : *qui désigne une modification ou quelque autre circonstance d'un mode*. Si l'admodatif est joint à un verbe, il n'exprime jamais qu'une modification du second terme : dans cette phrase, *Job était extrêmement patient*, Job n'était pas *extrêmement*, il était *patient extrêmement*.

6. Lorsqu'un *admodatif* est ajouté à un autre *admodatif*, c'est la manière d'être exprimée par le second qui est modifiée : dans *Charles se conduit* TRÈS-*sagement*, c'est-à-dire d'*une manière très-sage*, TRÈS énonce une modification de la qualité *sage*.

7. Ainsi, soit que l'*admodatif* se joigne à un verbe, soit qu'il se joigne à un modatif ou à un admodatif, il n'exprime jamais qu'une modification d'une manière d'être.

---

(1) Le 27 novembre 1831, la *Société Grammaticale*, sur ma proposition, a adopté le nom *admodatif*.

8. Quoique l'*admodatif* puisse être remplacé matériellement par un relatif-extrinsèque et son complément, ce nom n'est pas inutile : 1° il sert à varier le discours et à éviter la répétition trop fréquente du relatif extrinsèque et du second terme ; 2° quand il s'agit de mettre un mode passager en opposition avec un mode habituel, l'*admodatif* est plus propre à marquer l'habitude, et le relatif-extrinsèque suivi du subséquent, à indiquer le mode passager. Ainsi l'on dira : *d'ordinaire, Louis se conduit sagement* ; *cependant aujourd'hui, il n'a pas agi avec sagesse.*

9. Dans certaines langues, les subtantifs et les modatifs sont quelquefois employés comme *admodatifs* ; mais alors ils sont dépouillés de tous les accessoires qui accompagnent ces deux espèces de noms ; ils sont invariables. On dit : *il parle* MAL, *elles parlent* MAL, *il chante* FAUX, *elle chante* FAUX, *ils raisonnent* JUSTE, *elles raisonnent* JUSTE.

EXERCICE.

Les modes énoncés par les modatifs sont-ils susceptibles de modifications ? (1)

Quels noms emploie-t-on pour désigner ces modifications ? (1)

Au lieu d'un relatif-extrinsèque et de son complément, ne peut-on pas abréger en employant un seul nom ? (2)

Comment appèle-t-on ce nom ? (2)

Qu'est-ce que l'*admodatif?* (3)

N'y a-t-il pas des *admodatifs* originairement formés de plusieurs noms? (4)

Si l'*admodatif* est joint à un verbe, qu'exprime-t-il? (5)

Que modifie un *admodatif* qui est joint à un *admodatif?* (6)

Que résulte-t-il de ce que nous venons de dire? (7)

L'*admodatif* n'est-il pas un nom inutile, puisqu'il peut être remplacé par un relatif-extrinsèque et son complément? (8)

Les substantifs et les modatifs ne sont-ils pas quelquefois employés comme *admodatifs ?* (9)

Conservent-ils alors les accessoires qui accompagnent ces deux espèces de noms? (9)

Pour mettre nos lecteurs à même de profiter des améliorations dues aux grogrès de la science, nous nous proposons de leur offrir une suite de méthodes nouvelles, sur l'enseignement théorique et pratique de la langue française. Mais comme les essais faits jusqu'à ce jour n'ont pu obtenir la majorité des suffrages, nous croyons devoir respecter encore les données anciennes, par cela seul qu'elles sont généralement adoptées. Toutefois, notre mode d'enseignement sera affranchi d'une routine à jamais réprouvée par la raison, et si nous subissons le joug de dénominations plus ou moins vicieuses, ce ne sera pas sans nous

appliquer à donner une idée exacte des choses qu'elles sont destinées à exprimer. M. Fellens, l'un de nos plus habiles instituteurs, a bien voulu se charger de ce travail qui se trouvera ainsi placé sous un patronage d'expérience et de raison, de nature à inspirer la plus grande confiance.

EXERCICES SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE LEÇON.

CLASSIFICATION (1).

1. Examinons la nature des mots qui entrent dans la phrase suivante, et classsons-les chacun suivant l'idée qu'ils réveillent, le rôle qu'ils remplissent.

Un vent impétueux poussa violemment le vaisseau contre les rochers, et celui-ci fut, hélas! brisé en mille pièces.

2. D'abord, ne remarquons-nous pas que les mots *vent, vaisseau, rochers, pièces,* représentent à notre esprit des objets qui peuvent diversement frapper les

(1) Nous adopterons pour nos exercices les dénominations consacrées dans la Grammaire de MM. Noël et Chapsal; mais nous indiquerons, par des notes, les divers changemens qui ont été proposés par d'autres grammairiens, en nous bornant toutefois aux faits les plus importans.

sens ; que ces mots rappèlent des substances, des individus susceptibles d'être qualifiés, enfin des êtres qui comprennent en eux-mêmes une réunion de qualités quelconques ? Eh bien ! aux mots qui désignent ainsi les objets, les êtres, les substances, on a donné la dénomination de SUBSTANTIF OU NOM.

3. Quand nous disons : *un* vent, *le* vaisseau, *les* rochers, quelle est la fonction de ces mots *un, le, les*? Ils déterminent ou restreignent plus ou moins le sens des substantifs ; on peut remarquer aussi qu'ils les précèdent. Les mots de cette espèce ont reçu le nom d'ARTICLES.

4. Comparons maintenant les deux mots réunis *vent impétueux* avec le mot *vent* pris isolément, et voyons quelle idée ce mot *impétueux* ajoute au premier. N'est-ce pas une idée particulière de qualité, que le mot *vent* n'exprime pas, quand il est seul? Eh bien ! on appèle ADJECTIFS les mots qui *ajoutent* ainsi aux substantifs une idée de qualité, qui en expriment une modification, une manière d'être.

5. Le mot *poussa*, quel est son rôle dans la phrase citée? N'exprime-t-il pas l'action du vent sur le vaisseau, en désignant aussi l'époque de cette action ?... *Poussa*.... quand ? Au moment dont il est question. Ce mot réveille donc l'idée d'une action avec une circonstance de temps. Les mots de cette nature forment une classe qu'on appèle VERBES.

6. *Poussa* VIOLEMMENT. Une courte réflexion fait sentir que ce mot *violemment* indique que l'action exprimée par le verbe s'est faite d'une certaine manière; il modifie le sens du verbe. Ce mot et ses analogues forment la classe des ADVERBES.

7. *Poussa le vaisseau* CONTRE *les rochers*. Quelle est la fonction du mot *contre?* Voyons si l'idée qu'il exprime, peut le faire entrer dans une des classes que nous avons déjà reconnues. Ce mot est-il signe d'une substance, d'un individu existant? Désigne-t-il un objet par son nom, comme les mots *vaisseau*, *rochers*, *pièces?*... Nullement; ce n'est donc pas un *substantif*. En continuant la comparaison avec les autres classes, il est facile de sentir que ce mot *contre* n'est ni un article, ni un adjectif, ni un verbe. Quel est donc son rôle dans la phrase?... Ne marque-t-il pas que l'action de *pousser* se rapporte, d'une certaine manière, à *rochers?* Il exprime donc la relation, le rapport qui existe entre le mot *poussa* et cet autre mot *rochers;* il unit les mots, signes d'idées, en les faisant rapporter l'un à l'autre. Les mots qui remplissent cette fonction, ont reçu le nom de PRÉPOSITIONS. *Contre* est donc une *préposition*.

8. *Poussa le vaisseau contre les rochers*, ET *celui-ci fut brisé*. Dans cette phrase nous apercevons deux faits distincts : 1er fait, *poussa le vaisseau;* 2e fait, *celui-ci fut brisé*. Le mot *et* unit, joint ces deux faits

particuliers; on l'appèle pour cette raison une CONJONCTION. Voilà une nouvelle classe de mots.

9. CELUI-CI *fut brisé*. Que signifie ce mot *celui-ci*? N'est-il pas évident qu'on désigne ainsi le vaisseau. On rappèle ce substantif par une expression qui sauve de l'uniformité d'une répétition. Le mot *celui-ci* tient donc la place du *nom*; il en réveille l'idée sous une forme nouvelle. C'est-là une classe de mots qu'on nomme justement PRONOMS.

10. *Celui-ci* FUT. Voyons quelle idée présente ce mot *fut*. N'exprime-t-il pas l'existence, l'état de l'objet dont on parle? Celui-ci *fut*, exista; il y a de plus une idée de temps; c'est encore un verbe. Ainsi les verbes marquent l'action (n°. 5) ou l'existence avec une idée de temps.

11. *Celui-ci fut* BRISÉ. Il est facile de sentir que le mot *brisé*, qui se dit ici du vaisseau, exprime la modification que cet objet éprouve; c'est donc un adjectif (n°. 4). De plus, comme ce mot *brisé* réveille aussi une idée d'action, celle de *briser*, en ce sens, il se rapporte à la classe des verbes. Voilà donc une espèce de mots qui tient du verbe et de l'adjectif; on lui donne pour cette raison le nom de PARTICIPE.

12. *Hélas!* Ce mot ne semble-t-il pas jeté au milieu de la phrase : *celui-ci fut brisé*? Ne remarquons-nous pas qu'on pourrait l'en distraire, sans troubler le sens de cette phrase, ni même celui des mots qui la com-

posent? D'ailleurs n'est-il pas sensible qu'en supprimant ce mot, on retranche une idée de chagrin, un sentiment de douleur qui naît instantanément à cette image d'un vaisseau brisé, sentiment qu'exprime le mot *hélas!...* Eh bien! les mots qui remplissent ces conditions, forment la classe des INTERJECTIONS.

13. *Fut brisé* EN *mille pièces*. On voit que le mot *en* marque le rapport qui existe entre *brisé* et *mille pièces;* ce mot entre donc dans la classe des *prépositions* (n°. 7).

14. *Mille pièces*. Quel est le sens de ce mot *mille*? N'ajoute-t-il pas au substantif *pièces* une idée de nombre? Or, puisque ce mot est le signe d'une modification, d'une manière d'être du substantif, il appartient à la classe des *adjectifs* (n°. 4).

RÉSUMÉ.

15. Ainsi nous avons reconnu dans la phrase citée :

1° Des mots signes d'objets, d'êtres, de substances, dont ils réveillent l'idée, en les désignant par leur nom; ce sont les SUBSTANTIFS *vent, vaisseau, rochers, pièces* (n°. 2).

2° Des mots qui indiquent que le substantif est pris dans un sens plus ou moins étendu, et toutefois fixe et déterminé; ce sont les ARTICLES, *un, le, les* (n°. 3).

3° Une espèce de mots qui ajoutent aux substantifs une idée de qualité, qui en expriment une modification, une manière d'être; c'est l'ADJECTIF : *impétueux, mille* (nos. 4 et 14).

4° Une classe de mots dont la fonction est de remplacer les noms, les substantifs; c'est le PRONOM : *celui-ci* (n°. 9).

5° Des mots qui désignent l'action que fait un sujet, ou qui expriment son existence, son état avec des circonstances de temps; c'est l'espèce de mots qu'on appèle VERBES : *poussa, fut* (nos. 5 et 10).

6° Une espèce de mots qui tiennent tout à la fois de l'adjectif en ce qu'ils qualifient, et du verbe en ce qu'ils réveillent une idée d'action; c'est le PARTICIPE : *brisé* (n°. 11).

7° Une classe de mots qui ont pour fonction de modifier le sens des verbes; c'est l'ADVERBE : *violemment* (n°. 7).

8° Des mots qui marquent le rapport que les mots ont les uns avec les autres; ce sont les PRÉPOSITIONS : *contre, en* (nos. 7 et 13).

9° Une espèce de mots dont la fonction est d'unir les phrases entre elles; c'est la CONJONCTION : *et* (n°. 8).

10° Enfin des mots qui sont l'expression rapide d'un sentiment vif, d'une affection subite de l'ame; c'est la classe des INTERJECTIONS : *hélas!* (n°. 12)

16. Tous les mots de la langue française se rapportent à l'une de ces dix classes, que les grammairiens énoncent généralement dans l'ordre suivant :

1 Substantif.	6 Participe.
2 Article.	7 Adverbe.
3 Adjectif.	8 Préposition.
4 Pronom.	9 Conjonction.
5 Verbe.	10 Interjection.

17. Supposons maintenant qu'on veuille faire classer à des élèves tous les mots d'une phrase, il faudra les habituer à rappeler sur chaque mot les principes de classification. Par exemple, en reprenant la phrase qui nous a servi de texte, il sera avantageux de faire dire :

un, article ; car ce mot détermine le substantif *vent*.

Vent, substantif ; parce qu'il est signe de substance, ou bien parce qu'il désigne un objet, un être par son nom, etc.

Cela suffit pour faire comprendre comment on peut procéder. Nous terminerons cette leçon en proposant le sujet suivant, des chiffres qui se rapportent au résumé ci-dessus indiquent à quelle classe chaque mot appartient.

Classez de cette manière :

2 1 4 5 3 8 1 3
Les hommes qui sont doués de passions fortes
5 7 8 2 1 8 2
acquièrent ordinairement de la célébrité par les
3 1 4 4 5 9 7 7
grandes actions qu 'ils exécutent, et trop souvent,
10 8 2 1 4 4 4 5 3
hélas! par les crimes dont ils se rendent coupables.

FELLENS.

SOLUTION DES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LE NUMÉRO PRÉCÉDENT, page 49.

1° La solution de cette question se trouve au t. 5, p. 12. Mais comme il est peu de règles sans exception, vous rangerez dans la classe exceptionnelle *inextinguible* qui se prononce *inextinguible*.

2° Nous pensons que les noms de mois et ceux des jours de la semaine (1) doivent suivre la règle des noms propres, et prendre la lettre majuscule.

---

(1) Ce qui peut confirmer dans cette opinion, c'est que ces mots sont pour la plupart dérivés des noms propres des planètes. Ainsi :

Lundi, jour de la lune (*lunæ dies*, par contraction lun... di...).
Mardi, jour de Mars.

3° Pourquoi ne dirait-on pas *très-fâché*, *très-craint*? *très* se lie naturellement à un adjectif. La difficulté serait de le placer avant un substantif, comme : *j'ai très-faim*, *très-soif*. Nous ne croyons pas que les substantifs soient susceptibles de degrés, et nous serions portés à condamner ces dernières locutions.

4° *Gagner* se dit généralement lorsqu'on obtient ce qu'on désire. Mais il se prend aussi en mauvaise part : Vous n'avez dans cette affaire que des *coups à gagner*. Je dois me souvenir de ce voyage, j'y ai *gagné un bon rhume*, *une pleurésie*. On dit aussi *gagner* du mal. Tel est le sentiment de l'Académie. (Voyez pourtant vol. VI, p. 447)

Mercredi, jour de Mercure.
Jeudi, jour de Jupiter.
Vendredi, jour de Vénus.
Samedi, jour de Saturne.
Dimanche, jour du Seigneur, *dies dominica* ; il était consacré au soleil.
Janvier était consacré à Janus.
Février, aux jours expiatoires, *februa*.
Mars, au dieu Mars.
Mai, à Maïa.
Juin, à Junon.
Juillet, à Junius César.
Août, à Auguste, etc. Voltaire ne disait jamais *le mois d'*Aout, mais *le mois d'*Auguste.

5° Dans *grosse* et *grasse*, *o* et *a* se prononcent également graves.

6° Un travail peut être plus ou moins *pénible*, nous ne pensons pas qu'il puisse être *laborieux*. On se rappèle *au souvenir* de quelqu'un ; on ne *se* rappèle pas *un souvenir* ; mais on *rappèle* un souvenir.

7° On écrit je l'ai *échappé* belle, et non *échappée*.

8° *Un homme* FACILE, DIFFICILE *à vivre*, cela ne se dit point.

9° On doit écrire entre traits d'union *Louis-le-Grand*, *Pierre-le-Cruel*, *Louis-le-Gros*. La qualité fait ici partie indivisible du nom.

10° Cette question est traitée tome II, page 359.

11° Voyez tome VI, page 410.

12° On dirait d'un médecin, *les soins que j'ai reçus* comme on dirait, *les soins qu'il m'a donnés* ; s'il me les a *donnés*, je les ai *reçus*.

13° On prononce *Agen*, *Féez* et *Chio*, comme si l'on écrivait *Agin*, *Fèz*, *Kio*. On prononce doux le *ch* dans *archi*, excepté dans *archiépiscopat*, à cause de la rencontre des deux voyelles.

14° *Centumvir* se prononce *Santomevir*.

15° On dit *une* duché-pairie, et *une* comté-pairie : ce sont deux mots composés, dont la dernière partie est toujours caractéristique du genre et du nombre.

BESCHER.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

CLASSIFICATION DES PARTIES DU DISCOURS, PAR M. DARJOU.

(dernier article.)

CHAPITRE IX.

DU RELATIF-DE-PROPOSITIONS.

1. Comme on lie les mots pour faire des propositions, des phrases, on doit aussi lier les propositions, les phrases, pour composer des *touts* appelés *discours*.

2. Sans liaison, le discours ne serait qu'un assemblage de propositions incohérentes. Pour en former un tout régulier, on les met chacune à sa place. De cette manière, on les distingue, et pourtant on les lie. « L'ordre, dit Condillac, est le meilleur moyen d'unir les parties du discours. »

3. Cependant, pour opérer cette liaison, l'ordre ne suffit pas toujours : on a souvent besoin de *noms* sans lesquels les propositions relatives à un même sujet ne forment pas un tout. On en trouvera la preuve dans le morceau suivant :

Un joueur, d'un commun aveu,
N'a rien d'humain — l'apparence.
— D'ailleurs, il n'est pas si facile — on pense
D'être fort honnête homme — de jouer gros jeu.
Le désir de gagner — nuit — jour occupe,
Est un dangereux aiguillon :
Souvent — l'esprit — le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

4. Ces propositions ne présentent, comme on le voit, que les pièces, les matériaux d'un discours. Si l'on met entre ces pièces des *noms* qui leur servent de ciment, on aura ce qui suit :

Uu joueur, d'un commun aveu,
N'a rien d'humain *que* l'apparence;
Et d'ailleurs, il n'est pas si facile *qu'*on pense,
D'être fort honnête homme *et* de jouer gros jeu;
Le désir de gagner, *qui* nuit *et* jour occupe,
Est un dangereux aiguillon.
Souvent, *quoique* l'esprit, *quoique* le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

5. Les noms *et*, *que*, *quoique*, ont servi à lier ces phrases et à exprimer les rapports que nous avons aperçus entre elles. J'appèle *relatif-de-propositions* tout nom employé à cet usage.

6. Les *relatifs-de-propositions* sont donc les noms

des rapports aperçus entre plusieurs propositions. Ils diffèrent des *relatifs-extrinsèques* qui ne désignent que la perception de rapports extérieurs entre deux idées, et des *verbes* qui expriment formellement l'existence des rapports.

7. Les *relatifs-de-propositions*, simples en apparence, sont des expressions abrégées, auxquelles on pourrait suppléer par des expressions plus composées.

8. Il y a donc neuf espèces de *noms* (1) : L'*affectif*, le *substantif*, le *modatif*, le *personnatif*, le *pronom*, le *verbe*, le *relatif extrinsèque*, l'*admodatif* et le *relatif-de-propositions*.

EXERCICE.

Que doit-on faire pour composer des touts appelés *discours?* (1)
Sans liaison que serait le discours? (2)
Pour former un tout régulier d'un assemblage de propositions, que fait-on? (2)
Quel est le meilleur moyen d'unir les parties du discours? (2)
Pour opérer cette liaison, l'ordre suffit-il toujours? (3)
Que présentent les propositions contenues dans cet exemple? (4)

---

(1) Voyez le tome 3 de ce journal, page 416, et le tome 4, page 193.

A quoi ont servi les noms *et*, *que*, *quoique* qui sont dans le dernier exemple? (5)
Comment appèle-t-on tout nom employé à cet usage? (5)
Qu'est-ce que les *relatifs-de-propositions?* (6)
En quoi diffèrent-ils des relatifs-extrinsèques et des verbes? (6)
Les *relatifs-de-propositions* ne sont-ils pas des expressions abrégées? (8)
Combien y a-t-il d'espèces de noms?

CHAPITRE X.

MOTIFS DES CHANGEMENTS INTRODUITS DANS LA CLASSIFICATION DES PARTIES DU DISCOURS.

1. J'ai eu le courage de porter la main à l'arche sainte, à la grammaire, et de remplacer, par des pièces nouvelles, quelques parties de ce monument gothique trop long-temps révéré. Les grammatistes ne manqueront pas de lancer leurs anathèmes contre mon audace sacrilége. Mais voici mon excuse : Après avoir longuement réfléchi sur la langue grammaticale, je n'ai pu m'empêcher de la trouver absurde.

2. En effet, « comment, dit Domergue, la raison » pourrait-elle s'accommoder des dénominations sans » justesse d'*article*, d'*adjectif*, de *conjonction* ; des » dénominations sans vérité de *pronom*, d'*adverbe*? » L'article est un *petit membre* (*articulus*, diminutif

» d'*artus*), c'est-à-dire un petit mot, et tous les pe-
» tits mots ne sont pas des articles. L'*adjectif* ajoute
» une idée au nom, et l'article, le verbe, qui ajou-
» tent une idée au nom, ne sont pas des adjectifs.
» *Préposition* signifie *placé avant*, et son essence
» est de modifier le mot *après* lequel il est placé. La
» *conjonction* est une espèce de mot qui unit, et tous
» les mots, sans distinction de classes, s'unissent
» par attraction, en s'appelant l'un l'autre, jusqu'à
» la parfaite émission de la pensée. Que dirai-je du
» *pronom* qui ne tient pas lieu de nom? De l'*adverbe*
» qui n'est pas joint au verbe? » Nous sommes
donc autorisés à rejeter ces dénominations que la
raison désavoue.

3. A la vérité, au lieu de *relatif-extrinsèque* et de *relatif-de-propositions*, il eût mieux valu employer, pour chacune de ces deux classes, un seul nom qui eût été propre à réveiller l'idée dont il aurait été le signe; mais je n'ai pas su le trouver. Je désire qu'un autre soit plus habile que moi.

DARJOU.

TROISIÈME ENTRETIEN SUR LA LECTURE.

LA MÈRE. Tu sais, mon enfant, que l'air qui sort de nos poumons peut être insonore, ou résonner dans notre bouche; que, dans ce dernier cas, il s'appèle *voix*?

L'ENFANT. Oui, maman (1).

— Tu sais même qu'il y a plusieurs voix, comme *a*, *i*, dans *ami?*

— Oui.

— Tu sais distinguer un son et une articulation?

— Oui.

— Tu sais que, si l'on souffle sans ouvrir la bouche, l'air s'échappe par le nez?

— Oui; mais ça ne fait pas de son.

— Mais ne pourrais-tu ouvrir la bouche pour faire un son, et le souffler par le nez?

— Peut-être bien, puisque le nez reste toujours ouvert; mais je ne sais comment faire.

— Essaie, prononce *a*.

— *a*.

— Bien! l'air passe naturellement entre tes lèvres. Fais *â*, comme si tu voulais dire *âme*.

— *â*.

— Ne sens-tu pas que l'air se répand dans ton palais? *â*.

— En effet, *â*, *â*.

— Prononce *an*, comme dans *roman*.

— *an*.

---

(1) L'enfant doit répondre ceci : car c'est le résultat des précédentes leçons, sur lesquelles il faut toujours le faire revenir avec soin.

—Ne sens-tu pas que l'air frappe tout-à-fait au fond du palais, presque dans le gosier, à l'endroit où se trouve l'ouverture qui communique avec le nez? Recommence.

—*an*.

—Maintenant pousse l'air un peu fort en prononçant *a;* par où sort-il?

—Par la bouche.

—Et en prononçant *â?*

—Encore par la bouche.

—Et en prononçant *an?* Mets ta main devant ta bouche.

—Il n'en sort point.

—Mets-la sous ton nez.

—Ah! c'est par le nez, c'est par le nez.

—Tout?

—Je le crois.

—Moi aussi. Mais si tu fermais entièrement la bouche?...

—Il n'y aurait plus de son.

—Ainsi le son dont le vent sort par le nez, exige aussi que la bouche soit ouverte?

—Oui.

—Nous avons donc deux espèces de voix : celles qui se font uniquement par la bouche, et qu'à cause de cela nous appèlerons *orales*, d'un mot latin *os, oris*, qui signifie *bouche*; et celles qui se font par le reten-

tissement de l'air dans la cavité nazale, et que nous nommerons *nazales*. Rappèle-toi bien cela, et va jouer.

N. B.

EXERCICES SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

DEUXIÈME LEÇON.

LE SUBSTANTIF.

1. Nous avons vu (Ire leçon, n° 15), que les mots *qui sont signes d'objets, d'êtres, de substances, qui en réveillent l'idée en les désignant par leur nom*, prennent la dénomination générale de SUBSTANTIFS.

Examinons maintenant les substantifs qui se trouvent dans le passage suivant :

« On arrive à la *porte* de la *grotte* de *Calypso*, où
» *Télémaque* fut surpris de voir, avec une *appa-*
» *rence* de *simplicité* rustique, tout ce qui pouvait
» charmer les *yeux*. On n'y voyait ni *or* ni *argent*,
» ni *marbre*, ni *colonnes*, ni *tableaux*, ni *statues*.
» Cette *grotte* était taillée dans le *roc*, en *voûtes*
» pleines de *rocailles* et de *coquilles*; elle était ta-
» pissée d'une jeune *vigne*, qui étendait ses *bran-*
» *ches* souples, également de tous *côtés*. »

2. En appliquant ici les principes que nous avons posés, il est facile de reconnaître que les mots en italique appartiennent tous à la classe des substantifs. Ainsi les mots *porte*, *grotte*, *Calypso*, *Télémaque*,

apparence, *simplicité*, *yeux*, etc., sont des substantifs. Voyons actuellement s'il n'y aurait pas une distinction à faire entre ces sortes de mots.

3. Les substantifs *Calypso*, *Télémaque*, par exemple, et *porte*, *grotte*, désignent-ils les êtres d'une manière aussi générale les uns que les autres? Un peu de réflexion fait sentir que les mots *Calypso* et *Télémaque* désignent les individus précisément par le nom propre à chacun d'eux, tandis que les mots *porte* et *grotte* conviennent à tous les objets qui ont la même destination. Les premiers, *Calypso*, *Télémaque*, entrent nécessairement dans une classe particulière de substantifs, qui ont reçu la dénomination de SUBSTANTIFS PROPRES; les autres appartenant à toute une espèce d'objets (bien que ces objets puissent offrir des différences dans leur grandeur, leur forme, leur couleur, etc.), ont été appelés avec raison SUBSTANTIFS COMMUNS. Dans le morceau cité, nous ne trouvons que les mots *Calypso* et *Télémaque* qui soient des substantifs propres.

4. Ainsi la grande classe générale des substantifs est divisée déja en deux classes particulières. Mais ne pourrait-on pas établir encore, dans la même espèce de mots, un autre système de division ou de classement? Observons; peut-être apercevrons-nous une différence non moins caractéristique entre les substantifs, quels qu'ils soient.

5. Prenons, par exemple, le mot *Calypso*. Si l'on se demandait de quelle nature est l'être, l'individu que ce mot désigne... ou mieux encore, en le comparant avec cet autre mot *Télémaque*, serait-il bien difficile de reconnaître une différence essentielle dans les êtres que ces deux substantifs désignent? On sait que *Calypso* est une déesse, et *Télémaque* un prince. Le premier mot désigne donc un être du sexe *féminin;* le second, un individu du sexe *masculin*.

6. On voit qu'il était naturel d'établir une distinction entre les substantifs qui désignent les femelles et ceux qui désignent les mâles. Les substantifs, considérés sous ce point de vue, se divisent effectivement en deux classes qui ont reçu la dénomination de *genres* (1). Ainsi le *père*, le *livre*, le *chien*, etc., sont du genre *masculin;* la *mère*, la *lionne*, la *chienne*, etc., sont du genre *féminin*.

7. Ensuite, en observant que les substantifs mas-

---

(1) On trouve dans la *Grammaire ramenée à ses principes naturels*, ouvrage d'ailleurs si philosophique, la définition suivante : « *Genre*. — Ce qui distingue les sexes, et par extension, ce qui range un mot dans la classe *masculine* ou *féminine*. » Il nous semble que c'est le sexe, et non le genre, qui distingue les substantifs; et quand cette distinction est reconnue, on dit qu'ils appartiennent à tel ou tel genre. « La distinction des sexes, dit Laveaux, semble avoir occasionné celle des genres. »

MM. Noël et Chapsal, dans leur dictionnaire, définissent le

culins sont précédés généralement de l'article *le*, et que les féminins prennent l'article *la*, on a attribué, par extension, le genre masculin ou le genre féminin aux noms des objets inanimés, c'est-à-dire qu'on les a introduits dans l'une ou l'autre de ces deux divisions, suivant l'article que l'usage leur a donné. Ainsi les substantifs *porte*, *grotte*, *apparence* (*la* belle apparence), *simplicité*, *colonnes*, *statues*, sont féminins, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la *classe* ou au *genre* des noms féminins, car tous ces substantifs prendraient l'article *la*. Au contraire, les substantifs *yeux* (*le* bon œil), *or* (*le* bon or), *argent* (*le* bon argent), *marbre*, *tableau*, sont masculins, puisqu'ils exigent l'article *le*.

8. Il n'est pas difficile maintenant de reconnaître à quel genre appartiennent les substantifs qui se trouvent dans le morceau cité : il suffit de chercher quel article on peut placer devant chacun d'eux. On a vu tout à l'heure que le mot *apparence* est du féminin, car on dirait, non pas LA *apparence*, mais LA *belle*, LA *séduisante apparence*. On voit encore que s'il n'est pas possible de mettre l'article immé-

---

genre, *propriété qu'ont les mots de représenter les sexes*, ce qui n'est ni clair ni juste.

L'examen que nous venons de faire nous conduit à cette définition : *Genre*. — Terme commun aux deux classes particulières des substantifs, considérés sous le rapport du sexe.

diatement avant le substantif, on introduit un adjectif qui permette alors d'employer l'article que l'usage exige.

9. Outre ces deux systèmes de classement, voyons s'il n'y aurait pas encore une autre distinction à faire dans les substantifs. Comparons seulement deux mots, tels que *la porte* et *les yeux*, ou bien *une apparence* et *des fontaines*. Quand on dit : *la porte, une apparence*, de combien de portes, de combien d'apparences est-il question? évidemment d'une seule. Au contraire quand on dit : *les yeux, des fontaines*, il est clair qu'on parle d'un grand nombre d'yeux, de plusieurs fontaines. Il est donc naturel d'établir une différence entre les substantifs sous le rapport du nombre. Si l'on désigne un seul objet à la fois, le substantif est au singulier; si l'on désigne plusieurs objets, le substantif est au pluriel. Ainsi *porte, grotte, Calypso, Télémaque, apparence, simplicité, or, argent, marbre, roc, vigne*, sont des substantifs singuliers; *yeux, colonnes, tableaux, statues, voûtes, rocailles, coquilles, branches, côtés*, sont des substantifs pluriels, c'est-à-dire employés au pluriel.

RÉSUMÉ.

10. Ainsi nous avons reconnu :

1° (n° 3) Que la grande classe des substantifs se divise généralement en deux autres classes : les *sub-*

stantifs PROPRES, qui ne conviennent qu'à un individu pris dans une espèce, tels que *Calypso, Télémaque,* et les *substantifs* COMMUNS, qui s'appliquent à tous les objets, à tous les individus de la même espèce, *porte, grotte, tableau.*

2° (n° 6) Que les substantifs ont aussi un autre caractère, *le genre*; c'est-à-dire qu'ils entrent dans la classe des *masculins* ou dans celle des *féminins* (classes qui ont le nom de *genres*), selon qu'ils indiquent des êtres mâles ou des êtres femelles, ou, plus généralement, selon qu'ils peuvent prendre l'article *le* ou l'article *la* (n° 7) : *Calypso, la statue,* sont du genre féminin; *Télémaque, le tableau,* sont au masculin.

3° (n° 9) Que les substantifs présentent une différence sous le rapport du nombre, c'est-à-dire qu'ils sont au singulier ou au pluriel, selon qu'ils désignent un seul objet ou plusieurs objets à la fois : *Calypso,* le *roc,* sont au singulier; les *yeux,* les *branches,* sont au pluriel.

NOTA. Dans le morceau suivant, que nous proposons pour exercice, la classification est d'abord indiquée conformément aux principes de la première leçon (voir le n° précédent, pag. 39 et suivantes), avec cette différence qu'au lieu de marquer les substantifs par un chiffre, nous les avons fait imprimer en italique. On remarquera au-dessus de chaque

substantif des lettres qui indiquent, par abréviation, des mots *propre* ou *commun*, *masculin* ou *féminin* *singulier* ou *pluriel*, à quelle espèce, à quel genre et à quel nombre chacun de ces substantifs appartient.

2 3 c. m. p. 5 8 3 c. m. s. 8
Les doux *zéphyrs* conservaient en ce *lieu*, malgré
2 c. f. p. 2 c. m. s. 2 3 c. f. s. 2
les *ardeurs* du *soleil*, une délicieuse *fraîcheur*. Des
c. f. p. 6 8 2 3 c. m. s. 8 2
fontaines, coulant avec un doux *murmure* sur des
c. m. f. 6 c. f. p. 9 8 c. f. p. 5
prés semés d'*amarantes* et de *violettes*, formaient,
8 3 c. m. p. 2 c. m. p. 7 3 9 7 3
en divers *lieux*, des *bains* aussi purs et aussi clairs
9 2 c. m. s. 3 c. f. p. 3 5 2
que le *cristal*. Mille *fleurs* naissantes émaillaient les
c. m. p. 3 4 2 c. f. s. 5 4 7 4
tapis verts dont la *grotte* était environnée. Là on
5 3 c. m. s. 5 3 c. m. p. 3 4 5
trouvait un *bois* de ces *arbres* touffus qui portent
2 c. f. p. 8 c. m. s. 9 4 2 c. f. s. 4 4 5
les *pommes* d' *or*, et dont la *fleur*, qui se renouvèle
8 3 2 c. f. p. 5 2 7 3 8 3
dans toutes les *saisons*, répand le plus doux de tous
2 c. m. p. 3 c. m. s. 5 5 3 3
les *parfums*; ce *bois* semblait couronner ces belles
c. f. p. 9 5 2 c. f. s. 4 2 c. m. p. 2 c. m. s.
prairies, et formait une *nuit* que les *rayons* du *soleil*
7 5 5 7 4 7 5 7 9 2
ne pouvaient percer; là on n'entendait jamais que le
c. m. s. 2 c. m. p. 9 2 c. m. s. 3 2 c. m. s. 4 4
chant des *oiseaux*, ou le *bruit* d'un *ruisseau* qui, se

5 2 c.m.s. 8 2 c.m.s. 5 8 3
précipitant du *haut* d'un *rocher*, tombait à gros
c.m.p. 3 8 c.f.s. 4 5 5 2 c.m.s. 8
bouillons pleins d'*écume*, et s'enfuyait au *travers* de
2 c.f.s.
la *prairie*. FELLENS

SOLUTION DES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LE N° 62, 2e PARTIE, page 49.

16. Nulle paix pour l'impie : il la cherche, elle fuit.

Ce vers est correct. Le mot *paix*, déterminé par l'adjectif prépositif, peut amener le pronom objectif. Il cherche quoi? *La paix*. Il ne s'agit pas d'une *paix* particulière. *Paix* se prend ordinairement dans un sens général.

17° On dit *un bouquet de* ROSES, *un bouquet de* GIROFLÉE. Ici c'est *de la* giroflée; là, ce sont *des* roses.

18° Il y a idée de comparaison. *Les plus gens de bien* parmi ceux de leur empire. La phrase est correcte.

19° *Le moindrement* du monde, est un langage barbare. Cela ne se dit point.

On condamne quelqu'un *à* six mois de prison, et on le mène en prison.

20° On doit écrire au pluriel, et prononcer, *char-à-*

bancs : autrement, on serait obligé d'écrire *des coup*ENT-*gorge*, *des port*ENT-*feuilles*, etc. (1)

21° Les *ll* dans *bill* se prononcent *ferme*, et ne sont pas mouillées comme dans *mil* (graine).

21° Il y a dans la prononciation de *fouet* et de *foi*, la différence de l'*è* à l'*á*; *fouèt*, *foá*.

23° On dit *je le repais* de chimères, mais non *je le repus*, ni *je repus*.

24° On prononce *malakite*, et l'on écrit *malachite*.

25° Voyez tome VI p. 409.

La phrase citée sous ce numéro est correcte ; elle ne laisse aucun doute dans l'esprit.

On écrit gâteau d'*amandes*, et pâte d'*amande*, huile d'*amande*. Dans les deux derniers cas, l'idée est générique, dans le premier il y a idée de pluralité, parce que les amandes n'ont pas perdu leur forme, leur nature, et qu'on peut les compter. C'est la même difficulté qu'au n° 17.

26. La question est résolue, tome 1er, p. 373-501.

BESCHER.

---

(1) V. *La Grammaire ramenée à ses principes naturels*, page 53.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

QUATRIÈME ENTRETIEN SUR LA LECTURE.

LA MÈRE. Sais-tu combien il y a de voix orales et de voix nazales?

L'ENFANT. Non; combien?

— Occupons-nous d'abord des orales, c'est-à-dire de celles qui doivent résulter des différentes positions de la bouche, pendant l'émission de l'air.

La bouche se compose de la mâchoire supérieure, qui est immobile, de la mâchoire inférieure qui est mobile, sur laquelle se trouve la langue, qui peut exécuter divers mouvemens; et enfin des lèvres, qui peuvent s'ouvrir plus ou moins, indépendamment des mouvemens de la mâchoire inférieure. C'est dans la cavité qui se trouve comprise entre la mâchoire inférieure et la mâchoire supérieure que l'air retentit pour former le son, la *voix*. — Le son est-il le même, quand tu fais résonner un grand vase, que quand tu

en fais résonner un petit? quand tu souffles dans une petite flûte ou dans une grande? (1)

— Non : l'un est plus gros, et l'autre plus petit.

— Ainsi, si après avoir soufflé dans une grande flûte, tu pouvais la diminuer, le son que tu ferais en soufflant serait...?

— Plus petit.

— Il suffit donc d'étrécir l'instrument pour diminuer le son?

— Sans doute.

— Tu ne produiras donc pas le même son, lorsque l'espace compris entre tes deux mâchoires sera différent. — Maintenant cette différence d'ouverture dépend-elle de la mâchoire supérieure?

— Non, puisqu'elle est immobile; ce ne peut être que de la mâchoire inférieure, de la langue ou des lèvres (2).

— Bien! Comment agiront la langue et la mâchoire inférieure pour étrécir le canal vocal?

---

(1) Il y a dans tout ce paragraphe une foule de choses et de termes qui provoqueront les questions de l'enfant. Il faut y répondre avec patience : je les ai placés à dessein.

(2) Il n'est pas sûr que l'enfant fera toujours, et immanquablement, les réponses que j'indique; mais on doit l'y amener par une suite de questions qu'il serait superflu et difficile de prévoir.

— Il faut bien qu'elles s'élèvent vers la mâchoire supérieure.

— La mâchoire peut-elle s'élever, sans que la langue s'élève aussi ?

— Non.

— Au contraire, la langue peut-elle s'élever sans la mâchoire?

— Oui, car elle est mobile par elle-même.

— C'est donc la langue qui est le principal moteur de l'étrécissement du canal sonore, et nous appèlerons *linguales* les voix qui seront le résultat de la position de la langue par rapport au palais qui tapisse la voûte de la mâchoire supérieure. — Maintenant quel sera le mouvement des lèvres?

— De se fermer plus ou moins. — Comment appèle-t-on les voix qu'elles contribuent à former?

— *Labiales*, du mot latin *labia*, qui signifie *lèvre*, comme *lingua* veut dire *langue*.

— Je comprends.

— Ouvre la bouche tout naturellement, et fais un son.

— *a* (1).

— Vois dans ce miroir comme ta langue est pla-

(1) Si les dispositions organiques sont bien observées, les sons indiqués seront exactement produits par l'enfant.

cée(1); étends-la un peu le long des dents, et fais un son.

— *é*.

— Bien! Élève-la un peu vers le dentier supérieur.

— *i*.

— Encore une fois.

— *i*.

— Laisse retomber ta langue dans la même position.

— *é*.

— Remets-la à son état naturel, sans l'allonger, et prononce.

— *a*.

— Combien donc avons-nous de voix linguales?

— Trois : *a*, *é*, *i*.

Remarque bien que pour les produire, tes lèvres sont restées immobiles, ou du moins qu'elles n'ont fait qu'obéir aux mouvemens de la mâchoire, qui elle-même se bornait à suivre ceux de la langue. — Passons à une autre série. — Ouvre la bouche naturellement, comme si tu voulais produire le son *u*; mais ressère un peu tes lèvres en rond; prononce.

— *o*.

— Ferme un peu plus, en dirigeant directement l'air entre les deux lèvres.

— *e*.

---

(1) Cette précaution est nécessaire, pour que l'enfant puisse acquérir une véritable connaissance des positions diverses des organes dans la production des sons.

— Ferme un peu plus, en donnant la même direction à ton souffle.

— *u*.

— Ferme un peu plus les lèvres que pour le son *u*, mais dirige l'air dans toute la capacité, comme si tu voulais prononcer *o*.

— *ou*.

— Ainsi nos voix labiales sont :

— *o*, *e*, *u*, *ou*.

— En tout combien de voix ?

— Sept : *a*, *é*, *i*, *o*, *e*, *u*, *ou*.

EXERCICES SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

TROISIÈME LEÇON.

L'ADJECTIF.

1. Nous savons que l'adjectif exprime (voy. Ire Leçon, chif. 15 3°) les qualités du substantif, qu'il en énonce les manières d'être. Ainsi, quand on dit : GROS *volume*, CE *volume*, TON *volume*, VINGT *volumes*, *le* SECOND *volume*, QUELQUE *volume* ; nous croyons que les mots *gros*, *ce*, *ton*, *vingt*, *second*, *quelque* sont des adjectifs, puisqu'ils expriment différentes qualités ou manières d'être de l'objet désigné par le substantif VOLUME. Or, comme les *adjectifs*

déterminent diversement la signification du substantif, on les a divisés en plusieurs classes, auxquelles on donne des dénominations qui sont en rapport avec l'idée générale de la modification qu'ils expriment. Ainsi les adjectifs tels que *gros*, *mince*, *joli*, *nouveau*, qui marquent précisément la qualité, s'appèlent QUALIFICATIFS ; ceux qui éveillent une idée d'indication, comme CE *volume*, CETTE *fille*, pourront s'appeler INDICATIFS ou DÉMONSTRATIFS, puisqu'ils servent à montrer les objets. En continuant notre examen, nous reconnaîtrons que les mots tels que TON *volume*, SA *maison*, MES *papiers*, qui ajoutent aux substantifs une idée de possession, ont dû être nommés POSSESSIFS ; que ceux tels que *second*, *troisième*, qui marquent l'ordre ou le rang, doivent naturellement former la classe des adjectifs ORDINAUX ; que ceux qui expriment la quantité ou le nombre, comme VINGT *volumes*, DEUX CENTS *hommes*, TROIS MILLE *chevaux*, peuvent fort bien se nommer adjectifs NUMÉRAUX ; enfin, que ceux qui modifient le substantif en y ajoutant une idée de généralité, de vague, comme QUELQUE *livre*, TOUT *homme*, ont dû former une autre classe, c'est celle des adjectifs INDÉFINIS.

2. Tout à l'heure nous avons dit et écrit : GROS *volume*, CE *volume*, TON *volume*, etc. Mais si, au lieu du mot *volume*, on en prenait un autre, par

exemple le mot *femme*, et qu'on y joignît les mêmes adjectifs, remarquons ce qui arriverait : pourrait-on dire : GROS *femme*, CE *femme*, TON *femme*, LE SECOND *femme?* Tout le monde sait que ce serait très mauvais ; il faudrait dire : GROSSE *femme*, CETTE *femme*, TA *femme*, LA SECONDE *femme*. Mais pourquoi cette différence?... Il sera facile de répondre à cette question, si l'on se rappèle la distribution que nous avons dû faire des substantifs en deux classes ou genres (voy. 2e Leçon, chiff. 5, 6, 7 et 8), on apercevra bien vite que les substantifs *volume* et *femme* ne sont pas du même genre, et l'on sera porté à conclure que *les adjectifs changent de forme, ou varient dans leur terminaison suivant le genre du substantif auquel ils sont joints.*

3. Ce premier soupçon deviendra peut-être une certitude, si l'on examine un grand nombre de faits ou d'exemples analogues. En voici quelques-uns :

MASCULIMS.	FÉMININS.
L'auteur *sensé*.	La personne *sensée*.
Le récit *vrai*.	L'anecdote *vraie*.
Le *grand* bruit.	La *grande* rumeur.
Le peuple *ingrat*.	La ville *ingrate*.
Le bois *léger*.	La plume *légère*.
L'oiseau *inquiet*.	La perdrix *inquiète*.
Le tableau *parlant*.	La bête *parlante*.
Le *bon* roi.	La *bonne* reine.

MASCULINS	FÉMININS
Le fruit *vermeil.*	La fleur *vermeille.*
Le miroir *net.*	La glace *nette.*
Le livre *ancien.*	L'histoire *ancienne.*
Le garçon *curieux.*	La fille *curieuse.*
L'enfant *jaloux.*	La mère *jalouse.*
Le vin *nouveau.*	La liqueur *nouvelle.*
Le vin *vieux.*	La liqueur *vieille.*
L'habit *neuf.*	La robe *neuve.*
Le fil *blanc.*	La toile *blanche.*
Le cheval *turc.*	L'épée *turque.*
L'esprit *supérieur.*	L'âme *supérieure.*
Le visage *trompeur.*	La figure *trompeuse.*
Le Dieu *vengeur.*	La force *vengeresse.*
Le papier *accusateur.*	La lettre *accusatrice.*
Le *long* chemin.	La *longue* route.
L'auteur *malin.*	La critique *maligne.*

Cette série de faits tendrait à nous prouver le principe, que nous soupçonnions, d'un changement qui s'opère dans la terminaison, de l'adjectif, selon que ce mot modifie un substantif masculin ou un substantif féminin; cependant continuons :

4. MASCULINS.	FÉMININS.
Le frère *aimable.*	La sœur *aimable.*
Un regard *tendre.*	Une parole *tendre.*
Le crime *atroce.*	L'action *atroce.*
L'enfant *auteur.*	La femme *auteur.*
Trois discours.	*Trois* feuilles.

Ces derniers exemples ne présentent aucune modification dans la forme de l'adjectif, quoique les

substantifs soient de différens genres. Voilà des faits qui nous obligent à reconnaître que si l'adjectif change de forme au féminin, cette règle admet des exceptions. Un peu d'attention nous conduira peut-être à spécialiser cette anomalie. En effet, les adjectifs où nous la remarquons, se terminent par un *e* muet, ou ce sont des adjectifs numéraux, ou bien des mots qui sont ordinairement substantifs. De ces diverses observations nous pourrions déduire cette conséquence :

L'adjectif varie dans sa terminaison, etc., excepté, 1° quand il se termine par un *e* muet; 2° quand c'est un adjectif numéral; 3° quand c'est un substantif qui devient adjectif par accident, par extension.

5. Il nous reste à rechercher maintenant quelle loi suivent les adjectifs pour passer de la désinence qui convient au masculin à celle que le féminin exige. Mais ne remarquons-nous pas que l'adjectif se termine presque toujours par un *e* muet au féminin? De là cette règle générale :

Tout adjectif, quand il est joint à un adjectif féminin, doit se terminer par un *e* muet.

Ainsi le changement qu'il est permis de faire subir à la désinence de l'adjectif n'a pour objet que de conduire à ce résultat, et cette loi nous explique aussi pourquoi l'adjectif est invariable, quand il se termine par un *e* muet au masculin.

6. Le but qu'on se propose étant fixé, comment y parvient-on? L'inspection attentive des exemples cités fait connaître que les moyens sont infiniment variés, et toutefois essayons d'établir quelque règle plus ou moins générale.

1° Nous voyons des adjectifs, et c'est le plus grand nombre, qui demandent simplement l'addition d'un *e* muet à la désinence masculine : *sensé*, *vrai*, *grand*, *ingrat*, *léger*, *inquiet*, *parlant*, font au féminin *sensée*, *vraie*, *grande*, etc. — Donc, pour passer de la désinence masculine à celle qui convient au féminin, la plupart des adjectifs exigent un *e* muet à la suite de leur terminaison.

2° Les mots *gros*, *bon*, *vermeil*, *net*, *ancien*, font au féminin *grosse*, *bonne*, *vermeille*, *nette*, *ancienne*. — Donc beaucoup d'adjectifs doublent avant l'*e* muet la consonne finale du masculin.

3° *Curieux*, *vertueux*, *jaloux*, feraient *curieuse*, *vertueuse*, *jalouse*. — Donc il y a des adjectifs en *eux* et en *oux*, qui changent *x* en *se* pour la désinence féminine.

4° *Nouveau*, *vieux*, *mou*, feraient *nouvelle*, *vieille*, *molle*; et nous en verrons la raison, si nous observons que ces adjectifs ont une seconde forme au masculin : on dit le *nouvel* an, le *vieil* habit, le *mol* espoir, et non le *nouveau an*, etc.; or, il est clair

que le féminin se tire de cette forme, suivant le principe de la seconde règle.

5° *Neuf, bref naïf*, font *neuve, brève, naïve*. — Donc les adjectifs terminés par *f* changent en *ve* pour le féminin.

6° *Blanc, franc, public, turc* feraient *blanche, franche, publique, turque*. — Donc les adjectifs en *c* font le féminin en *che* ou en *que*.

7° *Supérieur* fait *supérieure; vengeur, vengeresse; accusateur, accusatrice*. — Donc les adjectifs en *eur* font le féminin par l'addition d'un *e* muet, les autres par le changement d'*eur* en *euse*, ou en *eresse*, ou en *rice*.

8° Les mots *long, malin* font *longue, maligne*. — Donc il y a des adjectifs qui forment leur féminin d'une manière toute spéciale.

Place de l'adjectif.

7. Nous avons vu, dans les exemples précités, l'adjectif placé le plus souvent après le substantif. Il s'agirait de rechercher si l'on pourrait indifféremment le mettre avant. Quelques faits vont nous guider dans l'examen de cette question.

Dirait-on également bien : *un* HOMME SAVANT et *un* SAVANT HOMME, *un* AMI VÉRITABLE et *un* VÉRITABLE AMI, *des* PAROLES TENDRES et *de* TENDRES PAROLES? Ces façons de parler n'ont rien de choquant, rien d'ob-

sœur; nous en conclurons qu'il y a des adjectifs qui peuvent se placer indifféremment avant ou après les substantifs.

8. Mais dirait-on *un* JARDIN BEAU, *un* CAPITAINE GRAND, *du* PAIN BON? Tout le monde sentira que ces locutions seraient défectueuses, puisqu'elles ne sont point usitées; l'adjectif doit ici précéder le substantif : *un* BEAU JARDIN, etc. Donc il y a des adjectifs qui doivent se placer avant le substantif.

9. D'un autre côté, pourrait-on dire : *une* RONDE FIGURE, *une* DÉSERTE ÎLE, *un* SAGE HOMME, *une* MUGISSANTE ONDE, *un* INACCESSIBLE MONT, *des* PENDANS FRUITS, *un* REDOUTÉ PRINCE? Non, certainement; ces phrases seraient éminemment ridicules. Ainsi nous voyons qu'il y a des adjectifs qui veulent être placés après le substantif.

10. Considérons encore les locutions suivantes : *C'est un* BRAVE HOMME, *c'est un* HOMME BRAVE; *c'est un* PAUVRE ÉCRIVAIN, *c'est un* ÉCRIVAIN PAUVRE; *une* GROSSE FEMME, *une* FEMME GROSSE. Qui ne remarque pas qu'ici l'adjectif change de sens suivant sa position relativement au substantif : qu'*un brave homme* signifie *un homme plein de probité*, tandis *qu'un* HOMME BRAVE, c'est *un homme* COURAGEUX; de même *un* PAUVRE ÉCRIVAIN, c'est *un écrivain* SANS TALENT, et *un* ÉCRIVAIN PAUVRE, c'est *un écrivain* SANS FORTUNE, etc. Donc il y a des adjectifs qu'il faut

placer, soit avant, soit après le substantif, suivant le sens qu'on veut exprimer.

RÉSUMÉ.

11. Ainsi nous avons reconnu :

1° (1) Que l'espèce de mots qu'on appèle *adjectif* se divise en adjectifs :

De qualité, *excellent* père;

Démonstratifs, *ce* volume, *cette* fille;

Possessifs, *sa* maison, *mes* papiers;

Ordinaux, le *troisième* volume;

Numéraux, *vingt* volumes, *trente* hommes;

Indéfinis, *quelque* livre.

2° (2 et 3) Que l'adjectif change de terminaison, pour se mettre en rapport avec le genre du substantif qu'il modifie.

3° (5) Que ce changement a pour objet de donner à l'adjectif employé au féminin l'*e* muet pour désinence.

4° (6) Que les adjectifs, pour arriver à ce résultat, modifient leur dernière syllabe, suivant des règles assez variées.

5° (4) Qu'il y a des adjectifs qui ne varient jamais.

6° (7, 8 et 9) Que les adjectifs se placent, les uns avant les substantifs, les autres après.

7° (10) Que les mêmes adjectifs peuvent se placer,

tantôt avant, tantôt après le substantif, suivant le sens qu'on veut exprimer.

Nota. Dans l'exercice suivant, la classification est indiquée conformément aux principes de la 2e leçon (voir le n° précédent, pag. 62); seulement nous avons fait imprimer aujourd'hui les adjectifs en italique. On remarquera aussi, au-dessus de chacun d'eux, des lettres qui indiquent, par abréviation, des mots *qualificatif*, *démonstratif*, *possessif*, *ordinal*, *numéral*, ou enfin *indéfini*, et des mots *masculin* ou *féminin*, à quelle classe et à quel genre ces adjectifs se rapportent. Enfin, nous les avons répétés en parenthèse, afin de les présenter également sous la forme qu'ils n'ont pas dans le texte; car il est utile, lorsqu'on rencontre un adjectif au masculin, d'indiquer quelle serait sa terminaison au féminin, et réciproquement. Toutefois nous omettrons cette indication pour les mots invariables.

8 2 c.m.p. 7 2 7 q. m. 2 c. f. s.
Dans les lieux même les plus *sauvages*, la nature
5 8 2 c. m. s. q.m. 2 c. m. p. q. m.
a, pour un cœur *tranquille*, des charmes *secrets* (se-
4 1. f. 2 c. f. s. 8 2 c.m.s. 7 5
crète), que *toute* (tout) la richesse de l' art ne peut
5 9 2 c. m. s. 8 2 c. f. s. 4 4 5
égaler. Lorsqu'au lever de l'aurore, je me transporte
8 2 c. f. s. 9 4 5 2 c. m. s. 4 5 7
sur une montagne, que je vois le ciel se teindre peu à

2 7 q. f. c. f. p. 2 c. m. s. 8 c. m. s.
peu des plus *vives* (vif) couleurs; un globe de feu
5 4 5 9 8 p. m. c. m p. q. m.
paraître, s'élever, et par *ses* (son) rayons *naissans*
5 2 c. f. p. 2 c: f. p. q. f.
(naissante) effacer les ombres des collines *opposées*
2 c. f. p. 4 5 7 9 5
(opposé); les neiges se fondre lentement et former
2 c. m. p. 4 5 8 4 8 2 q. m.
des ruisseaux qui coulent près de moi avec un *agréable*
c. m. s. 2 c. f. p. q. f. 5 p. f. q. f.
murmure; des fleurs *champêtres* mêler *leurs douces*
c. f. p. 8 4 2 c. f. p. 4 5 8
(doux) odeurs à celles des plantes qui croissent dans
2 c. f. p. 2 c. m. p. 2 c. f. p. 8 c. f. s. 5
les fentes des rochers; des gouttes de rosée briller
8 d. f. c. f. p. 8 2 c. m. p. q. m.
sur *ces* (ce) fleurs, sur les buissons *voisins* (voisine),
9 8 2 c. m. p. q. p. 4 5 7
et sur les filamens *légers* (légère) qui voltigent à l'en-
2 q. m. c. m. p. 4 5 8 2 c. f. p.
tour; les *tranquilles* zéphirs se jouer entre les feuilles
2 q. m. c. m. p. 9 8 5 7 2
de *faibles* arbrisseaux, et en agiter mollement les
c. f. p. 9 4 5 2 c. m. p. 4 8 2
branches; lorsque j'entends les oiseaux qui, par un
q. m. c. m. s. 5 i. m. 7
tendre gazouillement, saluent *tous* (toute) ensemble
2 c. m. s. 2 c. m. s. 9 5 8 2 q. m.
l'astre du jour, et préludent à de *nouveaux* (nou-
c. m. p. 9 4 5 2 c. m. p. 8
velle) concerts; lorsque je vois des tourbillons de

c. f. s. 4 4 5 2 c. m. p. q. m. 2 c. m. p.
fumée qui s'élèvent des toits *rustiques* des bergers
9 5 2 c. m. s. 2 c. m. s. 2 c. m. s. 4
et annoncent le retour du travail ; le bûcheron qui,
4 5 2 c. m. s. 5 p. f. c. f. s. 8
s'arrachant au repos, laisse *sa* (son) chaumière pour
4 5 8 2 c. f. s. q. f. 2
s'enfoncer dans la forêt *prochaine* (prochain); les
c. m. p. 4 4 5 8 2 c. f. p. 2
laboureurs qui se répandent dans les campagnes; les
c. m. p. 4 5 8 c. m. p. q. m. 2 c. m. p.
troupeaux qui sortent à pas *lents* (lente) des hameaux
9 4 5. 8 2 c. m. p. 2 c. f. p. s. f.
et se dispersent sur le penchant des collines; *toute*
2 c. f. s. 4 4 5 9 8 5 7
(tout) la nature qui s'éveille, et sans quitter encore
2 c. f. s. 8 c. f. s. 5 2 c. f. s.
une impression de fraîcheur, reprend une vigueur
q. f. 10 i. m. c. m. s.
nouvelle (nouveau); ah! *quel* (quelle) enchantement
4 5 9 s. m. i. m. s. 8 2 c. f. s.
j'éprouve! et *quel* (quelle) ennemi de la Divinité
5 5 8 2 c. m. s. 7 q. m.
pourrait résister à un spectacle aussi *touchant* (touchante)!

FELLENS.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

QUATRIÈME ENTRETIEN SUR LA LECTURE.

La Mère. Eh! bien, ma petite, veux-tu que nous reprenions l'exercice des sons? (1)

L'enfant. Oh! oui, oui!

— Combien y a-t-il d'espèces principales de *voix*?

— Deux : les *linguales* et les.......

— Fais bien attention : je te demande d'espèces *principales*.....

— Ah! oui : les *orales* et les *nazales*.

— Très bien! — Comment subdivise-t-on les *orales*?

(1) Les enfans ont pour les leçons données sans livres, beaucoup plus de goût qu'on ne pourrait penser ; ils aiment les faits et les expériences, et l'on sera tout étonné de l'attention joyeuse qu'ils mettront à ces utiles grimaces de la prononciation ; l'usage du miroir, surtout, excite en eux une gaîté qui leur dicte souvent des expressions fort justes, dont il ne faut point négliger l'usage. C'est à l'une de ces inspirations que je dois cette locution : *Papa, allons faire l'exercice des sons.*

— Ah ! pour le coup, *linguales* et *labiales*.

— Dis-moi les *linguales*.

— a, é, i.

— Les *labiales*.

— o, e, u, ou.

— Quelle est la plus facile à faire de toutes ?

— La plus facile ?... elles sont toutes faciles.

— Tu le crois, parce que tu es également habituée à les faire toutes. Quelle est la première chose que tu es obligée de faire pour produire un son ?

— Je ne sais.

— Si tu avais la bouche fermée...

— Ah! il faut ouvrir la bouche.

— Et ensuite ?

— Ensuite souffler.

— Rien que souffler?

— Souffler de façon à faire retentir l'air. Il y a déjà long-temps que je sais cela.

— Ne t'impatiente pas tant : je voulais m'assurer que tu t'en souvenais. — Ainsi pour faire une voix, on ouvre la bouche, et l'on émet un souffle résonnant dans la cavité palatale. (1)

— Eh ! oui.

— Eh ! bien, quelle est la *voix* qui se fait le plus

---

(1) J'emploie ces termes scientifiques à dessein : l'enfant doit maintenant les comprendre.

naturellement alors, celle pour l'émission de laquelle il faut ne rien changer à cette ouverture naturelle de la bouche? Rappelle-toi bien.

— C'est *a*.

— *a* est donc la voix qu'on fait le plus naturellement, sans rien changer à la simple ouverture; c'est donc.....

— Oui, oui, c'est la plus facile.

— Dans le mot *table*, trouves-tu le son *a*?

— Oui, dans *ta*.

— Et dans *accablé*.

— Certainement, deux fois.

— Et dans *nous accablâmes*.

— Trois fois.

— Le premier se prononce-t-il exactement comme le troisième? produit-il le même effet sur l'ouie?

— Non : il me semble que le premier est plus petit, et l'autre plus gros.

— Cela s'appèle plus *aigu* et plus *grave*. — Le second est-il exactement aussi grave que le troisième? Fais bien attention.

— Pas tout-à-fait.

— Est-il aussi aigu que le premier?

— Pas davantage.

— Il tient donc le milieu entre les deux autres?

— Oui.

— Si nous appelons le premier *aigu* et le troisième *grave*, comment nommerons-nous le second?

— Diable! c'est difficile.

— Cherchons. Voici un gros livre, en voici un petit, et celui-ci qui est entre les deux, il est...

— Moyen... Appelons *moyen* le second son *a* de *nous accablâmes*.

— Nous aurons donc trois nuances différentes dans le son *a*?

— Oui : *a* aigu, *a* moyen, *a* grave.

— La langue est-elle placée de la même façon pendant l'émission de ces trois espèces de *a* ?

— Je ne sais.

— Quand tu prononces *é*, ta langue est-elle placée de la même façon que quand tu fais *a* ?

— Non.

— La capacité orale est-elle la même dans les deux cas?

— Non.

— Qui fait donc la différence de ces deux sons?

— C'est ça.

— Comment ça ?

— Que la langue n'est pas placée de la même façon.

— Ainsi, quand un son diffère d'un autre, on peut en conclure que les organes à l'aide desquels ils sont formés, sont diversement disposés?

— Oui.

— Dans le mot *accablâmes*, si les trois sons *a* diffèrent, on peut donc croire.....

— Qu'apparemment la langue n'est pas placée pour l'un comme pour l'autre.

— Voyons-le maintenant, ce sera plus sûr (1), fais *a* aigu.

— *a*.

— Fais *â* grave.

— *â*.

— Passe successivement de l'aigu au grave, et du grave à l'aigu. Que remarques-tu? Regarde bien ta langue.

Elle reste toujours dans la même place.

— Sans doute, et c'est ce qui fait qu'elle produit le même son, et non un autre, comme *é, i;* mais sa position, sans changer, ne se modifie-t-elle point? la langue reste-t-elle la même dans toutes ses parties? Regarde bien au milieu, et prononce successivement.

— Quand je passe de l'aigu au grave, la langue se creuse au milieu, et quand je reviens à l'aigu, elle se relève.

— Dans lequel de ces deux cas la capacité vocale a-t-elle le plus d'étendue?

---

(1) Si je ne me trompe, il y a dans cette série de questions, qu'il est facile à chacun d'imiter et de reproduire en d'autres termes, une leçon de logique qui vaut bien celles que l'on donne dans nos facultés. J'aime à croire que les esprits attentifs auront saisi toute la portée que j'essaie de donner à ces ENTRETIENS Ce sont les premières instructions qui ont le plus d'importance. On dit quelquefois d'un homme qu'il a l'esprit faux; on parlerait plus exactement si l'on disait qu'il l'a *faussé*.

— Quand la langue s'abaisse.

— C'est donc cet affaissement qui produit la gravité? Passe maintenant du son aigu au son moyen.

— La langue s'affaisse encore.

— Passe ensuite du *moyen* au *grave*.

— Elle s'affaisse de plus en plus.

— Tu comprends donc maintenant pourquoi nous avons trois espèces de sons *a*: l'*aigu*, le *moyen* et le *grave?*

— Oui: c'est que la langue, s'affaissant de plus en plus, ménage au retentissement de la voix une capacité de plus en plus grande. N. B.

EXERCICES SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

QUATRIÈME LEÇON.

LE NOMBRE.

1. Rappelons-nous que les substantifs sont au singulier ou au pluriel, selon qu'ils désignent un seul objet ou plusieurs objets (2e Leçon, n° 9), et voyons si les mots s'écrivent de même dans les deux cas; ou s'ils admettent des différences, essayons de les réduire en règles. Prenons pour texte de cette étude le morceau suivant, que nous avons déjà proposé pour sujet d'un autre exercice à la fin de la deuxième Leçon.

« Les doux zéphyrs conservaient en ce lieu, malgré les ardeurs du soleil, une délicieuse fraîcheur. Des fontaines, coulant avec un doux murmure sur des prés semés d'amaranthes et de violettes, formaient, en divers lieux, des bains aussi purs et aussi clairs que le cristal. Mille fleurs naissantes émaillaient les tapis verts dont la grotte était environnée. Là on trouvait un bois de ces arbres touffus qui portent les pommes d'or, et dont la fleur, qui se renouvèle dans toutes les saisons, répand le plus doux de tous les parfums; ce bois semblait couronner ces belles prairies, et formait une nuit que les rayons du soleil ne pouvaient percer; là on n'entendait jamais que le chant des oiseaux ou le bruit d'un ruisseau qui, se précipitant du haut d'un rocher, tombait, à gros bouillons pleins d'écume, et s'enfuyait au travers de la prairie. »

2. Nous savons reconnaître les substantifs contenus dans cet article; or, si nous les classons sous le rapport du nombre, c'est-à-dire si nous réunissons d'un côté ceux qui sont au singulier, en rassemblant également ceux qui sont au pluriel, nous obtiendrons les deux listes suivantes :

SUBSTANTIFS SINGULIERS.	SUBSTANTIFS PLURIELS.
Lieu.	*Zéphyre.*
Soleil.	*Ardeurs.*
Fraicheur.	*Fontaines.*
Murmure.	*Prés.*

SUBSTANTIFS SINGULIERS.	SUBSTANTIFS PLURIELS.
Cristal.	*Amaranthes.*
Grotte.	*Violettes.*
Bois.	*Lieux.*
Or.	*Bains.*
Fleur.	*Fleurs.*
Nuit.	*Tapis.*
Chant.	*Arbres.*
Bruit.	*Pommes.*
Ruisseau.	*Saisons.*
Haut.	*Parfums.*
Rocher.	*Prairies.*
Écume.	*Rayons.*
Travers.	*Oiseaux.*
Prairie.	*Bouillons.*

3. Maintenant, jetons un coup d'œil sur les substantifs pluriels, comparons-en quelques-uns avec leurs homogènes qui se trouvent au singulier. Nous voyons qu'on écrit, dans ce dernier cas, LIEU, FLEUR, PRAIRIE, tandis qu'au pluriel on a écrit : LIEUX, FLEURS, PRAIRIES. Quelle différence observons-nous? Il n'est pas difficile de répondre que *lieux* au pluriel a un *x* de plus qu'au singulier ; au contraire, *fleurs* et *prairies* ont chacun un *s*. Nous pourrions déjà soupçonner que les substantifs pluriels doivent se terminer par *s* ou par *x*; et si nous examinons la deuxième liste ci-dessus, ce qui n'était qu'une hypothèse deviendra une vérité qu'il nous sera permis de regarder provisoirement comme une règle générale, puisque tous

les substantifs de cette liste se terminent effectivement par l'une ou par l'autre de ces deux lettres *s*, *x*.

4. Mais quels sont ceux qui devront prendre un *x*? car nous n'en voyons jusqu'à présent que deux, LIEUX et RUISSEAUX, qui aient cette dernière lettre. Toutefois, comme nous remarquons que ces substantifs se terminent l'un par *au*, l'autre par *eu*, nous pourrons poser en principe, jusqu'à plus ample informé, que les substantifs qui ont pour désinence, au singulier, EU ou AU, forment leur pluriel par l'addition d'un *x*.

5. Ces premières bases étant fixées, il s'agirait de s'assurer si tous les autres substantifs prendront un *s*, enfin s'il n'y aurait pas encore d'autres manières de former le pluriel. Pour cela, essayons de faire passer dans ce dernier nombre, les substantifs de notre première liste. En procédant ainsi, nous serons autorisés à écrire des *fraîcheurs*, des *murmures*, à cause des analogues *fleurs*, *arbres*, qui, ayant les mêmes désinences, prennent le *s* au pluriel.

6. Mais, arrivés à CRISTAL, nous sentons qu'on ne dit pas des *cristals*; et si nous recherchons des mots de la même terminaison, comme *cheval*, *mal*, il devient évident qu'il faut écrire des CRISTAUX, puisqu'on dit des *chevaux*, des *maux*. D'où nous concluons que les noms en *al* font leur pluriel en *aux*.

7. Cependant si nous y faisons attention, et que les mots *bal*, *régal*, par exemple, nous viennent à l'idée, nous remarquerons qu'on dirait des *bals*, des *régals*; donc nous devrons restreindre la règle que nous venons de poser (6) et la convertir en celle-ci : *Quant aux noms en* AL, *ils font leur pluriel, les uns en changeant* AL en AUX, *les autres en ajoutant seulement* s *suivant la règle générale.*

8. Les substantifs en *al* rappèlent les mots en *ail*; voyons quelle règle on pourra leur appliquer. Prenons pour exemples le *travail*, le *soupirail*, le *portail*, le *gouvernail*. Au pluriel nous dirons les *travaux*, les *soupiraux* : point de difficulté; mais pouvons-nous dire également, les *portaux*, les *gouvernaux*? Evidemment non, le bon sens, qui est ici l'usage, indique les *portails*, les *gouvernails*. Nous reconnaissons par là que les noms en *ail* sont soumis à la même règle que les substantifs *al* (7).

9. Etudions encore ces phrases : « J'ai acheté un *bijou*; il avait mis les *verrous*; tu as trouvé des *cailloux*; elle s'est blessée aux deux *genoux* et s'est démis le *genou* droit. » — Un court examen nous fait voir que les noms en *ou* sont aussi assujettis à une double règle : les uns prennent *s*, les autres *x* au pluriel; et nous apercevons qu'à cet égard ils rentrent dans la catégorie des substantifs en *eu* et en *au* (4).

10. Enfin, remarquons les substantifs des phra-

ses suivantes : « De tous les *gaz*, le plus terrible est le *gaz* azote ; de toutes les *voix*, la moins agréable est la *voix* d'un ennemi, et de tous les *travers*, le plus ridicule est le *travers* d'esprit. » Il est clair que les substantifs GAZ, VOIX, TRAVERS s'écrivent au pluriel de la même manière qu'au singulier, mais si ces substantifs se terminent par *z*, *s*, *x*; donc nous pourrons émettre en principe, que les substantifs qui ont pour désinence l'une de ces trois lettres, sont invariables, c'est-à-dire qu'ils ne subissent aucune addition, aucun changement en passant du singulier au pluriel.

Le nombre dans les adjectifs.

11. Nous avons vu (3me Leçon, 2) que l'adjectif change de terminaison pour se mettre en rapport avec le genre du substantif; examinons s'il ne subirait pas également l'influence du nombre, et pour cela recueillons les adjectifs contenus dans le morceau cité (nº 1). Nous en trouvons trois qui sont joints à des substantifs singuliers, savoir :

DÉLICIEUSE, qui exprime la qualité de *fraîcheur*.
DOUX, qui modifie *murmure*.
Id. qui qualifie *parfum* sous-entendu, *le plus doux* PARFUM.
CE, qui modifie *lieu* et plus loin *bois*.
Les autres adjectifs accompagnent des substantifs pluriels.
DOUX, les *doux zéphyrs*.

SEMÉS, des *prés semés.*

DIVERS, en *divers lieux.*

PURS, CLAIRS, } des *bains* aussi *purs* et aussi *clairs*

MILLE, *mille fleurs.*

NAISSANTES, *fleurs naissantes.*

VERTS, les *tapis verts.*

CES, *ces arbres.*

TOUFFUS, *arbres touffus.*

TOUTES, *toutes* les *saisons.*

BELLES, *belles prairies.*

GROS, *gros bouillons.*

PLEINS, *bouillons pleins.*

12. Il est facile de remarquer que la plupart de ces adjectifs se terminent par *s*; d'où nous voyons qu'ils sont soumis à la règle générale des substantifs (3). Le mot *doux* s'écrit ici comme au singulier; donc il y a des adjectifs auxquels s'applique la règle que nous avons reconnue (10) pour certains substantifs; *divers* et *gros* se trouvent aussi dans ce cas. Quant au mot *mille,* il n'a point admis de consonne finale, et nous n'en serons pas surpris, 1° si nous nous rappelons que les adjectifs numéraux ont déjà été reconnus invariables dans une autre circonstance (3e leçon, 4); 2° Si nous observons que ces mots exprimant toujours une idée de pluralité, quelle que soit leur désinence, ils n'en doivent point changer, puisqu'ils ne modifient jamais que des substantifs pluriels.

13. Ces observations suffisent déjà pour nous faire inférer qu'il y a une analogie parfaite, sous la rapport du nombre, entre les adjectifs et les substantifs; donc les adjectifs en *al* feront leur pluriel, les uns en *aux* : un discours *moral*, des discours *moraux*; un homme *original*, des hommes *originaux*; les autres en *als* : un événement *fatal*, des événemens *fatals*; un effet *théâtral*, des effets *théâtrals*; et l'oreille nous indique que cette règle (7) est conforme à l'usage; donc aussi les adjectifs en EAU, *beau*, *nouveau*, prendront un *x* (4) au pluriel : de *beaux* habits, des vins *nouveaux*.

14. Enfin, voyons si l'examen des faits suivans ne nous présentera pas encore une dernière règle importante.

SINGULIER.	PLURIEL.
Le *chant intéressant.*	Les *chants intéressans.*
Le *vent violent.*	Les *vents violens.*
Un *enfant lent.*	Des *enfans lents.*
Un *présent charmant.*	Des *présens charmans.*

Ne remarquons-nous pas que les mots *intéressant*, *violent*, *enfant*, *présent*, *charmant*, qui ont un T final au singulier, l'ont perdu au pluriel? d'où nous conclurons que *les substantifs et les adjectifs terminés par* ANT *et par* ENT *peuvent perdre le* T *au pluriel.* Cependant les mots *chant*, *vent*, *dent*, l'ont conservé; pourquoi cette singularité? Mais si nous

observons que ces mots n'ont qu'une syllabe, il ne sera pas difficile de sentir que la suppression d'une lettre les aurait trop dénaturés : voilà sans doute la raison qui a déterminé les écrivains à maintenir le T final dans les monosyllabes, tout en permettant de le supprimer, au pluriel, dans les substantifs ou adjectifs polysyllabes.

RÉSUMÉ.

15. Nous avons reconnu dans cette leçon :

1° Que les substantifs et les adjectifs prennent généralement un s final au pluriel (3 et 12).

2° Que les mots de ces espèces, terminés en AU, EU, prennent x et non pas s : le *feu*, les *feux*, le *beau bateau*, les *beaux bateaux* (4 et 13).

3° Que les substantifs et les adjectifs en AL, en AIL, font leur pluriel, les uns par le changement de *al* ou *ail* en AUX : le *travail général*, les *travaux généraux* (6, 7, 8 et 13); les autres par l'addition du s final : le *détail fatal*, les *détails fatals*.

4° Que les substantifs en OU forment leur pluriel, les uns par l'addition d'un s : un *bijou*, des *bijous;* les autres par l'addition d'un *x* un *chou*, des *choux* (9).

5° Que les substantifs et les adjectifs terminés au singulier par *s*, *z*, *x*, n'admettent aucun changement, aucune addition au pluriel (10 et 12).

6° Que les mots de ces deux classes, qui se ter-

minent par *ant* ou par *ent*, admettent la suppression du T au pluriel : le *présent charmant*, les *présens charmans*, excepté quand ce sont des monosyllabes : le *chant lent*, les *chants lents* (14).

NOTA. Dans l'exercice suivant, il s'agira de mettre au pluriel les substantifs et les adjectifs que nous offrons seulement au singulier; on désignera aussi le genre des substantifs par le moyen des lettres *m* (masculin) et *f* (féminin); on devra indiquer également, en parenthèse, la forme (masculine ou féminine) que les adjectifs n'ont pas dans le texte.

Joli agneau, les *jolis agneaux*, m. (jolie); prince généreux, les *princes* m. *généreux* (généreuse); cahier blanc, les *cahiers* m. *blancs* (blanche); grand homme, les *grands hommes* m. (grande); petite chambre, les *petites chambres* f. (petit); doigt long, les *doigts* m. *longs* (longue); cuiller propre, les *cuillers* f. *propres* (propre); appartement ciré, les *appartemens* m. *cirés* (cirée); belle maison, les *belles maisons* f. (beau); enfant malin, les *enfans* m. *malins* (maligne); un poids égal, des *poids* m. *égaux* (égale); paysan brutal, des *paysans* m. *brutaux* (brutale); lieue longue, les *lieues* f. *longues* (long); caillou pointu, les *cailloux* m. *pointus* (pointue); huile épaisse, les *huiles* f. *épaisses* (épais); intervalle nécessaire, les *intervalles* m. *nécessaire* (nécessaire);

recueil complet, les *recueils* m. *complets* (complète); canal profond, les *canaux* m. *profonds* (profonde); dent douloureuse, les *dents* f. *douloureuses* (douloureux); canot léger, les *canots* m. *légers* (légère); long bail, les *longs baux*, m. (longue); gant glacé, les *gants* m. *glacés* (glacée); morceau final, les *morceaux* m. *finals* (finale); femme supérieure, les *femmes* f. *supérieures* (supérieur): poésie enchanteresse, les *poésies* f. *enchanteresses* (enchanteur); remords fatal, les *remords* m. *fatals* (fatale); corail cher, les *coraux* m. *chers* (chère); rideau gris, les *rideaux* m. *gris* (grise); clou poli, les *clous* m. *polis* (polie); essieu cassant, les *essieux* m. *cassans* (cassante); trou profond, les *trous* m. *profonds* (profonde); vœu ardent, les *vœux* m. *ardens* (ardente); pieux ermite, les *pieux ermites* m. (pieuse); aveu ingénu, les *aveux* m. *ingénus* (ingénue); feuille nouvelle, les *feuilles* f. *nouvelles* (nouveau); jugement impartial, les *jugemens* m. *impartiaux* (impartial); lambris doré, les *lambris* m. *dorés* (dorée); fils reconnaissant, les *fils* m. *reconnaissans* (reconnaissante); douleur amère, les *douleurs* f. *amères* (amer); appui moral, les *appuis* m. *moraux* (morale).

FELLENS.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

SIXIÈME ENTRETIEN SUR LA LECTURE.

LA MÈRE. Le son É de *né* se prononce-t-il comme le son È de *bonn*ET ?

L'ENFANT. Non, il est plus grave dans *bonn*ET.

— Et dans *benêt ?*

— Plus grave encore.

— Nous aurons donc, comme pour le son A...

— Trois variétés du son É : l'*aigu*, le *moyen*, le *grave*.

— Y a-t-il une grande différence entre *bien né* et *bonnet ?*

—Pas très grande.

— Et entre *bonnet* et *benêt* ?

— Pas trop non plus.

— Et entre bien *né* et *benêt*?

— Bien plus grande.

— Se ressemblent-ils ?

— Pas trop.

— Mais *benêt* ressemble à *bonnet.*

— Oui.

— Et *bonnet* à *bien né*?

— Oui.

— *Benêt* et *bien né* doivent donc se ressembler?

— Pas trop.

— Se ressemblent-ils un peu plus que *é* et *i*, que *é* et *a*?

— Certainement, puisque ces derniers sont tout différens.

— Ainsi É, È, Ê, sans être *tout-à-fait* semblables, sans former un seul et même son, sans être *identiques*, se ressemblent plus ou moins, et sont de la même espèce; c'est pour cela que, quand on les compare entre eux comme ne faisant qu'une même chose, on les appèle *similaires*. — Pourquoi A n'a-t-il pas le même son que É?

— Parce que la langue n'est pas placée de la même façon, quand on prononce ces deux sons. Pour former A, elle se laisse aller tout naturellement dans la bouche; pour former É, elle s'étend vers les dents.

— Et quand du son É tu passes au son È ou même au son Ê, ta langue change-t-elle de place?

— Non, elle reste toujours allongée vers les dents, seulement elle se cave au milieu.

— Ainsi elle ne fait qu'éprouver une légère modification, et non un changement total de disposition. C'est pourquoi *é*, *è*, *ê*, sans être *identiques*, sont du

moins *similaires* et de même espèce, tandis que *é*, *i*, *u* sont des sons tout-à-fait différens.

DES VOIX LINGUALES.

(Suite.)

J' suis né Paillasse ; et mon papa,
Pour m' lancer sur la place,
D'un coup d' pied queuqu' part m'attrapa,
Et m' dit : Saute, Paillasse !
T'as l' jarret dispos,
Quoiqu' t'as l' ventre gros
Et la fac' rubiconde.
N' saute point z'à demi,
Paillass', mon ami,
Saute pour tout le monde.

Le mot *saute* est employé trois fois dans ce couplet ; trois fois l'articulation *t'* se fait sentir (car on ne dira point : *N'* SAUT' *point-z-à demi*, comme s'il y avait simplement *n'* SAU *point-z-à demi*). Deux fois l'articulation est suivie du son *e*, une fois elle en est dénuée ; la prononciation est-elle la même ? pourrait-on, sans la changer, supprimer le *e* où il se trouve, l'ajouter où il manque ?

Il faut donc reconnaître un son *e* très-faible, pres-

que insensible, mais très-distinct de la simple expiration insonore; et, comme ce son, pour peu qu'on le soutienne, se transforme facilement dans le son *eu;* comme il est le résultat des mêmes organes, il faut reconnaître qu'il est de même nature.

Ainsi, nous avons un son *e* faible et un son *e* fort; celui-ci se divise en *aigu*, comme dans *f*EU*illage;* en *moyen*, comme dans *épi*EU; en *grave*, comme dans *j*EÛ*ne* (1). Cette transition s'obtiendra en serrant progressivement les lèvres.

Cette division pourrait encore m'être contestée; mais après les raisons dont j'ai déjà appuyé celle des sons *o* et *a*, je crois devoir me borner à demander si le son *eu* est identique dans ces mots: *h*EU*r*EU*se*, *ch*E*v*EU, *p*EU*r*, *p*EU*r*EUX.

LA MÈRE. Quelle différence y a-t-il entre la fin des mots *ami*, *amie*, quand je parle de ton frère, ou quand je parle de toi?

L'ENFANT. Il me semble que le son *i* est plus grave quand tu prononces *amie*, que quand tu prononces *ami*.

---

(1) On ne perdra pas de vue que nous examinons les sons en eux-mêmes, sans égard à leurs signes et à leur orthographe.

— Voyons. Te rappèles-tu ce qui fait que *i* devient grave?

— C'est que les lèvres s'allongent davantage.

— C'est-à-dire que, quand tu passes de *i* aigu à *i* grave, tes lèvres s'allongent pendant la transition; mais quand elles ont une fois pris la disposition nécessaire pour la formation de *i* grave, en changent-elles?

— Non vraiment : elles restent allongées.

— Et pendant tout le temps que tu soutiens le son, elles ne bougent pas?

— Aucunement.

— Prononce *i* de *ami*. Tes lèvres bougent-elles?

— Non.

— Prononce *i* de *amie*. Fais bien attention. D'abord soutiens le son bien long-temps.... C'est le son *i* de *ami*, tant que tu le soutiens. Si tu le termines tel que tu le soutiens, c'est toujours *i* de *ami*. Termine-le comme dans *amie*..... Tes lèvres ont-elles changé?

— Oui.

— Eh bien, quand l'émission de l'air s'opère à travers des organes disposés d'une certaine manière, qu'est-ce qui arrive?

— Il y a un son.

— Et quand, aussitôt, l'émission a lieu à travers une autre disposition d'organes?

— Un autre son.

— Ainsi, quand, pendant l'émission, la disposition organique varie, il s'opère différens sons : un, deux, trois, selon que le changement a lieu une, deux ou trois fois ?

— Oui, maman.

— Eh bien, s'il y a variation dans la disposition de tes lèvres, pendant que tu prononces la fin du mot *amie* (1), combien y a-t-il donc de sons dans *ie* ?

— Il faut bien qu'il y ait deux sons.

— N'en entends-tu pas deux, en effet ; tiens : ami.... e

— Oui, après *i* j'entends *e*.

— *E* bien faible ; pas si fort, par exemple, que dans *sœur*.

— Oh ! non : c'est comme la simple expiration.

— Presque ; mais un peu plus fort, pourtant ; car on ne prononce pas exactement de la même façon :

Cet homme a du bonh*eur*.

Il est parti à la bonne heur*e*.

Nous avons donc un son *e* faible, comme dans *dam*E, et un son *e* fort, comme dans *p*EU*r* ?

— Oui.

---

(1) Je n'ai pas besoin de dire qu'il faut prononcer et faire prononcer ce mot de façon à bien faire sentir la différence qu'il y a entre lui et *ami*.

Le faible, étant presque insensible, ne peut éprouver de modifications; mais le fort, combien crois-tu qu'il y en a d'espèces?

— Je ne sais.

— Prononce : *fleur*, *épieu*, *jeûner*.

— Il y en a trois : l'*aigu*, le *moyen* et le *grave*.

— Comment les obtiens-tu?

— En serrant de plus en plus les lèvres, comme pour l'*o*.

U.

Il s'obtient en serrant un peu plus les lèvres que pour le son *eu*. Ex. : *vertu*. On le rend grave en allongeant un peu. Ex. : *nous voulûmes*. Comme pour le son *eu*, l'air se dirige directement vers son issue.

OU.

Ce son tient à la fois du son *o* et du son *u*. Pour le former, les lèvres se ferment un peu plus que pour le son *u*, et l'air produit en même temps dans le palais un retentissement analogue à celui de *o*. Son émission exige une telle constriction d'organes, qu'il ne peut guère être susceptible de modifications, et offrir à l'ouie des nuances prosodiques bien sensibles ; on le divise pourtant en *aigu* et en *grave*, comme dans *jouer*, *joûter*.

J'aurais pu, mon aimable amie, citer et combattre

un bien plus grand nombre d'autorité, si je n'avais craint de vous fatiguer et de distraire votre attention, sans ajouter à la force de mes démonstrations. Si, après m'avoir lu avec soin, il vous prend envie de faire des comparaisons et de vous livrer, par excès de curiosité, au travail que j'ai été obligé de faire moi-même, et que je tiens à vous éviter, vous serez en fonds pour vous convaincre de la légèreté avec laquelle des auteurs graves sont capables d'adopter les plus grossières absurdités. Sans plus de détails, je me crois donc autorisé à présenter en résumé la série suivante des voix et de leurs diverses modifications.

LINGUALES.

A aigu, *aimAble*; moyen *tAiller*; grave *pAS*.
É aigu, *bontÉ*; moyen, *petitEsse*; grave, *tête*.
I aigu, *fInI*; grave, *nous finîmes*.

LABIALES.

O aigu, *mode*; moyen, *marmot*; grave *MAUX*.
E faible, *orangE*; aigu, *plEUrer*; moyen, *pEU*; grave, *fEUx*.
U aigu, *vertU*; grave, *flûte*.
OU aigu, *jOUer*; grave, *voûte*.

Dans les *linguales*, on passe de l'*aigu* au *grave*, en élargissant le canal vocal par l'affaissement de la lan-

gue ; dans les *labiales*, en l'allongeant par le prolongement des lèvres, qui concourt aussi à la gravité de *i*.

Les labiales se correspondent deux à deux : *o* avec *ou*, *e* avec *u*. Le passage de *ô* grave à *ou*, et celui de *û* grave à *u* sont très-prochains. N. B.

EXERCICES SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

CINQUIÈME LEÇON.

LE PRONOM.

1. Nous avons vu (nº 63, pag. 44, 4º) que le pronom est un mot qu'on emploie à la place du substantif pour en rappeler l'idée sans le répéter.

Cela posé, recherchons les pronoms qui se trouvent dans le morceau suivant, et occupons-nous de les classer.

2. « Pour Aristodème, *il nous* dit : *C'*est *vous qui* venez de *me* faire roi, souvenez-*vous* des dangers *où vous m'*avez mis. Demandez aux dieux qu'*ils m'*inspirent la vraie sagesse, et que *je* surpasse autant en modération les autres hommes que *je les* surpasse en autorité. Pour *moi*, *je les* prie de *vous* conduire heureusement dans votre patrie.... Télémaque, *je vous* donne un bon vaisseau plein de rameurs et

d'hommes armés; *ils* pourront *vous* servir contre ces hommes injustes *qui* persécutent votre mère! O Mentor! votre sagesse, *qui* n'a besoin de rien, ne *me* laisse rien à désirer pour *vous*... *Il nous* embrassa, et *nous* ne pûmes, en *le* remerciant, retenir nos larmes.» TÉLÉM., liv. 3.

3. Si nous essayons de substituer aux pronoms les substantifs remplacés dans les phrases précédentes, nous arriverons à une traduction telle que celle-ci :

« *Pour Aristodème*, IL (Aristodème) NOUS (à Télémaque et à Mentor) *dit : C'est* (la chose est) VOUS (Télémaque et Mentor) QUI (1) (lesquels Télémaque et Mentor) *venez de* ME (Aristodème) *faire roi; souvenez*-VOUS (Télémaque et Mentor) *des dangers* où (dans lesquels dangers) VOUS (Télémaque et Mentor) ME (Aristodème) *avez mis*. *Demandez aux dieux qu'*ILS (les dieux) ME (à Aristodème) *inspirent la*

---

(1) On peut remarquer ici que ce mot QUI appartient plutôt à la classe des adjectifs qu'à celle des pronoms; car, 1° il est toujours joint à un nom ou à un pronom (que les grammairiens nomment *antécédent*) qu'il modifie en y ajoutant une idée d'union avec ce qui suit; 2° on ne peut substituer à ce mot le substantif seul sans supprimer cette idée d'union. L'observation actuelle s'applique également aux autres mots qu'on a coutume d'appeler *pronoms relatifs ;* ce sont de véritables ADJECTIFS CONJONCTIFS.

vraie sagesse, *et que* JE (Aristodème) *surpasse autant en modération les autres hommes que* JE (Aristodème) LES (les autres hommes) *surpasse en autorité*; etc.

4. En réunissant les mots qui sont en parenthèse, et construisant, nous obtiendrons les phrases suivantes :

Pour Aristodème, *Aristodème* dit *à Télémaque et à Mentor : la chose* est *Télémaque et Mentor*, *lesquels Télémaque et Mentor* venez de faire roi *Aristodème;* souvenez, *Télémaque et Mentor*, des dangers *dans lesquels dangers Télémaque et Mentor* avez mis *Aristodème*. Demandez aux dieux que *les dieux* inspirent à *Aristodème* la vraie sagesse, et que *Aristodème* surpasse autant en modération les autres hommes que *Aristodème* surpasse *les autres hommes* en autorité.

5. Si nous continuons le même exercice sur les dernières parties du morceau cité (n° 2), il nous sera facile de reconnaître que tous les mots en italique, dans ce passage, sont des pronoms ; en voici la liste sans double emploi :

il	*qui*	*je*
nous	*me*	*les*
ce	*où*	*moi*
vous	*ils*	*le*.

Classons d'abord ces mots.

6. Il. Nous voyons qu'on parle d'Aristodème : *il nous dit;* ce mot remplace le nom d'un homme; s'il s'agissait d'une femme, emploierait-on encore il? dirait-on, par exemple : Astarbé était une méchante femme, *il* empoisonna le roi de Tyr : tout le monde sent qu'il faudrait dire, elle empoisonna. Ainsi le pronom *il* s'emploie quand on parle d'un homme; donc ce mot est masc.; il fait au fém. *elle*. Plus loin nous trouvons le même pronom *il* écrit avec un s final : *ils pourront;* mais nous pouvons observer qu'on parle de *rameurs* et *d'hommes* armés, c'est-à-dire qu'il est question de plusieurs personnes à la fois. Concluons de là que le mot *il*, et, par analogie, le mot *elle*, prennent *s* au pluriel. En définitive, nous reconnaissons qu'*il y a des pronoms qui désignent la personne de qui l'on parle*.

7. Nous. Aristodème *nous* dit : à qui Aristodème a-t-il dit ce qu'on va rapporter?—A nous.—Qui, nous? Nous qui sommes-là présens, qui parlons, Télémaque et Mentor. Nous s'emploie donc pour désigner plusieurs individus. Si Télémaque eût parlé de lui seul, comment se serait-il exprimé? — Évidemment il aurait dû employer cette phrase : Aristodème me dit. Une femme qui parlerait dirait également : on me croira; plusieurs femmes diraient aussi : on nous croira, et toujours elles parleraient d'elles-mêmes. Donc il y a des pronoms qui désignent la personne

qui porte la parole. — Nous trouvons dans le discours d'Aristodème : *Demandez aux dieux que* JE *surpasse*, etc. Le mot *je* désigne Aristodème, c'est la personne qui parle ; donc ce mot *je* est un des pronoms que nous venons de reconnaître. Plus loin, nous trouvons encore : Pour *moi*, je les prie... *moi*, c'est-à-dire Aristodème qui vous parle ; MOI, voilà donc un nouveau pronom de la même espèce. En les réunissant tous, nous voyons qu'on emploie *je*, *me*, *moi* au singulier, et *nous* au pluriel ; et il est facile de s'assurer que ces mots sont usités au féminin aussi bien qu'au masculin.

8. Vous. On remarque qu'Aristodème, adressant la parole à Télémaque et à Mentor, leur dit : C'est *vous* qui venez de me faire roi, souvenez-*vous* des dangers où *vous* m'avez mis. — Ce mot vous remplace donc les noms des individus auxquels on parle : de là une autre classe de pronoms. Si nous mettons la phrase au singulier, voyons quel changement ce mot subira : c'est TOI qui viens, etc., souviens-*toi* des dangers où TU m'a mis. — Donc le pronom *vous* est pluriel ; au singulier on dit *tu* ou *toi*.

9. Ainsi voilà trois sortes de pronoms qui présentent la particularité, non-seulement de réveiller l'idée du substantif, mais aussi d'indiquer le rôle, le personnage que l'objet ou l'être désigné par le substantif joue dans le discours. C'est pourquoi on a

donné à ces pronoms le nom de PERSONNELS, du mot latin *persona*, *rôle*, et l'on est convenu de regarder comme le premier rôle celui de la personne qui porte la parole; les mots JE, NOUS, etc., ont pour cette raison le titre de *pronoms de la première personne;* au contraire, on regarde comme le deuxième rôle celui de la personne à qui l'on adresse la parole; c'est pourquoi les mots TU, TOI, TE, VOUS, sont nommés *pronoms de la deuxième personne;* enfin on attribue le troisième rôle à la personne de qui l'on parle, et les mots IL, ILS, ELLE, ELLES, qui la désignent, sont des *pronoms de la troisième personne.*

NOTA. Dans l'exercice suivant, il s'agira de classer les pronoms qui s'y trouvent en indiquant : 1° la personne, 2° le genre, 3° le nombre de chacun d'eux. Le chiffre placé au-dessus désignera la personne, les lettres *m.*, *f.*, *s.*, *p.*, sont les abréviations des mots *masculin*, *féminin*, *singulier*, *pluriel*, et désigneront le genre et le nombre. Nous répéterons en parenthèse le substantif auquel chaque pronom se rapportera. On pourrait analyser de la manière suivante :

Qui, se rapporte à *Protésilas*, de la troisième personne, parce que c'est celle de qui l'on parle, sing. et masc., parce que Protésilas est de ce genre et de ce nombre, etc.

3. s. m.
Protésilas, QUI (*Protésilas*) est un peu plus âgé

1. s. m. 3. s. m.
que MOI (*Idoménée*) fut CELUI (*jeune homme*)
3. s. m.
de tous les jeunes gens QUE (*celui*) *j'*, c'est-à-dire
1. s. m.
JE (*Idoménée*) aimai le plus... Dans les com-
1. s. m. 1. s. m.
mencemens sa sincérité ME plaisait, et JE (*Ido-*
3. s. m. 1. s. m.
ménée) LUI protestais souvent que JE (*Ido-*
3. s. m.
ménée) LE (*Protésilas*) écouterais avec con-
3. s. m. 1. s. m.
fiance..... IL (*Protésilas*) ME (*Idoménée*) di-
3. s. m. 3. s. m.
sait tout CE (*un acte, un fait en général*) QUE
1. s. m. 3. s. m.
(*ce*) JE devais faire..... IL n'avait pas une
2. s. m.
aussi profonde sagesse que VOUS (*Mentor*), ô Men-
3. s. m.
tor! mais ses maximes étaient bonnes, je LE (*le fait dont on parle*) reconnais maintenant. Peu à peu
3. s. m.
les artifices de Protésilas, QUI (*Protésilas*) était
1. s. m.
jaloux et plein d'ambition, ME (*Idoménée*) dé-
3. s. m.
goûtèrent de Philoclès. CELUI-CI (*Philoclès*) était

3. s. m.
sans empressement, et laissait L'AUTRE (*Protésilas*)
3. s. m. 3. s. m.
prévaloir; IL SE (*Philoclès*) contentait de
1. s. m.
ME (*Idoménée*) dire toujours la vérité lorsque
1. s. m. 3. s. f.
JE voulais *l'*, c'est-à-dire LA (*vérité*) en-
3. s. m.
tendre. *C'*est-à-dire CE (un objet en général) était
3. s. m. 3. s. m.
mon bien, et non sa fortune, QUE (*ce*) IL
(*Philoclès*) cherchait.

FELLENS.

EXAMEN CRITIQUE DE LA GRAMMAIRE DES GRAMMAIRES, avec des supplémens indispensables extraits des meilleurs grammairiens; ouvrage indispensable à tous ceux qui possèdent celui de M. Girault Duvivier; par M. *J. Dessiaux*, membre de plusieurs sociétés savantes. — A Paris, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, n° 12.

Dans notre prochain cahier, nous rendrons un compte détaillé de cet excellent ouvrage.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

SEPTIÈME ENTRETIEN SUR LA LECTURE.

La mère. Nous avons déjà trouvé trois nuances pour le son A ; combien pour le son É?

L'enfant. Trois aussi : É, È, Ê.

— Combien y en a-t-il pour le son I?

— Trois aussi..., peut-être (1)?

— Cite-m'en des exemples.

— Je ne puis en trouver.

— Pourquoi donc as-tu dit qu'il y en a trois?

— J'ai dit *peut-être*.

— Ce mot-là est encore très hasardé, car tu n'en sais absolument rien.

— C'est vrai. Je vois bien qu'il n'y a qu'une espèce de son *i*.

— Qu'en sais-tu?

(1) Les enfans, aussi bien que les grandes personnes, sont disposés à admettre des faits par voie d'analogie, sans les avoir vérifiés. Il convient de leur faire sentir les inconviens d'un tel système.

— Puisque je n'en trouve pas deux !

— Et si tu avais mal cherché ? Examinons ensemble. Prononce le mot *giroflée*.

— *Giroflée*.

— Le mot *Gîte*.

— *Gîte*.

— Remarque bien les *i* de chacun de ces mots ; sont-ils *identiques*?

— Je le crois.

— En es-tu bien certaine? Moi, je crois qu'ils diffèrent ?

— Peut-être bien ; d'ailleurs, tu le sais mieux que moi.

— Pourquoi cela? est-ce que tu n'as pas des oreilles comme moi, pour le savoir?

— Dame ! moi je ne vois pas de différence.

— C'est qu'il n'y en a peut-être pas?

— Tout à l'heure tu disais que si.

— Oui ; mais toi, tu dis que non ; et comme je ne te donne pas de meilleures raisons pour *oui*, que tu ne m'en donnes pour *non*, il y a doute.

— Au reste, qu'est-ce que ça fait? (1)

---

(1) Les difficultés portent souvent le découragement dans l'esprit des enfans. Il faut alors s'empresser de stimuler leur curiosité, et de les conduire le plus promptement possible à la solution.

— Alors tu sauras combien il y a de sortes d'*a* et d'*é*, mais tu ne pourras pas dire s'il n'y a, ou non, qu'une seule espèce d'*i*.

— Dame ! comment faire pour le savoir?

— Tu en connais le moyen.

— Moi !

— Oui, toi. Comment as-tu fait pour t'assurer que les trois A de *nous accablâmes* étaient différens?... Qu'est-ce qui fait qu'ils le sont?

— C'est que la langue.....

— Oui : c'est que la disposition des organes est modifiée. Eh bien ! quand cela arrive, le son est donc aussi modifié, différent?

— Oui, oui.

— Le moyen de savoir si un son est modifié est donc de rechercher.....

— Si la position des organes l'est.

— Tu vois bien que tu le savais, et qu'on a toujours tort de se rebuter. Eh bien ! comment est placée ta langue, quand tu prononces le *i* de *giroflée*?

— Comme pour prononcer *é;* elle s'avance sur le dentier inférieur, mais en se soulevant vers le dentier supérieur.

— Et quand tu prononces *î* de *gîte*? Regarde bien sur ma bouche.

— Tu fais un peu la moue.

— Et toi? regarde dans le miroir.

— Pas tant que toi.

— C'est vrai, parce que je forçais un peu, pour te faire mieux remarquer; mais enfin, tu la fais un peu.

La fais-tu également pour prononcer *i* de *giroflée*? Passe de l'un à l'autre plusieurs fois. (1)

— Ah! je vois bien qu'il y a deux sortes d'I.

— Voilà une fameuse leçon, n'est-ce pas?

— Ah! oui; mais à présent je n'en suis pas fâchée, car je sais comment se forment toutes les voix *linguales*, leurs nuances diverses, et les modifications des dispositions organiques qui les forment. (2)

— Tu sais aussi deux choses importantes que tu n'oublieras pas, j'espère : c'est qu'il ne faut rien décider avec précipitation, et ne point se décourager par des difficultés qu'on parvient toujours à vaincre

---

(1) Ces exercices assouplissent les organes des enfans, et les disposent à la prononciation des langues étrangères.

(2) *Nuances diverses, modifications, dispositions organiques*, voilà des expressions qu'il paraît bisarre de mettre dans la bouche d'un enfant. Je ne dis pas qu'il les emploiera; mais, je le verrais sans m'en étonner. Les mots ne sont étranges, que quand ils sont nouveaux, ou quand on ne les comprend pas. Ceux-là, vous les avez fréquemment employés, et l'enfant vous en a demandé l'explication; il doit donc en avoir maintenant acquis l'intelligence et l'usage; pourquoi ne s'en servirait-il pas? N'importe les termes d'ailleurs; bien certainement, du moins, il vous dira les choses, et c'est ce que j'ai voulu exprimer.

avec du travail et de la persévérance. Va jouer, petite étourdie.

N. B.

HUITIÈME ENTRETIEN SUR LA LECTURE.

LA MÈRE. Nous connaissons bien maintenant les voix *linguales*. Quelles sont les *labiales*?

L'ENFANT. *o, e, u, ou.*

— Pourquoi les appèle-t-on *labiales*?

— Parce qu'elles sont dues principalement à la disposition des lèvres, pendant leur émission.

— Prononce le son o de ces trois mots : *botte, bEAUté, de bEAUx artichAUTS*..... Bien ! Et dans ceux-ci : *Un cheval qui trotte dur; aller le grand trot; il a trop de sagesse pour ambitionner le trône*..... Bien ! Combien le son *o* comporte-t-il de nuances?

— Trois, comme le son *a*.

— Quelle différence y a-t-il entre le son *o* et le son *a*? Prononce-les alternativement... Eh bien?

— La bouche est plus fermée pour faire le son *o* que pour faire le son *a*.

— Que s'opère-t-il pour que le son *a* passe de l'aigu au grave?

— La langue se cave au milieu.

— Et pour passer de l'aigu au grave dans le son *o*?

— Les lèvres, qui s'arrondissent, se ferment de plus en plus.

— Ainsi, c'est aux modifications qu'éprouve la disposition des lèvres que sont dues les nuances diverses du son *o*.

N. B.

PRONONCIATION ANGLAISE (1).

(Suite.)

e.

I. La voyelle *e* conserve son premier son (celui de l'*i* français), lorsqu'elle est suivie d'une seule consonne et d'un *e* final ou muet : *these*, ceux-ci; *glebe*, glèbe; *theme*, sujet de conversation. Prononcez : *thise*, *glibe*, *thime*.

Exceptions : *There*, là; *where*, où; *were*, imparfait du verbe *to be*, être (*nous étions*, *vous étiez*, *nous fûmes*, etc.), et *ere*, avant, se prononcent *thère*, *houère*, *ouère*, *ère*.

---

(1) Pour bien comprendre la suite de ces leçons, on aura soin de recourir au tableau numéroté des sons primitifs, pag. 206.

II. Le *e* a encore le premier son quand il termine une syllabe accentuée (1).

Mots anglais.	Traduction.	Prononciation.
secrētion,	*sécrétion,*	sikrīcheune.
adhēsion,	*adhésion,*	adhījeune.
sēcret,	*secret,*	sīkritt.

III. Cette voyelle a aussi le premier son dans les monosyllabes *me,* moi; *he,* il; *she,* elle; *we,* nous; *to be,* être; et lorsqu'elle est doublée : *to see,* voir; *tree,* arbre; *free,* libre; *freedom,* liberté; *cheese,* fromage; *deep,* profond; prononcez : *mi, hi, chi, oui, tou bi, si, tri, fri, tcshie, dipe.*

Exceptions : *Been,* été (participe passé du verbe *to be,* être); *breeches,* culotte, où cette dipthongue prend le deuxième son de l'*i* anglais, celui qui est entre l'*i* et l'*é* français.

IV. L'*e* prend encore ce huitième son dans les pluriels des substantifs et à la troisième personne des verbes, quand il est précédé de *c, s, z, ch, sh,* ou du son doux du *g.* (Le *s* dans ce cas se prononce comme *z.*)

---

(1) L'accent (que l'on peut appeler prosodique, ou *emphase syllabique*) est en anglais une forte impulsion de la voix sur une des syllabes dont un mot est composé, pour la distinguer des autres. Cet accent fait que la rime n'est qu'une chose tout à-fait secondaire pour la poésie anglaise.

places,	*les places,*	plèciz.	pages,	*les pages,*	pedjis.
faces,	*les figures,*	fèciz.	peaches,	*les pêches,*	pitchiz
horses,	*les chevaux,*	horsiz.	he teaches,	*il enseigne,*	titchiz.
glasses,	*les verres,*	glassiz.	she wishes,	*elle souhaite,*	ouichiz
wages,	*les gages,*	ouèdjiz.	he places,	*il place,*	plèciz.

V. Enfin, cette lettre prend le quatorzième son du tableau, lorsqu'elle est suivie de *r* dans une syllabe non accentuée.

sister,	*sœur,*	sisteur.	reader;	*lecteur,*	rideur.
tender,	*tendre,*	tendeur.	suffer,	*souffrir,*	sofféur.

Il en est de même pour les mots terminés en *re;* comme *theatre,* où l'*e* se prononce comme s'il était placé avant le *r*. Il faut toutefois remarquer qu'il arrive souvent que ce quatorzième son se rapproche beaucoup du son aigu de l'*o* français. Ainsi, le son final de *theâtre* tient le milieu de *theat*EUR et de *theat*OR.

VI. La lettre *e* n'est pas prononcée dans les prétérits et participes passés. (Ces derniers sont invariables.)

loved,	*aimé,*	lov'd.	desired,	*désiré.*	dézaerde,
filled,	*rempli,*	fill'd.	implored,	*imploré.*	immplor'd
formed,	*formé,*	form'd.	procured,	*procuré,*	prokiour'd.

EXCEPTIONS : Quand cette voyelle est précédée de *d* ou de *t*.

demanded,	*demandé*,	demannded.
commanded,	*commandé*,	commannded.
decided,	décaïded,	*décidé*.
respected,	*respecté*,	rispected.
regretted,	*regretté*,	rigretted.
affected,	*affecté*,	affected.

VII. Le *e* est muet dans les terminaisons en *en*, quand il est précédé de l'accent.

spōken,	*parlé*,	spōk'n.	gīven,	*donné*,	guīv'n.
brōken,	*cassé*.	brōk'n,	fāllen,	*tombé*,	fāll'n.

VIII. *E* ne se prononce pas à la fin des mots anglais; mais il sert, comme nous l'avons déjà vu, à prolonger le son de la voyelle qui précède; excepté dans quelques mots dérivés des langues classiques : *Lethe*, *Hebe*, *Epitome*, *catastrophe*, où le *e* final se prononce *i*.

La lettre *e*, comme les autres voyelles, prend le son aigu, lorsque la syllabe est terminée par une ou plusieurs consonnes.

bed,	*lit*,	bedd.	less,	less,	*mains*.
best,	*le meilleur*,	bestt.	red,	redd,	*rouge*.

i.

I. La lettre *i*, comme les autres voyelles, conserve son premier son, septième du tableau, lorsqu'elle est

suivie, dans un monosyllabe, d'une seule consonne et d'un *e* final.

time,	*le temps,*	taïme.	line,	*ligne,*	laïne.
fine,	*fin,*	faïne.	to dine,	*dîner,*	tou daïne.
mine,	*neuf,*	maïne.	thine,	*le tien,*	thaïne.

II. *I* conserve son premier son avant *gh* (le *gh* dans ce cas est muet), et avant *ld, nd* et *gn*.

night,	*nuit,*	naïte.	light,	*lumière,*	laïte.
sight,	*vue,*	saïte.	bright,	*brillant,*	braïte.
child,	*enfant,*	tchaïld.	mild,	*doux,*	maïld.
blind,	*aveugle,*	blaïnnd.	to find,	*trouver,*	tou faïnnd.
mind,	*esprit,*	maïnnd.	to bind,	*lier,*	tou baïnnd.
sign,	*signe,*	saïnn.	design,	*dessin,*	dizaïne.

Exceptions : *To built,* bâtir ; *to gild,* dorer ; *wind,* vent ; *children,* enfans, où l'*i* a le huitième son du tableau. Prononcez : *bilde, guilde, ouinde, tchildrenn.*

III. L'*i* a son premier son (septième du tableau) dans les mots terminés en *ise*, quand l'accent prosodique est sur l'antipénultième syllabe.

crĭticise, *critiquer.* critiçaïze, ēqualise, *égaliser.* iqualaïze,

IV. Les terminaisons *ide* et *ife* donnent aussi le son ouvert à l'*i*.

midwife, *sage-femme,* midouaïf, suicide, *suicide,* souiçaïd.

V. Les terminaisons verbales des verbes dont les

infinitifs se forment en *y*, donnent aussi le septième son à l'*i* : *to cry*, crier ; *to try*, essayer ; *to fly*, voler (en l'air) ; *he cries*, il crie ; *he tries*, il essaie ; *he flies*, il vole. Prononcez : *hi craïz*, *hi traïz*, *hi flaïz*.

VI. Les verbes composés de plusieurs syllabes suivent la même règle, lorsqu'ils sont terminés en *fy*.

To jŭstify,	*justifier.*	tou djostifaï,
To grătify,	*gratifier.*	tou gràtifaï,
To dĭgnify,	*honorer.*	tou diggnifaï,
He jŭstifies,	*il justifie.*	hi djostifaïz,
He gratifies,	*il gratifie.*	hi gratifaïz,
he dignifies,	*il honore,*	hi diggnifaïz.

VII. Les pluriels des substantifs suivent la même règle, à moins qu'ils ne soient précédés de l'accent prosodique, et dans ce cas ils prennent le huitième son du tableau.

VIII. L'*i* prend ce huitième son généralement dans les syllabes non accentuées, et toutes les fois qu'une syllabe est terminée par une ou plusieurs consonnes.

sin,	*péché,*	sinn.	inn,	*auberge,*	inn.
din,	*bruit,*	dinn.	ìnterest,	*intérêt,*	ìntéreste.
to begìn,	*commencer,*	béguinn.	ink,	*encre.*	innk,

IX. Cette voyelle a aussi le huitième son dans les terminaisons *ice* et *ive* : *cŏwardice*, *prĕjudice*, *offĕnsive*, *persuăsive*. Prononcez : *caouardice*, *prédjioudice*, *offénnsive*, *persouèzive*.

O.

I. Cette lettre, comme les autres voyelles, a son premier son, celui de ó (neuvième du tableau), toutes les fois qu'elle est suivie dans un monosyllabe d'une seule consonne et d'un *e* muet, et lorsqu'elle termine une syllabe accentuée.

tōne,	*ton*,	tône.	alōne,	*seule*,	alône.
bōne,	*os*,	bône.	mōtiòn,	*mouvement*,	môcheune.
stōne,	*pierre*,	stône.	pōtent,	*puissant*.	pôtennte.

Exceptions : *Above*, au-dessus; *done*, fait; *to come*, venir; *dove*, colombe; *love*, amour; *some*, quelque, où l'*o* a le douzième son analogue au son aigu de l'*u* anglais (quatorzième du tableau); *gone*, allé, *shone*, brille. Prononcez : *above, donne, comme, somme, dove, love, gonne, sonne*.

II. Les terminaisons *ld*, *lk*, *ll* et *th* donnent aussi à l'*o* ce neuvième son du tableau.

sold,	*vendu*,	sôlde.	roll,	*rouleau*,	rôle.
folk,	*gens*,	fôke.	both,	*tous les deux*,	bôth.

Cette lettre se prononce de la même manière dans *host*, hôte; *poste*, poste; *moste*, le plus; *cost*, coûte; *lost*, perdu.

III. L'*o* a en général, comme les autres voyelles, le son aigu, quand la syllabe ou le mot sont terminés par une consonne autre que l'*r*.

hot,	*chaud*,	hott.	to rob,	*voler*,	tou robb.
to rot,	*pourrir*,	tou rott.	to sob,	*sanglotter*,	tou sobb.
not,	*ne pas.*	nott,	forgotten,	*oublier*,	forgott'n.

IV. Cette lettre a ordinairement le onzième son, qui tient le milieu entre *a* et *o* quand elle est suivie de *r*.

horn,	*corne*,	horne.	born,	*né*,	borne.
corn,	*blé*,	korne.	lord,	*seigneur*,	lorde.

Il faut excepter les mots où elle est précédée du *w*, qui lui donne le quatorzième son.

work,	*ouvrage*,	ouorke,	world,	*monde*,	ouorlde.
word,	*mot*,	ouorde,	worn,	*usé*,	ouorne.

La voyelle *o* a le dixième son (celui de *ou*) dans les mots : *to*, à ; *to do*, faire ; *to lose*, perdre ; *Rome*, Rome ; *poltron*, poltron ; *whom*, que ; *whose*, dont ; *who*, qui ; *womb*, matrice ; *tomb*, tombeau ; *wolf*, loup, se prononcent *tou*, *dou*, *tou louze*, *Roume*, etc.

VI. Cette voyelle a aussi le dixième son, lorsqu'elle est double.

soon,	*bientôt*,	soune.	good,	*bon*,	goude.
noon,	*midi*,	noune.	food,	*nourriture*,	foude.
moon,	*lune*,	moune.	too,	*aussi*,	tou.

Exceptions : *Blood*, sang ; *flood*, fleuve ; *door*, porte ; *floor*, carreau, qui se prononcent *blodde*, *flodde*, *done*, *flore*.

VII. L'*o* est muet dans les mots terminés en *con*,

kon, *son* et *ton*, quand l'accent le précède : *băcon*, jambon ; *rĕckon*, calculer ; *lĕsson*, leçon ; *bŭtton*, bouton. Prononcez : *bèk'n*, *rek'n*, *less'n*, *bott'n*.

U.

I. La voyelle *u* a son premier son (neuvième du tableau, *iou*) quand elle est suivie dans un monosyllabe d'une consonne et d'un *e* muet.

mute,	*muet*,	mioute.	flute,	*flûte*,	flioute.
duke,	*un duc*,	diouke.	lute,	*luth*,	lioute.

II. Elle a encore ce neuvième son, quand elle termine une syllabe accentuée, ou lorsqu'elle se trouve suivie, dans une syllabe finale, d'une seule consonne et d'un *e* muet.

mūtiny,	*révolte*,	mioūtini.	to refūse,	*refuser*,	tou rifioūze.
constitū-tion,	*consti-tution*,	connstitioūc-heune.	to repūte,	*réputer*,	tou ripioūte.
mūsic,	*musique*,	mioūzik.	to dispūte,	*disputer*,	tou dispioūte.

Exception : Quand cette lettre se trouve précédée d'un *r*, elle prend le dixième son du tableau (*ou*). *Prude*, prude ; *rude*, grossier. Prononcez : *proude*, *roude*.

III. L'*u* a le son quatorzième du tableau (*ô*), quand il est suivi de *r*, et, en général, toutes les fois que la syllabe se trouve terminée par une ou plusieurs consonnes.

to hurt,	*blesser,*	tou horte.	to cut,	*couper,*	tou kotte.
to turn,	*tourner,*	tou tornn.	just,	*juste,*	djostte.
but,	*mais,*	botte.	sum,	*quelque.*	somme.

L'*u* se prononce comme l'*e* (cinquième son) dans le mot *bury*, enterrer; comme l'*i* (huitième son) dans les mots *busy*, affairé, et *busineess*, affaire.

Enfin, l'*u* est muet après le *g*, et lui donne la même articulation qu'eu français. JOHNSON.

PREMIER, SECOND; L'UN, L'AUTRE.

M. Auger dit, dans ses *Mélanges philosophiques:* « Le talent de Buffon se compose de trois parties distinctes: l'art de disserter, celui d'écrire et celui de peindre. Dans Buffon, le métaphysicien s'unissait au naturaliste, et peut-être le *premier* l'emportait-il sur l'*autre*. »

Le *premier* et l'*autre*, mis en parallèle, me semblent présenter une inconvenance grammaticale: c'est le *second* qu'il fallait dire. Je crois qu'il y a une différence entre *second* et *autre*.

Le *second* présente à l'esprit un sens moins vague, moins indéfini que l'*autre?* Ne semble-t-il pas que la personne ou la chose dont on parle soit vue de plus près, qu'elle soit, pour ainsi dire, sous votre main? La nuance est délicate; mais elle sera mieux sentie si l'on remarque que la différence entre le *second* et l'*autre* n'est autre que celle qui existe au même degré entre le *premier* et l'*un*. N. BRUANDET.

JOUR OUVRABLE, JOUR OUVRIER.

J'entends dire communément :

C'est un jour ouvrier,

C'est un jour ouvrable,

sans qu'à l'esprit de ceux qui parlent ou qui écrivent ainsi, ces deux locutions présentent une différence dans l'acception qui leur est propre. Pour moi, qui cherches à me rendre raison de tout, j'ai la hardiesse de prétendre que ces deux mots, *ouvrier* et *ouvrable*, ne peuvent pas être employés indifféremment l'un pour l'autre. Ainsi, selon moi, *ouvrier* a une signification active : *cet homme est un habile ouvrier, c'est un homme ouvrier ; ouvrable*, une signification passive : *c'est un jour ouvrable*. Dans le premier cas, l'ouvrier agit, travaille ; dans le second, le jour ne travaille pas, mais il souffre, il permet, il autorise le travail.

J'observerai encore que, par la raison qu'on ne peut pas dire un homme *ouvrable*, de même il ne doit pas être permis de dire un jour *ouvrier*.

Je sais très-bien que les lexiques ne partagent point mon opinion ; mais ces sortes d'ouvrages sont, pour la plupart, copiés les uns sur les autres, et il suffit qu'un seul ait écrit *un jour ouvrier*, pour que tous les autres le répètent, sans, pour cela, tirer à conséquence.

N. Bruandet.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

DES ARTICULATIONS.

(Suite.)

SECTION PREMIÈRE.

ARTICULATIONS LINGUALES.

Rappelons seulement que ce sont celles qui sont produites par l'expiration avec le concours de l'action résistante (soit momentanément, soit d'une façon permanente, c'est-à-dire susceptible de prolongation) de la langue, et qu'elles se distinguent en *gutturales*, *palatales*, *dentales* et *palato-dentales*, selon le siège divers de cette résistance.

Ce n'est pas précisément dans le gosier que s'opère l'articulation gutturale, c'est à l'orifice interne du système vocal : aussi avais-je d'abord eu la pensée de diviser les labiales en PALATALES *antérieures*, *médiales*, *postérieures*, et en DENTALES. Mais j'ai craint de m'éloigner, sans nécessité bien reconnue, des usages reçus, et de compliquer la difficulté des choses de celle que pourrait offrir l'intelligence des termes. Les mots *antérieures*, *médiales*, *postérieures*, en désignant les parties diverses du palais, ne leur reconnais-

sent aucune dénomination spéciale, ce qui est un inconvénient. D'ailleurs, le commencement du palais touchant sans intermédiaire à la fin du gosier, le véritable siège de l'articulation est assez difficile à déterminer; car si la langue nous paraît s'élever vers la naissance du palais, qui nous assure que son adhérence ne se prolonge pas même dans le gosier, et que ce ne soit pas véritablement là que l'air commence à être intercepté? L'inconvénient, s'il existe, ne me paraît pas grave; et je me suis conformé à l'opinion du vulgaire, qui ne désigne guère sous le nom de palais que la partie postérieure de la voûte palatale. Dans tous les cas, on pourrait dire *palatale simple*, quand le palais est le siège unique de l'articulation; *palatales-gutturales*, quand c'est le palais dans sa partie la plus rapprochée du *gosier*; *palatales-dentales*, quand c'est la partie du palais qui avoisine les dents; ce qui reviendrait absolument à la division que j'ai choisie. C'est trop s'arrêter sur des bagatelles; avançons.

§ Ier. *Articulations gutturales.*

La langue soulevée en courbure circonscrite à celle que forme la voûte du palais, le touche de sa partie antérieure, et, interceptant exactement l'air vers le point le plus rapproché de l'orifice interne du système oral, le *gosier*, ne lui livre passage que sur

l'explosion vive et subite de l'expiration, comme dans *zig-zag*, *crac*, *knout*, *quarante*.

§ II. *Articulations palatales*.

I. L'extrémité de la langue, élevée en pointe vers le palais, intercepte le passage de l'air : 1° d'une manière *complète*, *persistante*, comme dans *dansera tancer*, *lancer*, *nager*; 2° d'une manière *partielle et alternative*, comme dans *ruzé*.

Voici les différences caractéristiques des trois premiers :

1° Pour reprendre sa position naturelle dans l'articulation qui a pour signe les similaires *d*, *t*, la langue cède brusquement à l'effet de l'expiration;

2° Dans l'articulation *l*, l'extrémité de la langue, comme adhérente au palais et obéissant à l'expiration avant de lui céder, est portée en avant par son impulsion, avant de revenir tomber dans sa postion naturelle ;

3° Dans l'articulation *n*, la langue ne cède qu'à l'expiration commencée et déjà forcément dirigée vers le nez, du moins en partie, par la permanence de l'obstrusion, ce qui lui fait prendre le nom de *nazale*. Ce caractère n'étant, comme on le voit, qu'accessoire, puisque c'est le concours de la langue et du palais qui y donne lieu, j'ai cru devoir m'abstenir d'en faire un principe de classification, comme

les autres grammairiens, plus attentifs à l'effet qu'à la cause des modifications vocales.

II. L'extrémité de la langue, relevée, non en pointe comme dans les espèces ci-dessus, mais dans toute sa largeur, vers le palais qu'elle ne fait qu'effleurer, n'oppose à l'expiration qu'un obstacle flexible et élastique qui en reçoit une sorte d'agitation cadencée.

La partie antérieure de la langue est aussi susceptible de produire une modification analogue, et c'est celle que font entendre les personnes qui sont atteintes du grasseiement dur, comme la plupart des Parisiens.

Quelques autres, et notamment les enfans, éprouvent de la difficulté à opérer l'articulation *r*. Cela vient de ce qu'elles font adhérer la langue au palais, au lieu de la soulever simplement et sans raideur en l'abandonnant à l'action de l'expiration; elles produisent alors le *l*, et pour le *roi*, disent le *loi*, ou simplement *le oi*, ce qui constitue le grasseiement mignard des enfans ou des petits-maîtres.

§ III. *Palatales-dentales*.

Quand la partie postérieure de la langue, élevée naturellement et sans soulèvement de son extrémité, quitte le palais, de façon à ce que l'air vienne, à sa sortie, frapper le dentier supérieur, ou quand

l'extrémité de la langue relevée des deux côtés, et formant la tuile, laisse entre elle et le palais un passage concave à l'air qui vient ensuite frapper les dents, nous obtenons des articulations *palatales*, modifiées par une sorte de sifflement gras plus ou moins prononcé, comme dans les mots GUérir, QUai, périL, fiLLE, diGNE, Joie, CHoisir.

Voici leur caractères distinctifs :

Dans *gu* et *qu*, qui ne diffèrent que du faible au fort, la langue cède à l'expiration subite, comme dans *d* et *t*.

Dans *ill*, la langue cède mollement et en obéissant à l'expiration, comme dans le *l*.

Dans *gn*, l'expiration obstruée n'obtient son effet, c'est-à-dire ne parvient à chasser la langue, qu'après avoir pris une première direction vers le nez.

Gu et *qu* correspondent donc à *d*, *t*; *ill* à *l*; *gn* à *n*.

Ils n'en diffèrent qu'en deux points : 1° c'est la partie postérieure de la langue toute entière, et non son extrémité, qui opère l'occlusion; 2° l'expiration reçoit une modification particulière de son contact subséquent avec les dents.

Quant à *j* et *ch*, elles n'ont aucun correspondant dans les *palatales*, et diffèrent des autres *palatales-dentales* par la disposition permanente de la langue qui, loin de procurer l'occlusion, laisse un passage

géné à l'expiration qui va frapper les dents. Les enfans éprouvent beaucoup de peine à les produire.

Il me reste à prévenir deux objections.

Les articulations *gu* et *qu* existent-elles ? correspondent-elles au *d* et au *t* ?

« Quand j'examine avec attention toutes ces articulations, dit M. Destutt-Tracy, je trouve que Beauzée les a parfaitement distinguées et classées. Seulement, il me paraît qu'il a eu tort de retrancher du nombre des articulations réelles la mouillée nazale *gn* dans *règne*, et la mouillée liquide *ill* dans *paille*, que Messieurs de Port-Royal avaient admises ; et j'avoue que toutes les raisons qu'il donne à l'appui de son opinion ne me persuadent pas : comme aussi je trouve qu'il a raison de ne pas faire, comme Duclos, une articulation de l'*i* tréma du mot païen et autres semblables, et de ne pas admettre différens *gue* et différens *ka*. »

J'avoue que le savant auteur me parait avoir jugé sans examen suffisamment approfondi ; et tout en me rangeant à son opinion sur l'existence du *gn* et du *ill*, je ne puis admettre la suppression du *gu* et du *qu*, que j'appellerai *mouillés* pour me conformer aux dénominations vulgaires (1). D'abord la possi-

(1) « Je ne dois pas dissimuler, dit Duclos, que d'habiles grammairiens, en admettant la différence sensible des

bilité de ces articulations est prouvée par celle du *gn* et du *ill*. Ce ne serait pas assez, j'en conviens; mais c'est déjà beaucoup, et les lois d'analogie n'ont pas toujours été sans influence sur l'adoption de certaines modifications du langage. Après avoir fait un *gn* et un *ill*, en détachant du palais toute la partie postérieure de la langue, comme on en avait détaché l'extrémité pour produire le *n* et le *l*, n'était-il pa naturel de passer par le même procédé du *d* au *gu*, et du *t* au *qu*, ou, si l'on veut, du *g* au *gu* et du *k* au au *gu*? l'existence d'un fait appelle toujours celle d'un fait de même nature. Peut-être me trompè-je; mais c'est une chose que je crois avoir reconnue, et que je prie les philologues de vérifier; car il me semble qu'on ne prononce pas GU*itare*, GU*érir*, comme G*A*teau, GO*uté*; QU*ittance*, QU*estion*, QU*i*, QU*ête*, comme le K*oran*, ou comme *courage*, *café*, etc.

---

différens sons du G et du Q, pensent qu'elle ne vient que des voyelles auxquelles ils s'unissent. »

C'est aussi l'opinion de Beauzée qui prétend que si *g* et *q* se prononcent dans *guai* et *qui* autrement que dans *ga* et *quoi*, cela vient de ce qu'ils sont suivis de sons différens. (*Gram. gén.*) Je sais que le *g* mouillé n'est pas employé avant le son *a*; mais rien ne s'opposerait à ce qu'il le fût, et cette possibilité suffit pour démontrer que ce n'est pas au son qui la suit qu'une articulation peut emprunter son effet.

Pourquoi rejetterait-on une modification généralement adoptée, et qui ne peut qu'ajouter une nuance de plus à la richesse et à la variété de notre idiôme?

« Je ne puis admettre différens *gue* et *ka* dit notre auteur ». Pour lui, le *gu* de *guérir* et le *qu* de *quérir* ont donc pour correspondans le *g* de *gosier* et le *q* de *quarante*, *capitaine*? Ce ne sont donc pas, comme je l'ai dit, *d* et *t*. Ici, j'en conviens, j'aurai moins de hardiesse dans mes assertions. Long-temps j'ai flotté dans une indécision qui n'est pas entièrement dissipée. *Q dur* et *q mouillé* (Je me permets un instant ces dénominations, tirées de l'effet et non de la cause, pour éviter des circonlocutions), sont également produits par un coup sec de l'expiration qui sépare subitement la langue du palais; il en est ainsi de *t*, et sous ce rapport les conditions sont égales. Mais le *q* sec et le *qu* mouillé ont un signe commun, et cela dénote que dans l'origine ils ont été similaires; qu'en un mot ils sont le produit des mêmes organes..... Arrêtons-nous sur ce mot, car c'est ici qu'est la lumière.. *Q dur* et *mouillé* sont des articulations *linguales*, mais *t* aussi.

(*La suite au prochain numéro.*)

EXERCICES SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

SIXIÈME LEÇON.

1. Dans notre dernière leçon, nous avons reconnu et classé les pronoms *personnels* (67e numéro, 5e leçon, 9); il nous reste à rechercher s'il y a d'autres espèces de pronoms, et à les déterminer. Examinons les phrases suivantes :

« La maison *que* nous avons visitée, aussi bien que *celle que* vous avez achetée et *dont* vous parlez sans cesse, sont loin de valoir *la mienne :* au reste, je préfère *la vôtre* à *celle-ci;* il est vrai que *chacun* estime ce *qu'*il veut vendre, beaucoup plus que *l'on* ne l'estime quand *on* veut acheter ; *cela* est reçu : *quiconque s'y* laisse prendre, n'a pas cet usage des affaires *qui* est nécessaire pour n'être pas dupé. »

2. D'abord, il est facile de voir que les mots en italique sont des pronoms ; il suffit, pour s'en assurer, d'y appliquer le principe indiqué n° 63, page 42, chiffre 9. Maintenant, si nous substituons aux pronoms les substantifs remplacés, ainsi que nous l'avons fait dans la leçon précédente (3), nous obtiendrons la traduction suivante.

La maison *laquelle maison* nous avons visitée, aussi bien que *la maison laquelle maison* vous avez achetée, et *de laquelle maison* vous me parlez sans

cesse, sont loin de valoir la *maison qui est à moi* : au reste, je préfère la *maison qui est à vous* à *cette maison qui est ici ;* il est vrai que *chaque homme* (en général) estime *l'objet lequel objet* il veut vendre, beaucoup plus que *l'homme* (en général) ne *l'objet* estime, quand l'homme (en général) veut acheter ; *le fait que j'énonce là* est reçu ; *l'homme qui l'homme à le fait que j'énonce là* laisse prendre, (c'est-à-dire, l'homme qui laisse prendre l'homme à cela, le fait, etc.) n'a pas cet usage *lequel usage* est nécessaire pour n'être pas dupé.

Ce morceau renferme encore d'autres pronoms : *nous, vous, je, il;* nous ne les notons point, parce qu'ils ont fait spécialement le sujet de la dernière leçon. Occupons-nous donc du classement des mots en italique.

3. Quelle est la fonction du mot QUE dans cette phrase : *la maison* QUE *nous avons visitée ?* Si nous supprimions ce mot, qu'en résulterait-il ? Evidemment une phrase incomplète : *la maison nous avons visitée*, et ce qui la rend incomplète, c'est qu'elle manque d'un mot qui rattache *nous avons visitée* à l'objet de cette visite, *la maison* ; rétablissons le *que*, et nous voyons aussitôt que cette liaison existe. Ce pronom a donc pour fonction de lier une phrase, telle que *nous avons visitée* avec un substantif qui précède *la maison*, de les unir, de les joindre ; voilà pourquoi

ces sortes de pronoms sont connus généralement aujourd'hui sous la dénomination de P. CONJONCTIFS, c'est-à-dire *qui joignent ensemble* (1).

4. Plus loin nous trouvons : CELLE *que vous avez achetée;* il est clair que le mot *celle* tient la place du substantif maison ; mais ce pronom n'éveille-t-il pas une idée accessoire quelconque? en y refléchissant, on voit que ce mot indique d'une manière assez précise l'objet dont il s'agit : c'est la maison que vous avez achetée, et non une autre ; il semble qu'on veuille la montrer ; de là le nom de DÉMONSTRATIFS OU INDICATIFS qu'on a donné à ces pronoms.

5. *Celle* QUE *vous avez achetée*. Si nous considérons le rôle que remplit le mot *que* dans cette phrase, nous retomberons dans les observations du n° 3, et nous serons amenés à conclure que ce mot joint la phrase *que vous avez achetée* avec le pronom *celle* qui le précède, et qu'on nomme pour cette raison *antécédent*. Ici l'antécédent est un pronom, tout à l'heure (3) c'était un substantif : donc, l'antécédent du pronom conjonctif peut-être un substantif ou un pronom.

---

(1) On a observé avec raison que la dénomination de *relatifs*, qui est assez insignifiante du reste, devient surtout vicieuse à l'égard de ces mots, attendu qu'elle n'en indique point le caractère principal.

6. DONT *vous parlez sans cesse*. Si nous appliquons ici les réflexions précédentes (3 et 5), nous verrons que le mot *dont* unit la phrase *vous parlez* avec le mot *celle* employé antérieurement et rappelé par la conjonction *et*: donc ce mot *dont* appartient à la classe des pronoms conjonctifs.

7. *Sont loin de valoir* LA MIENNE. Il est clair que ce mot remplace le substantif *la maison*, en y ajoutant une idée de possession, puisque la traduction, c'est-à-dire l'expression du sens, donne, au lieu du mot *la mienne*, cette phrase *la maison qui est à moi*. Les pronoms qui exprimeront, outre l'idée des substantifs, celle de possession, pourront s'appeler POSSESSIFS. Dans la phrase suivante, je préfère *la vôtre*, ce dernier mot n'offre-t-il pas les mêmes caractères? Il suffit de consulter le sens pour répondre affirmativement: donc ce pronom appartient à la classe des possessifs.

8. *Je préfère la vôtre à* CELLE-CI. Nous avons reconnu la classe à laquelle ce mot doit se rapporter (4). Le sens d'indication est assez clairement exprimé ici, pour qu'il ne puisse exister aucun doute sur ce point.

9. CHACUN *estime*; qui est donc celui dont on veut parler ici? *chacun*, est-ce Pierre? est-ce Paul? est-ce une femme? est-ce un enfant qui estime? Un peu de réflexion nous fait comprendre qu'il s'agit de toute espèce d'individus, hommes, femmes, enfans,

sans exception, mais on n'a dessein d'en désigner aucun en particulier. Le mot *chacun* remplace donc un substantif, mais d'une manière générale, indéfinie, sans indiquer le genre ni le nombre de ce substantif. Ce caractère à fait donner aux pronoms de cette espèce la dénomination de GÉNÉRAUX ou indéfinis.

10. *Chacun estime* CE *qu'il veut vendre*. On comprendra facilement, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur cet objet, que le mot *ce* doit entrer dans la classe des *pronoms démonstratifs* (v. 4).

11. *Ce* QU'*il veut vendre*. Nous retrouvons encore ici le conjonctif *que* et toujours avec le même caractère, savoir, qu'il joint une phrase (il veut vendre) à un nom ou pronom (ce) qui précède.

12. L'ON *ne l'estime*. Qui *l'on*? etc. Les observations du numéro 9, qui s'appliquent toutes à ce mot, indiqueront clairement que c'est ici un autre *pronom indéfini*. Plus loin, nous lisons : *quand* ON *veut*. Le mot *on* nous offrira encore le même caractère sans parler de l'analogie de ce mot avec le pronom *l'on*.

13. QUICONQUE *s'y laisse prendre*. De qui parle-t-on en disant *quiconque?* Les observations du n° 9 conviennent parfaitement à ce mot, et prouvent que c'est encore un pronom indéfini.

14. *Quiconque s'* (SE) *y laisse prendre*. — Laisse prendre qui? On est forcé de répondre *se, soi*, l'indi-

vidu dont on parle ; c'est donc comme si nous disions : *quiconque* laisse prendre *quiconque*. Le mot *se* marque un rapport, une réflexion de l'individu dont il est question, à lui-même. En conséquence, on a donné à ce pronom le nom de *réfléchi*. Mais si l'on disait : je *me* corrige, tu *te* flattes, les mots *me* et *te* ne marqueraient-ils pas aussi réflexion ? n'est-ce pas la personne qui parle, qui se corrige ? N'est-ce pas celle à qui l'on s'adresse, qui se flatte elle-même ? évidemment oui : donc les pronoms *me* et *te*, que nous avons appelés personnels (1), peuvent devenir *réfléchis* suivant les circonstances.

15. *Cet usage du monde* QUI *est nécessaire*. En appliquant ici les questions du n° 3, on reconnaît que le mot *qui* a les caractères d'un pronom relatif, et qu'il doit être placé dans cette classe.

16. Ainsi nous avons découvert des pronoms :

Personnels, JE, TE, IL. *Conjonctifs*, QUE, DONT, QUI. *Démonstratifs*, CE, CELA, CELLE, CEUX-CI. *Possessifs*, LA MIENNE, LA VÔTRE. *Indéfinis*, CHACUN, ON, L'ON, QUICONQUE. *Réfléchis*, ME, TE, SE.

NOTA. Dans l'exercice suivant, on classera les pronoms en indiquant le mot auquel chacun d'eux se rapporte. S'il s'agit d'un pronom personnel, on ajoutera à cette indication celle du genre, du nombre et de la personne, ainsi que nous l'avons fait dans notre dernier exercice.

3. p. m.
Les deux seuls malheurs véritables QUE (conj.
1. s. m.
malheurs) JE (pers. *philosophe*) connaisse, disait
3. s. m.
un philosophe, sont la perte de l'objet QU' (conj.
3. s. m.
objet) ON (indéf. *un individu en général*) aime
3. f. s.
le plus, et CELLE (dém. *perte*) du repos de sa cons-
3. f. p.
cience. Eh bien! le ciel a chargé le temps de LES
3. f. p.
(rel. *pertes*) adoucir L'UNE ET L'AUTRE (indéf. *perte*)
3. f. p. 3. s. m.
et le repentir de LES (rel. *pertes*) réparer.— ON
3. s. m.
(indéf. *un homme en général*) prétend qu' IL
3. s. m.
(indéf. *un fait en général*) SE (réfl. *il*) trouve
3. s. m.
une faute dans ce vers de Racine. TEL (indéf. *un*
3. s. m.
individu non désigné) QUI (conj. *tel.*) rit ven-
3. s. m.
dredi, dimanche pleurera. — CELUI-LA (dém. *un*
3. s. m.
homme) est riche QUI (conj. *celui-là*) reçoit plus
3. s. m. 3. s. m.
QU' (conj. *plus*) IL (pers. *celui-là*) ne con-

3. s. m. 3. s. m.
somme; CELUI-LA est pauvre, DONT (conj. *celui-là*) la dépense excède la recette. — Les Lapons ont un
3. s. m. 3. p. m.
gros chat noir AUQUEL (conj. *chat*) ILS (pers.
3. s. m.
Lapons) confient tous leurs secrets, et QU' (conj.
3. p. m.
chat) ILS (pers. *Lapons*) consultent dans leurs affaires.

FELLENS.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

NEUVIÈME ENTRETIEN SUR LA LECTURE.

Maintenant, de tant de notions si longuement et si fastidieusement développées, dont j'ai pourtant écarté bien des détails, et dans l'examen desquelles je n'ai abordé que les difficultés principales et discuté que les plus notables autorités, je vais indiquer, dans l'entretien suivant, ce qu'il convient de reporter à la connaissance de l'enfant.

LA MÈRE. — Eh bien, ma petite! tu sais maintenant ce que c'est qu'une *voix* et une *articulation?*

L'ENFANT. — Oui : quand l'air qu'on souffle ne trouve point d'obstacle, et retentit librement dans la bouche, c'est une *voix* ou un *son;* quand cet air, pour s'échapper et sortir de la bouche, est obligé de vaincre l'opposition de quelque organe, sans devenir sonore, c'est une *articulation*.

— Et quand l'air résonne après avoir vaincu l'obstacle?

— Je ne sais pas.

— Réfléchis. Quand il surmonte l'obstacle, qu'est-ce?

— Une *articulation*.

— Et quand il résonne?

— Une *voix*; je l'ai déja dit (1).

— Eh bien ! quand il fait l'un et l'autre, que produit-il?

—Une *articulation* et une *voix*..., apparemment.

— Sans doute, comme dans *pa-pa*. — Et quand l'air ne surmonte l'obstacle qu'après avoir retenti?

— Attends..... Tu dis que l'air résonne d'abord, et qu'après il surmonte l'obstacle?

— Oui : très bien !

— Oh bien ! alors, il y a une voix d'abord, et une articulation ensuite.

— Pourrais-tu m'en donner un exemple?

— Ce n'est pas facile.

— Quand tu prononces le mot *or*, que fais-tu?

— Je prononce *o*, puis *r*.

— Qu'est-ce que *o*?

— Un *son*, une *voix*.

— Et *r*?

— Une articulation. Oh ! je comprends, je comprends !

---

(1) Les enfans éprouvent souvent de ces impatiences, auxquelles il ne faut pas s'arrêter, quand, pour les forcer à analyser une question complexe qu'on leur a adressée, on les fait revenir sur ce qu'ils savent déjà : car il faut bien s'assurer du *connu*, pour les conduire à l'*inconnu*.

— Tu sais combien il y a de *voix?*

— Oui.

— Sais-tu combien il y a d'articulations?

— Non.

— Veux-tu le savoir?

— A quoi sert? (1)

— Quand on sait parfaitement prononcer toutes les *voix* et toutes les *articulations*, on sait bien parler, et on ne se fait plus moquer de soi par les gens bien appris. N'es-tu pas contente de savoir les *voix*?

— Si fait, vraiment. Je veux bien apprendre les articulations.

— Nous verrons une autre fois : tu n'as pas l'air bien décidée.

— Oh! si, si, maman.

— A une autre fois (2).

L'ENFANT. — Oh! maman, c'est aujourd'hui que

---

(1) C'est une question qui vient à l'esprit des enfans plus souvent encore qu'ils ne l'expriment. Elle est naturelle, et il faut l'encourager et y répondre, loin de la blâmer.

(2) J'espère qu'on voudra bien comprendre le motif de ce refus; et c'est la dernière fois que je ferai remarquer ces petits moyens d'éducation, quand il m'arrivera même de les indiquer.

tu vas m'apprendre les articulations : tu me l'as promis.

— La mère. Je le veux bien, à condition que tu y mettras toute ton attention.

— Je te le promets.

— Prononce *bobo*. De quoi se compose ce mot ?

— D'une *articulation*, d'une *voix* ; d'une autre *articulation* et d'une autre *voix*.

— Quelles sont les *voix* ?

— *O* répété.

— Les *articulations* ?

— *B* répété.

— Regarde-moi, quand je prononce *b*. Que remarques-tu ? Qu'est-ce qui s'oppose à l'émission de l'air ? Tiens, regarde : *b*.

— Tes lèvres s'ouvrent, et l'air passe.

— Quel était dont l'obstacle opposé à l'expiration ?

— Tes lèvres.

— Fais toi-même, en te regardant dans ce miroir..... Eh bien?

— Oui, c'est bien cela; d'ailleurs je le sens.

— Tu le sens! comment cela?

— Oui, maman : je sens que je veux souffler, et que c'est là ce qui fait que mes lèvres s'ouvrent.

— Dans *papa*, quelle est l'articulation ?

— *P* ; c'est la même chose.

— Tout-à-fait? Examine bien?

— Il me semble que l'air pousse plus fort, quand

je dis *p*, que quand je prononce *b*.

— D'où cela peut-il provenir ?

— Je ne sais.

— Si tes lèvres n'étaient pas fermées, l'expiration n'aurait pas beaucoup de peine à les entr'ouvrir.

— Oh non ! puisqu'elles seraient ouvertes.

— Si elles étaient fermées bien fort, faudrait-il que l'expiration fût plus forte pour forcer le passage, que si elles ne l'étaient que faiblement ?

— Je le crois.

— Essaie..... Qu'est-ce qui fait donc que l'air pousse plus fort pour ouvrir les lèvres dans la prononciation de *p*, que dans celle du *b ?*

— C'est que les lèvres sont plus serrées.

— Ainsi, plus l'obstacle est grand, plus l'expiration...

— Est forte.

— Et comme l'articulation n'est autre chose que l'expiration émise malgré l'obstacle qui lui est opposé, plus l'opposition est intense, plus l'articulation est...

— Forte.

— Quelle est donc la différence qui existe entre *b* et *p ?*

— *B* est plus faible, et *p* est plus fort.

— Nous nommerons donc l'une...

— C'est tout clair : B *articulation faible*, et P *articulation forte*.

— Est-ce la seule différence qu'il y ait entre elles ?

— Oui.

— Ainsi, ce point excepté, on peut dire qu'elles sont.....

— Semblables.

— Ou *similaires*, ce qui exprime la même chose, et ce qui est le terme convenu. Passons à autre chose. Quelle est l'articulation de *maman ?*

— *M.*

— Comment est-elle produite ?

— Comme *b* et *p*, par l'ouverture des lèvres, provoquée par l'expiration.

— Oui. Cependant *m* n'est pas la même chose que *b* ou *p* : il faut bien qu'il y ait quelque différence. Quand tu prononces *b* ou *p*, tes lèvres, plus ou moins serrées, obéissent subitement à l'expiration ; quand tu articules *m*, en est-il tout-à-fait ainsi ? Essaie : m...a-m...an.

— Elles refusent quelque temps de s'ouvrir.

— Pendant cette courte hésitation, que devient l'expiration ?

— Elle persiste.

— Bien ; mais que devient l'air poussé des poumons ? y rentre-t-il ?

— Oh non, puisqu'il finit par forcer le passage, je crois qu'il se presse dans l'intérieur de la bouche.

— Mais quand l'air est pressé dans l'intérieur de

la bouche, et que les lèvres lui ouvrent une issue, il s'échappe.

— Oui.

— Quand les lèvres résistent, s'il trouve un autre passage...

— Ah! je sais, je sais : c'est par le nez qu'il doit passer.

— Justement. Répète l'expérience; *expire* un peu fortement.

— Oh! je sens bien que l'air est dirigé vers le nez.

— Nous appellerons donc cette articulation...

— *Nazale*, comme pour les *voix*.

— Bon pour sa différence avec *b* et *p*; mais n'ont-elles pas un point de ressemblance?

— Elles sont également produites par l'ouverture des lèvres.

— Ce qui fait qu'elles sont nommées *labiales*, d'un mot latin *labium* qui signifie lèvre... Dans ce mot *lèvre*, combien y a-t-il d'articulations?

— Deux : *l* et *vr*.

— *Vr* s'articule donc en un seul temps, par un mouvement unique?

— Non... alors il y a trois articulations dans *lèvre* : *l-v-r*.

— Bien! Ne nous occupons que de *v*. Qu'arrive-t-il lorsque tu l'articules?

— Les lèvres sont entr'ouvertes.

— L'expiration n'éprouve donc aucun obstacle?

— Si fait : la lèvre inférieure se rapproche du dentier supérieur, et empêche l'air de passer.

— Est-ce qu'il ne passe pas d'air du tout? Mets ta main devant ta bouche.

— Il en passe un peu, mais avec peine, par un petit passage laissé entre la lèvre et les dents.

— Ainsi l'obstacle consiste dans la gêne de l'expiration, plutôt que dans une obstrusion absolue (1).

— Oui.

— Par quoi est produite cette gêne?

— Par la lèvre et les dents.

— Nous nommerons donc cette articulation....

— *Dentale*.

— Pour la distinguer de *b* ou *p* et de *m*; mais, considérée par rapport à leur organe commun, elle prendra le nom de...

— *Labiale*.

— Bien. Place la lèvre et les dents comme pour faire *v*; mais pousse l'expiration d'un coup plus sec.

— *F*..... Ah ! j'y suis : *v* est la *faible*, *f* la *forte*; et toutes deux, elles sont *similaires* entre elles.

---

(1) Ces mots ne seront pas compris par l'enfant. Alors dites-lui *fermeture entière*, ou donnez lui toute autre explication plus familière; mais revenez à *obstrusion absolue;* car ces termes font partie de la langue, et doivent être appris comme d'autres.

— Quel est donc le caractère commun à *b-p*, *m*, *v-f?*

— C'est d'être produites par le concours de l'expiration et de l'opposition des lèvres.

—On pourrait même dire, plus exactement, *de la lèvre inférieure ;* car la lèvre supérieure reste à peu près immobile comme la mâchoire, à laquelle elle est attachée. Cet organe jouant la principale fonction, et étant même le seul agissant dans la production des articulations *b-p*, *m*, *v-f*, doit leur attribuer la dénomination commune de *labiales ;* puis les dénominations secondaires seront tirées des organes accessoires : ainsi *b-p* seront *labiales pures*, ou *labio-labiales*, la lèvre inférieure y prenant la lèvre supérieure pour auxiliaire d'opposition ; *m* s'appellera *labio-nazale*, et *v-f labio-dentales;* puis *b-p*, *faibles* et *fortes*, ainsi que *v-f*, seront dites *similaires* entre elles ; et *m*, *univoque*, comme ne constituant qu'un effet invariable et *unique* (1). — A demain pour les autres articulations.

---

(1) On a peut-être remarqué,— 1° que j'ai commencé par les *labiales*. Ma réponse est que les dispositions organiques en sont plus apparentes ; — 2° que je procède autrement que dans mes précédens développemens. Entraîné par le besoin de réfuter les erreurs des grammairiens, j'ai été obligé de les suivre, et j'ai comme eux procédé du composé au simple ; mais

LA MÈRE. — Comment sommes - nous convenues d'appeler toutes les articulations que tu connais?

L'ENFANT.—*Labiales*.

— Prononce *g* de *gâteau*.

— *Dâteau* (1).

—Tu ne dis pas comme moi *gâteau*; tu dis *dâteau*. Regarde dans ma bouche ce qui se passe quand je prononce *g*; tiens, *g*, *g*, *g*. Qu'arrive-t-il?

— Ta langue remue vers le fond de ta bouche.

— Vers le gosier, n'est-ce pas?

— Oui.

— Quel est son mouvement? *g*, *g*, *g*!

—Elle retombe de la mâchoire supérieure sur l'inférieure.

— Elle s'y était donc élevée?

—Oui, par une sorte de gonflement qui ne finit que quand l'articulation est prononcée.

— Et quand tu prononces *dâteau*, qu'arrive-t-il?

---

j'ai dû reprendre la méthode naturelle de synthèse, dès l'instant que je me suis vu libre dans mes mouvemens et dans ma marche.

(1) Je prévois les vices les plus habituels de la prononciation chez les enfans négligés, et je donne l'exemple des moyens qu'on doit employer pour les faire disparaître.

—Je place le bout de la langue au palais, et la laisse chasser par l'expiration.

— Le bout de la langue ?

— Oui.

— Tandis que lorsque je prononce *g*, c'est le commencement, la partie antérieure de la langue qui va toucher le palais ; n'est-ce pas ?

— Oui.

— Eh bien! pour articuler *g* comme je le fais, gonfle donc la partie antérieure de ta langue, élève-la vers le palais, parle du *gosier ;* au lieu de laisser échapper l'expiration tout simplement, donne un coup de gosier, en quelque sorte : *gâteau !*

— G...âteau !

— Très bien. Ne sens-tu pas qu'avant que le *g* soit prononcé, qu'au moment ou tu te disposes à le prononcer, où tu fais tes efforts pour l'effectuer, l'expiration est totalement interceptée, jusqu'au moment où il est enfin articulé? Essaie seulement de faire *g*.

— Oui, c'est bien cela.

— Par quoi l'expiration est-elle interceptée?

—Nécessairement par la langue, qui va toucher le palais, et qui ne lui livre passage que quand elle le quitte.

— Si tu poussais l'expiration plus vivement pour faire céder la langue, c'est-à-dire si elle présentait une plus grande résistance, que produirais-tu?

—*C*... c'est la *forte*, et *g* et *c* sont *similaires*. Ai-je deviné, maman?

— Deviné, non, mais rencontré juste, en raisonnant par analogie. Comment appellerons-nous *c-q*? sont-elles aussi labiales?

—Oh non! vraiment: car les lèvres sont ouvertes, quand on les articule; et ce ne sont pas elles, mais la langue et le palais qui s'opposent à l'émission de l'air. Je serais d'avis de les appeler *articulations du palais* ou *de la langue*, ou d'un nom qui signifiât la même chose, comme pour les *labiales*.

— Fais ton choix. Est-ce du palais ou de la langue qu'elles doivent tirer leur dénomination?

— Oh! je me rappèle : le palais reste immobile, et la langue seule agit et forme obstacle; ainsi...

— Nous les appellerons *linguales*, du mot latin *lingua* qui signifie *langue*. Mais es-tu bien sûre que c'est au palais que la langue s'attache pour obstruer le passage? ne serait-ce pas dans le gosier même?

— Je ne sais pas trop; mais si ce n'est pas tout-à-fait dans le gosier, c'en est bien près.

— Et quand tu prononces *d* de *dodo?*

— C'est encore la langue qui agit, mais par le bout; pour le coup, c'est bien au palais qu'elle s'élève.

— Ainsi le caractère commun de *g-c* et de *d*...?

— C'est qu'elles sont produites par l'action de la

langue opposée à l'expiration, qu'elles sont *linguales*.

— Et leur point de différence?

— Je ne sais.

— Quels sont les organes auxiliaires de la langue?

— C'est toujours le *palais*.

— En es-tu bien sûre, pour le *g* et le *q*?

— Non! c'est peut-être le *gosier;* mais pour *d*, c'est certainement le palais.

— *G* et *c* seront donc des articulations *linguales-gutturales*, du mot *guttur* qui signifie *gosier;* et *d* et *t* sa forte, seront *linguales-palatales*, du mot *palatum*, *palais*. N'oublie pas cela, et va jouer; demain, nous verrons le reste.

— Il y a donc encore d'autres articulations?

— Vraiment oui! Par exemple (1), porte le bout de ta langue au palais. Bien! au lieu de la chasser subitement par l'expiration, repousse-la tout doucement; souffle, sans remuer la langue. Bien! voilà le commencement de l'articulation. Laisse aller la langue! voilà l'articulation *l* produite comme dans *lance*. De quelle nature est-elle?

— Encore *lingua-palatale*.

— Oui; mais elle diffère de *d* et *t*, en ce que la

(1) On peut souvent, par de petites adresses fort innocentes, réveiller l'attention des enfans, et prolonger la leçon, sans qu'il s'en aperçoivent.

langue, au lieu de quitter subitement le palais, s'y glisse et y adhère en quelque sorte; de sorte qu'on pourrait appeler *d-t*, *instantanées*, et *l*, *adhérente*, si l'on avait besoin de les distinguer.

— Que signifie instantanée?

— Qui ne dure qu'un instant.

— Ah! je comprends: parce que la langue obéit aussitôt au coup d'expiration, et ne touche le palais qu'un instant.

— Ferme le passage pour prononcer *l*, mais maintiens ta langue à ton palais, et souffle fort. Mets ta main devant ta bouche: ne sens-tu pas que l'air passe des deux côtés, bien que le bout de la langue soit maintenu au palais?

— Oui.

— C'est que le passage de l'air n'est pas entièrement oblitéré. S'il l'était, par où passerait-il?

— Il ne pourrait plus passer que par le nez.

— Et alors l'articulation serait....

— *Nazale*.

— Oui, comme dans *n* de *nazal*. Cesserait-elle pour cela d'être *linguale?*

— Non, puisque c'est la langue qui s'oppose à l'expiration.

— Serait-elle aussi *palatale?*

— Oui, puisque le palais concourt avec la bouche à l'occlusion complète du passage qui force l'air à se

diriger en partie vers le nez, jusqu'à ce que la langue cède à son action.

— Et *r* de *rat*, est-il *lingual* et *palatal?*

— Oui; mais je ne sais trop ce qui le distingue des autres *lingua-palatales*.

— La langue touche-t-elle aussi intimement le palais, se presse-t-elle aussi immédiatement sur lui?

— Non; elle ne le touche que légèrement.

— N'est-elle chassée qu'une fois?

— Deux.

— Elle revient donc après avoir été légèrement renvoyée; et c'est cette sorte d'élasticité qui facilite le mouvement cadencé qui la caractérise, et qui fait qu'on peut nommer le *r* articulation *lingua-palatale alternative*, ce qui signifie que la langue est renvoyée, deux fois l'une après l'autre, par l'agitation que lui donne le vent. Prononce *rat*.

— *Rat*.

— Et, si l'on disait, comme ta petite cousine *un at*, que produirait-on?

— On ne prononcerait qu'un son, et point d'articulation.

— Et comme ton petit frère, un *lat*.

Oh! ce serait l'articulation *l* au lieu de l'articulation *r*; il n'y aurait pas double mouvement de la langue.

— Et, par conséquent, pas d'opposition répétée?

— Non.

— Et si, comme ta tante la parisienne, on prononçait *rat* (en grasseyant)?

— Oh! maman, je n'avais jamais remarqué cela; c'est au fond de la bouche que la langue est agitée. Oh! que c'est donc difficile et dur!

— Pas précisément difficile, c'est selon l'habitude; mais bien dur, assurément. C'est une prononciation particulière des peuples du Nord, que celle de parler du gosier; et il est croyable que c'est pour cela que les Parisiens et les habitans septentrionaux de la France ont conservé au *r* ce genre d'articulation, qui est un vice dans notre langue. Beaucoup de femmes futiles et de petits-maîtres, pour éviter cette rudesse, prononcent *à l'enfant*, en omettant le *r* partout où il se trouve : ce qui leur a fait donner le nom d'*incroyables*. Ce n'est qu'un ridicule, mais un ridicule d'autant plus blâmable qu'il est gagné à bon escient, et que ceux qui se le donnent, ont la sottise de s'en faire un mérite. — Allons! va jouer; demain, nous finirons d'apprendre les articulations, si tu n'oublies pas celles que tu sais déjà.

— Oh! non, maman; car je n'ai que quelques mots à me rappeler pour m'en souvenir, et il me sera facile maintenant de les répéter. N. B.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

TITRE SECOND.

DES SIGNES GRAPHIQUES DES ÉLÉMENS DE LA PAROLE.

ALPHABET FRANÇAIS; DIVERSES ESPÈCES D'ÉCRITURE. PETIT TRAITÉ. VOYELLES ET CONSONNES.

Nous voilà parvenus au point où l'on fait ordinairement commencer l'enseignement de la lecture.

« Lire, dit M. Bricaille dans les instructions du *Panlexigraphe* (p. 7), c'est parcourir des yeux les lettres des mots, avec l'intelligence de leur valeur, de leur signification. »

Suivant l'auteur de la *Stiquiotechnie*, « l'art de lire consiste à énoncer, par l'organe vocal, la décomposition des signes artificiels qui représentent, dans l'écriture, les sons fugitifs de la langue parlée (p. 9). »

Ainsi ces auteurs parlent de l'écriture, et disent : « Voici des signes; je vais vous en indiquer la valeur. » Nous, nous avons remonté aux élémens de la parole, et, après en avoir reconnu les phénomènes divers,

nous nous proposons de dire à notre élève : « En voici les signes. »

Il y a donc cette différence essentielle, que, nous, nous avons considéré, avant tout, la chose elle-même avec toutes ses modifications; tandis qu'eux remontent du signe conventionnel et arbitraire à la chose, et nous conduisent de l'invention à la réalité, qu'ils sont, par cela même, exposés souvent à perdre de vue. Pour eux, la lecture est l'énonciation des lettres avec leur valeur ; pour nous, c'est l'énonciation des sons et des articulations, à la vue des caractères destinés à les représenter.

D'où nous vint :

> . . . . Cet art ingénieux
> De peindre la parole et de parler aux yeux,
> Qui, par les traits divers de figures tracées,
> Donne de la couleur et du corps aux pensées ?

C'est ce qu'il nous importe peu de rechercher; mieux vaut le bien connaître, et en savoir user.

Mais convient-il de présenter à l'enfant l'alphabet habituel? et comment en dénommer les caractères ?

Point d'alphabet, disent les uns, car il est vicieux et incomplet.

« L'ordre des lettres dans l'alphabet, répond M. Bricaille, quoique vicieux, doit être conservé, et c'est dans cet ordre qu'il faut montrer les lettres ; adopter une autre classification, c'est exposer l'élève

à ne pas savoir se servir plus tard des dictionnaires et des tables alphabétiques. »

Enseignez d'abord la lecture sans l'alphabet, lui réplique-t-on; il vous sera facile ensuite de le faire apprendre. Ce n'est pas assez même, ajoutent quelques autres, il faut apprendre à lire par syllabes et non par lettres; il n'existe que des voyelles articulées, et quand l'articulation n'est pas exprimée, elle doit être suppléée.

Que faire au milieu d'opinions si divergentes? MONTRER *l'alphabet sans le faire prononcer, et sans donner d'abord à ses signes* AUCUNE DÉNOMINATION. Puisque ce sont des sons et des articulations écrits qu'on doit lire, il faut bien en connaître les figures dans tous les genres; mais qu'est-il besoin de les prononcer, avant d'en avoir indiqué l'emploi? Voici le mode et les limites des instructions que je vous conseille de donner à cet égard.

L'ENFANT. Eh bien! maman, est-ce aujourd'hui que tu me feras connaître les signes des *sons* et des *articulations?*

LA MÈRE. Volontiers. Tu sauras d'abord que les caractères français sont *imprimés*, comme ceux qui sont dans les livres; ou *manuscrits*, qui sont ceux que l'on emploie en écrivant, ainsi que l'indiquent les mots latins MANU, *par la main*, et SCRIPTUM, *écrit*.

— Ah! on n'écrit pas comme dans les livres?

— Mon Dieu, non. L'*imprimée* admet deux genres : la *romaine* et l'*italique*, qui ont chacune leurs lettres *majeures* et *mineures*, ou *majuscules* et *minuscules*.

Voici l'alphabet *romain* en *minuscules*; c'est celui qui est le plus généralement employé dans les livres, et à l'étude duquel on doit donner plus particulièrement son attention :

a	b	c	d	e	f
g	h	i	j	k	l
m	n	o	p	q	r
s	t	u	v	x	y
z					

Voici l'alphabet romain en majuscules, qu'on n'emploie que rarement.

A	B	C	D	E	F
G	H	I	J	K	L

M N O P Q R
S T U V X Y
Z

— Ces derniers caractères, comme tu vois, sont bien différens des *minuscules romains*, auxquels ils correspondent lettre par lettre.

— Oh ! oui.

— Les caractères *italiques* ne sont employés que pour écrire des mots qu'on veut faire distinguer d'une façon toute particulière; les voici :

Italiques minuscules :

a b c d e f
g h i j k l
m n o p q r
s t u v x y
z

Italiques majuscules :

A B C D E F
G H I J K L
M N O P Q R
S T U V X Y
Z

— Oh ! comme les majuscules italiques ressemblent aux majuscules romaines !... ce sont les mêmes.

— Seulement elles sont penchées, et non droites. Les minuscules italiques aussi sont penchées, tandis que les romaines sont droites.

— Oui ; mais il y a bien d'autres différences.

— Prends les quatre alphabets, et amuse-toi à les comparer (1).

— Y a-t-il aussi plusieurs espèces d'écriture manuscrite?

— Oui, vraiment, il y en a quatre ; les voici :

---

(1) Les imprimeurs emploient aussi, comme embellissemens, des caractères gothiques, ombrés, etc. Il est superflu de les faire connaître.

— Oh! elles ne sont pas très différentes.

— Non; mais enfin elles ne sont pas entièrement semblables dans leurs formes, dans leur tenue, ou dans leurs traits accessoires. Prends encore ces alphabets, et compare-les entre eux. Demain, j'en prendrai un; toi, un autre; et quand je te montrerai un des caractères du mien, tu seras obligée de m'indiquer le correspondant, dans celui que tu auras choisi. Nous les passerons ainsi tous en revue (1).

— Mais, maman, quels sont donc les sons ou les articulations que chacun de ces signes représente?

— Nous verrons cela plus tard. Il suffit que tu te familiarises maintenant avec leur forme; tu en apprendras ensuite l'emploi.

C'est en effet à cela que vous devez vous borner pour ce qui concerne la lecture; mais j'ai dit que l'é-

---

(1) M. Dupont (p. 6 et 7 de la *Citolégie*) ne veut pas qu'on enseigne plusieurs alphabets à la fois, et attribue à cette méthode la longueur des études de lecture. La difficulté, selon moi, ne consiste pas à apprendre une vingtaine de caractères, ce qui est tout mécanique, mais à en comprendre l'emploi et les rapports, deux choses dont il ne s'agit nullement pour le présent. Quand l'élève connaîtra *de vue* tous les alphabets, les exercices et les principes applicables à un seul le seront à tous; et il apprendra ainsi, presque sans s'en appercevoir, à lire, d'un seul coup, en douze caractères différens.

criture devait être enseignée concurremment, et je crois devoir, dès à présent, vous fournir des instructions qui, avec de bons modèles, vous mettront en état de vous passer d'un maître qui contrarierait vos directions, et dont les secours vous seraient au moins inutiles.

Tous les genres d'écriture doivent être connus de l'enfant, même la moulée. Il conviendra plus tard de l'exercer à toutes ces espèces de dessin; mais il faut faire un choix pour l'écriture habituelle, et se borner à son enseignement jusqu'à ce qu'elle soit bien passée dans les habitudes de la main.

La *Ronde*, qui est l'ancienne écriture française, ne s'emploie qu'accidentellement pour les mots sur lesquels on veut fixer plus particulièrement l'attention du lecteur; c'est, pour l'écriture manuelle, ce qu'est l'*italique* dans l'écriture d'impression.

La *Coulée*, qui n'est autre chose que la ronde allongée et inclinée, doit être entièrement rejetée, par la raison que les *n* et les *u* s'y confondent facilement; malheureusement on y retombe souvent, sans s'en apercevoir.

L'*Anglaise* est la plus élégante de toutes, mais elle exige beaucoup de correction; elle est moins prompte, et produit une sorte d'éblouissement qui en rend la lecture moins facile, fatiguante même à la longue.

La *Bâtarde*, qui n'est autre chose que l'italique,

moins gracieuse que l'anglaise, est plus prompte et plus lisible.

Pour apprendre à écrire, il faut avoir de bons modèles et un bon maître (1) ; mais ce n'est pas assez. Les exemples présentés, pour l'ordinaire, aux enfans, rendent ce travail fastidieux. La répétition des exercices donnés pour la lecture auraient le double avantage d'affermir l'élève dans les principes de lecture, et de lui apprendre l'orthographe absolue, c'est-à-dire cette partie de l'orthographe qui est arbitraire et tout-à fait indépendante de la relation logique des mots entre eux.

Ces points admis, nous nous bornerons à rappeler ici quelques préceptes essentiels sur la taille de la plume, les attitudes du corps, la tenue de la plume, les dimensions des caractères, la pente et la distance des lettres.

I.

TAILLE DE LA PLUME.

Une habitude funeste est de présenter à l'enfant des plumes taillées. La taille est une partie de la science de l'écriture ; c'est la première qu'on doive

(1) J'entends par *bon maître*, un maître qui sache bien enseigner, plutôt que bien écrire.

lui enseigner, si l'on ne veut pas qu'il y soit longtemps inhabile.

Pour tailler une plume, il faut la tenir avec le pouce et les deux premiers doigts de la main gauche, perpendiculairement au corps, et la partie cannelée, ou le ventre, en dessus. On fait à l'extrémité une première coupure de la longueur présumée de la fente; on fait tourner la plume dans ses doigts, pour lui faire présenter la partie opposée, ou le *dos*, qu'on coupe aussi dans son extrémité, mais moins que l'autre partie et seulement pour faciliter la fente; on insère la lame du canif dans l'ouverture pratiquée par cette double coupe, et l'on commence dans le dos de la plume, par un mouvement du bas en haut, la fente, que l'on termine par un coup sec donné avec le bout du manche du canif, ou avec l'ongle du pouce de la main droite, si l'on a pris le soin d'évider l'ouverture faite sur le ventre de la plume. On complète ensuite l'ouverture de la plume, dont un tiers est destiné à former les deux carnes, ou entailles faites de chaque côté de la fente, qui doit en atteindre la naissance, et non la dépasser. Après avoir convenablement aminci les deux carnes, on retourne la plume entre les deux doigts seulement; on appuie le bec sur l'ongle, et on le tranche avec netteté.

C'est à la différence dans la dimension des carnes,

et dans la coupure du bec de la plume, que l'écriture anglaise doit ses caractères particuliers.

Pour les trois autres, les carnes doivent être évidées, de leur naissance à leur extrémité, par une ligne légèrement concave; et la partie qui doit se trouver du côté du pouce doit, en arrivant au bec, avoir le double en largeur de celle qui se trouvera du côté des doigts. La coupe du bec se fait obliquement, de façon à laisser plus de longueur à la carne du pouce, destinée à former les déliés.

Pour l'écriture anglaise, les carnes, un peu plus alongées et par conséquent plus fendues, sont amincies en ligne droite, de leur naissance au bec, ce qui leur donne en même temps de la souplesse et de la force, et ce qui pourrait être adopté avec avantage pour tous les genres d'écriture; celle du côté des doigts doit avoir le double en largeur; le bec est tranché carrément (1).

II.

DES ATTITUDES DU CORPS.

La plume taillée, et l'enfant muni d'une table et d'un siège dans des proportions convenables, il s'a-

(1) Quelques maîtres le coupent en sens inverse des autres espèces d'écriture; mais la différence ne se fait guère sentir que dans l'écriture en gros.

git de l'y placer dans les dispositions les plus favorables à l'exercice qu'on veut lui enseigner. Le corps droit ; les épaules à la même hauteur ; les deux bras à distance égale du corps ; la tête droite sur les deux épaules, mais légèrement inclinée en avant ; les yeux fixés sur le bec de la plume ; les jambes allongées naturellement et peu éloignées l'une de l'autre ; les pieds en dehors ; les doigts de la main gauche dirigeant en tous sens, et selon le besoin, le papier, toujours placé dans le sens de la table : telles sont les positions recommandées pour les divers genres d'écriture.

Dans la ronde, le corps doit être placé carrément devant la table, et ne s'en éloigner que d'environ un pouce.

Dans les trois autres genres, la partie gauche du corps est distante de la table d'environ un demi-pouce, et la partie droite de deux ; ce qui fait que le bras gauche s'y trouve appuyé jusqu'au coude, et ce qui donne plus de liberté au bras droit, engagé seulement jusqu'à la moitié de l'avant-bras.

C'est cette différence dans la position du corps qui fait que l'écriture est perpendiculaire ou inclinée.

III.

DE LA TENUE DE LA PLUME.

Les positions du corps établies, il reste à s'occu-

per des fonctions particulières de la main, cet agent principal de l'écriture. On sait qu'elle se compose de cinq doigts nommés le *pouce*, l'*index*, le *majeur*, *l'annulaire* et le *mineur* ou *auriculaire*, et que chacun d'eux est divisé en phalanges par des articulations.

La plume est tenue par le pouce et les deux premiers doigts. Elle doit être inclinée de manière à passer au milieu de la troisième phalange de *l'index*. Dans cette position, l'extrémité du pouce correspond au milieu de la première phalange de *l'index*, et l'extrémité de *l'index* à la naissance de l'ongle du doigt *majeur*. La plume dépasse le doigt *majeur* de toute la longueur de son entaille. Ces doigts doivent être flexibles, et la tenir mollement, pour la faire agir avec liberté. Le bec doit s'appuyer légèrement, mais également, sur ses deux carnes, ce qui, dans l'écriture anglaise, donne à la main une position droite et relevée qui devient fatigante à la longue; tandis que dans les trois autres genres, elle se laisse un peu porter sur les deux derniers doigts.

IV.

DES DIMENSIONS DES CARACTÈRES.

L'écriture comporte des caractères de différente dimension.

Les lettres *a*, *c*, *e*, *i*, *m*, *n*, *o*, *r*, *u*, *v*, *x*, *z*, sont exactement soumises à celle qu'on nomme le *corps d'écriture*, qui est de huit becs de plume en hauteur et de cinq en largeur inclusivement, pour la coulée, la bâtarde et l'anglaise, et de cinq sur cinq, pour la ronde.

La lettre *s* dépasse la ligne supérieure d'un bec de plume; la lettre *t* d'un demi-corps, jamais plus; les lettres *b*, *d*, *h*, *k*, *l*, d'un corps entier.

La lettre *f* dépasse la ligne supérieure d'un corps d'écriture, et la ligne inférieure d'un corps et demi.

Les lettres *g*, *j*, *p*, *q*, *y* dépassent la ligne inférieure d'un corps et demi.

Les lettres majeures ont la triple dimension des lettres courantes, en hauteur et en largeur. Leur forme varie beaucoup selon le caprice des maîtres; elles sont prises des majeures d'impression, ou de la mineure manuelle.

Les lettres se composent de lignes droites et courbes, et de pleins et déliés dont la distribution résulte de la coupe du bec de la plume.

V.

DE LA PENTE ET DE LA DISTANCE DES LETTRES.

Nous avons vu que notre première écriture était droite ou perpendiculaire au papier. Pour cela, le

corps était placé carrément devant la table, et le papier carrément devant le corps. On prit bientôt une position plus commode, et la *ronde* se transforma en *coulée*, espèce considérée comme la plus expéditive. Enfin nous admîmes l'écriture *italienne*, ou *italique*, ou *bâtarde*, puis plus récemment l'écriture *anglaise*. La pente dépend donc de la position du corps; elle est de trois becs de plume sur le corps d'écriture, dans ces trois derniers genres, et nulle pour le premier.

Dans tous les genres la distance des lettres est de trois becs de plume, de jambage à jambage; de deux, de jambage à rondeur, et d'un seul, entre deux lignes courbes.

Tels sont les principes généraux de l'écriture : les maîtres diront le reste. Une nouvelle méthode, nommée calligraphie, a quelques partisans, et est rejetée par tous les maîtres. On a raison des deux côtés. Par la calligraphie on apprend vîte, mais on se résout à avoir une écriture irrévocablement médiocre, par suite des fausses habitudes de la main; elle convient à ceux qui sont pressés. Disons aussi que les maîtres font trop longtemps écrire en gros, ou faire des exercices insignifians. On doit se borner à faire tracer les traits constitutifs, et passer de suite au demi-gros.

Maintenant que votre élève connaît, par leurs formes seulement, les signes des *sons* ou *voix* et des *articulations*, il convient de lui en indiquer les noms, la classification et les fonctions diverses.

Les premiers prennent le nom de *voyelles ;* les secondes celui de *consonnes*, mot qui vient de CUM, *avec*, SONARE, *sonner*.

Les *voyelles* sont ainsi nommées, disent nos grammairiens, parce que seules, elles forment (il faut entendre elles *expriment*) un son, une *voix ;* les *consonnes* parce qu'elles n'expriment un son, qu'avec le secours des voyelles ; ce qui signifie qu'à elles seules, elles n'en expriment aucun. M. de Laffore seul, à ma connaissance, les appelle *muettes*, ce qui serait plus philosophique, s'il attachait à ce mot son exacte valeur, et s'il n'ajoutait :

« Elles ont reçu le nom de *muettes*, parce que seules elles ne disent rien ; elles servent seulement à modifier les sons. »

Ce qui indique : 1° qu'il confond les *articulations* et les *consonnes* (elles ne *disent* rien). 2° Qu'il entend par *muettes* ce que les autres grammairiens entendent par consonnes (*seules* elles ne disent rien). 3° Que par elles-mêmes elles n'exprimeraient aucun effet indépendant (elles servent seulement à *modifier* les sons).

Je crois donc qu'on peut, sans grand inconvénient,

leur conserver l'ancienne dénomination de *consonnes*, bien qu'il fût peut-être plus exact de la remplacer par celle d'*insonnes* ou *insonnantes*, par opposition à *sonnantes* ou *voyelles*, ou mieux encore par celle d'*articulatives*, en tirant le nom du signe, de celui de la chose signifiée. Je n'ose point proposer de changement sans raison majeure; et il suffit de bien savoir que la *consonne* n'est autre chose que le signe du phénomène, qui résulte d'une opposition organique agissant sur l'expiration, autrement d'une *articulation*.

Dès ce moment, il me paraît utile de présenter la distinction générale des *voyelles* et des *consonnes*. Elles devront naturellement suivre les même divisions que les *voix* et les *articulations*, dont elles sont les images, et en prendre les dénominations; mais on sent qu'elles ne peuvent devoir l'attribution de ces qualités qu'aux faits qu'elles représentent, et que si cette attribution est utile pour le maintien de la subordination du signe à la chose, et une distribution exacte et raisonnée des matières, il n'en convient pas moins de remarquer les qualités inhérentes aux signes eux-mêmes. C'est ainsi que nous reconnaîtrons des voyelles et des consonnes *simples* ou *composées*, selon que la voix ou l'articulation sera exprimée par un seul caractère ou par plusieurs; que nous établirons surtout une distinction de nature à faciliter leur étude et la division du travail, en désignant sous le

nom de *primitives*, celles qui, simples ou composées, présentant l'expression la plus naturelle de chaque *voix* ou *articulation*, paraissent devoir en être considérées comme les premiers signes; et sous le nom de *secondaires*, celles qui n'exprimant que des *voix* ou *articulations* déjà munies d'un premier signe, n'en diffèrent que par l'addition, la combinaison ou la substitution d'un ou de plusieurs caractères.

Vos connaissances acquises me permettent de ne vous offrir qu'une simple série des voyelles et des consonnes primitives; et je n'aurai plus qu'à vous indiquer la façon de les enseigner à votre enfant, d'après le mode que nous avons choisi. Je dois vous prévenir seulement que, me réservant de présenter sur nos signes graphiques un travail complet, dans l'ordre suivi pour l'étude des voix et des articulations, je n'entends donner ici qu'une idée génerale et non complète de leur usage, dans le but unique de faciliter la lecture des mots sans difficultés, et l'intelligence des développemens ultérieurs.

Voyelles primitives.

a, â – é, è, ê – i, î – o, ô – e (*faible*); **e** (*fort, aigu*); **eu** (*fort, aigu et moyen*);

eû (*fort, grave*) **– u, û – ou, oû – an – in –, on – un.**

Consonnes primitives.

g, c – d, t – l, – n – r – gu, qu – il – gn – j, ch – z, s – b, p – m – v, f

---

L'ENFANT. — O! ma bonne maman, c'est aujourd'hui que tu as promis de me faire connaître tous les signes des *voix* et des *articulations*.

LA MÈRE. — Volontiers; du moins nous commencerons, car il serait impossible de tout faire dans un jour. Voyons d'abord les voyelles. Te rappelles-tu toutes les voix?

— Oui, vraiment, même leurs classes.

— Prononce les *voix orales linguales*.

— (L'enfant prononce) *a, é, i.*

— Oui; mais il a plusieurs espèces de *a*.

— Trois : *a* (l'enfant prononce aigu); *a* (moyen), et *â* (grave). Quels sont leurs signes?

— Pour les deux premières c'est **a**; pour le troisième, c'est **â** (1).

— Mais comment distinguer que **a** exprime la voix *aiguë*, ou la voix *moyenne*?

— Cette lettre n'exprime la voix *moyenne*, que dans certains mots que nous apprendrons à connaître plus tard. En général, elle exprime la voix *aiguë*, et c'est celle que tu prononceras toujours à sa vue, jusqu'à ce que tu connaisses les exceptions.

— Pourquoi n'avoir pas donné un signe distinctif à l'**a** *moyen*, comme on l'a fait pour l'**â** *grave?*

— C'eut été beaucoup mieux; mais les hommes ne font pas toujours ce qu'il y a de mieux à faire, et l'on néglige même la marque de la gravité sur les **â** majuscules (2).

— Peste soit des hommes!

— Petite vilaine! Tu oublies qu'ils ont inventé l'écriture. — N'y a-t-il pas plusieurs espèces de voix **é**?

---

(1) On se sert pour ces exercices des tableaux des voyelles et des consonnes primitives p. 152 et 153.

(2) J'ai déjà dit qu'on devait enseigner sur les minuscules romaines.

— Oui : l'*aiguë*.

— Voici son signe : **é**.

— La *moyenne*.

— Voici le sien : **è**.

— La *grave*.

— Voici le sien : **ê**.

— A la bonne heure : ici les trois voyelles sont bien distinctes.

— Tu ne les confondras donc pas?

— Oh! non, non.

— Et la voix *i* a-t-elle plusieurs espèces?

— Deux seulement, l'*aiguë* et la *grave*.

— Tiens, regarde; voici le signe de la première : **i** et celui de la seconde : **î**.

— Oh! C'est très bien.

— Pourrais-tu me montrer toutes ces lettres, en prononçant les voix quelles figurent sur l'alphabet *italique*, *majuscule*, etc?

— Oui, vraiment (1).

— Prends ce livre, et montre-moi tous les **a**, en les prononçant.

---

(1) Ces exercices sont importans, et seront facilités par celui du rapprochement des divers alphabets indiqué p. 138, 139 et 140. Je crois devoir me borner à les recommander : l'utilité en doit être comprise

— Oui ; mais je dirai toujours **a** (aigu), quand il n'y aura pas de signe de gravité dessus.

— Oui, d'accent ; c'est entendu.

— Ah !... cela s'appelle un *accent?*

— Oui ; avançons. — Montre-moi et prononce les différens **é ê** et **i** qui se rencontreront dans cette page. Suis bien. — Bien, mon enfant. Maintenant veux-tu savoir comment on appelle ces signes?

— Des voyelles orales linguales.

— Bon, pour l'espèce ; mais chacun d'elles individuellement?

— Comment?

— Un **à**, par le son grave, un **é** et un **i**, par leurs sons aigus.

— Pourquoi pas **a** aussi par sa voix aiguë?

— Je ne sais : c'est encore là l'effet d'un sot usage. Le principal est de ne pas oublier que le nom des signes n'influe aucunement sur leur prononciation, c'est-à-dire sur la nature de la chose représentée.

L'ENFANT. — Maman, donne-moi aujourd'hui les signes des labiables *o*, *e*, *u*, *ou*.

— Volontiers. D'abord les voix *o*. — Ici c'est comme pour *a* : la voix *moyenne* et la voix *aiguë*

n'ont qu'un même signe, sans différence aucune; c'est **o**, qu'il faudra toujours traduire par la voie *aiguë*, jusqu'à ce que nous sachions les exceptions.

— Pour le *grave*, je devine, c'est **ô**.

—Bien ! La voix faible a un signe unique, c'est **e**.

— Combien de sortes de voix *e*?

— Deux; d'abord : **e** *faible*, **e** *fort*.

— Oh ! bon; ce sera facile à reconnaître.

— Combien d'espèces de voix *fortes*?

— Trois : *aiguë*, *moyenne* et *grave*.

— L'aiguë s'exprime par **e**.....

— Encore ! Comment distinguer quand ce signe représente la voix faible ou la voix forte?

— Prononce toujours la voix forte, jusqu'à plus amples instructions. — L'aiguë s'exprime aussi quelques fois par **eu**.

— Deux caractères !

—Oui, et remarques-en bien l'ordre : **e** d'abord, **u** ensuite. Ce n'est pas tout : ces deux caractères, ainsi placés, représentent aussi la voix *moyenne*; mais en le voyant, tu diras toujours l'*aiguë*.

— Pourquoi ne me dis-tu pas dès à présent le cas où il faut prononcer la *moyenne*?

— Parce que j'ai hâte de t'apprendre à lire *un peu*,

et que je me borne pour cela à ce qui est de première nécessité. — Quant à la voix *grave*.....

— Ah! je sais; c'est ê.....

— Etourdie! tu sais bien que ce signe est destiné à la voix ê (1).

— Ah! c'est vrai : Alors ce sera donc eû.

— Très bien : ne pouvant pour peindre la voix grave accentuer (2) le signe simple, employé avec cette modification, comme signe d'une autre voix, il a bien fallu en affecter le signe composé. — Quant à la voix *u*, il n'y a pas de difficulté; voici le signe de l'*aiguë* u, et celui de la *grave* û. Voici également ou *aigu* et oû *grave*.

— Ainsi, maman, je sais les signes de toutes les voix orales.

— Oui! Voyons dans ce livre.

On doit faire ici les mêmes exercices que pour les voyelles précédentes. Il arrivera souvent que les

---

(1) J'espère que le lecteur voudra bien distinguer ce qui, dans ces entretiens, est écrit, de ce qui est censé parlé.

(2) J'ai dit qu'il était bon quelquefois d'employer les mots techniques.

voyelles composées **eu**, **ou** seront divisées par l'enfant qui y verra **e**, **u** et **o**, **u**; il arrivera également qu'il lira **eu**, en voyant **ue**; et **ou**, en voyant **uo**. Il faut relever avec soin ces fautes de mémoire ou d'attention. Je ne puis trop recommander de ne passer à une leçon nouvelle, qu'après s'être assuré que la précédente, et même les précédentes, sur lesquelles il faut revenir de temps en temps, sont, non seulement bien comprises, mais bien *sues* : c'est le seul moyen d'obtenir de véritables et même de rapides succès.

L'ENFANT. — Maman, les *voix nazales!*

— Tu veux dire les VOYELLES *nazales*. Elles sont assez faciles, du moins dans leurs signes *primitifs*; seulement elles sont toutes *composées*. Prononce les voix, et je t'en montrerai le signe à mesure.

— *an*.

— Le voici : **an**.

— *in*.

— Le voici : **in**.

— *on*.

— Le voici : **on**.

— *un*.

— Le voici : **un**. — Les distingues-tu bien? Où est **in**? où est **un**? où est **on**? où est **an**? Très bien.

— Tu as dit que ces voyelles étaient faciles dans leurs signes *primitifs*. Que veut dire ce mot?

— Mon Dieu! ma chère petite, je suis bien fâchée qu'il m'ait échappé. Il faut que tu saches que, pour exprimer la même voix, il y a souvent plusieurs signes.

— Je sais bien; par exemple: *é*, *è*, *ê*.

— Ce n'est pas là ce que je veux dire : pour exprimer la même *nuance* de voix, *é* par exemple.

— Ah!

— Eh bien! je nomme *primitives* les figures les plus simples, que je suppose avoir été inventées les premières, et *secondaires* toutes celles qui auront servi à exprimer une voix déjà représentée.

— Y en a-t-il beaucoup, maman, de ces voyelles secondaires?

— Hélas! oui, et c'est la crainte de te décourager, en t'en apprenant l'existence, qui m'a causé le regret d'avoir prononcé le mot *primitif*.

— Est-ce plus difficile que ce que j'ai déjà appris?

— Oh! vraiment non.

— Est-ce qu'il y en a tant, tant, qu'il me sera impossible de les apprendre?

— Non; mais il y en a un assez grand nombre.

— Oh bien! maman, si ce n'est pas impossible, avec du courage.....

— Tu as raison, ma petite amie; viens m'embrasser : avec du courage, on peut faire tout ce qui n'est pas impossible.

— Est-ce pour demain, les voyelles secondaires?

— Non : demain, nous ferons un exercice général sur toutes les voyelles que nous connaissons.

— Je les sais.

— Alors, nous n'aurons pas besoin de recommencer après-demain. Quand je me serai bien assurée que tu les distingues toutes avec facilité, à ouverture de livre, je te montrerai les *consonnes primitives*, et ce ne sera que plus tard que nous entrerons dans l'étude des voyelles et des consonnes *secondaires*; mais dès-lors tu sauras déjà un peu lire, et il ne te restera plus qu'à apprendre à lire *parfaitement*.

La mère. — Allons, ma petite, nous voilà arrivées aux consonnes primitives. Combien y a-t-il d'espèces d'articulations (1).

---

(1) Il est important de revenir sur ces notions : d'abord pour s'assurer que l'enfant ne les a pas oubliées; ensuite parce

L'ENFANT. — Deux principales : *linguales*, *labiales*.

— Les *linguales* se divisent?.....

— En *gutturales*, *palatales*, *palato-dentales* et *dentales*; et les *labiales*, en *instantanées*, *nazales* et *dentales*.

— Combien d'espèces de *gutturales?*

— Une seule qui est *faible* ou *forte*.

— Prononce-les.

— La *faible g*.

— Voici le signe : **g**.

— La *forte c*.

— Voici la consonne : **c**. — Combien de palatales?

Quatre : INSTANTANÉES, *faible* et *forte*.

— Voici leurs signes : **d**, **t**.

— ADHÉRENTE.

— Voici la consonne : **l**.

— NAZALE.

— Voici la consonne : **n**.

— ALTERNATIVE.

---

qu'il y a toujours danger à s'occuper du signe, sans rappeler la chose.

— Voici la sienne : **r**. — Combien de *palato-dentales ?*

— Instantanées, *faible* et *forte*.

— Les voici : **gu**, **qu**.

— Adhérente.

— **il**.

— Nazale.

— **gn**.

— Permanentes, *faible* et *forte*.

— **j**, **ch**. — Combien de *dentales ?*

— Une *faible* et une *forte*.

— Voici les consonnés : **z**, **s**. — Passons aux *labiales*. Combien d'*instantanées ?*

— Une *faible* et une *forte*.

— **b**, **p**. — De nazales ?

— Une seule.

— Voici la consonne : **m**. — De *dentales ?*

— Une *faible* et une *forte*.

— **v**, **f**.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il y a ici matière à plusieurs leçons. Après mes premiers exercices, j'ai cru pouvoir, sans inconvénient, me dispenser de longueurs qui seraient devenues d'autant plus fatigantes, qu'elles me paraissaient inutiles.

La mère. — Eh bien! mon enfant, est-tu bien sûre de toutes tes voyelles et de toutes tes consonnes?

Oh! oui, maman.

— Nous allons bien voir tout-à-l'heure, dans ce livre. — Comment appelles-tu les voyelles individuellement?

— Un *a* (pr. grave), un *é*, un *i*, etc.

— Et les consonnes?

— Tu ne me l'as pas dit; mais pourquoi ne les nommerait-on pas un *g*, un *c*, etc. (1).

— Tu as raison; mais ce n'est pas très facile à prononcer, et ça fait faire un peu la grimace. Pour éviter cet inconvénient on a imaginé de supposer les consonnes suivies d'une voyelle, pour obtenir leur

---

(1) Le nom prononcé par notre élève sera simplement l'*articulation*, c'est-à-dire, l'effet de l'organe sur l'expiration insonore. S'il en était autrement, et s'il prononçait *gue* (*guenille*), il faudrait le rectifier.

dénomination individuelle. On aurait pu dire : *un bé*, *un bi*, *un ba*, etc. (1); mais on a préféré l'em-

---

(1) L'ancienne dénomination de nos caractères alphabétiques est trop déraisonnable pour être conservée; mais l'adoption de la nouvelle ne me paraît pas sans inconvéniens, et le premier consiste dans son analogie avec les effets qu'elle indique. Il est difficile, en effet, d'éviter que l'enfant ne prononce l'articulation par le nom de la consonne. Toujours lui faudra-t-il, pour épeler *salubrité* par exemple, non moins de réflexion pour éviter de dire : se *a* le *u* be re *i* te *é*, que pour se dispenser de dire : ess *a* èl *u* bé err *i* té *é*; car, dans les deux cas, il faut supprimer la voyelle qui précède ou qui suit pour obtenir l'articulation. Obligé de distinguer le nom de la lettre, de son effet, la distinction ne deviendrait-elle pas plus facile en proportion de la notabilité de leurs différences? La nouvelle appellation pourrait bien recéler tous les vices de l'ancienne, et la répugnance involontaire qui s'y rattache, n'être pas uniquement due à l'influence de la routine. L'esprit le mieux disposé ne se pliera jamais à l'appliquer à la dictée des lettres d'un mot, et les sons sourds qu'elle fournit sont loin de seconder son succès, et de la conduire aux honneurs de la popularité. L'ancienne lui serait même préférable, si elle avait plus d'uniformité. Si l'on disait : fé, sé, etc., comme on y dit : bé, dé, etc.; car il serait facile de faire comprendre que l'articulation est le nom de la consonne moins le son é. Elle n'aurait plus qu'un défaut, qui lui serait commun avec la nouvelle, son impuissance à indiquer le g et le c par le procédé employé pour les autres arti-

ploi de la voix qui se rapproche le plus de l'effet qu'elles expriment la voyelle **e**, et l'on a dit un **be**, un **de**, etc. (1). Tu comprends que cela ne change rien à leur prononciation.

---

culations, puisque gé et cé font jé et sé, tout aussi bien que ge et ce font je et se. Le choix d'un son avant lequel toutes les consonnes conserveraient leur articulation naturelle, serait donc la base la plus raisonnable d'une nouvelle appellation alphabétique, et je proposerais de dire : un ba, un ca, un da, un fa, pha, un cha, un ga, un ja, un ka, un ha (en prononcant *aspiré* pour distinguer de un a) un la, un ma, un na, un pa, un qua, un ra, un sa, un ta, un va, un xa (csa), un za. Je connais bien des gens pour qui cet aperçu semblerait une découverte digne de servir de prétexte à une méthode nouvelle; moi, je me borne à conseiller des essais, et je sais par expérience qu'on s'en trouvera bien. Il serait curieux qu'une simple note pût valoir tout un système!.... Pourquoi non? Si certains systèmes n'ont pas plus de valeur qu'une simple note.

(1) « Il y a cent ans, disait Dumarsais en 1769 (p. 445) que la Grammaire générale de Port-Royal proposa une manière d'apprendre à lire facilement. Elle consiste à nommer les consonnes par le son propre qu'elles ont dans les syllabes, en ajoutant seulement celui de l'é muet. » (V. la Gr. de P. R. Partie I, chap. 6.) Voilà les nouvelles découvertes de nos modernes inventeurs. Mais pourquoi cette méthode n'a-t-elle pas fait plus tôt fortune? Je viens d'en donner la raison.

Ronde (Mineures)

a b c d c e ſ f g g h i j k l m n c

p p q r r s t u v x y z z z &

(Majeures)

A B C D E F G

H I J K L M N

O P Q R S T U

V X Y Z &

0 1 2 3 4 5 5 6 7 8 9

Coulée (Mineures)

a b c d e f g h i j k l m n o p

q r s s t u v x y z &

(Majeures)

A B C D E F G

H I J K L M N O

P Q R S T

U V X Y Z

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

Batarde, (Mineures)

abcdefghijklm

nopqrstuvxyz

(Majeures)

ABCDEFG

HIJKLM

NOPQRS

TUVXYZ

0123456789

Anglaise (Mineures)

a b c d e f g h i j k l m n

p q r r s t u v w x y z &

(Majeures)

A B C D E F G

H I K L M N

O P Q R S T U

V W X Y Z

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

DES SIGNES GRAPHIQUES (Suite).

—Oh! certainement. Leurs noms me paraissent bien inventés; mais à quoi peuvent-ils servir, puisqu'il n'y faut avoir aucun égard en lisant?

—Regarde dans ce livre, ici, au bout de mon doigt; quelle est cette lettre?

—Un *r*..... Tu as raison, tu as raison, cela était utile.

—Ces lettres ont encore d'autres noms; ce sont même les plus usités. On a imaginé de mettre un *é* ou un *i* après quelques-unes, et un *è* avant quelques autres. Les premiers sont tous masculins, ce qui signifie qu'on dit un *bé*, un *cé*, un *dé*, un *gé*, un *ji*, un *pé*, un *té*, un *vé*; les autres sont du féminin, ce qui signifie qu'on dit une *èfe*, une *èle*, une *ème*, une *ène*, une *ère*, une *èsse*. Puis on dit encore une *ache* (H), un *ka* (K), un *cu* (Q), un *ixe* (X), un *zede* (Z).

—Je sais bien ce que c'est qu'un **Z**; mais qu'est-ce que **h**, **k**, **q** et **x**?

—Ce sont des caractères dont nous parlerons plus tard; le premier est ordinairement nul dans la lecture, et les autres sont des signes secondaires d'articulations. Ne

parlons plus de tous ces noms puisqu'ils ne doivent rien nous apprendre; contentons-nous de ne pas les ignorer. Dis-moi, combien y a-t-il de phénomènes constitutifs de la parole?

— Deux : les *voix* et les *articulations*?

— Qu'est-ce qu'*écrire?*

— C'est exprimer les *voix* et les *articulations* par des signes convenus, nommés *voyelles* et *consonnes*. Mais pourquoi me demandes-tu cela? Est-ce que tu crois je l'ai oublié?

— Je suis bien aise de m'assurer du contraire. — Qu'est-ce que *lire?*

— C'est prononcer les *voix* et les *articulations*, à la vue des *voyelles* et des *consonnes*.

— Quand on connaît les voyelles et les consonnes par leur emploi, on sait donc.....

— Ah! mon Dieu! est-ce que je saurais lire?

— Mon Dieu! oui, avec un peu d'attention; du moins autant qu'on peut le savoir, quand on ne connaît pas les *voyelles* et les *consonnes secondaires*. Essaye. Tiens, quelle est cette lettre?

— Un **a** (l'enfant prononce grave).

— Oui; mais borne-toi à prononcer la voix, à la vue de la voyelle.

— **a** (aigu).

— Puis ceci : **m**? fais seulement l'obstacle qui com-

titue l'*articulation*, et ne va pas prononcer la lettre par son *nom*.

— **m**....

— Soutiens l'articulation et vite ceci : **i**

— **m**.... **i**.

— Cela fait donc?

— *Ami*. Ah! que je suis donc contente!

— Ainsi, quand on trouve une voyelle, on prononce tout simplement la voix qu'elle représente, *a*; puis quand on trouve une consonne suivie d'une voyelle, on prépare l'articulation, et on la termine promptement sur la voix exprimée par la voyelle, *mi*. Continuons le mot qui n'est pas fini. Nous avons déjà : *ami*; puis cette articulation et cette voix : **t**.... **i**....

— **ti**.

— Puis cette voyelle :.... **é**.

— **é**.

— En tout, promptement?

— **amitié**.

— Mais si la consonne était suivie d'une autre consonne, et cette dernière d'une voyelle, tu prononcerais la dernière consonne sur la voyelle : mais la première?

— Alors, sur l'expiration insonore.

— Sans doute, puisqu'on ne pourrait pas faire autrement. — Et si la première consonne était précédée d'une voyelle?

— Cela ne changerait rien, puisque la voyelle serait avant et non après : l'articulation s'opérerait encore sur l'expiration muette.

— Bien! c'est-à-dire que l'obstacle qui la constitue cède et se termine ou sur l'expiration muette, ou sur l'expiration sonore. Prononce ce mot : (*obscurité*).

— o - b - s - c - u - r - i - t - é.

— Prononce-le vîte. N'est-il pas vrai que *b* et *s* semblent se lier subséquemment à *o*, de façon qu'on est disposé à prononcer d'abord *obs.*, puis *cu*, puis *ri*, puis *té*?

— C'est vrai : **obs - cu - ri - té.**

— Eh bien! ces divisions d'un mot s'appellent *syllabes*; nous y reviendrons.

Je n'ai plus qu'un mot à dire. Ceux qui se dispenseront de faire commencer la lecture par l'étude des *voix* et des *articulations*, devront tout simplement montrer et prononcer en même temps les voyelles et les consonnes, en prenant grand soin de ne pas dire *be*, *de*, mais seulement le *commencement* de ces syllabes. Ou bien encore, pour donner une idée plus exacte des articulations et des

consonnes, ils devront placer celles-ci alternativement après et avant les voyelles, comme il est indiqué dans les exercices ci-après :

PREMIER EXERCICE.

a é i o e u ou.

a é i o e u ou.

2e EXERCICE.

a â - é è ê - i î - o ô -

e eu eû - u û - ou oû.

a â - é è ê - i î - o ô -

e eu eû - u û - ou oû.

3e EXERCICE.

an in on un.

an in on un.

4e EXERCICE.

a un é on â in è i ê
an î ou o eu in oû ô e
û in eû un in û a u o
ou é e a u.

a un é on â in è i ê

an î ou o eu in oû ô e

û in eû un in û a u o

ou é e a u.

5e EXERCICE.

a ag ga - o og go - u
gu ug - ou oug gou - an
ang gan - on ong gon - un
ung gun.

a ac ca - i ic - o oc co - u uc cu - ou ouc cou - an can - on onc - un cun.

g, c.

a ag ga - o og go - u gu ug - ou oug gou - an ang gan - on ong gon - un gun.

a ac ca - i ic - o oc co - u uc cu - ou ouc cou - an can - on onc - un cun.

g c.

6e EXERCICE.

a ad da - é dé - i id di - o od do - eu deu - u ud du - ou dou - an dan - in din - on don - un dun.

a at ta - i ti - o to - eu teu - u ut tu - ou tou - an tan - in tin - on ton - un tun.

g c - d t.

a ad da - é dé - i id di - o od do - eu deu - u ud du - ou dou - an dan - in din - on don - un dun.

a at ta = i ti = o to = eu

teu = u ut tu = ou tou = an

tan = in tin = on ton = un tun

g c = d t.

7e EXERCICE.

a al la - i li - o ol lo - eu
eul leu - u ul lu - ou oul
lou - an lan - in lin - on lon
- un lun.

g c - d t - l.

a al la = i li = o ol lo = eu

eul leu = u ul lu = ou oul

lou - an lan - in lin - on lon

- un lun.

g c - d t - l.

8e EXERCICE.

a na - é né - è nè - ê nê - i ni - o no - eu neu - u nu - ou nou - an nan - in nin on non - un nun.

g c - d t - l - n.

a na - é né - è nè - ê nê

- i ni - o no - eu neu - u nu

- ou nou - an nan - in nin

- on non - un nun.

g c - d t - l - n.

9e EXERCICE.

a ar - i ir - o or - eu eur - u ur - ou our - an ran - in rin - on ron - un run.

g c - d t - l - n - r.

a ar - i ir - o or - eu eur

- u ur - ou our - an ran - in

rin - on ron - un run.

g c - d t - l - n - r.

10e EXERCICE.

é gué - è guè - ê guê - i gui - in guin - eu gueu.

é qué - è què - ê què - i qui - eu queu - in quin.

g c - d t - l - n - r - gu qu.

é qué - è què - ê quê - i qui - in quin - eu queu.

é qué - è què - ê quê - i qui eu queu - in quin.

g c - d t - l - n - gu qu.

11ᵉ EXERCICE.

a ail illa - i ill illi - eu euil - u illu - ou ouil illou.

g c - d t - l - n - r - gu qu - il ill.

a ail illa - i ill illi - eu euil

u illu - ou ouil illou.

g c - d t - l - n - r - gu qu

- il ill.

12e EXERCICE.

a agn gna - i ign gni - o
ogn gno - eu eugn gneu - u
ugn gnu.

g c - d t - l - n - r - gu qu
- il ill - gn.

a agn gna - i ign gni - o

ogn gno - eu eugn gneu - u

ugn gnu.

gc - d t - l - n - r - gu gu
il ill - gn.

13[e] EXERCICE.

a aj ja - é éj jé - i ij ji - o oj jo - u uj ju - ou ouj jou - in inj jin - an anj jan - on onj jon - un unj jun.

a ach cha - i ich chi - o och cho - u uch chu - ou ouch chou - an anch chan - in inch chin - on onch chon - un unch chun.

g c - d t - l - n - r - gu qu - il ill - gn - j ch.

a aj ja - é éj jé - i ij ji - o
oj jo - uj ju - ou ouj jou - in
inj jin - an anj jan - on onj
- un unj jun.

a ach cha - i ich chi - o och
cho - u uch chu - ou ouch
chou - an anch chan - in
inch chin - on onch chon -
un unch chun.

g c - d t - l - n - r - gu
qu - il ill - gn - j ch.

14e EXERCICE.

a az za - é zé - i iz zi - o oz zo - u uz zu - ou ouz zou - eu euz zeu - on onz zon - in inz zin - an anz zan - un unz zum.

a sa sé sê si so su sou san sin seu sun.

g c - d t - l - n - r - gu qu - il ill - gn - j ch - z s.

a az za - é zé - i iz zi - o oz zo - u uz zu - ou ouz zou - eu euz zeu - on onz zon -

in inz zin - an anz zan - un
unz zun.

a - sa sé sê si so su sou
san sin sen sun.

g c - d t - l - n - r gu
qu - il ill - gn - j ch - x s.

15e EXERCICE.

a ab ba - i ib bi - o bo - eu beu - u bu - ou bou - an ban - in bin - on bon - un bun.

a ap pa - é pé - è pè - ê pê

- i pi - o po - u pu - ou pou - an pan - in pin - on pon - un pun.

g c - d t - l - n - r - gu qu il ill - gn - j ch - z s - b p.

a ab ba - i ib bi - o bo - eu beu - u bu - ou bou - an ban - in bin - on bon - un bun.

a ap pa - é pé - è pè - ê pê - i pi - o po - eu peu - u pu - ou pou - an pan - in pin - on pon - un pun.

g c - d t - l - n - r - gu qu - il ill - gn - j ch - z s - b p.

16[e] EXERCICE.

a ma - é mé - è mè - ê mê - i mi - eu meu - u mu - ou mou - an man - in min - on mon - un mun.

g c - d t - l - n - r - gu qu - il ill - gn - j ch - z s - b p - m.

a ma - é mé - è mè - ê mê - i mi - eu meu - u mu ou mou - an man - in min on mon - un mun.

g c - d t - l - n - r - gu qu - il ill - gn - j ch - z s - b p - m.

17e EXERCICE.

a av va - é vé - ê êv vê - i iv vi - o ov vo - eu veu - u uv vu - ou ouv vou - in inv vin - an anv van - on onv von.

a af fa - é fé - i if fi - o of fo - eu euf feu - ou ouf fou - u fu - in fin - an anf fan - on fon - un fun.

g c - d t - l - n - r - gu qu - il ill - gn - j ch - z s - b p - m - v f.

a av - é vé - ê ev vê - i iv
vi - o ov vo - eu veu - u uv
vu - ou ouv vou - in inv vin
an anv van - on onv von.

a af fa - é fé - i if fi - o of
fo - eu euf feu - ou ouf fou -
u fu - in fin - an anf fan
- on fon - un fun.

g c - d t - l - n - r - gu
qu - il ill - gn - j ch - z
s - b p - m - v f.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

SUR LES EXERCICES.

Chaque exercice est destiné à faire une leçon. On pourra le diviser, le répéter, en réunir deux, selon l'intelligence de l'élève.

La plus grande faute que l'on puisse faire en éducation, c'est d'aller trop vite.

Avant de passer à une nouvelle leçon, faire répéter la précédente, et s'assurer qu'elle est bien sue.

Suivre la même méthode dans l'enseignement de chaque exercice. Ainsi : montrez la première lettre et la prononcer; puis la faire prononcer. — Montrer et prononcer la seconde; faire montrer, et prononcer la première et la seconde. — Montrer et prononcer la troisième; faire montrer et prononcer la 1re, la 2e et la 3e; et ainsi de suite.

Reprendre toutes les lettres de l'exercice, sans ordre, pour s'assurer que l'enfant les sait bien.

Les faire retrouver dans le premier livre venu, afin d'accoutumer l'enfant à *voir* dans un livre.

Faire distinguer avec soin la forme des lettres; et pour leur prononciation, donner *oralement* des mots connus de l'élève pour exemples.

Chaque exercice, en écriture anglaise, a deux objets : apprendre à lire les manuscrits, et servir de modèle d'écriture.

Chaque caractère, ou groupe de caractères, doit en être comparé, un à un, avec son correspondant typographique.

On doit faire nommer et écrire chaque exercice d'anglaise devant soi, et le donner à écrire pour *devoir* dans l'intervalle des leçons.

L'élève apprendra ainsi à lire et à écrire en même temps, et ces deux exercices se prêteront un secours et un intérêt mutuels.

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES.

1er Exercice. — e se prononce comme dans *je, me, te*; — ou se prononce d'une seule émission; ne pas permettre de séparer.

2e Ex. — Faire bien sentir les différences de prononciation. — Ne pas permettre la séparation des voyelles complexes. — La première lettre de chaque division est déjà connue, et sert d'indication pour les *similaires*.

3e Ex. — Prononcer chaque voyelle d'une seule émission. — Ne pas permettre la séparation des lettres. — Marquer avec soin la différence de prononciation entre *in* et *un* : *chem*IN, *comm*UN.

4e Ex. — C'est la récapitulation des trois premiers. Dire à l'élève que toutes ces lettres, ou assemblages de lettres, sont des *voyelles*, et que l'effet qu'elles expriment, se nomme *voix* ou *sons*. Pour s'assurer qu'il a compris, lui faire prononcer chaque *voix*, en lui demandant : *Qu'est ceci?* Il doit répondre : *Une* VOIX *ou un* SON. — Lui faire montrer chaque signe, en lui faisant la même question. Il doit répondre : *Une voyelle.*

5e Ex. — Les exercices suivans ont pour objet d'indiquer l'exacte valeur des articulations, bien plus que d'enseigner des syllabes ou assemblages de lettres. C'est sur ce point surtout qu'il faut insister. — Ils ont en même temps l'avantage de rappeler les voyelles.

On montre et l'on fait prononcer *a*. — On montre et l'on prononce *ag* (comme dans *bague*); on le fait prononcer. On demande qu'elle différence il y a entre *a* et *ag*; ce qu'il y a après *a* dans la prononciation de *ag*. On obtient que l'enfant prononce *g*. Alors on lui dit de le prononcer vite avant *a*, et l'on obtient *ga*, dont on lui fait voir le double signe. — On lui fait relire *a*, *ag*, *ga*. — Le reste vient naturellement.

Quand on a fini l'exercice, on lui montre un *g* et un *c* isolés, et on lui demande comment ils se prononcent. On lui dit que ce sont des consonnes, et que ce qu'ils expriment sont des articulations.

On indique leurs différences de forme et de prononciation.

6e et 7e Ex. — Nous nous dispensons de reproduire les mêmes instructions.

8e Ex. — On ne peut pas faire précéder la consonne *n* d'une voyelle, puisqu'alors elle formerait voyelle nazale. Les précédens exercices auront appris à discerner la consonne, même quand elle n'est placée qu'avant la voyelle.

9e Ex. — C'est à dessein qu'on n'a pas mis la consonne avant la voyelle. La faire rétablir par l'enfant, et lui faire lire et écrire de lui-même *ra*, *re*, *ri*, etc.

10e Ex. — Faire remarquer la différence du *gu* et du *qu* qui se prononcent comme dans *guitare*, *quêter*, avec *g* et *c* qui se prononcent comme dans *gâteau*, *cadeau*. On verra plus tard les exceptions. Ne pas permettre la séparation de *g* et *u*, *q* et *u*.

11e Ex. — Voici le plus difficile des exercices : ILLA se prononce comme dans *feuillage* ; ILL (*fille*) ; ILLI (*bouilli*) ; EUIL (*feuille*) ; ILLU (*feuillu*) ; OUIL (*fenouil*) ; ILLOU (*caillou*).

12e Ex. — Le *gn* est généralement mouillé, comme dans *agneau*. Les cas de séparation des deux lettres sont exceptionnels.

13e Ex. — Distinguer le *j* du *ch*, et faire en même temps remarquer leur analogie.

14e Ex.—Même observation. On peut dire dès à présent que le *s* entre deux voyelles se prononce comme le *z* : *rose*.

15e Ex. — *b* et *p* sont similaires.

16e Ex. — Les voyelles simples ne peuvent se placer avant *m*, parce qu'il y aurait voyelle nazale.

17e Ex. — *v* et *f* sont similaires.

L'enfant connaît déjà toutes les voyelles et les consonnes primitives ; et la manière dont on les lui a fait prononcer, lui permet de les unir. Ainsi on peut déjà le faire lire dans un livre, en sautant les mots à difficultés, ou en les lui expliquant à mesure qu'on les rencontre.

NOTA. *Par les exercices préliminaires l'enfant connaît de vue, et sait tracer, toutes les lettres.*

Voilà ce que certains inventeurs appellent enseigner la lecture ; et ils ont le courage de compter les leçons ! Il ne leur en faut que 20 ou 30 ! Sur ce pied, moi, je n'en demande que 16 ; pur charlatanisme !... Hâtons-nous plutôt

de parcourir la route dans laquelle ils n'ont osé, voulu ou pu entrer, et tâchons d'être utile en effet, sans le proclamer trop haut.

C'est aux voyelles et aux consonnes primitives que nous venons de voir, et dont les caractères pourraient être encore pour la plupart simplifiés, que devrait se réduire tout bon système phonétique; et, peindre chaque son et chaque articulation par un signe *unique et d'un emploi spécial et invariable*, serait la perfection d'une graphie vraiment philosophique. Mais il n'en est point ainsi pour la plupart des langues, et notamment pour la langue française; toutes les tentatives faites dans ce but sont jusqu'à ce jour demeurées sans résultat. Il entre donc dans la tâche de celui qui se propose de faire un traité complet de lecture et de prononciation, d'indiquer non seulement les signes les plus habituels, mais encore *tous* les signes des phénomènes de la parole, avec les variantes, changemens, métamorphoses et superfluités dont leur emploi peut être susceptible. Je me livrerai à ces recherches dans l'ordre naturel des *voix*, et plus tard des *articulations*, sans aucune division en signes *simples* et *composés*, *primitifs* et *secondaires*, la seule indication m'en paraissant suffisante.



SECTION PREMIÈRE.

VOYELLES ORALES.

Comme les *voix* qu'elles expriment, les *voyelles orales* se subdiviseraient en *linguales* et *labiales*.

§ Ier. *Voyelles-ora-linguales.*

Les primitives sont *a, á, — é, è, é, — i, í.*

a—â.

Au commencement, au milieu, ou à la fin des mots, *a* est généralement le signe de la voix aiguë, comme dans *Atala*. Cette voix est aussi exprimée par les signes *em* dans les *attributs* d'attributs en *em*ment, comme *prudemment*, et dans *femme*; c'est à tort, ou du moins ce n'est que par approximation, que Boileau a fait rimer ce mot avec âme, dans ces deux vers :

> Mais de tous les mortels, grâce aux dévotes *âmes*,
> Nul n'est si bien soigné qu'un directeur de *femmes*.

Ce ne sera donc que par exception que *a* (non accentué) exprimera la voix moyenne ou grave, et il convient de bien inculquer ce principe dans l'esprit des enfans; car leur dire c'est un *á*, comme on le fait habituellement, c'est les induire en erreur, et les autoriser à prononcer *capacité* comme s'il y avait écrit *câpâcité*.

Faute d'avoir distingué trois nuances dans le son A, les grammairiens se sont vus obligés de placer la *moyenne* dans la classe de l'*aiguë*, ou dans celle de la *grave*. C'est

ainsi que Wailly considère que A est *grave* dans *sAble*, *accAble*, *sAbre*, *cAbre*, *délAbre*, *espAce*, *lAcer*, et leur dérivés et composés, *obstAcle*, *Affres*, *gAgne*, *batAille*, *rAille*, *batAiller* et dérivés, etc. C'est ainsi que M. Montémont, reproduisant le travail de Domergue (lecture correcte du Manuel des étrangers, pag. 499), place parmi les *aiguës* les A de *batAillon*, *médAille*, et parmi les *graves* ceux de *blAzon*, *gAzette*, *cArrosse*, *cAisse*, *rAiller*, *hAillons*, *nAtion*, *BulgAre*, *bizArre*, *GustAve*, *cadAvre*, *candelAbre*, *escAdre*, *accAciA*, *accAble*, *Affres*, *Agnus*, *brAme*, *cAbrer*, *cAdrer*, *cAssette*, *clAmeur*, *coAsser*, *croAsser*, *dAmner*, *délAbrer*, *diAble*, *déclAme*, *inflAmmer*, *érAble*, *espAcer*, *gAgner*, *jAdis*, *lAcer*, *enlAcer*, *mAçon*, *mAnne*, *mAsser*, *nAsse*, *nAvrer*, *quAker*, *rAser*, *rAfler*, *révAsser*, *sAbler*, *sAbrer*.

Il suffit de citer, si je ne me trompe, pour faire sentir la confusion qu'une fausse base rendait inévitable ; mais ce n'est pas tout, et elle se complique souvent de méprises notables, et qu'il est d'autant plus urgent de relever que la plupart de nos auteurs, se copiant scrupuleusement les uns les autres, perpétueraient des erreurs dont les exceptions réelles n'ont que faire d'être grossies.

Je ne puis me décider à donner le même effet aux deux A de *bAtAille* et *bAtAiller*; et je demanderai à M. Montémont s'il n'y a pas identité de son dans *médAille* et dans *cAille*. Or, il me dit que A de *cAille* est *ouvert* (*grave*) parce que la syllabe *ca* porte l'accent tonique; pourquoi veut-il donc que A soit le signe de la voix *aiguë* dans les

syllables TA et DA de *bataille* et *medaille*, lesquelles porteraient également l'accent tonique, ou devraient le porter, par égale raison.

Quant à Wailly, c'est bien pire : pour lui *a* est bref dans *médaille* et long dans *bataille*.

Voulez-vous que je vous fasse connaître pourquoi cet accord et pourquoi ce dissentiment? Cela tient à fort peu de chose, je vous assure. En dressant son petit tableau, M. de Montémont a lu dans Wailly, ou ailleurs, que *médaille* portait l'A *bref* (aigu); il se l'est tenu pour dit, et n'a pas osé aller contre de si graves autorités. Quant à *bataille*, il ne l'a point cherché, car obéissant sans doute à son grand principe de l'accent tonique, il aurait placé ce mot dans la série des mots dans lesquels A est *grave*. Remarquez bien : ce n'est pas *bataille* qu'il a placé dans la série des mots qui ont A *aigu*, c'est *batailler* : or la différence est grande; car ce mot finit par une syllable sonore, et ce ne sera pas la syllabe TA qui apparemment sera chargée de l'accent tonique. *Ab uno, disce omnes.*

Le principe de l'accent tonique exige sans doute encore que *Gustave*, *brame*, *dictame*, *érable*, *nasse*, portent *a* grave; mais en ce cas, pourquoi M. de Montémont ne fait-il pas rentrer dans le même tableau les mots *rave*, *rame*, *table*, *madame*, *j'étame*, et une foule d'autres de même nature qui s'y trouveraient tout aussi convenablement placés? Pourquoi d'un autre côté y confondre des mots qui ne paraissent pas devoir être assujettis à la même règle, tels que ACCACIA, (prononcera-t-on *àccacia*, ou *àccâcia*, ou

acâcià, ou *accacià*, ou...?) *cassette* (dans lequel l'accent tonique se ferait sentir sur *et* et non sur *ca*), *clameur* (qui finit par une syllabe irretentissante), *espacer*, *gagner*, *lacer*, *m[illegible]on*, etc? M. de Montémont me saura gré, j'espère, de ne pas insister pour établir qu'il n'est pas d'accord avec lui-même. C'est-là son tort personnel. Quant à la doctrine *du principe* de l'accent tonique, il n'a fait que partager l'erreur commune, en confondant la gravité du son avec sa quantité.

A est le signe de la voix *moyenne*, 1° dans les mots en *able* qui suivent : *accAbler* et ses dérivés (1), *affAble*, *diAble* et ses dérivés, *fAble*, *fAblier*, *hAble*, *hAbler* et ses dérivés, *ineffAble*.

Wailly prétend que *a* est long dans *sable* et dans les verbes en *able*; et M. de Montémont fait figurer comme reproduisant la même voix, les mots *érable* et *sabler*. Quant au mot *érable*, Wailly le place au 3ᵉ rang de ses exceptions à sa règle que A est long dans les mots en *able*. Je pense comme lui que ce mot porte A *aigu*, et je le fais rentrer, ainsi que la majeure partie des mots en *able*, dans l'application de mon principe général

(1) J'entends par *derivés* les mots formés du mot indiqué soit par addition, soit par retranchement. Ainsi, *j'accable* et *accablement* sont également des *dérivés* du mot *accabler*; *diablotin*, *endiabler*, ceux du mot *diable*, etc. Je prie qu'on veuille bien me dispenser de répéter cette remarque.

qui présente le signe ᴀ comme celui de la voix *aiguë*.

Je ne puis être de l'avis de ces deux auteurs pour les mots *sable* et *sabler*. Peut-être prononçait-on autrefois *sâble*, *sâbler*, *sâblier*, *sâblière*, *sâblon*, *sâbleux*, *sâblonner*, *sâblonneux*, *sâblonnier*, *sâblonnière*, je *sâble*, tu *sâbles*, etc.; je *sâblonne*, tu *sâblonnes*, etc.; mais certes, il n'en est point ainsi aujourd'hui, au moins pour la plupart de ces mots, même de l'aveu tacite de ces Messieurs, qui ne parlent que de *sable* et *sabler*. Outre l'avantage qu'il y a à réduire le nombre d'exceptions toujours générales et sans aucune compensation, quand elles manquent d'analogie, je crois qu'ils peuvent en toute sureté de conscience me faire encore cette fois le sacrifice de leur opinion, et laisser la prononciation par eux notée aux bons habitans des ex-gouvernemens de Bretaingne et de Normandie.

Je ne puis reconnaître en principe non plus, que les mots en *able* portent le son grave, ni admettre d'autres exceptions que celles ci-dessus indiquées pour les mots en *able*;

2°. Dans tous les mots en *abre*, *abrer* et dérivés, ex.: *son cheval s'est cᴀbré; un estomac délᴀbré, dans un complet délᴀbrement*;

3°. Dans le seul mot *rᴀcler* et ses dérivés parmi les mots en *acle*; les autres ont l'ᴀ *aigu*, ou portent le signe de la gravité, comme *miràcle*, *bâcler*. C'est à tort que Wailly lui adjoint le mot *obstᴀcle*; du moins le son aigu n'est pas douteux dans la prononciation actuelle;

4°. Dans les mots *cᴀdre*, *cᴀdrer* et ses dérivés, *encᴀ-*

drement, *encAdrer* et ses dérivés; *escAdre* et *mAdré*. Dans ceux en *atre*, il est ou accentué, ou aigu;

5°. Dans les mots *rAfle*, *rAfler* et dérivés;

6°. Dans *affre*, ex. : Il a *Affre* de la mort; mais l'usage de le faire aigu dans les dérivés *Affreux*, *Affreusement* me semble prévaloir;

7°. Dans les mots en *aille* et *ailler*, et dérivés; ex. : *CAille*, *batAiller*, *rocAilleux*. Il en faut excepter, je crois, *bailler* (donner) et dérivés, par opposition à *bâiller*; *détAiller* et *trAvAiller* dont les correspondans sont *détAil* et *travAil*, dans lesquels le *il* n'est pas double (*ille*); *tAille* et *tAiller*, par distinction de *tâille* (stature); *batAillon* quoique dérivé de *batAille*; *paillAsse* et *paillAsson*, quoique dérivés de *pAille*.

Cette règle ne peut s'appliquer non plus aux mots dans lesquels figure *ill* suivi d'une voix sonore qui ne seraient pas dérivés des mots en *aille* et *ailler*.

8°. Dans les mots *clAme* et dérivés (tels que *réclAme*, *déclAme*, *proclAme*, *diffAme* et dérivés, *dictAme*, *enflAmme*, *flAmme*, *infAme* et dérivés); toutes les fois que la syllabe *me* s'y trouve maintenue; de sorte que *a* n'exprime plus que la voix aiguë, aussitôt qu'il cesse d'être suivi de la voix *e* faible, comme dans *clAmeur*, *réclAmer*, *diffAmation*, *enflAmmé*, *infAmie*. Je ne puis comprendre, à l'exemple de M. de Montémont, au nombre de ces exceptions le mot *brame*, quelque signification qu'il veuille lui donner.

9°. Dans les mots *AlbAne*, peintre italien, *bardAne*,

dAnner, *condAmner* et leurs dérivés, quand *e* n'est pas remplacé par une voix *grave* ou *moyenne*, (comme dans *condAmnAtion* et *mAnne*). Je ne crois pas pouvoir comprendre dans cette exception, comme le fait Boiste, les mots *BrachmAne*, *DiAne*, *diaphAne*, *douAne*, *nicotiAne* et *plAne* dans lesquels A est évidemment *aigu*. J'ai hésité un instant pour le mot *diaphAne*; mais prenant soin de distinguer le son en lui-même, et me bornant à prononcer *diapha*, j'ai cru reconnaître qu'il n'existait nulle différence intrinsèque entre les deux A, et pouvoir passer un trait de plume sur une exception qui n'avait pour elle qu'une fausse apparence.

10°. Dans mots : *diApre*, *diApré*, *malApre*.

11°. Dans les mots en *arre*, *arr* et leurs dérivés, comme *bARRe*, *bARRé*, *bARRage*, *bigARRé*, *amARRé*, et dans ceux en *are*, mais non leurs composés, même quand la voix faible *e* y est maintenue. C'est ainsi que A moyen dans *compAre*, *déclAre*, *égAre*, *fanfAre*, etc., devient aigu dans *compAraison*, *déclAration*, *égAré*, *fAnfaron*, etc., et dans *je compArerais*, *tu déclAreras*, *ils égAreraient*, etc. Il faut, je crois, excepter aussi les mots *arrêt*, *arrêter* (notre langue admettant difficilement deux graves consécutives), *arriver*, *barricade* et *barricader*, dans lesquels on ferait bien de supprimer le double *r*, et les mots dans lesquels le double *r* se fait sentir.

12°. Dans les mots où il est suivi de l'articulation *z*, comme dans *gAz*, *gAzeux*, *bAse*, *phrAseur*, *blAzon*, *gAzon*, *lAzzi*, *cAsier*, *occAsion*, etc. Il conviendrait d'en excepter

les mots *apostAsie* et *hypophAsie*, dans lesquels *a* est aigu.

13°. Dans les mots en *ation*, comme *éducAtion*, *natAtion*, *réclamAtion*, dans lesquels les deux A ne sont certainement pas identiques.

14°. Dans les mots pluriels terminés en *acs*, *als*, *ails*, *ars*, *ards*, *arts*, dans lesquels les consonnes *c*, *l*, *r* se prononcent. Ex. : Des *l*ACS *poissonneux*, des *b*ALS *champêtres*, *donner des dét*AILS, des *ch*ARS *renversés*, des *d*ARDS *aigus*, *cultiver les beaux*-ARTS, *suivre les boulev*ARTS.

> Et vous croiriez pouvoir, sans blesser nos regards,
> Faire entrer une reine au lit de nos Césars.
>
> *Bérénice*, act. 2, sc. 2.

Ici encore j'ai éprouvé un instant d'hésitation. La marque du pluriel indique généralement la nuance grave du son *a* ; et Wailly prétend que les pluriels des mots en *ar*, *ard*, *art*, sont longs (graves). C'est aussi la prononciation de quelques départemens de l'Ouest et du Midi. Mais il est évident qu'on ne peut prononcer de la même façon les deux *a* du mot *bâiArds*, et qu'il y a quelque différence entre le son A du mot *parts*, dans: *la succession fut divisée en deux* PARTS, et celui du mot *pâturage*. Il est impossible de s'astreindre à prononcer des *sâ*.. *cs*, des *babillâ*.. *rds*, *des combats navâ*.. *ls*. La voix aiguë, assez familière aux Parisiens, n'en doit pas moins être rejetée ; car aucune personne de bon goût ne dira de la même façon : *Je cultive l'*A*rt du dessin*, et : *les beaux*-ARTS ; *c'est un beau petit vieill*ARD, et : *il faut respecter les vieill*ARDS. Il m'a semblé

que l'usage intermédiaire, qui est le plus généralement suivi, blessait moins les convenances euphoniques, et pouvait même plus facilement se justifier : d'un côté, la marque du pluriel indique ordinairement une prononciation grave; de l'autre, les consonnes *c*, *l*, *r* se prononçant, c'est-à-dire exprimant une articulation subséquente à la voix *a*, semblent s'en détacher, en s'opérant sur la simple expiration; et, en la séparant de la marque du pluriel, la faire rentrer dans la règle générale de l'*aiguité*. De cette occurrence, de deux influences contraires devait naître la tendance à une prononciation mitigée et intermédiaire, qui doit réunir tous les suffrages.

15°. Dans les mots *cadavre*, *havre*, *navrer* et ses dérivés.

16°. Dans le mot *jadis*, que beaucoup de personnes prononcent avec *a* aigu : ce qui a l'avantage de faire disparaître une exception qu'aucune bonne raison ne peut justifier.

A exprime la voix grave.

1°. Toutes les fois qu'il est accentué (â), comme dans *âme*, *âcre*, *pâtre*, *le hâle*, *pâle*, *âne*, *râpé*, etc. Il n'y a sur ce point aucune dissidence : il faut seulement excepter le cas où ce signe se trouve placé sur la troisième personne singulière des verbes en *er* au mode subjonctif. Ex. : *Il faudrait veiller à ce que cet enfant ne se blessât pas*. Dans : *Je voudrais qu'il* ALLÂT *à* PARIS, les quatre *a* sont de la même nature, et l'on croit entendre : *alatte à pa*.... L'accent n'est là, suivant moi, que purement orthographique.

2°. Quand il est suivi de *s* final, même se prononçant. Ex. : Des *appAS*, *un faux PAS*, *DamAS* (qu'on prononce Damâ—sse).

> Son cœur, toujours flottant entre mille embarr*as*,
> Ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut p*as*.

Je crois qu'il faut en excepter les mots *bras*, *cadenas*, *canevas*, *chasselas*, *lilas*, *matelas*, employés au singulier, et qu'il conviendrait peut-être, en ce cas, d'écrire sans *s*.

3°. Quand il marque le pluriel dans les mots terminés par des consonnes nulles; ex. : *Il est pris dans ses* LACS (pr. lâ); *des drAPS d'Elbeuf; des avocats instruits.*

> Je viens voir si l'on peut arracher de ses *bras*
> Cet enfant dont la vie alarme tant d'ét*ats*.
>
> *Andromaque*, act. 1er, sc. 1re.

4°. Dans les mots basse, casse, châsse (par opposition à chasse), classe, échasse, grasse, impasse, lasse, outrepasse, passe, tasse; amasser, casser, classer, compasser, concasser, déchasser (terme de menuiserie), délasser, enchâsser, entasser, lasser, outrepasser, passer, ramasser, repasser, sasser, surpasser, trépasser, et leurs dérivés; et, en général, dans les mots dont le primitif se termine par *as*, et dans lesquels cette terminaison est conservée.

Je ne puis me décider à faire entrer dans cette catégorie les mots *mace*, *nasse*, *espacer*, *rembrasser*, *replacer*,

à l'exemple de Boiste; ni les mots *cassette*, *coasser*, *croasser*, *maçon* (que les Parisiens prononcent seuls *mâçon*), *râvasser*, à l'exemple de M. Montémont; ni *fasse*, comme Wailly; ni *lacer*, *lacet*, *laçure*, *enlacer*, *entrelacer*, comme M. Morel, sous le vain prétexte que ces mots dérivent de *lacs*, mot dans lequel A n'est grave que parce qu'il est suivi d'un *s* qui (remarquez-le bien) ne se retrouve plus dans ses dérivés; ni même, comme Domergue, les mots *agnus*, *cassette*, *clameur*, *coasser*, *croasser*, *enflammer*, *espacer*, *gagner*, *hourvari*, *macer*, *masser*, *râvasser*, *sabler*, *tailler*, dans lesquels *a* est aigu; *cabrer*, *cadrer*, *damner*, *délabrer*, *s'encanailler*, *haillons*, *harpailler*, *jadis*, *madré*, *navré*, *racler*, *rafler*, *railler*, *rimailler*, dans lesquels A indique le son *moyen*, comme je l'ai dit plus haut. Je suis plus volontiers la prononciation indiquée par l'excellent Dictionnaire de CATINEAU.

Nos poètes se permettent souvent des rimes qui ne sont qu'approximatives, et ne peuvent faire autorité. C'est ainsi qu'on lit dans Racine :

> Toi qui connais Pyrrhus, que penses-tu qu'il *fasse*?
> Dans sa cour, dans son cœur, dis-moi ce qui se *passe*.
>
> *Andromaque*, act. 1er, sc. 1re.

> Je tremble au seul penser du sort qui le *menace*;
> Et prête à me venger, je lui fais déjà *grâce*.
>
> *Id.*, act. 5, sc. 1re.

. . . Une autre fois, je t'ouvrirai mon *âme*;
Andromaque paraît..... Me cherchiez-vous, *Madame*?

Id., act. 1er, sc. 3 et 4.

Ce sont de petites taches à de grandes beautés ; excusons-les, sans les reproduire. Le même auteur satisfait bien plus agréablement l'oreille par les rimes suivantes :

Non, vous me haïssez; et dans le fond de l'*âme*,
Vous craignez de devoir quelque chose à ma *flamme*.

Id., act. 3, sc. 6.

Approchez-vous, Néron, et prenez votre *place*;
On veut sur vos soupçons que je vous *satisfasse*.

Dans le travail publié dans le numéro 43 du Journal de la langue française, j'avais indiqué comme comportant l'A *moyen*, tous les mots remplis en cette dernière série; mais j'ai remarqué depuis, d'une part, que *bas* se prononçait comme un *bât*, *tas* comme *tâche*, *pas* comme *pâte*, etc.; d'autre part, que *basse* était le composé de *bas*, *passer* de *pas*, *amasser* de *amas*. J'en ai conclu que A devait exprimer le même son dans le mot simple et le mot composé; et le reste s'est induit par analogie.

5°. Dans les temps en *asse* des verbes en ER, comme *j'aimAsse*, formé de *tu aimAs*, dans lequel A est grave comme suivi de *s*.

6°. Dans les mots en *assion*, à cause du double *ss*, comme *pAssion*, nous *aimAssions*.

7°. Dans le mot *Jacques*. Ici je suis l'avis des autres grammairiens; et quoiqu'on prononce *Jacquerie* avec A *aigu*, je crois que c'est une faute de donner le même effet à celui du mot *Jacques*. Il est remarquable en effet que l'accent grave a remplacé, dans l'orthographe nouvelle, les doubles lettres qu'admettait encore avec une plus ridicule profusion l'orthographe ancienne; et ce signe n'indiquant sans doute aujourd'hui la gravité que parce que cette nuance du son était représentée par le signe qu'il n'a fait que remplacer, il est naturel de reconnaître le son grave dans les lettres doublées que nous avons conservées, quand l'usage, ce tyran aveugle du langage, ne vient pas protester contre une induction si raisonnable.

8° Dans le nom de la lettre *a*. *Voici un bel* A, et dans *ah! ha! ha! ha!* — Un mot d'une seule syllabe doit naturellement comporter un certain éclat, du moins quand, à lui seul, il exprime tout une pensée sur laquelle l'esprit peut s'arrêter.

En nous résumant, nous trouvons donc que A devient moyen dans certains mots, quand il est suivi des articulations doubles bl, cl, fl, br, pr, dr, fr, vr; des articulations simples ou doubles, *ill*, *m*, n, r, rr, s ou z, t (ss); ou quand, final d'un mot au pluriel, il est suivi d'une consonne active, c'est-à-dire qui se prononce. De sorte que nous avons :

acc . . . *a* . . . ble
r . . . *a* . . . cle

r . . . *a* . . . fle
s . . . *a* . . . bre
di . . . . *a* . . . pré
esc . . . *a* . . . dre
. . . *a* . . . ffres
cad . . . *a* . . . vre
bat . . . *a* . . . ille
inf . . . *a* . . . me
m . . . *a* . . . nne
accap . . . *a* . . . re
b . . . *a* . . . rre
b . . . *a* . . . se
g . . . *a* . . . z
éduc . . . *a* . . . tion
l . . . *a* . . . cs
b . . . *a* . . . ls
sér . . . *a* . . . ils
baz . . . *a* . . . rs
haz . . . *a* . . . rds
boulev . . . *a* . . . rts

Nous trouvons aussi que *a* prend le son grave, 1° quand il est accentué; 2° quand, final d'un mot, il est suivi d'un *s* immédiatement, ou avec l'intermédiaire d'une consonne nulle; 3° quand, final d'un mot racine, il devient médial du mot composé; 4° dans les mots *a*, *ah! ha! ha! Jacques*, et quelques autres spécialement indiqués.

Nous concluons que *a* est aigu dans tous les cas autres que ceux prévus.

Maintenant ne pourrait-on faire passer toutes les exceptions de la première série de A moyen dans la classe de A grave? J'avouerai qu'ils me paraissent avoir une tendance à s'y confondre; et que, pour ma part, j'y souscrirais bien volontiers, si la prononciation et l'accent en étaient franchement adoptés. On pourrait même étendre cette mesure aux mots en *ame* de la deuxième série. Quant aux autres, le son moyen m'en paraît certain. On ne peut exprimer qu'un regret, c'est qu'il ne soit indiqué par aucun signe; mais une condition préalable était de le reconnaître : le reste viendra.

Que de bizarreries pour un seul son! et ce ne sont pourtant pas les seules. A, comme nous le verrons, concourt souvent à former d'autres voyelles, et alors il perd la prononciation qui lui est propre. Quelquefois aussi il est remplacé, dans ses fonctions naturelles, par la lettre *i*, comme nous le verrons plus tard en parlant *de la diphtongue oi*. Enfin, il lui arrive d'être tout à fait parasite dans certains mots, ou dans certaines réunions de lettres, où il n'a pu être conservé que par pur préjugé. C'est ainsi qu'il est nul :

1°. Dans les voyelles nazales AIM, AIN, et leurs composées, puisque le même son serait suffisamment exprimé par IM et et IN.

2°. Avant o dans *Saône* (rivière).

3.° Avant *on* dans *taon* et *Laon* (saint).

4.° Avant *ou* dans *août*, *aouteron*, *saoul*, *saouler*.

Je vous paierai, lui dit-elle,
Au mois d'AOUT, foi d'animal,
Intérêt et principal.

Il se prononce dans *aoute* et *aouter*, et dérivés.

On écrit généralement *soûl*, *soûler*, et l'on commence à écrire *oût* et *oûteron*, ce qu'on ne peut trop encourager.

« *Aoriste*, dit Domergue (*Lecture correcte*, p. 408), qui vient du grec *aoristos*, formé de *a* privatif, et de *oros* (terme, limite), signifie *indéterminé*, *indéfini*. On ne peut donc supprimer A dans la prononciation, et dire *oriste* pour A*oriste*, puisque ce serait énoncer le contraire de ce qu'on aurait dans la pensée. » (1)

Comment faire entrer toutes ces exceptions dans l'esprit des enfans? Il n'est qu'un moyen ; c'est de les leur présenter toutes peu à peu. Ils sont capables d'efforts de mémoire surprenans, et mieux vaut exercer en eux cette faculté sur des choses utiles, qu'en leur faisant apprendre par cœur des milliers de vers qu'ils ne comprennent pas, et dont leur souvenir ne peut conserver long-temps l'impression. Outre le résultat d'une grande exactitude de prononciation que nous devons surtout nous attacher à obtenir, nous aurons l'occasion de leur expliquer la signification d'une foule de mots, et d'accroître ainsi leur petit bagage scientifique. Appliquons ces règles d'enseignement.

LA MÈRE. — Tu sais, mon enfant, que le son A com-

(1) On sait que *a* est privatif.

porte trois nuances différentes : l'*aigue*, la *moyenne* et la *grave* ?

L'Enfant. — Oui, maman.

— Ce signe A exprime généralement le son *aigu*. Ainsi, à sa vue, tu prononceras A aigu. Le son *moyen* et le *grave* ne sont que des exceptions.

— Je comprends ; mais quel est le signe de A *moyen* ?

— Encore A, dans tous les cas dont je vais te parler. Tu sais qu'il y a des mots qui finissent en *able* ?

— Oui vraiment, comme *table*, *aimable*.

— Et beaucoup d'autres dans lesquels, comme dans ceux-ci, A est *aigu* ; mais il y en a aussi dans lesquels A est *moyen*.

— Comment faire pour les distinguer ?

— Si tu savais tous ceux de ces mots dans lesquels A est aigu, tu saurais facilement ceux dans lesquels il est *moyen*, n'est-ce pas ?

— Oui ; ce seraient tous ceux dans lesquels A ne serait pas *aigu*.

— Mais, comme il y en a moins dans lesquels A est *moyen*, tu auras plutôt fait de les apprendre : ce sont là les exceptions. Tu sauras donc d'abord que A est *moyen* dans *accAbler* et tous ses dérivés.

— Qu'est-ce que c'est que dérivés ?

— J'appelle ainsi les mots qui se forment d'un autre mot, soit par retranchement, soit par addition d'une ou de plusieurs lettres. Ainsi j'*accAble*, il m'*accAblait*,

accAblement, *accAblé*, etc., sont les dérivés du mot *accAbler*, et comportent comme lui la voix *moyenne*.

— Je ne l'oublierai point.

— Les mots *affAble*, *affAblement* ont aussi comme moyen le second A.

— Et leurs dérivés?

— Je n'ai pas dit cela; et, en effet, A est aigu dans *affAbilité*. Contiens un peu ton impatience, et n'ajoute jamais d'office (1) à mes instructions. Quand je ne parle point de dérivés, c'est qu'il n'y en a point, ou qu'ils ne subissent pas la même loi (2). — Continuons. *DiAble* et ses dérivés, comme *endiAbler*, *diAblotin*....

—Oui, et *diabolique*?

— Je t'y prends. A est-il suivi de *ble* dans *diabolique*?

— Non : c'est vrai.

— Il en était ainsi d'*affabilité*. Ce ne sont pas des dérivés dans le sens que je l'entends, puisque le son A n'y est pas suivi de l'articulation attributive de la voix *moyenne*. Voici les autres mots en *able* dans lesquels A

(1-2) J'ai déjà prévenu que j'employais souvent un langage qui n'est point à la portée des enfans, pour exciter leurs questions. Je n'entends, d'ailleurs, indiquer que la forme d'enseignement, et non les termes qu'on doit employer, lesquels doivent varier à l'infini.

est moyen : *fAble* et ses dérivés, *hAble*, *hAbler* et ses dérivés, *ineffable*. Te souviendras-tu bien de tout cela?

— Oh! oui.

— Quelle est la valeur de A de *fAblier*?

— Il est moyen, puisque c'est un dérivé.

— Et dans *fabuliste*?

— Oh! ce n'est pas un dérivé, puisqu'on ne trouve pas *bl*; A est *aigu*.

— Bien! et dans *hAbleur*?

— Oh! il est *moyen*.

— Bien! — A demain pour le reste.

LA MÈRE. — Voici une autre exception plus générale. A est le signe de la voix *moyenne* dans *tous* les mots terminés par *abre* et *abrer*, *apre* et *aprer*, et leurs dérivés, comme *sabre*, *sabrer*, *sabreur*, *diapré*; parmi les mots en *acle*, dans le mot *rAcler* et ses dérivés seulement. Pourrais-tu m'en citer quelques-uns?

L'ENFANT. — Oui : *rAcleur*, *rAcloir*, *rAclure*.

— Dans les mots *cAdre*, *cAdrer* et ses dérivés, *encAdrement*, *encAdrer* et ses dérivés; *escAdre*, *madré*; dans es mots *rAfle*, *rAfler* et ses dérivés, et dans le mot *Affre*.

— Que signifie ce mot?

— Peur; et *affreux*, qui inspire de la crainte; mais ce mot, ainsi que les autres dérivés, ne comporte pas le

son moyen. — A est encore *moyen* dans les mots en *aille* et *ailler*, et leurs dérivés, comme *rocAilleux* de *rocAille*, *médAillon* qui vient de médaille, etc.

— Dans tous?

— Non; il faut en excepter les mots *bAiller* (donner), par opposition à *bâiller*, *détAiller*; *tAille*, par opposition à *tAille* (stature); *tAiller*, *travAiller* et leurs dérivés; *bataillon*, quoique dérivés de *batAille*; *pAillasse* et *paillAsson*, quoique dérivés de *pAille*. — Comment prononcerais-tu *éventail*?

Il me semble que A doit être aigu; mais pourtant il se termine en....

— Fais attention que je t'ai parlé des mots en *aille* et *ailler*, et non de ceux en AIL, ou dans lesquels le *ill* serait suivi d'une syllabe sonore autre que la syllabe ER, et qui ne seraient point dérivés des mots en *aille* et *ailler*. — Comment doit-on prononcer *jaillir*, *maillet*, *vaillant*?

— Avec *a* aigu.

— Comment : *nous empaillons*, dans lequel *ill* est suivi de la syllabe sonore *ons*?

— A conserve le son *moyen*, parce que ce mot est dérivé d'un *pailler*.

— Fort bien; je vois que tu as compris. Demain nous verrons les autres exceptions.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DU TOME VII.

PREMIÈRE PARTIE (1).

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

DEUXIÈME PARTIE.

GRAMMAIRE, PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE.

(1) Le volume a une double pagination.

FIN DE LA TABLE.





